Edition de 5 H.

LE SOLEIL

MEMBRE DE L'A. B. C.

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

EN PAGE 5

51e ANNEE—No 165 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MARDI 12 JUILLET 1932 CIRCULATION EN JUIN 51,806 — PRIX: DEUX CENTINS

AUCUN ACCORD N'A ETE CONCLU ENTRE LONDRES ET WASHINGTON

Faits divers de partout

AUTRE NOYADE

North Bay, Ont., 12. (P.C.)—Mlle Simone Lapointe, de Brent, Ont., 20 ans, s'est noyée dans le lac à-la-Truite, trois milles au nord de North Bay, hier soir. Elle était la fille de M. et Mme Alex. Lapointe, de Brent.

IL SE RETABLIT

Londres, 12. (P.C.)—On rapporte que le juge Archer, de Montréal, se remet de façon satisfaisante, après avoir été sérieusement malade à la suite d'une opération dans une clinique de Londres.

DES DEPORTES

Sydney, N.-E., 12. (P.C.)—Les autorités municipales envisagent la possibilité de déporter "de leur plein gré" des centaines de sans-travail et d'imposer un impôt par tête sur les travailleurs saisonniers du dehors qui viennent prendre la place des gens de la ville.

DES SENTENCES

Montréal, 12. (P.C.)—Le juge Monet a proclamé aujourd'hui, à la Cour des Sessions, la sentence portée contre deux individus accusés de faire partie d'un groupement d'incendiaires qui ont exercé leurs activités à Montréal et à Ottawa.

Emile Paquette, de Val-Morin, a été condamné à trois mois de prison ; il était accusé de complicité avec des incendiaires. Alex. Lemire, de Montréal, accusé d'avoir été complice d'incendiaires qui ont été allumer un feu à Montréal l'été dernier, a été condamné à deux ans de pénitencier.

DISPARU

Montréal, 12. (P.C.)—On reste toujours sans nouvelle de George-S. Hale, surintendant général de l'établissement montréalais de la Ford Motor Company of Canada. Hale est disparu dimanche matin ; on l'a vu à ce moment occupé à pêcher sur la rivière Rouge, à l'Ascension.

Des chiens policiers, une équipe de 25 hommes et un avion travaillent de concert pour retrouver le disparu. Il y a cinquante heures que les recherches se poursuivent, et toujours sans résultat.

FATAL ACCIDENT

New-York, 12. (Spéciale)—Sans aucune blessure externe ou interne, Miss Elsie Cob, garde-malade au Creedmore State Hospital, est morte d'une attaque d'hystérie causée par un accident d'automobile. La voiture dans laquelle elle se trouvait est venue en collision avec une autre automobile à l'angle de Cross Bay Boulevard et 157th Street, Queens.

Le choc nerveux ocasionné par l'accident a déclanché une attaque d'hystérie, dont elle est morte, deux heures plus tard, au Jamaica Hospital. Elle était âgée de 23 ans.

ACCIDENT D'AUTO

New-York, 12. (Spéciale)—Une femme qui n'a pas été identifiée a été tuée par un chauffeur à l'angle de Eleventh Avenue et Fifty-Second Street. Un témoin de l'accident a hélé une automobile qui passait et a donné la chasse au coupable, qui a été pris après une poursuite endiablée dans les rues de New-York. Il a dû fournir un cautionnement de $2,000 pour retrouver sa liberté.

Charles Strand, un jeune homme de 28 ans, a été écrasé au volant de son automobile. Sa voiture est venue en collision avec une autre automobile à l'angle de Fitteenth Street et de New Utrecht Avenue. Les autres occupants de l'auto s'en sont tirés avec des blessures sans gravité. L'autre chauffeur a été gardé à la disposition de la police ; il aura à répondre à l'accusation d'homicide.

SOMMAIRE

Deuxième page
Feuilleton
Dans nos paroisses
Chez les ouvriers
Troisième page
Nouvelles de Québec
Quatrième page
Editoriale
Cinquième page
Nouvelles de Lévis
Sixième page
La vie sociale
Septième page
Propos féminins
Huitième page
Le Congrès de l'Union Municipale
Neuvième page
Immense champ de discussions à la Conférence
Dixième page
Dans nos théâtres
Onzième page
Finance
Douzième et 13 pages
Sport
Quatorzième et 15e pages
Petites annonces classées
Seizième page
Radio
Dix-septième page
Naissances et décès
Dix-huitième page
Nouvelles générales

LA SOCIETE ZOOLOGIQUE DE QUEBEC

Un groupe de concitoyens fondent une nouvelle société scientifique ayant pour but l'étude des sciences naturelles — L'hon. M. Laferté est président d'honneur.

Une nouvelle société scientifique, ayant principalement pour but l'étude des sciences naturelles vient d'être fondée à Québec à la requête des messieurs suivants : Charles Frémont, C. R., Edgar Rochette, C. R., député, L.-A. Richard, L. L. D., sous-ministre de la Colonisation, Dr A. Déry, Georges Maheux, entomologiste, Pierre de Varennes, avocat, Johan Beetz, Thomas Fortin, Dr A. Brassard, R. Rajotte et Louis Chollet. Cette société aura son siège social à Charlesbourg, au jardin zoologique. L'honorable M. Hector Laferté, ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, a bien voulu en accepter la présidence d'honneur, alors qu M. Charles Frémont, C. R., en est le président actif, M. Edgar Rochette, C. R., le vice-président et le Dr A. Brassard, le secrétaire-trésorier.

Parmi les nombreux objets que recherchera cette société, il convient de mentionner entre autres ceux-ci : 1o. — Grouper ceux qui s'intéressent aux sciences naturelles et, plus spécialement, à la zoologie ; 2o. — Poursuivre des études, des recherches et des travaux pour le développement des sciences naturelles en général ainsi que pour le bénéfice particulier du jardin zoologique ; 3o. — Assurer le succès matériel, éducationnel et scientifique du jardin zoologique de Québec par une collaboration loyale et désintéressée avec les officiers en charge de cette institution ; 4o. — Utiliser ses ressources financière pour l'amélioration graduelle du jardin zoologique ; 6o. — S'adjoindre des membres et collaborer avec les autres sociétés scientifiques en tout ce qui concerne l'étude des sciences naturelles.

La société zoologique espère recruter un grand nombre de membres non seulement chez les naturalistes mais encore et surtout chez ceux qui, en simples amateurs, s'intéressent à toutes les choses de la nature et, plus spécialement, à la faune et la flore de notre pays.

La nouvelle société zoologique est heureuse d'annoncer que, à la suite de démarches faites par l'honorable M. Laferté, l'honorable M. Mercier, ministre des Terres et Forêts, a bien voulu consentir à collaborer avec le département de la Colonisation pour créer un arboretum au jardin zoologique. Cet arboretum qui sera organisé sous la surveillance du Service Forestier comprendre quelques spécimens des cent et quelques arbres qui croissent dans les différentes parties du Dominion du Canada. La faune est si naturellement liée à la flore qu'il était sage de les unir intimement et le jardin zoologique de Québec aura ainsi un caractère éducationnel de plus en plus considérable. Tous les naturalistes se réjouiront sans doute de cette bonne nouvelle.

La société zoologique est également heureuse d'annoncer que les travaux se poursuivent avec toute la diligence possible à Charlesbourg et que l'inauguration du jardin zoologique et de la ferme expérimentale pourra avoir lieu à l'automne. Ce n'est pas avant le printemps prochain, cependant, que tout sera prêt pour recevoir régulièrement le public.

Bien que le jardin zoologique ne soit qu'en voie d'organisation, plusieurs animaux sauvages ont été reçus dernièrement et logés provisoirement au Kent House. Mentionnons plus spécialement deux jeunes oursons, deux jeunes loups, un porc-épic, deux bob-cats. Le jardin recevra probablement d'ici l'hiver, des ours polaires, des boeufs musqués, des carcajous, des cougars, des chèvres de montagnes et plusieurs autres variétés d'animaux sauvages. Il ne fait aucun doute que, le printemps prochain, le jardin zoologique sera devenu une très grande attraction non seulement pour la ville mais aussi pour la province toute entière.

Fillette blessée

New-York, 12 (Spécial)—Une fillette de cinq ans, Maria Muzio, a été blessée gravement par un camion pendant qu'elle jouait. En reculant, le chauffeur du lourd véhicule a frappé l'enfant et l'a blessée si gravement qu'elle est morte des suites de l'accident. Le drame s'est produit à Brooklyn, sur Stagg Street.

A l'angle de Third Avenue et Forty-Sixth Street une automobile est allée s'écraser contre un pilastre de l'Elevated. La voiture était conduite par Philip-E. Roy. En voulant éviter de passer sur le corps de Henry Mohrman, qu'il venait de frapper, Roy donna un coup de volant précipité et perdit le contrôle de sa voiture. Celle-ci alla buter contre un pilastre. Deux des occupants de l'auto, Charles Attard, et sa belle mère Mme Mary Monselle, ont été projetés dans la rue. Les autres s'en tirèrent avec des blessures légères. Mais Attard et Mme Monselle ont dû être transportés à l'hôpital Bellevue.

Des désordres

Colombus, O., 12 (P.C. — Des combats au revolver, le dynamitage d'un pont, un incendie allumé et une quasi émeute ont marqué aujourd'hui la grève des mineurs en charbon de l'Ohio, déjà vieille de 5 mois. Un homme a été tué d'une balle à Chauncey, comté d'Athens, village près duquel un pont du N. Y. Central a sauté.

IL NE FAUT PAS FRAPPER LA SERVANTE

Oram Veilleux, 21 ans, reçoit une admonestation du juge Demers pour avoir souffleter une servante à l'hôtel Kennebec — Léo Lebel condamné à un mois de prison.

On connait bien l'adage exprimant tout ce que représentent de policé nos siècles de civilisation: "Il ne faut pas frapper une femme, même avec une fleur."

M. le juge Demers, de la Cour locale des Sessions de la Paix, le mentionnait cet adage aujourd'hui, alors qu'il reprochait son geste inconsidéré à Oram Veilleux, un garçon de 21 ans, qui, dans une altercation avec une servante , à l'hôtel Kennebec, frappa celle-ci où, tout au moins, la souffleta.

La Couronne, cependant voyant en ce procédé indélicat de l'accusé l'acte non prémédité d'un particulier, au tempérament impétueux, se garda de demander autre chose qu'une admonestation du tribunal, à l'adresse de Veilleux, et qu'une suspension de sentence. Veilleux fut donc admonesté et sommé de se rapporter au tribunal, dans six mois d'aujourd'hui.

FAUX MONNAYEUR

Léo Lebel, 18 ans, de Lévis, fut condamné aujourd'hui par M. le juge Demers, à un mois d'emprisonnement, à partir de son incarcération. Cette sanction pénale échoit à Lebel parce que ce dernier s'est avoué coupable, sous le chef suivant, savoir "d'avoir eu, en sa possession de la fausse monnaie, la sachant contrefaite et étant animé de l'intention de la mettre en circulation".

Une sentence d'un mois d'emprisonnement, à partir de son incarcération, fut aussi prononcée, hier, contre Georges-Elzéar Gosselin qui fut, lui, trouvé coupable, sous une accusation identique et connexe à celle-là.

Nuisance publique

Un groupe de citoyens de cette ville, agissant par l'entremise de Mtre Fernand Choquette, C. R., ont déposé aujourd'hui une plainte en Correctionnelle contre La Cie de Béton de Québec, Ltée, au sujet du passage de ses voitures dans les quartiers résidentiels. On blâme la compagnie:

"d'avoir, dans le cours des mois de juin et juillet 1932, dans la cité et le district de Québec, commis l'offense de nuisance publique en faisant illégalement circuler sur une rue résidentielle, à savoir: la Grande-Allée, des camions-malaxeurs automobiles d'une pesanteur excessive, lesquels produisent sur leur passage un tapage et un bruit intolérables, compromettant la solidité des édifices, endommagent les pavages municipaux, troublent la paix, la sécurité, le confort et le bien-être des paisibles résidents de cette rue, gênent le public dans la jouissance des droits communs à tous les sujets de Sa Majesté.

Canadiens vainqueurs

Bisley Camp, Angleterre, 12. (P. C.) —Une équipe choisie composée des huit meilleurs tireurs canadiens a gagné cet après-midi la coupe impériale du rajah de Kolapore; c'est le trophée historique de la National Rifle Association. Les tireurs canadiens ont dû lutter contre les équipes de l'Angleterre des Indes et des îles de Jersey et de Guernsey.

Nominations religieuses

Par décision de Son Excellence Monseigneur l'Archevêque, viennent d'être nommés :

M. l'abbé Lauréat Dufresne, en repos, assistant-aumônier à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

M. l'abbé Aurèle Ouellet, nouveau prêtre, vicaire à St-Antonin ;

M. l'abbé Charles-Eugène Langelier, autrefois vicaire à St-Malo, vicaire à St-Romuald ;

M. l'abbé Louis Chabot, vicaire temporaire à St-Laurent, I.O., vicaire à St-Malo ;

M. l'abbé Edgar Dion, nouveau prêtre, vicaire à St-Laurent, I.O .

M. l'abbé Paul Lefebvre, nouveau prêtre, vicaire à l'Enfant-Jésus de Beauce.

Feu le juge McKeown

St-Jean, N. B., 12 (P.C.) — Les funérailles de feu le juge McKeown, ancien président de la commission des chemins de fer, ont eu lieu cet après-midi à St-Jean au milieu d'un grand concours de peuple. Le service funèbre a été célébré à Centenary United Churh.

Le T. H. Ramsay MacDonald, premier ministre de la Grande-Bretagne, déclare que tant que la question des réparations demeurait aucun relèvement économique n'était possible — M. Chamberlain a laissé échapper un mot de trop — Les Etats-Unis n'ont pris aucun engagement.

Londres, 12. (A.P.)—M. MacDonald, en frisant rapport de la conférence de Lausanne à la Chambre aujourd'hui, a réfuté l'argument que l'Angleterre aurait pu attendre "certaine élection" (celle de novembre aux Etats-Unis) pour fixer les termes de l'accord.

"J'ai fini par me fatiguer d'attendre des élections!" s'est-il écrié, affirmant par ailleurs que Lausanne marquait un pas essentiel vers la reprise des affaires dans le monde et exprimant l'espoir que cette conférence avaient mis fin aux incertitudes qui paralysent les affaires.

"Où en serait le monde sans Lausanne?" demanda-t-il. "Tant que demeurait la question des réparations tout relèvement économique était impossible."

Le premier ministre ridiculisa l'idée qu'on aurait pu ajourner jusqu'en mars prochain le règlement des réparations. Il déclara ne pas ignorer du tout que l'accord de Lausanne soulevait de vives susceptibilités aux Etats-Unis, et ajouta que nul n'avait le droit de blâmer le peuple américain de prendre l'attitude qu'il a prise.

Comme il allait commencer son rapport à la Chambre on annonça de source officielle qu'il n'y avait eu ni conversations ni accords entre représentants de l'Angleterre et des Etats-Unis touchant une revision des dettes de guerre, et que M. Chamberlain, en disant que le "gentlemen's agreement" avait été précédé de consultations avec les représentants des Etats-Unis, avait fait cette assertion dans la chaleur du débat, et qu'on donnait à ses paroles plus de sens qu'il ne leur en avait donné lui-même.

D'après cette explication officielle, le débat d'hier s'engagea inopinément par suite de la sortie de M. Winston Churchill disant que le gouvernement avait gaffé à Lausanne. Il en résulta que M. Chamberlain, lorsqu'il se leva pour répondre, n'avait pas eu le temps de choisir ses expressions avec le soin qu'il y eût apporté dans un discours préparé.

Le porte-paroles officiel qui fournissait cette explication ajouta que les Etats-Unis avaient des représentants à Genève, que les délégués anglais de Lausanne rencontrèrent ces Américains et firent maintes promenades avec eux. Au cours de ces rencontres on discuta des grandes questions du jour, mais sans que ces conversations eussent rien d'officiel.

Au sujet des Etats-Unis, M. MacDonald déclara: "Moi le premier, je crois bien qu'il n'y a pas une nation au monde qui soit plus prête à tendre une main secourable pour réduire à néant les soucis qui nous assiègent aujourd'hui. Je le sais, bien que l'Amérique n'ait jamais pris d'engagement, en autant que je sache, ou indiqué en aucune façon qu'elle est prête à composer avec nous.

"Donner à entendre que l'accord de Lausanne constitue un ultimatum pour les Etats-Unis ne pourrait manquer d'avoir des résultats lamentables; aussi dois-je expliquer très clairement qu'on n'a fait autre chose à Lausanne que résoudre les difficultés internationales de l'Europe et souscrire à des propositions que les puissances représentées là croyaient possibles et essentielles.

"Nous n'avons pas le temps de ressasser le problème. L'heure en est passée. Il fallait couper le mal dans sa racine, et c'est ce que nous avons fait à Lausanne. Avant qu'aucune puissance pût entrer en négociations avec les Etats-Unis, il fallait que les puissances européennes commençassent à examiner où elles-mêmes en étaient, ce qui n'avait jamais été fait encore."

"La solution des problèmes politiques de l'Europe est essentielle à la solution des problèmes économiques. Il faut que l'Allemagne rentre dans le cadre des relations internationales ordinaires et que sa voix soit entendue dans les conseils comme celle des autres nations. Il est heureux que Lausanne ait rapproché l'Angleterre de la France. Lausanne a ouvert de nouveaux sentiers, qui pourront devenir très larges à la vérité."

LES DELEGATIONS ATTENDUES

Londres, 12.—(P.C.) — "L'Evening Standard" voit dans la délégation anglaise qui s'embarque demain pour le Canada, une force expéditionnaire ayant pour objet de livrer bataille, non à des armées étrangères, mais aux "forces d dépression", à toutes ces forces qui ont fait obstacle au développement de l'Empire britannique."

La délégation du Royaume Uni, ayant à sa tête Stanley Baldwin et comprenant six autres membres du cabinet ; la délégation sud-africaine, sous la conduite du ministre des finances Havenga ; la délégation indienne, conduite par sir Atul Chatterjee, et la délégation de la Rhodésie méridionale, que dirige le premier ministre H.-U. Moffat, s'embarquent toutes pour Québec sur l'Empress of Britain demain.

Intitulant son article de fond "Ottawa and Opportunity", l'"Evening Standard", l'une des feuilles de Beaverbrook, discute l'ordre du jour qui vient d'être publié et dit :

"Comme il convient, la question du trafic et des tarifs de douane arrive en premier lieu. Il y a d'autres questions à débattre, mais celle-ci est la question par excellence. Le problème qui se pose est d'organiser les ressources de l'Empire pour le plus grand bien de ses habitants, et on ne peut s'y prendre autrement que par les droits de douane.

"Il ne s'agira pas d'une de ces parlottes stériles et malhonnêtes auxquelles nous pensons instinctivement lorsqu'une conférence a lieu en Europe. Celle-ci se tiendra dans un pays nouveau, et un esprit nouveau y soufflera. Elle tendra à mettre en commun les ressources de l'Empire, et commencera par mettre en commun les cerveaux."

Vancouver, 12.— (P.C.)—Vingt-et-un leaders dans les gouvernements, les affaires et l'industrie de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande composent le groupe attendu demain à Vancouver sur l'"Aorangi". La délégation australienne, conduite par Stanley Melbourne Bruce, assistant-trésorier, et H.-S. Gullett, ministre du commerce, comprend plusieurs personnalités du Commonwealth.

CHAPELLE DE PAUL DE CHOMEDY RESTOREE





PAUL DE CHOMEDY, sieur de Maisonneuve qui fonda Montréal en 1641, naquit dans le village de Neuville-sur-Vannes, près de Troyes, dans le département de l'Aube. Dans sa jeunesse, il fréquentait la vieille chapelle dont nous donnons la photo. Grâce à la générosité et l'énergie des membres de la Société Historique de Montréal, l'église de Neuville a été restaurée. Nous en voyons deux vues provenant de photographies conservées par M. E.-Z. Massicotte, archiviste provincial. Récemment l'église restorée fut ouverte au public avec grande cérémonie, et des représentants des gouvernements canadien et français furent présents. Une toile à l'huile de cette église sera présentée à la Société Historique de Montréal par cette paroisse, comme marque de sa gratitude.

Sain d'esprit

Massillon, O., 12. (P.C.) — James Stenhouse, 46 ans, qui tua par pitié son enfant de trois ans, sortira de l'asile demain après avoir été trouvé sain de corps et d'esprit. Il y avait été confiné en janvier, après qu'un grand jury eût refusé de le décréter d'accusation, pour avoir chloroformé son jeune fils. Il allégua que l'enfant souffrait d'un mal incurable du cerveau et qu'il avait conscience de bien agir en mettant fin à ses jours.

ELECTRICITE ET ANNEXION AU CONSEIL

Nos édiles devront règler la question des taux de l'électricité et celle de l'annexion de Québec-Ouest avant de prendre des vacances — Toujours le secret.

Le comité administratif ne siègera pas avant demain et peut-être jeudi seulement.

On ne savait pas encore à midi si l'ingénieur en chef de la Cité, M. Edouard Hamel, sera en mesure de suggérer le nom d'un ingénieur électricien expert qui lui sera adjoint pour faire l'étude des taux de l'électricité ou plus exactement du mémoire présenté à la ville par la compagnie du Quebec Power, mercredi dernier.

Le maire Lavigueur que nous avons interrogé à ce sujet, n'a fait aucune autre déclaration concernant les propositions de la compagnie, que celle se rattachant à la procédure suivie, jeudi dernier, à l'hôtel de ville, alors que l'on étudia le mémoire à huis clos, dans un caucus qui dura près de 3 heures.

Le maire a déclaré aux journalistes qu'il avait reçu un grand nombre de félicitations d'hommes d'affaires, approuvant son attitude et celle de ses collègues.

Comme nous lui demandions s'il s'attendait à ce que M. Hamel fasse ses suggestions cette semaine, concernant la nomination de l'expert, le maire répondit qu'il ne le savait pas encore, mais qu'à tout événement, la chose ne saurait tarder maintenant et qu'il avait bon espoir que cette importante question serait réglée avant les vacances que se propose de prendre le conseil.

Il n'y a pas que le problème de l'électricité qui se pose aujourd'hui, à l'hôtel de ville. L'autre question qui s'amène et d'une façon assez pressante, est celle déjà soumise il y a quelques mois, mais restée sans solution jusqu'à présent, de l'annexion de la ville de Québec-Ouest.

Nous apprenons, cet après-midi, que le comité administratif sera appelé à se prononcer d'une manière positive, dès sa prochaine séance.

Le projet d'annexion est d'une importance considérable, à cause des obligations que la ville devra contracter et c'est ce qui servira de base à la discussion.

Au Rotary

Le major R.-M. Watson, président du comité du programme du club Rotary, a donné la conférence hebdomadaire durant le déjeuner de ce jour.

M. Watson à qui incombe chaque semaine la tâche d'inviter les conférenciers qui intéressent les membres du club en leur causant de différents sujets, a parlé avec beaucoup d'autorité des problèmes économiques qui étreignent le monde.

A la veille de la conférence économique impériale, le major Watson déclare que le temps lui semble bien choisi pour attirer l'attention des meilleurs esprits et des intelligences sur ces questions dont la solution amènera probablement un adoucissement à la crise financière.

Le conférencier assure que le Rotary désire le bien-être du monde entier en assurant aux nations le bénéfice de l'idéal du club

Parlant de l'abolition des dettes de guerre, M. Watson rappelle que l'Angleterre, dans une guerre précédente, avait déjà effacé de ces livres une dette de 2 billions et demi dûe par la France et il assure que la mère-patrie ne fera pas de difficultés encore cette fois s'il faut abolir les dettes de guerre pour assurer le retour de l' état normal.

M. Watson a été applaudi à la fin de sa causerie.

M. J.-Emile Renaud, secrétaire du club Rotary a fait les frais du chant.

Le tennis

Toronto, 12 (P.C.)—Deux montréalais, MM. Marcel Rainville et Roland Longtin, ont remporté les honneurs de la journée dans les simples préliminaires du tournoi de tennis pour le championnat de l'est du Canada, qui vient de commencer ici aujourd'hui. Roland Longtin a battu d'abord Harold-E. Duthie, de Toronto, par 6 1, 6-2; puis il a déclassé pareillement Glen Stoddart, de Toronto, par 6-0, 6-2.

Une élection

Londres, (P. C.) — Le siège de Westminster Abbey aux communes est resté aux conservateurs par suite de l'élection sans opposition aujourd'hui du capitaine Sidney Herbert. Westminster Abbey est depuis longtemps un fief conservateur.

LE PROCES DU NOTAIRE J.-OCT. EAST

M. Joseph Delisle, président de la Commission Scolaire de St-Augustin, fut le seul témoin entendu — P.-E. Faguy avoue plusieurs vols — Autre accusé aux assises.

Il y eut, aujourd'hui, en Cour des Sessions de la Paix, présidée par M. le juge Demers, appel de la cause du Roi contre le notaire J.-Octave East, de Saint-Augustin de Portneuf, accusé d'avoir commis des fraudes, au moyen de l'emploi de faux documents.

Il se déroula ensuite une brève audience, qui était le début du procès expéditif, en cette affaire sur laquelle l'enquête préliminaire eut lieu il y a quelque temps. La Couronne, représentée par Me Lestare Roy, déclara au tribunal que la poursuite, en cette cause, utiliserait, au procès expéditif, la preuve qu'elle fit consigner, au dossier, lors de l'enquête préliminaire. Puis la Cour entendit la déposition d'un seul témoin et ajourna le procès à jeudi prochain.

Ce témoin, M. Joseph Delisle, président de la Commission Scolaire de Saint-Augustin de Portneuf, agit, déjà, comme témoin à charge, dans cette cause du Roi contre le notaire J.-O. East, lors de l'enquête préliminaire, et ce fut à la demande de l'un des procureurs de la Défense, qu'il revint dans la boîte, aujourd'hui.

Le procureur de la Défense l'interpella ainsi :

"M. Delisle, vous avez été entendu, dans cette cause-ci, le 17 mars dernier ?"

Le témoin : "Oui, monsieur".

L'avocat de la Défense : "Voulez-vous prendre connaissance d'un billet promissoire, au montant de $5,000 et paraissant porter la souscription suivante : Joseph Delisle, président de la Commission Scolaire ?"

Le témoin considère et palpe, un instant, l'exhibit ou pièce à conviction qu'est ce billet, puis, ainsi qu'il en est ensuite prié par la Défense, il appose, trois fois, sa signature sur une feuille de papier blanc.

La Défense fait verser au dossier, par le témoin, cette feuille de papier blanc marquée de sa triple signature, puis elle déclare ensuite au tribunal:

"Votre Seigneurie, nous demandons un ajournement, parce que nous voulons faire comparer cette signature que vient de tracer le témoin avec la signature qui est arguée de faux et qui apparait sur le billet promissoire que le témoin a examiné, il y a un instant. Nous voulons faire examiner ces signatures par M Lomax, un expert en écriture, de Montréal."

M. le juge Demers accorda l'ajournement ainsi demandé et fixa à jeudi prochain, le 21, la reprise de ce procès expéditif du Roi contre le notaire East.

IL PLAIDE COUPABLE

Paul-Emile Faguy, 29 ans, demeurant, à 36, avenue Taschereau, et qui fut arrêté, le 11 de ce mois, par les détectives Morand et Tanguay, de notre Sûreté municipale, s'est avoué coupable, aujourd'hui, sous les quatre chefs d'accusation ci-après :

(1) d'avoir, le ou vers le 19 avril dernier, volé un violon, d'une valeur de $125, la propriété de M. Lauréat Lachance, de Québec ;

(2.) d'avoir, le ou vers le 19 avril dernier, volé de la lingerie, pour une valeur de quarante dollars, la propriété de M. Joseph Poulin, de Québec ;

(3) d'avoir, le ou vers le 29 avril dernier, volé de la lingerie, pour une valeur d'environ quatre-cents dollars, la propriété de M. Paul Caron, de Québec, et d'avoir, enfin, vers le 12 juin dernier, volé deux manteaux, d'une valeur totale d'environ cent-vingt dollars, la propriété de M. A. Coveney, de Québec.

M. le juge Demers, qui a reçu son plaidoyer de culpabilité, prononcera sentence contre Faguy, jeudi prochain

AUX ASSISES

M. le juge Demers condamna, aujourd'hui, J.-Emile Dechêne, 32 ans, agent-solliciteur, à subir son procès lors du prochain terme criminel de la Cour du Banc du Roi, sous l'accusation de vol par une personne tenue de rendre compte.

Cadavre repêché

St-Adelphe, 12.—(D.N.C.)— Le cadavre du jeune Florent Gauthier, enfant de Médéric Gauthier, a été retiré de la rivière près d'ici aujourd'hui. Le coroner Vanasse a été appelé pour l'enquête aussitôt. Les restes mortels du petit noyé ont été transportés chez ses parents pour y être inhumés ce matin en l'église de notre paroisse. A la famille éprouvée, l'expression de notre plus sincère sympathie.

Fin d'une querelle

Hong Kong, 12. (A. P.) — La querelle entre leaders militaires et navals de la Chine du sud a pris fin aujourd'hui. L'amiral Tchan Chak a consenti au transfert des forces navales à Kokien contre le paiement de 30,000 livres sterling par le gouvernement cantonais. Il s'ensuit aussi que les aviateurs partis de Canton vont rejoindre la 19e armée, qui défendit vaillamment Shanghai contre les Japonais l'hiver dernier.

La Vie des Saints



SAINT JEAN GUALBERT

ABBE DE VALLOMBREUSE (999-1083)

Saint Jean Gualbert, né à Florence, fut élevé avec soin dans les maximes de la piété et dans l'étude des lettres; mais à peine était-il dans le monde, qu'il y prit un goût excessif. L'amour des plaisirs l'emporta tellement, que ce qui lui avait paru criminel ne lui offrit plus rien que de légitime et d'innocent. Il était perdu sans ressources, si Dieu n'eût ménagé des circonstances pour lui ouvrir les yeux et le tirer de l'état déplorable où il était réduit. Un jour de Vendredi Saint, il rencontre le meurtrier de son frère, et, plein d'idées de vengeance, il va le percer de son épée, lorsque le malheureux, se jetant à terre, les gras en croix, le conjure, par la Passion de J.-Christ, de ne pas lui ôter la vie. Gualbert ne peut résister à ce spectacle. L'exemple du Sauveur priant pour ses bourreaux amollit la dureté de son coeur ; il tend la main au gentilhomme et lui dit : "Je ne puis vous refuser ce que vous me demandez au nom de Jésus-Christ. Je vous accorde non seulement la vie, mais mon amitié. Priez Dieu de me pardonner mon péché." S'étant ensuite embrassés, ils se séparèrent. Jean se dirige de là vers l'église d'une abbaye voisine ; il se jette lui-même aux pieds d'un crucifix, et y prie avec une ferveur extraordinaire. Dieu lui fait connaître par un prodige que sa prière est exaucée, et qu'il a obtenu le pardon de ses fautes ; car le crucifix devant lequel il priait baisse la tête et s'incline vers lui, comme pour le remercier du pardon qu'il a généreusement accordé par amour pour Dieu. — Changé en un homme nouveau, Jean prit l'habit de Saint-Benoît et devint un religieux si fervent, qu'à la mort de l'abbé tous les suffrages se réunirent sur lui ; mais il ne voulut jamais accepter la dignité qu'on lui offrait. Il se retira à Vallombreuse, qui devint le berceau d'un nouvel Ordre, où la règle de Saint-Benoît était suivie dans toute sa rigueur. On trouve dans la vie de saint Gualbert toutes les austérités et toutes les vertus qu'on rencontre dans la vie des plus grands Saints. Par un temps de disette, il se fit conduire au grenier presque vide, et les provisions, à sa prière, se multiplièrent au point qu'il put distribuer du blé à tous ses couvents et à tous les pauvres qui se présentèrent. Ayant trouvé un monastère trop riche, il pria un ruisseau voisin de prendre la violence d'un torrent et de renverser l'édifice, ce qui s'accomplit aussitôt. Un de ses couvents fut dévasté, incendié, et les religieux fort maltraités : "Vous êtes maintenant de vrais religieux, leur dit le Saint ; oh ! que j'envie votre sort !"

PUBLICATION AUTORISEE PAR LA MAISON MAME, TOURS, FRANCE.
(Pour les achats s'adresser aux libraires du Canada)

St-Charles de Caplan

Fête de la St-Jean-Baptiste

Le 24 juin a eu lieu la fête de St-Jean-Baptiste qui était le jour consacré de la fête de la Sainte Enfance dans notre paroisse. A huit heures, messe par M. le curé et communion générale des enfants. Après la messe quelques paroles adressées aux enfants pour encourager notre belle oeuvre de la Sainte Enfance.

Le soir, petite séance récréative, organisée par Mlles les institutrices. Une fructueuse collecte fut faite par quelques fillettes pour aider nos petits frères chinois. Ensuite, distribution de prix pour les enfants d'école. Un merci du coeur adressé par M. le curé à toux ceux qui ont participé à cette magnifique soirée.

Décès

M. Fortunat Bourque est décédé le 27 juin, à l'âge de 57 ans. Il laisse pour pleurer sa mort, un garçon et une fille.

Vie sociale

—M. Lionel Chrétien est arrivé après un voyage à Montréal.

—Notre bon vicaire M. Roy est allé dans sa famille:

—M. Gérard Arsenault ainsi que sa soeur Louisa sont arrivés dernièrement de Montréal.

—Mlle Gabrielle Ferlatte est arrivée du couvent de Rimouski.

—Mlle Georgette Bernard est arrivée du couvent de Carleton.

—M. Paul Brochu est de retour du collège de Rimouski.

—Mlle Marie-Flore Boudreau fille de Adam Boudreau est partie pour l'Hôtel-Dieu de Campbellton.

Toujours
Partout!

Depuis des siècles, la femme demande à grands cris quelque chose pour la soulager de ses misères.
La femme canadienne a l'avantage de posséder les Pilules ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles, spécialement adaptées à sa constitution et à son genre de vie. Quelle est la grand'mère qui ne connait pas l'efficacité des bonnes Pilules ROUGES ?
Fait remarquable, elles n'ont jamais été surpassées dans leur sphère, c'est-à-dire quand il s'agit de soulager la femme des maladies particulières à son sexe.
Les Pilules ROUGES sont aussi à la portée de toutes les bourses ; elle sont de beaucoup meilleur marché que les remèdes importés, qui ne sont certainement pas meilleurs que les Pilules ROUGES, lesquelles, depuis au delà de 40 ans, sont toujours de même qualité et efficacité.

Pilules ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique Franco-Américaine Ltée—1566, rue S.-Denis, Montréal

DANS NOS PAROISSES

Saint-Sauveur

Un ex-voto

A l'occasion du pèlerinage de la paroisse de St-Sauveur, au Cap-de-la-Madeleine, dimanche prochain, un ex-voto sera présenté au sanctuaire de Notre-Dame du Cap. Toutes les personnes qui désirent que leurs noms soient placés dans cet ex-voto, même celles qui ne pourront s'y rendre, n'auront qu'à s'adresser au Rév. Père Pelletier, au presbytère, pour s'y faire inscrire.

Publication de mariage

Entre Joseph-Georges-Gérard-Adjutor Drouin et Marie-Laetitia-Germaine Pouliot.

A l'église paroissiale

Demain matin :

6 heures 15, pour Edouard Morency, recommandée par ses confrères de l'hôtel de ville.

7 heures, service de Ste-Famille de Dame Achille Magnan.

7 heures 45, service anniversaire de Emile Génois, recommandé par ses parents.

Saint-Roch

Colonie des vacances

La colonie des vacances bat son plein. Soixante-sept enfants y prennent leurs ébats, exempts des nombreux dangers physiques et moraux auxquels ils seraient exposés en ville. Tous semblent heureux et jouissent d'une santé exubérante.

Dans notre courrier, la semaine dernière, on a annoncé par erreur que nous avions reçu une moyenne de $14.00 par tête pour l'entretien des enfants. Il aurait fallu dire $4.00. C'est ce qui nous justifiait de faire appel à la générosité des citoyens en faveur de cette oeuvre si bienfaisante.

Indulgence plénière

Samedi prochain, fête de Notre-Dame du Mont Carmel. On peut gagner une indulgence plénière à cette occasion aux conditions ordinaires.

Grand'Messes

MERCREDI:

6 h pour l'âme de feu Alphonse Breton, recommandée par son épouse.

6 h 30 Service Union Prières de Louis Paré (50)

7 h pour l'âme de feu Mme Pierre Hamel, recommandée par l'administration du Soleil..

JEUDI :

6 h. pour l'âme de feu Alphonse Breton, recommandée par son épouse.

6 h 30 pour l'âme de feu Joseph Rhéaume, recommandée par les employés Willie Brunet Ltée.

7 h. pour l'âme de feu Mme Pierre Hamel, recommandée par l'administration du Soleil.

7 h 30 pour les ames de feu Ambroise Bilodeau et son épouse, recommandée par la famille.

8 h pour l'âme de feu Edmond Valin, recommandée par le personnel Lavigueur & Hutchison.

VENDREDI :

6 h, service Union Prières de Célina Jobin (25).

6 h 30 pour l'âme de feu Joseph Rhéaume, recommandée par les employés de la Cie W. Brunet Ltée.

7 h., service de la Ste-Famille de Mme Pierre Hamel.

7 h 30 pour l'âme de feu Mme Odilon Tardif, recommandée par M et Mme Chs. Auger.

8 h pour l'âme de feu Edmond Valin, recommandée par le personnel de Lavigueur & Hutchison.

SAMEDI :

6 h En l'honneur de la Sainte-Vierge, recommandée par une paroissienne.

6 h 30 pour l'âme de feu Alphonse Breton, recommandée par son épouse

7 h pour l'âme de feu Julia Paré, recommandée par la famille de Mme Monier.

7 h 30 pour l'âme de feu Eugène Vallée, recommandée par des parents.

8 h pour l'âme de feu Edmond Valin, recommandé par M. et Mme Hervé Thivierge.

N.-D. de Québec

Grand'messes

Mercredi, à 7 heures pour les âmes.

Jeudi, à 6 h 15 pour feu Dame Edouard Caron, recommandée par le personnel du Bureau des Archives.

Vendredi, à 6 h 15 pour feu mademoiselle Alphonsine Matte.

Samedi à 6 h 15 grand'messe fondée en l'honneur de la Sainte-Vierge, par la Confrérie du Scapulaire du Mont-Carmel.

Samedi, à 7 heures, en l'honneur de la Sainte-Vierge, recommandée par les paroissiens de de Notre-Dame.

Grand'messes, en l'honneur de sainte Anne: jeudi, à 7 heures, recommandée par les familles des Remparts; vendredi à 7 heures, recommandée par les familles de la rue St-Louis.

Jacques-Cartier

Pèlerinage

Le pèlerinage annuel de la paroisse à Ste-Anne de Beaupré aura lieu dimanche le 31 juillet.

Confessions des Enfants

Il y a séance de confessions pour les enfants tous les mercredis et samedis à 2 h.30

Indulgence plénière

A l'occasion de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel samedi, il y aura une indulgence plénière à gagner aux conditions ordinaires.

Mariage

On annonce le prochain mariage de M. Joseph-Arthur Breton, fils de M. Pierre Breton, et de Mlle Marie-Cécile Dumas, fille de M. Arthur Dumas.

Grand'messes

Mercredi :

A 6 hres, pour l'âme de Dame F.-X. Huppé.

A 7 1-4 hres, pour l'âme de Angélina Richard, Veuve de Edouard Chaumette.

A 8 heures, pour l'âme de Joseph Gaulin.

Jeudi :

A 6 heures, pour les membres vivants et défunts de l'Union de Prières.

A 7 1-4 hres, pour l'âme de Joseph Gaulin.

A 8 hres, pour l'âme de Angélina Richard, veuve de Edouard Chaumette.

Vendredi :

A 6 hres, pour l'âme de Dame Wilfrid Hamel.

A 7 1-4 hres, pour l'âme de Joseph Gaulin

A 8 hres, pour l'âme de Joseph Métivier.

Samedi :

A 6 hres, pour l'âme de David Bilodeau.

A 7 1-4 hres, pour l'âme de Marie Légaré, veuve de Hubert Moisan.

A 8 hres, pour l'âme de Angélina Richard, veuve de Edouard Chaumette.

Belvedère

Grand'messes de la semaine

Mercredi : 7 h. 15, pour le repos de l'âme de défunt Horace Legendre, recommandée par M. et Mme Georges Morissette.

Jeudi : Pour le repos de l'âme de défunt Horace Legendre, recommandée par un groupe d'amis.

Vendredi: pour le repos de l'âme de défunt Horace Legendre, recommandée par Le Syndicat de Québec, Ltée.

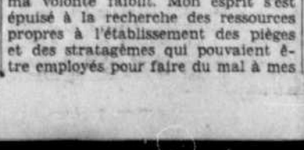
Samedi: 7 h. 15: pour le repos de l'âme de défunt Horace Legendre, recommandée par M. et Mme Edmond Lamontagne.

Aucune proposition

Washington, 11—(A.P.)—M. Stimson, secrétaire d'Etat, a déclaré aux journalistes aujourd'hui que les puissances européennes n'avaient encore fait aucune proposition pour la revision des dettes de guerre, et ajouté qu'aucun représentant du département d'Etat avait eu quoi que ce soit à faire avec le "gentelmen's agreement". On sait que cet accord, séparé du traité de Lausanne proprement dit, pourvoit à ce que ce dernier n'entre pas en vigueur avant que les Etats-Unis n'aient revisé à la baisse les dettes de guerre contractées envers eux par les pays d'Europe.

Le rhume fait pleurer des yeux

Ne permettez pas au rhume de cerveau de vous laisser circuler avec des yeux rouges, remplis de larmes, qu'on n'aime guère à voir. La chose est tout à fait inutile lorsque quelques gouttes d'inoffensive Murine font disparaitre la rougeur, empêchent les yeux de pleurer, tout en vous faisant du bien au nez. 150 applications de cette fameuse lotion canadienne ne coûtent que 60 sous. Essayez-la sans retard !



FAITE AU CANADA

CHEZ LES OUVRIERS

La convention annuelle du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, aura lieu le 12 septembre prochain à Hamilton.

UN APPEL DE M. MOORE

La convention annuelle du Congrès des Métiers et du Travail du Canada aura lieu, cette année, à Hamilton, le 12 septembre prochain. Les sessions de la quarante-huitième convention se tiendront dans la salle des conventions du Royal Connaught Hôtel, commençant à 10 heures du matin (temps de la ville), le 12 septembre, jusqu'à épuisement du programme.

A l'occasion de cette importante convention, M. Tom Moore, président, vient d'adresser aux unions affiliées un appe dans lequel il les invite à envoyer des délégués à ces assises qui intéressent tous les ouvriers du pays. M. Moore profite de l'occasion pour annoncer quelques points du programme des délibérations. Nous extrayons ce qui suit de cette communication :

"Le chômage qui dure depuis si longtemps a tellement drainé les ressources de nos organisations affiliées que pour plusieurs d'entre elles les frais qu'entraîné l'envoi de délégués paraîtront plus onéreux que jamais, mais l'importance de l'occasion exige que votre union soit aussi pleinement représentée que possible, par ses membres les plus capables et les mieux renseignés sur les questions du jour."

Comme par les années passées, la convention, après avoir fait la revue du travail et des progrès accomplis pendant l'année, aura à étudier des résolutions présentées par les unions locales, conseils des métiers et du travail, etc., ainsi que les recommandations de votre Conseil exécutif, et à prendre des décisions concernant la politique à suivre dans l'avenir.

Des nombreuses questions importantes qui seront discutées, nul doute que le chômage et l'insuffisance d'emploi continueront à occuper le premier rang dans l'esprit de tous. La bataille contre le chômage n'est pas encore gagnée, et à mesure que se prolonge la période de dépression, davantage on réclame un soulagement au fardeau injuste que les sans-travail sont obligés de porter.

Une autre session du parlement s'est terminée sans que rien de défini n'ait été fait pour passer une loi d'assurance contre le chômage. Il s'est accompli un progrès considérable pour ce qui est d'éclairer l'opinion publique et la rendre favorable à un système d'assurance-chômage contributoire, tel que le Congrès le préconise depuis plusieurs années, mais il faut que les travailleurs organisés continuent à exercer une pression s'ils veulent réussir.

Nous avons aussi à considérer quels sont les meilleurs moyens à prendre pour obtenir l'adoption des propositions du travail concernant d'autres questions, telles que ; journée et semaine de travail plus courtes, maintien du pouvoir d'achat des travailleurs, application à tout le pays de la loi des pensions de vieillesse, fournir du travail en entreprenant des travaux publics, rédistribution de notre population par des projets de colonisation , établissement d'un conseil économique, et développement d'autres mesures sociales, toutes directement ou indirectement liées au problème du chômage et de l'insuffisance d'emploi.

Nous vous prions donc instamment de vous occuper sans retard de l'élection de vos délégués. Ainsi vous aiderez à donner à la convention un caractère tel qu'elle démontrera au public qu'aucun sacrifice ne nous semble trop grand quand il s'agit d'atteindre notre objectif."

Le Conseil Fédéré

L'assemblée régulière du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis aura lieu ce soir au lieu ordinaire. Tous les délégués sont priés d'en prendre note.

Bourse du Travail

CE SOIR: Fraternité Nationale des employés de tramways de Québec, Inc. Union Nationale Catholique des charpentiers menuisiers de Québec, Inc. Union Nationale des charroyeurs de charbon. Union des employés de garages municipaux.

DEMAIN: Fraternité des tailleurs de cuir de Québec, Inc. Le Syndicat National des manoeuvres de Québec, Inc.

A Lauzon

CE SOIR: Assemblée de l'Union Nationale de la Rive Sud.

Au Secrétariat

DEMAIN: Le Syndicat National des plâtriers de Québec, Inc.

Salle Club des Marchands

CE SOIR: Le Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis. Union Locale 248 des Dames Auxiliaires à 2 h. 30 p. m.

DEMAIN: Fraternité des peintres et tapissiers, local 1037. Fraternité Unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730.

Victoriaville

En Europe

M. l'abbé Raoul Bourbeau, curé de Sanford, Maine, est venu en visite chez Mme D.-O. Bourbeau, sa mère. M. l'abbé Bourbeau s'est embarqué le 1er juillet pour l'Europe, où il va visiter plusieurs pays, notamment l'Italie, Rome, ainsi que la France et l'Angleterre et se rendra en Terre-Sainte.

Le R. P. Alyre Turgeon, O. P., qui était en visite chez sa mère adoptive, Mme Alfred Proulx, doit aussi s'embarquer prochainement pour Rome, où il va enseigner la théologie dans la Maison qu'y ont les Dominicains.

Il nous fait plaisir de souhaiter à ces deux enfants de notre paroisse le plus heureux voyage et séjour là-bas.

Audition Radiophonique réussie

Sous la direction de M. Ulderic Allaire, quelques-uns de nos chanteurs et musiciens sont allés à Montréal, et par l'intermédiaire du poste de "La Presse", nous ont donné un magnifique concert. La presque totalité des choses chantées ou exécutées en musique étaient des choses de chez nous, et plusieurs compositions étaient de M. Allaire lui-même, de même que l'harmonisation des pièces pour choeurs. Nous félicitons notre jeune concitoyen et ses exécutants de leurs succès.

Divers

—M. Donat Leblanc, de Montréal, est en visite chez son père, M. Joseph Leblanc.

—Mme Joseph Dussault est allée passer quelque temps chez son fils, M. l'abbé Emile Dussault, chapelain au couvent Mont-Merici, Waterville, Maine.

—Mme L.-C. Vallières est allée en visite chez des parents à Québec et à l'île d'Orléans.

—Madame D.-A. McKercher, de Montréal, est venue en visite chez M. et Mme Albert Marcoux.

—M. J.-P. H. Massicotte est allé à Montréal, par affaires, concernant les propriétés qu'il y possède.

—Mme N.-O. Berger, est allée en visite chez des parents à Montréal.

—Mlle Marguerite Filion est venue passer ses vacances ici.

—Mlle Alma Leblanc, de Manseau est venue en visite chez M. et Mme J. Leblanc.

—M. et Mme J.-D. Guillemette sont allés à Montréal, en visite chez des parents.

—Mlle I. Goudrault est venue passer quelque temps chez sa tante, Mme H. Dunn.

—M. Gérard Boisvert, de Sherbrooke, est venu en visite chez son grand-père M. Georges Boisvert.

—M. Alfred Gagné, de Franklin N.-H. est venu en visite chez son frère M. Ernest Gagné.

—Aux dernières élections de commissaires d'écoles MM. L.-C. Vallières et F.-E. Alain ont été élus pour la ville, et Arthur Allard pour la paroisse.

Exposition régionale

L'exposition du comté d'Arthabaska, aura lieu ici à Victoriaville, les 16 et 17 août prochain. La direction veut faire de cette exposition un événement particulièrement intéressant pour les cultivateurs de notre région.

Les funérailles de McKeown

St-Jean, N.-B., 11. (P.C.)—La dépouille mortelle de l'hon. H.-A. McKeown, président de la commission des chemins de fer du Canada de 1924 à 1931, repose dans la demeure d'un ami en attendant son inhumation ici demain après-midi.

Pris d'une crise cardiaque en montant sur un ferry boat hier à Westfield, près de sa maison d'été, M. McKeown tomba mort à côté de sa femme. On le porta à St-Jean peu de temps après.

Avant sa nomination à la présidence de la commission des chemins de fer le défunt avait rempli une belle carrière politique et judiciaire dans le Nouveau-Brunswick, où il avait déjà été procureur général. Il était né à St-Stephen, N.-B., en 1863. Au moment de sa nomination comme président de la commission des chemins de fer il présidait la division du banc du roi de la cour suprême du Nouveau-Brunswick.

FERMÉ!

Notre magasin sera fermé toute la journée de DEMAIN en préparation à notre

GRANDE VENTE SENSATIONNELLE DE JUILLET

N'oubliez pas de voir notre annonce dans Le "Soleil" de demain

AGNEW-SURPASS
251½ St-Joseph - Québec
Tél.: 5398

AU PARLEMENT FRANÇAIS

Paris, 11 — (A.P.) — Le débat s'est engagé aujourd'hui sur le projet de loi financier du gouvernement, qui comporte certaines mesures devant permettre à ce dernier d'économiser cette année $18,400,000. Les communistes se sont violemment opposés à la majoration de certains impôts. Maurice Palmade, rapporteur du budget, dit que l'état de la trésorerie n'est pas satisfaisant, et qu'il va falloir comprimer les dépenses. M. Germain-Martin, ministre des finances, estime à un chiffre entre 6 et 7 milliards de francs le déficit burdgétaire de 1932. M. Herriot était présent au débat d'aujourd'hui.

BEAU SUCCES



Mlle JOSEPHINE LANDRY, de Natashquan, Côte Nord, a reçu son diplôme de garde-malade avec distinction à l'Université Laval au mois de juin. Nos félicitations.

Les véritables Valves Jenkins sont fabriquées avec autant de précision que les meilleurs appareils qu'elles sont appelées à servir

TRADE JENKINS MARK
Jenkins Bros
FABRIQUÉES AU CANADA

Toujours marquées du Losange
Jenkins Valves
DEPUIS 1864
"Faites pour rendre le maximum de service"

Feuilleton du "SOLEIL"

L'HOROSCOPE

Par CLAUDE MONTORGE

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

No: 4

—Ne fais pas le désespoir de ton père, mon enfant. Je n'exige pas de toi un serment dont la violation attirerait sur toi la honte et l'abomination, je te demande seulement de me promettre que tu épouseras Praxède.

Eudes retomba à genoux, la face contre terre, les mains toujours unies, pour une plus véhémente supplication.

—Accorde-moi la promesse que je te demande, que j'implore au nom de tous ceux qui nous ont précédés sur le trône, en mon nom propre et au nom de la patrie. Fais ce que tu ferais si tu me voyais étendu sur mon lit de mort et si je te suppliais...

—Je promets... je promets d'essayer de vous obéir...

Puis il cacha son visage dans ses mains et il fut secoué par les violents soubresauts d'une peine infinie.

II

Le connétable Tiburce avait été informé des intentions où se trouvait le roi Théodore de réaliser le plus promptement possible le mariage diplomatique qu'il croyait de nature à mettre fin aux sournoises menées qui, depuis tant d'années, avaient abouti à des complots, à des soulèvements et même à des guerres civiles.

Le connétable était un homme froid, méprisant, renfermé.

Il avait au suprême degré le sens de l'intrigue et de la cabale, et son esprit était fécond en artifices noirs.

Invulnérable aux surprises et aux contretemps, il paraissait libre et sans nulle gêne dans les circonstances où les hommes les plus maîtres de leur caractère eussent été paralysés par la contrainte et l'inquiétude.

Sa taille était haute, sans excès, trapue, majestueuse, mais sans agrément et nul ne se sentait à l'aise en sa présence.

Il avait l'apparence hautaine et froide des antiques chevaliers bardés de fer et il jetait partout le même froid que la statue du Commandeur au festin de Don Juan.

Tiburce avait hérité de ses aïeux une rancune féroce et calculée pour le roi de Séleustrie.

Il prétendait avoir été injustement dépossédé par lui d'un trône sur lequel un de ses ancêtres s'était assis.

Toutes les complaisances, toutes les amabilités et les bienveillances du roi Théodore étaient sans effet sur son amertume et son ressentiment.

Il avait ses grandes et ses petites entrées à la cour.

Le roi s'efforçait de lui faire comprendre qu'il avait pour lui beaucoup de considération et il lui témoignait des égards que le Connétable acceptait tout juste sans arrogance.

Nul ne pouvait pénétrer ses desseins.

Ses yeux étaient perçants et magnétiques; ils ne laissaient jamais rien soupçonner des intentions secrètes qu'il recélait dans son âme.

Impétueux et terrible, opiniâtre et dur, barbare dans ses railleries, cruel dans ses emportements, il avait pardessus tout l'habileté de démontrer à ceux avec qui il conversait qu'ils n'avaient pas reçu de la nature, du sort ou surtout du roi, ce qu'ils avaient droit d'en attendre.

Il savait trouver, chez les plus satisfaits, une braise de mécontentement légitime, cachée sous la cendre et sur laquelle son esprit diabolique savait souffler pour l'embraser et la faire flamber ouvertement.

Il avait accepté la proposition du roi Théodore d'unir Eudes à Praxède avec une arrière-pensée qu'il s'était gardé de laisser souçonner.

Lorsque le roi lui eût dit qu'il avait fait revenir son fils pour célébrer au plus tôt le mariage projeté, il n'avait répondu qu'un seul mot : "Bien".

Il s'était promené longuement par la ville, avait eu des entretiens à voix basse avec quelques-uns de ses amis.

Rentré dans son palais, il avait prié Bibiane, la vielle nourrice de sa fille, de lui envoyer celle-ci.

De but en blanc, sans s'attarder à d'oiseuses préparations, il avait informé Praxède que l'heure du sacrifice approchait.

La jeune fille avait pâli, avait failli tomber à la renverse, comme une condamnée à mort à qui l'on vient annoncer que l'heure de l'expiation est arrivée.

C'était une jeune fille qui ressemblait aussi peu à son père qu'il est possible.

Tout en elle était douceur, clarté, délicatesse.

Elle était très brune, avec un teint de lys, légèrement rehaussé de rose, ce qui faisait dire qu'elle avait les cheveux de la nuit sur le visage de l'aurore.

Elle avait de la race et elle était patricienne, sans cet air dédaigneux et méprisant que l'on trouve à certains portraits d'infantes.

Elle était altière et tenait seulement de son père un front obstiné, qui se contractait à la moindre contrariété et des yeux très grands, étranges, veloutés, des yeux de sphinx, doux et profonds.

—Je ne pourrai jamais épouser ce jeune homme, dit-elle.

Avec un calme terrible, son père la fixa.

Elle comprit que le regard qui se tenait arrêté sur elle contenait une interrogation.

—Je le déteste, ditelle, sachant que ce mot serait agréable aux oreilles de son père, instinctivement, sans le connaître. Quel qu'il soit, je préférerais toucher de ma main un serpent plutôt que d'effleurer ses doigts.

Le Connétable se taisait .

Il regardait fièrement sa fille.

Il lui plaisait qu'elle eût manifesté ce sursaut de stupeur et qu'elle eût exprimé, avec cette farouche énergie, sa volonté de ne pas se laisser happer par des tenailles.

Pourtant, ce fut d'une voix en apparence très calme et avec une lenteur indécise qu'il déclara :

—Je suis âgé, mon bras est las de frapper, mes forces me trahissent et ma volonté faiblit. Mon esprit s'est épuisé à la recherche des ressources propres à l'établissement des pièges et des stratagèmes qui pouvaient être employés pour faire du mal à mes ennemis exécrés. Je n'ai rien oublié Chaque fois que mon rival heureux et toujours triomphant me cinglait d'une faveur ou d'un titre, par suite de cette abominable disposition qui le porte à se montrer généreux avec moi, je rougissais de fureur comme sous la brûlure d'un souflet... Mais le roi détesté m'a tendu la main; il veut rapprocher unir nos familles, faire en sorte que, lui et moi, nous puissions poser nos lèvres sur le front d'un même petit enfant, au même titre.

—Père, vociféra Praxède, jamais ce fait ne s'accomplira.

—J'aurais, je crois, poursuivit le Connétable, mauvaise grâce à refuser cet accord. Mes partisans les plus intrépides me conseillent d'écouter la voix de la sagesse. Trop de familles sont en deuil en Séleustrie. La guerre civile est un Moloch insatiable, qui dévore la belle jeunesse et qui n'a pas d'autre occupation que d'accrocher des voiles de crêpe au front des mères. Il est beau de mourir pour une juste cause, même quand on n'a aucun espoir de faire triompher: mais mes forces s'effritent, et la vieillesse, comme un mélancolique crépuscule descend lentement sur mon front. A vingt ans, de fiers jeunes hommes doivent avoir un autre idéal que celui de répandre leur sang sur les pavés d'une barricade ou d'être accrochés à une potence par le terrible Golo, sans obtenir d'autres avantages que celui de mourir en héros. Nous n'avons pas le droit de condamner toute une génération nouvelle aux horreurs de la guerre de ruse et à ses inutiles massacres. Nous sommes tous à plaindre, mais il faut nous résigner.

Pendant qu'il parlait, Praxède regardait son père.

Elle ne reconnaissait plus cette nature extrême qu'elle avait vue se précipiter, avec un acharnement et un entêtement que rien ne réussissait à décourager, à la conquête de ce qu'il considérait comme son droit.

Elle ne comprenait rien à ce revirement, à cette tombée subite de la fièvre d'ambition forcenée qui avait soutenu le Connétable jusque là.

—J'avais un fils, reprit Tiburce, il est tombé mortellement frappé dans la dernière bataille que nous avons livrée pour l'affirmation officielle, par la force, des droits qui m'ont été légués par mes ancêtres. Tous mes fiers compagnons, qui lui avaient fait un rempart de leur corps, avaient été immolés autour de lui. Moi seul, blessé à la poitrine et au bras, je restai debout, en face du roi Théodore, au milieu d'un monceau de cadavres, à l'emplacement où le bataillon sacré des meilleurs de nos partisans avait été mis en déroute. Je me ruai sur mon ennemi et je réussis à lui balafrer le visage d'un grand coup de mon épée. Là encore, il m'humilia de sa générosité insolente. Je suis certain qu'il n'avait pas cherché à parer le coup que je lui portai pour pouvoir me tendre la main m'offrir la paix comme il le fit, en rendant un public hommage à ma vaillance et à mon orgueilleuse fierté. Mon fils est mort.

Tiburce avait prononcé cette dernière phrase avec une sorte de grandeur mélancolique, avec une émouvante et majestueuse tristesse. Il ajouta :

—A quoi bon garder un espoir, ce n'est plus la peine. A quoi bon permettre à mon coeur de donner encore asile à une ambition qui agonise? Quelle tentative pourrais-je oser, et quelles en seraient les conclusions sinon une mort ignominieuse ou l'exil et une existence nomade et désemparée? Les calculs d'une infaillible certitude me suggèrent le conseil de me résigner à cette alliance, qui mettra fin à une hostilité préjudiciable à tous.

Praxède fixait toujours sur son père un regard où celui-ci surprit quelque chose de narquois.

Le Connétable rougit.

Dans tous les yeux qui le regardaient, devrait-il désormais discerner ce muet reproche d'avoir accepté sa défaite, permis l'abaissement d'un principe, désapprouvé le courage de tous ceux qui avaient payé de leur sang leur foi et leur fidélité à sa cause?

Il se sentait chargé de devoirs, de responsabilités et de remords.

Il songeait aux railleries amères que lui vaudrait son abandon, aux critiques acerbes que lui attirerait son renoncement.

Tous les regards de ses compagnons de lutte lui exprimeraient-ils désormais aussi clairement que ceux de sa fille, un blâme mérité, pour avoir laissé tourner en dérision la valeur de ceux qui s'étaient fait tuer pour le triomphe de ses ambitions?

Verrait-il dans tous les yeux cette méprisante froideur qui comprime les sentiments et qui élargit les distances, ce rappel ironique d'un désagrégement de volonté et d'une inexplicable défaillance?

Discernerait-il dans toutes les réticences cette phrase, que le silence gênant de Praxède traduisait mieux que des mots : "Je vous croyais un conducteur d'hommes et de peuples, un chef pr-destiné, un capitaine animé de l'ardeur et de la haine nécessaires pour faire s'entrechoquer deux races hostiles dans des batailles d'où le vainqueur lui-même sort affaibli, avec un prestige ébranlé.

—Mon père, dit enfin Praxède, si j'avais été un garçon, vous n'auriez pas mis bas les armes.

—Non, jusqu'au bout j'aurais lutté, jusqu'au bout... par fierté.

La jeune fille soupçonna la plaie qui saignait au sein de son père.

—Un coeur ne s'exalte et ne flambe que par la haine, dit-il; elle seule est féconde; elle seule est grande et donne de l'ampleur, de la splendeur et des palpitations à la vie. Je lui ai consacré tout ce qque j'avais de forces, d'intelligence et de ressort. Je n'ai pas pu abattre mon ennemi, et pourtant j'espérais effacer son nom de la mémoire humaine, mais je puis garder intact l'orgueil d'avoir dirigé contre lui toutes mes pensées, de n'avoir pas négligé une entreprise, une démarche, un trait, une satanique machination, rien de ce qui pouvait lui faire du mal.

—Et vous faites de moi l'enjeu d'une partie que vous avez perdue, vous me livrez à lui comme une esclave? Je suis la bête de somme que vous abandonnez à celui avec qui vous avez conclu un marché sans me consulter. Vous voulez que j'aime le fils de l'ennemi que vous avez toujours eu en exécration, comme si vous ne m'aviez pas communiqué votre rage et si je n'avais pas, dans la poitrine, un coeur de fer semblable au vôtre.

L'éclat métallique du regard de Praxède, sa physionomie énergique et résolue, avaient causé un sentiment de fierté à son père.

—La rancune que j'ai toujours nourrie contre mon rival ne m'a point empêché de reconnaître sa loyauté et sa grandeur d'âme. Il a été intrépide dans les combats et mon courage n'a eu d'égal que le sien. En te donnant à son fils, j'ai la certitude de te donner au fils du plus digne et du plus vaillant... Eudes marchera sur les traces de son père.

Praxède essaya vainement de discerner si ces propos contenaient une ironie cachée ou s'ils étaient l'expression exacte de la pensée de celui qui les avait formulés.

(A suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien

Si vous annonces dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

51e ANNEE—No 165 QUEBEC, MARDI 12 JUILLET 1932 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

Chez Nous

Traditionnellement le mois de juin nous a apporté sa floraison habituelle d'épousailles. Et non moins traditionnellement les trains ont emporté presque tous les jours de joyeux couples commençant dans la tiédeur des journées de juin leur lune de miel impatiemment attendue.

Notre journal a publié, en marge de ces événements mémorables pour les familles de nos lecteurs, les photographies des gais mariés. En même temps nous avons continué la publication des photographies d'écoliers, d'enfants, de familles nombreuses ou de jubilaires, comme nous le faisions dans le passé.

Nos lecteurs peuvent ainsi suivre au jour le jour la vie de la cité, prendre part aux réjouissances de leurs concitoyens et vivre d'une vie collective plus intense.

Nous n'avons aucunement l'intention d'abandonner la pratique de publier ces illustrations. Nous savons tout le plaisir qu'y prennent nos lecteurs.

Nous les invitons à nous continuer leurs envois. Et à ceux qui n'ont pas encore utilisé ces gratuités de notre journal, nous adressons de nouveau l'invitation de nous faire parvenir sans délai les photographies de mariages, de noces d'or, ou d'autres événements de même genre qu'ils désireraient voir publier.

Et lorsqu'il est possible (nous regrettons de ne pas pouvoir dire constamment) nôtre photographe est à la disposition du public.

Nouvel évêque

Son Excellence Mgr Omer Plante, est parti pour Manchester, N.-H., ce matin pour assister à l'intronisation de Son Excellence Mgr Peterson, le 14 juillet. Il remplace Mgr Villeneuve.

Communauté en deuil

Nous avons le regret d'apprendre la mort d'une religieuse de la communauté des SS. de la Charité, Soeur St-François-Xavier, née Ernestine Côté, décédée dans la nuit de dimanche à lundi à l'âge de 46 ans. Originaire de la paroisse St-Jean-Baptiste, elle était la nièce de feu Mgr Faguy, et la fille de M. et Mme Alphonse Côté, née Malvina Faguy, tous deux décédés.

Lui survivent : Deux soeurs : la Révérende Mère Ste-Marie-Anne-de-Jésus, du Précieux Sang, Lévis, et Mlle Marguerite Côté, de Québec ; trois frères : MM. Alphonse, Joseph et Alexandre Côté, de Québec. Ses funérailles auront lieu mercredi matin à la Maison-Mère et l'inhumation se fera au cimetière de Mastai.

A la communauté des Soeurs de la Charité et à la famille en deuil "Le Soleil" offre l'expression de sa plus vive sympathie.

Retraite des prêtres

Le R. P. Lévesque, C. SS. R., Provincial des Rédemptoristes, prêchera les deux retraites ecclésiastiques des 8 et 22 août.

La construction

Le département municipal des travaux publics a accordé, depuis le début de ce mois-ci, dix-neuf permis de construction. Deux de ces permis sont pour l'édification de nouveaux immeubles. L'un de ces permis, au montant de $9,000, est octroyé à M. E. Poulin pour une maison à construire, sur le boulevard Des Fossés, et l'autre, au montant de $4,000, est accordé à M. Jos. Nadeau pour une maison à construire, rue de Repentigny, dans le quartier Montcalm. Les dix-sept autres permis sont pour des travaux de réparations.

Un incendie

Trois résidences ont souffert plus ou moins gravement hier rue Signal, d'un incendie que les pompiers ont heureusement réussi à contrôler assez rapidement.

Les flammes ont pris naissance dans le logement de M. Dufour. De là elles sont passées à la résidence de M. Alfred Simard et à la maison voisine, habitée par M. Adélard Lebel.

Les pompiers, appelés immédiatement, ont organisé promptement la lutte contre l'incendie et sont parvenus à limiter considérablement ses effets.

Les dommages causés aux trois habitations sont évalués à deux mille dollars.

Corrigeons-nous

LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS AU CANADA

VITRAU

De façon générale, nous donnons le nom de **vitrau** à un châssis vitré de petite dimension, ainsi qu'au panneau de verre d'une devanture de magasin. Ce mot n'est pas français, et ni **vitrail** ni **vitraux** ne peuvent s'employer en français pour désigner autre chose qu'une croisée à croisillons de fer ou de plomb ou un châssis de métal garni de vitres de diverses couleurs. Nos **vitraux** sont de petits châssis vitrés ou des carreaux, ou bien des vitrines (de magasin).

TEMPERATURE



Toronto, 12. — (P.C.) — Une dépression modérée se dirige vers l'est par le golfe St-Laurent, causant des averses et des orages dans Québec et les Maritimes.

PRONOSTICS

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent : Beau, modérément chaud.

Bas St-Laurent : Beau.

Golfe : Plus clair, et frais.

Côte Nord : Nuageux avec averses.

BESSBOROUGH NOUS QUITTE AUJOURD'HUI

Leurs Excellences le Gouverneur Général du Canada et lady Bessborough retournent à Ottawa, après un séjour de près de deux mois dans la vieille capitale.

Québec perd aujourd'hui l'illusion d'avoir repris le rang de capitale du Canada qu'elle a gardé plus longtemps que les villes qui lui ont succédé, le plus souvent d'une façon éphémère, dans cette dignité.

Leurs Excellences le comte et la comtesse de Bessborough nous quittent aujourd'hui et seront à Ottawa dans quelques jours, après avoir fait une courte apparition à Cacouna, dans le décor de verdure et de fraîcheur qui orne les rives du grand fleuve tout près de la Rivière-du-Loup.

Lord et lady Bessborough viennent de passer un mois et demi dans le centre français par excellence du Canada. La population de Québec leur a bien rendu le témoignage d'estime qu'elle recevait par la présence de ces augustes visiteurs.

En maintes occasions elle a donné au gouverneur-général et à lady Bessborough des preuves du respect que les québecois portent au représentant du roi au Canada et de l'affection dont ils entourent la souveraine française de Rideau Hall.

L'illusion disparaît, mais non pas les souvenirs du séjour de nos hôtes de quelques semaines et de l'intérêt qu'ils ont pris à plusieurs manifestations de la vie publique de la cité.

Le maire Lavigueur s'est rendu hier matin à la citadelle pour transmettre à Leurs Excellences les hommages de la ville de Québec. Le gouverneur-général a déclaré que son séjour à Québec lui a été très agréable, ainsi qu'à la comtesse de Bessborough, et qu'il emporte le meilleur souvenir de la population au milieu de laquelle il a vécu ces quelques semaines.

S'autorisant de ces bonnes paroles du gouverneur-général le maire a sollicité le patronage du représentant du roi au Canada pour l'Exposition provinciale de Québec, ce qu'il a obtenu immédiatement.

Le gouverneur-général et lady Bessborough quittent notre ville avec leurs enfants, le vicomte Duncannon, lady Moyra Ponsonby et l'hon. George-Saint-Laurent Ponsonby. Leur départ pour Ottawa est nécessité par la prochaine ouverture de la conférence impériale. C'est le gouverneur-général du Canada qui doit présider la solennelle ouverture des délibérations dont on attend beaucoup pour l'avenir non seulement du Dominion canadien mais pour tout l'Empire britannique.

Les pouponnières

Il existe un règlement concernant les pouponnières dans la cité de Québec. Malheureusement, il arrive qu'il n'est pas toujours observé et afin qu'il n'y ait pas d'erreur, le Dr Valmont Martin, directeur du Service Municipal d'Hygiène, rappelle, aujourd'hui ce qui suit :

"Toute personne qui veut ouvrir une pouponnière, en cette ville, doit d'abord demander au médecin municipal de venir faire l'inspection du local désigné. Ce dernier accordera, s'il le juge à propos, un permis à la personne en charge. Avec ce permis, la directrice de la pouponnière pourra se procurer, moyennant cinquante piastres, la licence réglementaire. Celles qui ne se conformeront pas à ce règlement s'exposent à être traduites devant le Recorder où elles recevront une sentence sévère.

UN DEPART



Lady BESSBOROUGH dont le séjour dans la vieille capitale a fort honoré notre population, retourne à Ottawa après un rapide voyage à Cacouna.

ON ARRETE UN VOLEUR QUI AVOUE

Un individu recherché depuis la semaine dernière par la police est arrêté enfin — Il aurait admis avoir participé à plusieurs vols commis à Québec — Au Recorder.

Une épidémie de vols sévit en notre ville et les citoyens sont sur le qui-vive depuis quelque temps, s'attendant toujours que les voleurs s'attaqueront à leur propriété. Les détectives municipaux ont fait un très bon travail ces jours derniers et ils ont réussi à retracer un homme sur lequel leurs soupçons s'étaient portés récemment.

Depuis une semaine environ, les hommes du chef Lacasse cherchaient à s'emparer du voleur présumé mais jamais on ne pouvait l'entrevoir. L'individu, se doutant probablement du sort qui l'attendait, évitait soigneusement de sortir le jour et il se cachait si bien que jamais les détectives ne pouvaient le trouver chez lui ou dans les rues de la ville.

Avant-hier, décidé d'en finir, le détective Lacasse imagina un stratagème et il envoya un citoyen de la ville à la demeure de l'homme, avec mission de lui offrir une position sur les chantiers de l'Académie Commerciale. Selon son habitude, l'individu n'était pas chez lui mais sa femme promit qu'il se rendrait le lendemain matin à l'Académie Commerciale pour travailler.

Hier matin, vers 7 heures, celui que les détectives attendaient arriva et se présenta au contremaître. A peine avait-il décliné son nom que les détectives Morand, Laliberté, Tanguay et Rochette l'arrêtaient et l'amenaient au poste de police.

Le lieutenant détective Lacasse attendait le prévenu à son bureau

(Suite à la page 17. 2e col.)

Avant la conférence économique impériale Les délégués attendus

J.-H. COATES

La Nouvelle-Zélande aura à la tête de la délégation qu'elle envoie à la conférence impériale d'Ottawa, le ministre des Transports dans le cabinet néo-zélandais, l'hon. J.-H. Coates.



M. Coates a été premier ministre de Nouvelle-Zélande pendant trois ans. C'est un homme d'Etat dont on reconnait la valeur. Il a exercé de plus la profession d'avocat et a servi dans l'armée néo-zélandaise pendant la grande guerre.

Il est entré à la Chambre des Députés à l'âge de 33 ans, en 1911. Huit ans plus tard il était choisi pour entrer dans le cabinet néo-zélandais. Il a été ainsi ministre de la Justice, de 1919 à 1920; maître général des Postes et ministre des Télégraphes de 1919 à 1925, ministre des Travaux Publics de 1920 à 1926, ministre des Chemins de Fer de 1923 à 1928, et premier ministre de 1925 à 1928. Il a tenu quelque temps le portefeuille des Affaires Etrangères en 1928.

A partir de 1917 jusqu'à la démobilisation M. Coates a servi dans l'armée néo-zélandaise dans la grande guerre. Il a reçu la Croix militaire. A la fin des hostilités il avait le rang de major.

SIR PHILIP CUNLIFFE-LISTER

Au cours des délibérations qui auront lieu à Ottawa, pendant la conférence impériale Sir Philip Cunliffe-Lister, secrétaire d'Etat pour les Colonies dans le cabinet de Londres est tout désigné pour défendre les droits de l'agriculture anglaise. C'est un champion des tarifs de faveur pour l'Angleterre. Il s'occupe avec un zèle particulier des intérêts agricoles de l'Angleterre. Il appartient à la petite bourgeoisie de campagne.

Entré au barreau anglais en 1908, Sir Philip a servi dans l'armée de 1914 à 1917. De 1917 à 1918 il a occupé le poste de secrétaire adjoint du ministère de la Défense Nationale. Deux ans plus tard, en 1920 il a été nommé secrétaire parlementaire du Board of Trade, puis secrétaire de ministère du commerce d'outre-mer (1921-1922), et président du Board of Trade (1922-1923, puis novembre 1924-1929. Il a été président du comité permanent du Travail dans le "War Cabinet War Priorities Committee".

Connu sous le nom de Sir Philip Lloyd-Graems jusqu'en 1924, il a adopté à ce moment le nom de famille de son beau-père, Lord Masham, et les Lloyd-Graems ont obtenu par héritage une bonne partie de la fortune de sa belle-mère.

Sir Philip est à la fois professeur, avocat et politicien de renom. On prise particulièrement sa vivacité d'expression. Il est né en 1884.

M. H.-S. GULLETT

L'hon. H.-S. Gullett, ministre du Commerce et des Douanes dans le cabinet australien, fera partie de la délégation envoyée par l'Australie à Ottawa. Il a été tour à tour fermier, soldat et journaliste. En marge de ces activités il a écrit plusieurs ouvrages traitant de la guerre.

Après avoir pratiqué l'agriculture pendant plusieurs années, M. Gullett est entré dans le monde des lettres en 1900. Huit ans plus tard il s'est rendu à Londres. Il a représenté en Angleterre des maisons d'édition australiennes, s'est occupé du mouvement d'immigration vers son pays, et a trouvé des loisirs pour visiter les Etats-Unis dans le but d'y étudier les questions d'irrigation.

Il a servi dans la grande guerre et a été un instant correspondant officiel des troupes australiennes cantonnées en Palestine.

Né en 1873, M. Gullett est entré dans la vie politique de son pays en 1925. Trois ans plus tard il a reçu le portefeuille de ministre du Commerce et des Douanes.

SIR ATUL CHATTERJEE

A la tête de la délégation des Indes se trouvera Sir Atul Chatterjee, qui a été haut commissaire des Indes à Londres de 1925 à 1931. On le considère comme l'un des hommes d'Etat les plus habiles parmi les politiciens de nationalité hinhoue. C'est un économiste de valeur. Il a étudié en Occident, et notamment à Cambridge. Sa carrière d'homme public a été à la fois longue et distinguée.

A Genève et à Washington, aussi bien qu'à Londres. Sir Atul a représenté dignement son pays. Il a été délégué du gouvernement des Indes à la conférence internationale du travail de Washington, en 1919, puis à celles de 1921 et de 1924 à Genève. En 1927 il a été élu président de la Conférence.

Il a été encore délégué à la Société des Nations, membre du comité de direction du Bureau International du Travail (1926-1931), membre de la conférence économique impériale, vice-président du comité consultatif d'économie à la Société des Nations, délégué à la Conférence navale de Londres (1930), secrétaire du gouvernement des Indes au ministère des Industries (1921) et membre du Conseil Exécutif du Vice-roi pour l'industrie (1923-1924).

Sir Atul n'exclut que le porc de son régime alimentaire.

M. T. O'KELLY

Le vice-président du Conseil Exécutif d'Irlande, M. T. O'Kelly, sera à la tête de la délégation irlandaise envoyée à la conférence d'Ottawa. Il est mêlé depuis longtemps au mouvement politique de l'Irlande républicaine. Il représente actuellement au Dail la circonscription de Dublin-Nord. Mais son activité politique s'est exercée déjà à Paris, à Rome et aux Etats-Unis.

C'est un des fondateurs du Sinn Fein. Journaliste de profession il a collaboré avec Arthur Griffith à la rédaction du "Sinn Fein", de l'"Eire", du "Nationality", et d'autres publications. Il y a quelques années M. O'Kelly était secrétaire de la Ligue pour le gaélique.

Il a obtenu le grade de capitaine dans les troupes du soulèvement, et a été condamné à la prison à la suite de ses activités politiques.

En 1918 il a été élu député de College Green, à Dublin. Un an plus tard, il était nommé président du Dail.

POUR SAUVER DES VIES

Depuis le début de l'été plusieurs noyades ont été malheureusement enregistrées dans notre district. On a rapporté cependant quelques sauvetages mais il est arrivé que des sauveteurs inexpérimentés ont été victimes de leur courage.

Aussi nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant ici quelques conseils pratiques sur la façon de procéder pour sauver des vies menacées par l'onde.

Aussitôt qu'une personne qui vient de se noyer a été repêchée placez-là la FACE EN BAS, sur une surface unie et solide ; mettez-vous à genoux, face à la tête du patient, de façon à ce que chacun de vos pieds soit vis-à-vis des hanches du noyé ; JOIGNEZ LES MAINS sous son ventre ; redressez-vous et LEVEZ PLUSIEURS FOIS la victime de terre afin de faire sortir l'eau qu'elle pourrait avoir dans les poumons.

Une fois que toute l'eau est sortie par le nez et la bouche, procédez comme suit sans perdre un instant :

1.—Placez la victime LA FACE EN BAS, allongez l'un de ses bras au-dessus de sa tête et pliez l'autre au coude. TOURNEZ-LUI LA TETE DE COTE de façon à ce qu'elle repose sur la main du bras replié, afin que le nez et la bouche restent libres pour la respiration.

2.—Mettez-vous à genoux vis-à-vis des hanches du noyé, à cheval sur le corps étendu par terre ; placez vos mains à plat à la hauteur des côtes de sorte que votre petit doigt touche la dernière côte de chaque côté et que le bout de vos doigts soit à peine visible de chaque côté du corps.

3.—En comptant UN, DEUX, et en vous tenant les bras rigides, appuyez lentement sur les côtes du noyé. Laissez aller le poids de votre corps, mais ne donnez aucune secousse brusque. Ce mouvement ne doit pas durer plus que deux ou trois secondes.

4.—En comptant TROIS, renvoyez-vous vivement en arrière, afin de relâcher la pression.

5.—En comptant QUATRE, CINQ, restez tranquille.

6.—Répétez ce mouvement de va-et-vient à raison de 12 à 15 fois par minute — toujours en comptant comme ci-dessus. Une respiration complète dure normalement de 4 à 5 secondes. Basez-vous sur VOTRE RESPIRATION pour compter.

N'ARRETEZ PAS POUR AUCUNE CONSIDERATION TANT QUE LE NOYE N'A PAS COMMENCE A RESPIRER OU QUE LA RIGIDITE CADAVERIQUE N'EST PAS EVIDENTE.

Aussitôt que la respiration artificielle a été commencée, un assistant doit détacher les habits du noyé au collet, à la poitrine et à la taille et lui enlever de la bouche tout ce qui pourrait nuire à la circulation de l'air (tabac, dentier, etc). L'assistant doit voir en même temps à ce que le corps de la victime soit tenu chaudement. Pour cela, on peut le cacher avec une couverture de laine, ou appliquer des sacs d'eau chaude (non bouillante) sur le corps.

Ne permettez pas aux curieux d'approcher trop près afin que l'air pur arrive librement à la victime.

Si nécessaire, continuez la respiration artificielle pendant des heures. Certains noyés ne sont revenus à la vie qu'après quatre heures de respiration artificielle. Si la respiration naturelle cesse après avoir commencé, continuez à pratiquer de nouveau la respiration artificielle. Lorsque le patient se ranime, laissez-le couché. NE LE FAITES PAS LEVER. S'il s'asseyait ou se levait pour marcher, cela pourrait être trop fort pour son coeur et il pourrait mourir d'une syncope. Attendez que le médecin arrive ; c'est lui qui décidera si la victime est en état de se lever.

Ne donnez pas de boisson forte et attendez que le patient soit entièrement ranimé pour lui faire boire quoi que ce soit.

Commencez à pratiquer la respiration artificielle aussi près que possible de l'endroit où le corps a été repêché et suivez les instructions ci-dessus même si la victime ne donne aucun signe de vie.

MARIAGE RECENT



Monsieur et Madame J.-M. CHARLAND, (Marguerite Dubuc), dont le mariage a été béni le onze juillet, en l'église de Jacques-Cartier.

Cinéma pour les enfants

Une très intéressante séance de cinéma a été donnée hier soir aux enfants qui fréquentent les terrains de jeu de la paroisse N.-D.-de-Chemin par M. le Dr J. Reid, dentiste hygiéniste de la ville, dans la salle paroissiale. Environ six cents petits y ont assisté et ont pris beaucoup d'intérêt aux leçons d'hygiène buccale qui leur furent données dans la première pellicule. Les suivantes étaient plus récréatives. Une comédie et un documentaire sur la pêche dans la province (fourni par les C.N.R.) en firent les frais.

A Courcelles

Son Excellence Mgr Omer Plante, présidera une cérémonie d'ordination sacerdotale, à Courcelles, comté de Beauce, le 17 juillet.

A OTTAWA



S. Ex. le GOUVERNEUR-GENERAL du Canada quitte notre ville aujourd'hui. Après une brève visite à Cacouna, il retournera dans la capitale fédérale.

LES ECOLES SOUMISES A L'ECONOMIE

La Commission Scolaire de Québec va diminuer ses dépenses — Pas de nouvelles constructions, pas d'allocations familiales, seulement que les réparations urgentes.

La Commission scolaire catholique, présidée par M. J.-E. Bédard, entend suivre, cette année une politique de stricte économie. Les conditions qu'elle traverse, comme tous les autres corps publics, du reste, la forcent à mettre de côté des choses qu'elle n'aurait pas voulu retrancher de son programme et, hier soir, dans une de ses séances régulières, à l'hôtel de ville, elle a décidé de retrancher les allocations familiales. C'est une dépense de $12,000 qu'elle n'aura pas à rencontrer.

Elle ira plus loin encore et dans le cas des instituteurs et institutrices religieux qui seront empêchés de faire la classe pour cause de maladie, elle suivra la même politique que pour les instituteurs laïcs, c'est-à-dire que tout le temps de la durée de leur maladie, la Commission retiendra leur salaire dès la première journée pour payer le remplaçant.

De plus, il n'y aura, cette année, aucune construction et l'on ne s'en tiendra qu'aux réparations les plus urgentes. L'on augmentera pas non plus, le nombre des classes comme on l'a fait l'an dernier, ce qui fut la cause du déficit constaté à la fin de l'année fiscale et, à cette fin, des instructions vont être données aux directeurs et directrices des écoles de ne pas admettre d'enfants qui n'auront pas six ans révolus.

Le nouveau président de la Commission va exiger la revision de toutes les listes de paye et s'il y a lieu, l'on fera des changements. Les commissaires ont fait observer, hier soir

(Suite à la page 10, 1ère col.)

RECENT MARIAGE



Monsieur et Madame LUCIEN BEDARD, (Cécile Dubuc), dont le mariage a eu lieu le onze courant, en l'église de Jacques-Cartier.

ON VOUDRAIT RETABLIR LE COUVRE-FEU

Les curés de plusieurs paroisses demandent aux autorités municipales de défendre aux enfants de sortir dans les rues de la ville après neuf heures du soir.

Le couvre-feu pour les enfants, après 9 heures du soir, sera-t-il décrété? Cette mesure, maintes fois réclamée dans le passé, revient de nouveau devant les autorités municipales qui seront appelées à prendre une décision à la prochaine séance du comité administratif.

La maire et les échevins auront devant eux une requête signée par les curés des différentes paroisses de la ville. M. l'abbé Valmore Lavergne, curé de Notre-Dame de Grâce, en soumettant la requête au maire Lavigueur, a fait observer que l'on ne devrait pas permettre aux enfants de sortir après 9 heures, le soir, à moins qu'ils soient accompagnés de leurs parents, et que seules, les réunions d'enfants qui fréquentent les terrains de jeux de la cité et sous la surveillance des personnes qui ont la direction de ces terrains devraient être tolérées.

Cette requête a été remise au maire par une délégation qui se composait de Mgr J.-E. Laberge, P.D., curé de Saint-Jean-Baptiste, Mgr Robert Lagueux, P.D., curé de Saint-Roch, le Révérend Père Magnan, O.M.I., curé de Saint-Sauveur, le Révérend Père Adolphe, O.M.C., représentant le curé de Limoilou, M. l'abbé A.-A. Godbout, curé de Saint-François d'Assise, M. l'abbé Dion, curé de Stadacona, M. l'abbé Horace Gagnon, curé de Notre-Dame du Chemin, M. l'abbé Turmel, curé de Saint-Fidèle et M. l'abbé Valmore Lavergne.

Le maire Lavigueur, dans sa réponse aux délégués a déclaré qu'il n'était pas sans se rendre compte de l'importance de cette mesure dont il ferait part à ses collègues du comité administratif.

Si le couvre-feu était adopté, il n'y aurait plus d'enfants autorisés à jouer dans les rues ou les places publiques (sauf dans le cas des terrains de jeux) après 9 heures le soir et la police aurait des instructions en conséquence.

Des lumières sur les bicyclettes

A la suite du terrible accident qui causa la mort d'un jeune bicycliste, la municipalité de St-Antoine-de-Tilly a adopté une résolution par laquelle tous les propriétaires de bicyclettes devront porter une lumière sur leurs bicycles lorsqu'ils circuleront le soir. A défaut, ils seront condamnés à $1.00 d'amende.

Ce règlement est tout à l'honneur des conseillers de la paroisse de Saint-Antoine-de-Tilly, et il est à espérer que d'autres municipalités suivront ce même bon exemple. Il ne reste plus maintenant qu'à adapter ce même règlement aux voitures à traction animale pour qu'il y ait moins de danger sur nos routes, et que nos citoyens soient entièrement protégés.

Feu Mme E. Cloutier

Nous regrettons d'apprendre la mort de madame Elzéar Cloutier, née Henriette Ross, de Hull, survenue samedi dernier. Elle était la belle-sœur de Mme Vve Phydime Cloutier, Mme Vve Alphonse Cloutier, MM. Joseph Cloutier et Wilfrid Mercier, de Montmagny, la belle-sœur de Mme Eugène St-Pierre et Mlle Rebecca de Québec.

Nos sympathies à la famille.

Intéressante croisière du New-Northland

PAR JEAN-MARC DENAULT

S'il est toujours intéressant de voyager et d'apprendre, en se distrayant, les petites choses de son histoire, l'intérêt en est grandement multiplié lorsqu'il s'agit de la terre canadienne. Chaque province a son cachet particulier et chaque coin du Canada offre au voyageur charmé les trésors insoupçonnés de ses paysages, l'attrait du caractère de ses gens, de leurs coutumes, de leurs tendances et de leurs traditions. Pour celui qui veut se donner la peine d'observer c'est un enchantement continu. L'Université de Montréal, cette grande institution d'enseignement supérieur qui sortira bientôt, espérons-le, des embarras financiers qui paralysent momentanément ses efforts, a songé il y a déjà quelques années à continuer pendant les beaux jours de l'été les enseignements qu'elle sait si bien donner à ses milliers d'élèves pendant les mois scolaires. Etendant ainsi sa bienfaisante influence jusqu'aux confins du pays, elle a lancé vers les plaines de l'ouest vers les Rocheuses et jusqu'à la côte du Pacifique des trains entiers remplis d'étudiants de tous âges, heureux d'apprendre une nouvelle leçon de la vie. Chaque année depuis près de dix ans un voyage était fait sous ses auspices.

Mais il n'y a pas que les Rocheuses à visiter pour le résidant de l'est. Les vieilles provinces et surtout la nôtre réservent encore à l'excursionniste bien des aspects nouveaux des régions peu ou pas connues où il est bon de s'arrêter un peu et d'admirer. Il en est ainsi de la côte Nord et de la côte Sud du Saint-Laurent en bas de Québec.

Voilà pourquoi l'Université de Montréal de concert avec la ligne Clarke, propriétaire du luxueux navire "New Northland", a convié cette année ses amis à s'embarquer pour une croisière de dix jours autour du golfe St-Laurent. L'itinéraire indiquait plusieurs arrêts. Il était agencé pour satisfaire tous les goûts et pour permettre une visite de quelques ports de la côte. Après le lac Louise, Jasper Park et Prince-Rupert les années précédentes, les voyageurs de l'Université de Montréal allaient voir cette année la côte gaspésienne, rugueuse et saine: Gaspé et son port naturel, Percé, rocher de granit rose qui dresse sa masse imposante à côté de l'Ile Bonaventure, Charlottetown, capitale de la plus petite province du Dominion où se décida cependant le principe de la confédération canadienne; puis Corner Brook, Terre-Neuve, situé à 27 milles à l'intérieur de la Baie des Iles, petite ville champignon, entourée de pics neigeux; Hâure St-Pierre, un des principaux villages de la côte nord où réside le vicaire apostolique, S. E. Mgr Leventoux, et enfin les Sept Iles et Moisy avec son club magnifique et ses saumons fameux. Le retour se faisait ensuite via le Cap Trinité, le Saguenay et Québec.

Les hôtes de l'Université de Montréal et de la ligne Clarke n'ont pas été déçus. Partis de la métropole le mardi 28 juin au nombre de 150 environ, ils arrivaient à Québec le lendemain pour y séjourner quelques heures. Ici le groupe des excursionnistes devait s'augmenter d'une vingtaine de personnes environ.

M. Desmond Clarke, le populaire président de la compagnie, fut un des premiers à monter à bord pour saluer M. Edouard Montpetit, représentant officiel de l'Université de Montréal, dont il est le secrétaire général, et madame Montpetit, sir Thomas White, ancien ministre des finances du Canada, lady White et

(Suite à la page 8, 1ère col.)

Conventum des Zouaves à Valleyfield

Le campement annuel des Zouaves Pontificaux Canadiens, aura lieu cette année les 16, 17 et 18 juillet prochain. Comme les années passées, les quatre compagnies de Québec, les Zouaves de Québec, du Sacré-Coeur, de Limoilou et N.-D. du Chemin, se rendront à ce campement samedi soir via le chemin de fer du C. P. R. Chaque compagnie se rendra à la station, avec drapeau, corps de clairon et soldats avec sac à pain et havre-sac bien rempli pour aller passer deux jours à Valleyfield. Le départ se fera à minuit et demi samedi soir, et le retour à Québec à neuf heures et demi, lundi soir.

Nous souhaitons un bon voyage à nos Zouaves.

Une noyade

Une dépêche de l'Abitibi nous apprend la mort tragique de Philippe Cloutier, 21 ans, fils de M. J. Cloutier, de St-Eugène de l'Islet. Philippe Cloutier a été victime de l'onde, mais la famille ne connait pas encore les circonstances de cette noyade. Le corps du noyé arriverà ce soir à St-Eugène où les funérailles et l'inhumation auront lieu demain matin à 9 hres

"Le Soleil" offre ses sympathies à la famille éprouvée.

Un sauvetage

Un confrère donne le récit d'un accident de plage qui a failli tourner au tragique. Le fait s'est produit à St-Antoine-de-Tilly.

Trois jeunes gens y prenaient leurs ébats coutumiers dans l'eau, dimanche soir, à six heures. L'un d'eux, Paul-Emile Tremblay, qui s'était éloigné un peu plus que ses compagnons, fut pris soudain d'une défaillance et appela au secours.

Jean-Baptiste Bernard, qui se trouvait près de Tremblay, courut immédiatement à son aide. Mais agrippé probablement par l'autre, il s'enfonça sous l'eau à son tour. Il fallut tout le courage et le dévouement du troisième, L.-P. Desrosiers, pour mettre fin à la double tragédie qui se préparait. Desrosiers s'élança au secours des deux jeunes gens et réussit à les ramener sur le rivage.

Tremblay était inconscient. On a dû pratiquer la respiration artificielle prendant un demi-heure, avec l'aide d'un médecin, pour le ranimer.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 12 JUILLET 1932

On se serrera la ceinture

En vue de combler son dernier déficit de près de $50,000, la Commisssion scolaire de Québec entend suivre, cette année, un programme de stricte économie : pas de nouvelles écoles, pas de nouvelle classes, pas d'augmentation du personnel enseignant autant que possible, suppression des allocations familiales.

Les contribuables de Québec, dont les revenus ont diminué sensiblement et pour qui une augmentation de taxes serait intolérable, verront ces mesures d'un bon oeil. Ils savent qu'il ne faut pas pratiquer l'économie au dépens de l'éducation, mais, dans les circonstances, il leur serait impossible d'accroître leur contribution à l'instruction publique. La nécessité fait loi.

La décision la plus grave de la Commission est peut-être celle qui stipule qu'on n'ouvrira pas de nouvelles classe en 1932-33. Il se peut que le nombre des élèves soit accru sensiblement et qu'il y ait encombrement des salles de cours ou qu'un seul instituteur ait trop d'enfants à la fois sous sa direction. Là est l'inconvénient à redouter. Il arrive toujours que les classes trop nombreuses reçoivent un enseignement insuffisant par suite de l'incapacité où se trouve une seule personne de s'occuper de chacun des élèves. Mais il faut se consoler en pensant qu'il ne s'agit que d'une mesure temporaire et que la fin de la crise, prochaine espérons-le, ramènera un état scolaire plus rationnel.

Afin d'éviter le plus possible l'encombrement que l'on craint, la Commission refusera l'entrée à l'école de tout enfant au-desssous de six ans, et c'est fort bien. En tout temps, même durant les périodes les plus normales, on devrait empêcher les demi-nourrissons de commencer prématurément leurs études. Au double point de vue psychologique et médical, il semble démontré que les trop jeunes enfants ne retirent rien de bon, en général, de leur entrée à l'école avant l'âge requis, c'est-à-dire, sept ans révolus. Outre que ces enfants, incapables encore de bien comprendre, se dégoûtent assez vite des livres et gardent, toute leur vie, une aversion pour tout ce qui sent la pédagogie, ils n'ont pas les forces physiques voulues pour résister à des heures de cours et s'enfermer des journées dans une salle où il faut porter une attention constante à l'instituteur et rester immobile en face d'un sévère pupitre. Avant de songer à ce gavage prématuré ou de débarrasser le foyer d'une présence trop bruyante et remuante, on doit se rendre compte que la meilleure préparation à l'école est l'acquisition des forces physiques et morales suffisantes pour bien entreprendre le long et périlleux voyage des études. Ces qualités se donnent d'abord à la maison, et c'est l'affaire de la mère de famille digne de ce nom.

M. Bennett parle de cri de race

Il y a quelque temps, l'Assemblée Papineau, de Hull, de l'Ordre des Canadiens de Naissance, au cours d'une réunion à laquelle assistaient 76 membres, votait la proposition suivante :

"Attendu que la rumeur est courante que le personnel supplémentaire requis pour le travail qui résultera de la tenue à Ottawa, de la prochaine conférence économique du Commonwealth des Nations Britanniques, sera choisi exclusivement ou presque, parmi les aspirants de langue anglaise ;

"Attendu que dans le domaine fédéral, il n'est rien de constitutionnel qui puisse empêcher un Canadien-Français qui a la compétence voulue de remplir une position dans le fonctionnarisme, par le seul fait qu'il n'est pas de langue anglaise, quoique parlant et écrivant telle langue efficacement ;

"Il est proposé par Frère Josaphat Nugue et résolu à l'unanimité que l'Assemblée Papineau prie le Conseil National de l'Ordre des Fils Natifs du Canada d'insister auprès des autorités en cause pour que les Canadiens d'origine française reçoivent leur juste part d'emploi à l'occasion de la dite conférence ;

"Proposé et Résolu également que l'Ordre des Fils Natifs du Canada reconnait aux Canadiens d'origine française, le droit d'égalité avec les Canadiens de toute autre origine en ce qui concerne l'éligibilité au fonctionnarisme fédéral."

Ce document fut adressé à M. Oscar Boulanger, député fédéral de Bellechasse et président des Canadiens de Naissance, qui fit part de la résolution à l'honorable M. Bennett, dans l'espoir d'obtenir justice pour ses compatriotes.

Le premier ministre répondit en ces termes :

Cher Monsieur Boulanger,

J'ai en mains votre lettre du 22 juin dernier, contenant la copie d'une résolution adoptée par les Canadiens de Naissance de Hull, Québec, en ce qui concerne l'emploi des Canadiens français durant la conférence impériale.

Je vous saurais gré d'être assez bon de me laisser savoir sur quel fait une telle proposition a été basée, car la rumeur dont on parle n'est jamais venue à mon oreille et elle est certainement sans fondement. Je vous serais donc reconnaissant de m'avertir de ce que vous savez. Si on soulève cette question uniquement pour amener la discorde entre les races, qu'on le dise.

Sincèrement à vous,
R.-B. BENNETT.

M. Armand Lavergne, vice-président de la Chambre des Communes et Canadien de naissance lui-même, avait, lui aussi, fait parvenir au premier ministre, copie de la résolution de Hull. Il reçut une réponse plus sèche, mais non moins significative, que celle de M. Boulanger : "J'ai reçu, écrivait M. Bennett, votre lettre ainsi que la copie de la résolution des Canadiens de Naissance de Hull, en rapport avec une rumeur qui prétendrait qu'aucun Canadien français ne pourrait être employé durant la conférence impériale. Je n'ai jamais entendu parler d'une telle restriction, et la résolution, il me semble, n'aurait été fabriquée que dans le seul but de soulever la discorde entre les races."

Ainsi donc, voici le premier ministre de notre pays qui ne peut s'empêcher d'entendre le cri de race à la moindre revendication de nos compatriotes de langue française. Ses lettres à MM. Boulanger et Lavergne sont malheureuses, car elles jettent du discrédit sur une demande respectueuse, qui ne tendait qu'au redressement d'une injustice.

M. Bennett devrait se souvenir que ce ne sont pas les Canadiens français qui ont soulevé la guerre des races en ce pays. Qu'il vienne dans la province de Québec pour s'en rendre compte. Il verra comment les nôtres, qui forment l'immense majorité et qui sont les maitres de l'éducation, traitent les écoles de langue anglaise et protestantes. Il verra également en quelle bonne intelligence les deux races vivent côte à côte. Ensuite, il n'aura qu'à retourner dans les autres provinces, entre autres chez ses amis du **Regina Star**, pour toucher du doigt la différence.

Les deux lettres du premier ministre font partie de la collection des vieilles rengaines de son parti. L'idée qu'on y retrouve a traîné dans les lieux communs conservateurs depuis la confédération. Elle a servi de mot d'ordre à nos ennemis dans tous les conflits scolaires des provinces où l'école canadienne-française a été ostracisée. Elle est la suite logique d'un discours de M. Bennett, à London, en 1905, où il proférait des menaces contre les Canadiens français s'ils persistaient à vouloir faire instruire leurs enfants suivant les traditions de leur race et de leur foi.

Susceptibilités et frictions

Il ne manque plus que la sanction royale aux mesures de représailles que l'Angleterre adopte contre l'Irlande en réponse à l'attitude hostile du président de Valera. On se demande maintenant comment le chef irlandais ripostera. Fera-t-il à son tour le boycottage des produits anglais, ou bien reculera-t-il devant les conséquences d'une rupture commerciale entre son pays et la Grande-Bretagne ? C'est ce que nous saurons bientôt.

Mais il est une chose certaine, c'est que l'Angleterre n'aura jamais la paix en Irlande aussi longtemps qu'elle s'en tiendra aux mesures de rigueur. Jamais la force n'a pu soumettre la Verte Erin. On recommence l'histoire, avec ses passions, ses violences et ses haines. Il y a incompatibilité d'humeur entre les deux races. Il n'y a que frictions et susceptibilités.

A ce sujet, **la Croix**, de Paris rapporte et commente les faits suivants : "La fissure qui sépare la verte Erin de l'Angleterre s'élargit et se développe. Hier, c'était une taxe formidable sur la carosserie que les industriels anglais ne peuvent éviter qu'en établissant des usines, d'automobiles notamment, en Irlande. Le gouvernement s'excuse en disant qu'il imite des exemples donnés ailleurs. Puis vinrent les droits ostensiblement prohibitifs sur les journaux imprimés à l'étranger et sur les produits de détail de toute nature : deux pences par paquet de cigarettes, par boite de cirage, etc. Demain, si les propositions d'Ottawa ne paraissent pas assez avantageuses, rien n'empêchera l'Etat libre d'adhérer, par exemple, à la convention douanière conclue entre la Hollande et la Belgique.

"Il est certaines impressions qui affectent profondément la mentalité irlandaise et que la diplomatie anglaise n'a pas réussi à atténuer. Ainsi, on répète : l'Angleterre offre aux Allemands la remise des dettes d'une guerre injuste, des réparations pour des dommages causés dans les pays dont le territoire fut violé, mais exige de l'Irlande le payement d'annuités pour le rachat de terres, autrefois expropriées sans indemnité aucune... Le rappel du ministre auprès du Vatican, H. Chilton, et la remise des affaires à un simple secrétaire, quand le Saint-Siège refusa d'intervenir dans les difficultés politiques de Malte, sont des incidents qui ont profondément blessé les sentiments catholiques des Irlandais, autant qu'une injure personnelle.

"Une autre circonstance, à la veille du Congrès, a été malencontreusement exploitée par une partie de la presse en Angleterre. Le cardinal légat débarque à Folkestone, s'arrête à Londres, traverse plusieurs comtés et, nulle part, ce prince éminent de l'Eglise n'est salué au nom du souverain. Celui-ci, chef de l'Eglise anglicane, ne pouvait qu'ignorer la présence du légat, explique-t-on. La situation est fort délicate, en effet, et on a la discrétion de ne pas insister sur le fait que les millions de catholiques anglais forment la communauté la plus nombreuse parmi les sujets de la couronne ; mais alors, pourquoi dramatiser une incorrection dont le gouverneur général fut victime à Dublin ?

"A la réception officielle, donnée en l'honneur du cardinal légat, le gouverneur général, représentant du roi, ne fut pas invité. Il ne s'agit pas d'un simple oubli, mais d'une omission volontaire, car le fait fut signalé bien à temps. Certaine presse débridée en a fait un événement, allant même jusqu'à inviter les représentants diplomatiques de la France et de l'Empire allemand à s'abstenir de paraître à la réception. Ceux-ci ont eu la prudence élémentaire d'ignorer la dispute, qui est une difficulté tout intérieure dont ils ne sont pas les juges.

"Sans entrer dans le débat qui divise si malheureusement les deux peuples voisins, il est toutefois permis de signaler qu'on ne réussit pas toujours à éviter les froissements au sentiment des catholiques. De vieux préjugés, qu'on croirait oubliés depuis longtemps, survivent encore dans l'esprit de quelques hommes d'Etat. Un député, au cours de la présente session des Communes, demandait à M. Baldwin, chef de la majorité et vice-président du Conseil : "Un catholique peut-il obtenir, dans le ministère, la charge de chancelier ?" La réponse fut brève et nette : "No, Sir." "Une femme peut-elle obtenir cette charge ?", insista le membre du Parlement. "Yes, Sir." Il est certain que les inégalités politiques peuvent se réparer autrement que par la séparation absolue et complète de l'Irlande et de l'Angleterre, mais leur maintien obstiné ne crée pas l'atmosphère favorable en période de négociations."

NOTES ET COMMENTAIRES

LE COUVRE-FEU POUR LES ENFANTS

Les curés de plusieurs paroisses de cette ville viennent de signer une requête demandant aux autorités municipales d'établir le couvre-feu à neuf heures pour les enfants.

Il est reconnu que les tout jeunes courent plus de dangers moraux la nuit que le jour. Les courses dans l'obscurité, sans surveillance, sont plus périlleuses que les ébats au grand jour.

Aussi la requête des membres du clergé québecois est-elle pleinement justifiée. Il s'agit maintenant de savoir comment on pourrait la faire respecter.

Nous croyons qu'il est du devoir des parents surtout de voir à faire rentrer leur marmaille à une heure raisonnable. Aussitôt la nuit venue, nous ne comprenons guère comment des chefs de familles tolèrent l'absence de leur enfants au foyer.

Une autre anomalie à supprimer serait le jeu dans la rue. Trop de jeunes font de la chaussée un champ de base-ball. On organise ainsi de véritables tournois au milieu des automobiles qui n'en peuvent mais. Alors, la circulation est entravée ou bien les enfants courent le risque d'être mis en charpie.

JOHN CURTIS EN PRISON

Pour avoir prétendu être en contact avec les ravisseurs du bébé Lindbergh, alors que tout indique que la piste qu'il donnait ainsi était fausse, John Curtis a été condamné à un an de prison et à une amende de $1,000. C'est bien là le moindre châtiment que l'on pouvait infliger en pareil cas, car rien n'est plus révoltant que cette exploitation d'un drame et de la douleur de parents affolés par le malheur.

La condamnation de Curtis ne donne que bien imparfaitement satisfaction à l'opinion publique américaine. Car les vrais coupables sont encore au large, et la police des Etats-Unis est discréditée aux yeux du monde entier.

L'ONTARIO ENTRE DANS LA CANALISATION

Une dépêche de ce jour nous apprend : "Après une nouvelle conférence avec le gouvernement fédéral, le premier ministre Henry, de l'Ontario, a déclaré, hier soir, que les gouvernements de l'Ontario et du Canada signeront un accord concernant le projet de canalisation du Saint-Laurent **dans une semaine environ**. Le gouvernement ontarien et la Commission hydro-électrique de l'Ontario dépenseront de $105 à $110 millions dans l'entreprise."

Le projet de canalisation canado-américain est donc assez avancé.

Une des grandes provinces canadiennes s'apprête déjà à verser plus de cent millions de dollars dans les travaux. Mais que fait-on du sentiment de la province de Québec? Celle-ci, on le sait, refuse péremptoirement d'entrer dans la combine. Ou bien on se passera de son consentement, chose qui nous semble impossible, ou bien on passera un traité avec elle. M. Taschereau ne nous paraît pas enthousiaste de suivre les traces de M. Henry et de jeter cent millions dans une entreprise qui lui semble contraire aux intérêts du Canada et de la province de Québec en particulier.

On attend les événements avec impatience. Entre temps, on songera que M. Taschereau avait bien raison de dire que le Canada n'avait présentement pas les moyens de se charger d'une telle dépense. Puisqu'une seule province offre $110 millions pour le canal, que peut offrir maintenant le gouvernement canadien ?

DES TROUBLES AUX ETATS-UNIS

La police vient de faire feu sur une foule de 3,000 chômeurs qui manifestaient un peu bruyamment à Saint-Louis, Missouri. On dit que six agents de l'ordre ont été blessés et que 35 personnes des deux sexes ont été mises sous verrous.

C'est une organisation communiste qui conduisait le bal. A la faveur de la crise, les repaires du bolchévisme se peuplent. Les meneurs radicaux ont beau jeu, et une foule d'honnêtes travailleurs, exaspérés par la misère, suivent une nouvelle espérance. On prétend que nombre de grande villes américaines ont été le théâtre de manifestations malheureuses, où la police dut faire violence à la foule. On se souvient des incidents de Détroit. D'autres échaffourées ont eut lieu ailleurs. Pour peu que la crise dure encore un an, l'oncle Sam devra se bien armer et redoubler de surveillance.

FINANCES ET DEMOCRATIE

Parmi les tâches si lourdes qui s'imposent au gouvernement, il n'en est pas de plus pressante que l'équilibre du prochain budget. Or, il se présente avec un déficit normal que l'on évalue entre 5 et 7 milliards.

Comment sommes-nous arrivés à cette situation angoissante? Tout simplement en développant sans cesse les dépenses, pour céder à la pression des électeurs ou simplement à l'idéologie démocratique. Depuis soixante ans, l'Etat a subi en France, comme dans la plupart des démocraties européennes, une transformation profonde, qui correspond à des tendances et à des forces nouvelles, singulière déviation d'un régime imaginé jadis pour protéger la fortune publique contre les gaspillages et les abus des gouvernements. N'oublions pas, en effet, qu'à l'origine, le Parlement britannique, ancêtre de tous les Parlements, eut pour tâche essentielle d'accorder ou de refuser au roi d'Angleterre les crédits dont il avait besoin pour gouverner.

Nous nous excusons de donner quelques chiffres pour mettre en évidence l'accroissement démesuré des dépenses publiées. En 1820, malgré les dépenses qu'avaient entrainées les vingt-cinq années de guerre de la Révolution et de l'Empire et les deux invasions qui les avaient couronnées, le budget était de 875 millions seulement : jamais aucun gouvernement ne mérita mieux son nom qu ecelui de la Restauration. A la veille de la grande guerre, il atteignait 5,200 millions, sans parler des crédits spéciaux. Mais il s'en faut de beaucoup que cette augmentation se soit faite à un rythme régulier.

En 1870, le chiffre des dépenses n'était que de 1,774 millions. Depuis 1820, la progression moyenne annuelle était donc de 18 millions. L'Assemblée nationale a la lourde tâche de liquider la guerre malheureuse de 1870; quand elle se sépara, au bout de cinq ans, le budget atteignait seulement 2,500 millions. De 1876 à 1914, il n'y a pas de guerre; néanmoins, l'accroissement annuel des dépenses est de 70 millions en moyenne, au lieu des 18 millions des cinquante années avant 1870.

La période même de 1876 à 1914 présente des phases très différentes. C'est l'année 1882 qui atteint le troisième milliard; jusque-là, c'est une période de large aisance, de finances prospères et de plus-values considérables. A l'ère de la facilité a succédé celle des difficultés. Néanmoins, grâce à l'administration habile des Tirard, Ribot, Burdeau, Rouvier, Poincaré, il a fallu vingt-six ans pour atteindre le quatrième milliard, soit une progression annuelle moyenne d'à peine 40 millions jusqu'en 1908.

Enfin, dans les sept années qui ont précédé la guerre, le mouvement s'accélère avec une rapidité incroyable ; ce ne sont plus seulement des difficultés, mais le désarroi budgétaire. De 1907 à 1910, l'augmentation moyenne annuelle passe à 147 millions; de 1910 à 1914, à 220 millions. Encore les budgets sont-ils péniblement équilibrés en apparence et point du tout en réalité. Cette poussée coïncide avec l'apogée du radicalisme dans les Chambres et le gouvernement.

Dans le tome VI de son **Histoire financière de la France**, une des plus belles oeuvres historiques de notre époque, où M. Marcel Marion a trouvé le moyen d'utiliser une documentation prodigieuse sans qu'elle nuise en rien à la clarté de l'exposé et à la qualité littéraire de l'oeuvre, il revient constamment sur cette idée fondamentale, que ce sont les abus de la démocratie qui ont désorganisé les budgets et ruiné les finances publiques. A mesure que la majorité parlementaire se déplace vers la gauche, elle pousse aux dépenses ou du moins ne fait rien pour les freiner. Il faut abandonner la formule : "Ni emprunts ni impôts nouveaux" ; les ministres qui tentent d'imposer un programme de réformes sont renversés. En même temps, pour répondre à cet excès de dépenses, les partis de gauche apportent des propositions fiscales ayant pour objet de frapper le revenu et les successions.

Après les élections de 1893, le mal s'aggrave, parce que les socialistes entrés à la Chambre ont pris la direction de la lutte, entrainant avec eux les radicaux, comme toujours. Néanmoins, des ministres des Finances modérés maintiennent les budgets en équilibre et remédient au désordre en supprimant les comptes spéciaux et les Caisses particulières précédemment introduites pour masquer le gaspillage. En 1901, M. Caillaux, ministre des Finances, ne craignit pas d'avertir la majorité du danger. "Le vrai patriotisme, dit-il, consiste à ne pas accroitre indéfiniment les dépenses, à résister aux engagements irréfléchis." Il rappelle à la Chambre qu'elle est chargée de consentir l'impôt, non de l'offrir. On sait que, ces temps-ci, M. Caillaux est revenu publiquement, à plusieurs reprises, sur ces conseils de modération. Il est trop tard, malheureusement, et ce n'est pas lui qui guérira le mal qu'a fait son parti, et dont il porte, pour une bonne part, la responsabilité.

Puis, dans les années qui précèdent immédiatement la guerre, c'est le projet d'impôt sur le revenu, substitué aux " quatre vieilles", et le rachat de la Compagnie de l'Ouest. En 1909, le budget atteint 4 milliards, avec le déficit installé en permanence. En 1914, il dépasse 5 milliards, sans compter les dépenses du Maroc et d'autres comptes spéciaux. Le déficit est de 800 millions, qu'il faut couvrir par l'emprunt.

De ce déplorable état de choses, M. Marcel Marion n'hésite pas à accuser le régime lui-même. Citons un homme d'Etat dont les opinions à l'égard de ce régime ne peuvent pas être suspectées. Dès 1884, il faisait le procès du terme de **budget démocratique**, "mot équivoque et dangereux, disait-il, où j'aperçois tout autre chose que le développement de l'individu, que l'encouragement à l'épargne et à la prévoyance : j'y aperçois des concessions aux faiblesses, aux vices même de la démocratie."

Celui qui parle ainsi, c'est Alexandre Ribot, qui fut un des meilleurs ministres des Finances de la IIIe République.

ANTOINE DE TARLE
(La Croix)

LE CHARABIA DANS LA TRADUCTION

Notre ancien concitoyen M. Charles Holmes, — Canadien-Français malgré son nom anglais, — qui dirige depuis quelques années à Toronto une agence de publicité commerciale, nous écrit :

"Le **Canada** du 28 contient un entrefilet au sujet de la traduction en **Parisian French** du mot "timbre" sur une carte postale adressée à ses prospectés par une maison de Toronto.

Vous serez stupéfait d'apprendre que le mot "Etemps" est l'équivalent dont on se sert en France pour le mot anglais "stamp" ! C'est du moins ce qu'affirme le typographe-traducteur belge qui a pondu cette "perle". Le même individu a, récemment, censuré un de mes textes parce qu'il contenait les mots "roquille", "demiard", "chopine" et surtout "pinte", qui, d'après lui, est l'équivalent de la "pint" anglaise !

Lorsque vous accusez Toronto d'abuser du "Parisian French", vous n'avez pas tort, car depuis nombre d'années certains Français, Belges et Suisses ont fait une propagande intense auprès des annonceurs et annonciers pour les convaincre de faire de la publicité en "real Parisian French", de préférence au "Canadian French" qui est le langage des "illétrés" (sic) de la province de Québec.

Dans le cas que vous signalez, l'attention du fabricant ayant été attirée sur le nouveau mot "Etemps", il s'est rabattu sur son imprimeur, qui s'était chargé de faire faire la traduction française. Ce dernier m'a appelé à ses bureaux pour me demander : "What is wrong with this card ?" A part le mot "étemps", les quelques mots de texte comportaient un infinitif qui n'était pas de mise, si je me rappelle bien.

Je signalai ces erreurs à l'imprimeur, qui me demanda si **ma version** était en "French Canadian' 'ou en "real French" ! J'avais à peine fini d'expliquer que, sauf quelques expressions locales et quelques archaïsmes de bon aloi, le français du Canada ne différait pas de celui de la France, qu'un bonhomme qui avait probablement suivi la conversation de l'autre côté d'une cloison fit irruption dans le bureau.

—**"D'Etemps"** (prononcé "d'étampes") **is the real expression used in France. There is no other. This man doesn't know what he's talking about! Who is he, anyway ? Oh, is name is Holmes ! What can he know about French, with a name like that ?**

Traduction :

—"D'Etemps" (prononcé **d'étampes**) est bien l'expression usitée en France ; il n'y en a pas d'autre. Cet individu ne sait pas ce qu'il dit. Qui est-il, en tout cas ? Oh ! il s'appelle Holmes. Quel sorte de français peut-il bien savoir, avec un nom comme ça ?"

Evidemment, a-t-on idée de s'appeler Holmes et de critiquer "le français" d'un Van Pouck quelconque !

Et notez bien que ce cas n'est pas isolé. Il se répète tous les jours à Toronto. Qui doit-on blâmer : les annonceurs, dont la bonne foi a été surprise, ou ceux qui les em...blousent?

J'ajouterai, entre nous, qu'une proportion considérable des textes publicitaires ridicules qui sortent des presses d'imprimeries ontariennes sont écrits par les "agents", "vendeurs" et "gérants" canadiens-français de maisons anglo-canadiennes ou américaines...

En toute sincérité j'affirme que les annonceurs d'ici sont souvent plus à plaindre qu'à blâmer."

De cette lettre, l'avant-dernier paragraphe surtout est à retenir. Pour avoir dit la même chose, nous nous sommes fait tomber dessus avec une pioche par quelques-uns de ceux qui précisément écrivent avec cet instrument-là.

Le tort de certains traducteurs est de ne pas se douter que la traduction non spécialisée est un art qui exige des connaissances linguistiques beaucoup plus vastes que celles de la plupart des journalistes ou, si on le préfère, des bacheliers. J'ai, quant à moi, eu l'occasion de faire traduire en anglais, par un diplômé d'Oxford (un vrai), des textes traitant de questions industrielles et financières : le traducteur savait l'anglais parfaitement, mais comme il ne connaissait à peu près rien de l'industrie ni de la finance, je dus refaire la plus grande partie de son travail. La plupart des Canadiens-Français — bacheliers ou non — qui s'improvisent traducteurs de n'importe quoi ont une connaissance insuffisante de la syntaxe, n'ont pas assez de vigueur intellectuelle pour extraire le sens du texte original ou le traiter suivant le génie de leur propre langue, et, en troisième lieu, manquent des connaissances spéciales indispensables : quoi d'étonnant qu'ils fassent du charabia ? Les bons traducteurs, ceux à qui 'on peut confier n'importe quel texte en toute confiance parce qu'ils ont une bonne connaissance générale des deux langues et qu'ils ne se risqueront pas dans les traductions spéciales sans avoir préalablement consulté des spécialistes, je ne crois pas qu'il y en ait une douzaine, voire une demi-douzaine, dans le Canada français. On a quelques vagues notions de grammaire et de littérature, on a un dictionnaire général sous la main : on croit que cela suffit, et quand on ne le croit pas on paie d'audace. N'en doutons pas, le gros du **Parisian French** — sinon le plus mauvais, car en cette matière nous serons toujours vaincus par un Anglais aidé d'un dictionnaire — sort de mains canadiennes-françaises. Le reste est l'oeuvre d'Européens de langue française qui, connaissant notre faiblesse, l'exagèrent auprès de la clientèle anglaise pour se faire valoir à nos dépens. Pour les raisons que nous venons de voir, on peut être Français de France, et savoir l'anglais, et n'en pas moins faire de la traduction dénuée de tout bon sens. Je me rappelle, par exemple, avec quel orgueil un des zélateurs les plus éminents de l'urbanisme à Montréal, professeur d'université, me montrait la version française d'un projet de loi qu'il entendait soumettre au parlement de Québec : "J'ai voulu avoir du beau travail, dit-il ; je l'ai fait faire par M. X., chargé d'un cours de français à l'Université Z" (celle où lui-même professe). Le pauvre homme ! s'il avait pu soupçonner quelle espèce de français il avait entre les mains !

Le client de langue française à qui l'on donne du mauvais anglais peut généralement s'en apercevoir : s'il ne sait pas personnellement l'anglais, ses amis et connaissances seront là pour le renseigner. Le client de langue anglaise n'est pas dans le même cas. A de rares exceptions près, il ne sait pas le français et ceux qui l'entourent partagent son ignorance. Même instruit dans sa propre langue ou répute l'être. Il s'en laissera imposer par un titre de docteur en quelque chose gravé sur un carton de luxe ; par la qualité de Français de France et à plus forte raison de Parisien ; mais surtout par le talent de juxtaposer des mots de même longueur et de même apparence, peu importe à quoi cela rime.

Au fond, cette question de la traduction a pour le Canada français une extrême importance, car, toute question d'intérêt matériel à part, c'est par la réclame d'origine anglaise ou américaine, étalée à pleines pages dans les journaux, que le charabia pénètre dans nos foyers, y supplante le français. Par malheur, il ne faut guère compter sur nos concitoyens anglais pour nous aider à la résoudre, même s'il souffrent comme nous, quoique d'une autre manière, de l'état de chose actuel.

Olivar Asselin.
(Le Canada)

MOTS POUR RIRE

—Anna, dit la patronne à sa jeune domestique nouvellement engagée, nous avons des invités ce soir. J'aimerais mieux, quand vous ferez le service, que vous ne mettiez pas de bijoux.

Et Anna :

—Je n'ai pas grand'chose de précieux, mais je remercie quand même Madame pour l'avis qu'elle me donne.

Le chirurgien munichois Ruedinger était, avant de pouvoir faire ses études, barbier. Un jour, à son cours d'anatomie, il fit des remontrances à un étudiant, dont le scalpel était mal aiguisé. L'étudiant se sentit blessé et chercha à s'excuser en disant qu'il ne savait pas affûter les rasoirs, n'ayant jamais été barbier.

—Bien sûr que non, répondit Ruedinger. Si vous l'aviez été, vous le seriez resté.

Un ménage a loué une villa à la campagne. Un beau soir, ou plutôt une belle nuit, car il est fort tard, un voisin voit le mari et la femme devant la porte de la maison, l'air désespéré.

—Qu'est-ce qu'il y a ? demande-t-il. Vous avez oublié vos clés ?

—Non, fait le mari tristement, mais nous avons un nouveau chien de garde : il ne veut pas nous laisser rentrer.

Le vieux Sandy MacDuff est fortement grippé. Le docteur lui prescrit une dose de whisky à prendre tous les soirs, ainsi qu'une assiette de gruau d'avoine.

Quelques jours plus tard, le docteur visite à nouveau son malade.

—Et comment va le régime ? demande-t-il.

—Assez bien, répond Sandy. Je suis un peu en retard avec le gruau d'avoine, mais je suis de six semaines en avant avec le whisky !...

CHEZ LES AUTRES

La conférence impériale

La crise économique a eu pour effet de souligner la désintégration de l'Empire britannique. La libre participation des dominions à la grande guerre, aux côtés de l'Angleterre, les a entrainés dans un certain nombre d'industries nouvelles. Ils ne sont plus aujourd'hui exclusivement agricoles et figurent plus ou moins parmi les pays industriels. Ils ne vont plus demander, comme autrefois, tous leurs produits manufacturés à la métropole. De son côté, celle-ci ne peut plus absorber toutes leurs denrées agricoles; d'où la nécessité pour eux de trouver d'autres marchés extérieurs. Bref, il y a conflit d'intérêts dans la grande famille impériale. La nécessité s'impose d'une franche discussion qui mette les choses au point et de concessions mutuelles qui facilitent le maintien des bonnes relations.

Tout semble indiquer, de part et d'autre, un louable désir de converger vers cette fin. D'après les échos qui nous viennent d'outre-mer, on prévoit que la délégation britannique s'opposera à une nouvelle élévation des tarifs contre les pays nonbritanniques, mais favorisera un commerce plus libre entre les pays de l'Empire. Dans un récent discours aux Communes, Stanley Baldwin disait que les marchandises britanniques doivent avoir une entrée plus libre aux dominions, si ces derniers veulent jouir d'un marché libre pour leurs produits en Angleterre. Cette déclaration a été accueillie très favorablement au Canada, même dans les milieux où l'on professe des sentiments protectionnistes.

(La Liberté)

Les Anglais à Ottawa

Aux Canadiens qui partagent les conceptions économiques du gouvernement de M. Bennett, la Conférence économique impériale réserve des surprises. Dès les premiers jours, ils auront la révélation d'une Angleterre restée attachée au réel dans le **business**.

L'Angleterre de M. MacDonald et de l'Union nationale ne s'est convertie aux idées protectionnistes que poussée par la nécessité. Conversion de convenance, pur empirisme. Mais elle garde sa foi au libre-échange. A Ottawa, le lien impérial restera pour les Anglais ce qu'il a toujours été: un moyen, non pas une fin.

Nous nous garderons bien de le leur reprocher. Ce sont eux qui sont dans le vrai. Nous nous bornerons à souhaiter à propos de la conférence d'Ottawa, que le spectacle du réalisme des Anglais devant le problème impérial chasse de l'esprit de nos gouvernants les chimères économiques. L'Empire n'est ni une unité géographique ni une unité économique. On dessert chacun des peuples qui en font partie en cherchant à les unir par un lien douanier artificiel, pour les dresser comme un bloc contre le reste du monde. Voilà la vérité.

L'Angleterre, en tout cas, partira de ce raisonnement pour négocier à Ottawa. Déjà des voix autorisées nous préviennent. Dans le bimensuel anglais **News-Letter**, M. Thomas, secrétaire d'Etat aux Dominions, écrit: Si favorables que puissent être, par d'autres côtés, les accords qui seront proposés à Ottawa, nous ne pourrons y souscrire s'ils entravent notre commerce avec l'étranger; et nous ne devons pas oublier, au cours des négociations qui auront lieu là-bas, que nous avons chez nous une grande industrie agricole sur laquelle il faut veiller."

(Le Canada)

AUX SOUSCRIPTEURS DE L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE QUEBEC



LA MAISON C. ROBITAILLE ENR., OFFRE GRATUITEMENT UN MAGNIFIQUE RADIO "VICTOR" MODELE 1932, R-8 (8 lampes) d'une valeur de $119.50 aux souscripteurs de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec.

Billet de Souscription

Le "Soleil"

DECOUPEZ CE BULLETIN ET ADRESSEZ-LE A

Monsieur l'abbé J.-Arthur Ferland, ptre,
Directeur de l'Oeuvre des T. de J. de Québec.
158 rue Saint-Joseph, Québec.

Monsieur l'abbé,

Veuillez trouver sous pli le montant de .....étant ma souscription à l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec.

Signé .....

Adresse Postale .....

Ville ..... Comté ..... Province .....

Toute aumône de 0.25 cents donne droit au tirage qui aura lieu le 7 août 1932.

Ces Fleurs Tuent

Mouches et Maringouins dans un

Nuage Parfumé

On remarquait, depuis plusieurs années, qu'une fleur des champs, croissant au Japon, éloignait les insectes ailés. On en expédia une provision en Amérique, pour les expériences de laboratoire de recherches. Là, l'extrait de cette fleur, vaporisé dans une chambre close, remplie de mouches et de maringouins, les détruisit complètement.

Cet extrait constitue la base de Fly-Tox, créé par l'Association des Recherches Rex, à l'Institut des Recherches Mellon. Nous avons travaillé dix ans et dépensé $100.000, pour le perfectionner. Ce Fly-Tox, vaporisé suivant le mode d'emploi, remplit la chambre d'une buée parfumée, au coût de 1 à 2 sous. Cette vapeur inoffensive aux gens, ne tache rien. Mais elle foudroie mouches et maringouins venus à son contact. Ils ne peuvent s'échapper quand le nuage remplit la chambre. Ces insectes sont redoutables. Ils propagent les germes de 30 maladies et déposent ces germes sur les aliments ou dans le sang. Ils causent annuellement la mort de milliers d'enfants. Fly-Tox bien employé débarrasse votre demeure et la conserve indemne, facilement, sûrement et à peu de frais. Songez à ces avantages pour vous et pour les vôtres.

FLY-TOX SEUL

Produit des Recherches Rex

N'employez que Fly-Tox et toujours avec le nouveau vaporisateur Fly-Tox. Chaque lot est éprouvé sur des mouches, dans notre laboratoire. Son efficacité est garantie, son odeur agréable et sa puissance destructive le rend économique. Employez-le, puisque rien n'est trop efficient pour la protection de votre habitation. Achetez-en aujourd'hui. Il se vend partout. Inoffensif aux gens. Ne tache pas. Fly-Tox est fabriqué au Canada.

ECHO DE NOCES D'OR A PORTNEUF



Groupe de parents et d'amis réunis, à l'occasion des noces d'or de M. et Mme Jos.-Ferd. Fortier, le 27 juin. Outre les 25 petits-enfants qui formaient une couronne aux vénérés jubilaires, on remarque de gauche à droite : M. et Mme Adolphe Duchesneau, St-Casimir ; M. et Mme Alp. Fortier, de Boston ; les vénérés jubilaires, M. et Mme Jos-Ferd. Fortier ; M. et Mme H.-A. Gagnon, St-Ubald ; M. et Mme Alp. Lachance, de Montréal, dans le groupe Mme Vve Slyva Gagnon, M. et Mme Prosper Galarneau, Mme Ant. Lavoie, M. et Mme R. Fournier, de Montréal ; Mlle Lucille Fortier, M. Ferdinand Fortier, l'échevin et Mme E. Gosselin, de Québec ; M. et Mme Jos. Boutet, MM. Réné et Georges Lemelin, de Montréal, etc., etc.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. Charles Roy, de Lauzon, est en promenade chez des parents à Burlington, Vermont. A son retour il visitera New-York, le lac Champlain et Montréal.

—MM. Marc et Jean-Paul Fortin, de Lévis, fils de M. le Dr Emile Fortin, M.P., sont rendus à la Pointe de la Rivière-du-Loup, où ils passeront la belle saison à la résidence d'été de leurs parents.

—Mlle Emilienne Dostie, du Lac Mégantic, était dernièrement en promenade chez ses grands-parents, M. et Mme Ad. Patry, à Beaumont.

—Mlle Bérengère Huard est en promenade à Berthier, l'invitée de Mlle Gilberte Lachance qui y passe l'été avec ses parents, M. et Mme Henri Lachance, de Québec.

Il se fait broyer une main hier

M. Philippe Berrigan, de Lévis, a été victime d'un douloureux accident, hier matin. Il travaillait à la réparation d'une pièce de bois entre le quai et un bateau de la Traverse de Lévis lorsqu'en cherchant à se garantir avec sa main droite, le bateau, sous la force du courant, vint donner à l'endroit même où M. Berrigan avait la main et la lui broya. On se porta aussitôt à son secours et le blessé reçut les soins d'urgence de M. le Dr Charles Laflamme, de Lévis. On le transporta à l'hôpital de Lévis où une radiographie fut prise et démontra que M. Berrigan pourra conserver sa main. Il en aura pour quelque temps avant de pouvoir travailler.

Séance du conseil de ville de Lauzon demai soir

Une séance du conseil de ville de Lauzon sera tenue demain soir, à 8 heures, en la salle de l'hôtel de ville. Des questions importantes seront discutées à cette séance régulière du mois.

Elle est frappée par une automobile

Vers six heures, dimanche soir, une dame de St-David a été frappée par une automobile, rue de la Fabrique, près de chez M. Desrochers.

L'automobiliste voulut éviter une bicyclette et prit le côté du chemin. Une porte de l'auto s'ouvrit et frappa la dame qui se trouvait sur le trottoir. Heureusement cette personne ne fut pas blessée gravement mais souffre d'un violent choc nerveux. On se porta à son secours et elle reçut les soins nécessaires.

L'Association de tir "P. Q. R. A."

Les sous-officiers et canonniers de la 6ème Brigade d'Artillerie désirant faire partie de l'Association de tir "P. Q. R. A.", sont priés de donner immédiatement leurs noms au Manège Militaire de Lévis, vu que la liste doit être close demain au plus tard.

R.Q.M. S. A. Pichard

Commissaires d'écoles élus par acclamation hier

Hier matin, a eu lieu la mise en nomination des candidats à la charge de commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la partie-est de Lauzon, en remplacement de MM. Alphonse Martel et Edouard Vézina, fils, sortant de charge. Ces derniers ne sont pas revenus sur les rangs et MM. Louis-Emile Côté et Antonio Gosselin ont été élus par acclamation.

Il est retour d'Euro.

M. le Dr Jean Lacerte, fils de M. le Dr Eugène Lacerte, de Thetford-Mines et petit-fils de feu M. le Dr Narcisse Lacerte, de Lévis, est arrivé récemmept d'Europe où il a fait un séjour de deux ans pour se spécialiser dans les maladies des yeux, oreilles, nez et gorge. Il a ouvert son bureau à Québec.

Le bazar en faveur de l'Hôtel-Dieu de Lévis a rapporté $700

La récente vente de charité organisée au profit de l'Hôtel-Dieu de Lévis, grâce à la générosité des citoyens de Lévis et des paroisses environnantes, a remporté un beau succès. Les recettes ont atteint la somme de $700. Des râfles organisées un peu avant la bazar ont donné la somme de $97 et la vente elle-même $608.

Les religieuses de l'hôpital désirent remercier sincèrement tout d'abord M. le curé Carrier, de Lévis, pour avoir bien voulu autoriser cette loterie et d'y avoir fait conduire les fillettes du terrain de jeux, généreusement munies de petit et même de grosse monnaie. Merci aussi à tous ceux et celles qui de quelque manière que ce soit ont contribué au succès de ce bazar, soit en fournissant des effets, soit en visitant les tables et en encourageant les vendeuses dévouées dont elles ne peuvent assez louer le travail.

Chaque jour, au saint sacrifice, durant les longues heures de prière, du cloître de l'Hôtel-Dieu, montent vers le Seigneur, d'ardentes supplications en faveur des bienfaiteurs de l'institution.

Il a assisté à l'ordination de M. l'abbé Lacroix

Dimanche matin dernier, en l'église de St-Pierre de Broughton, S. E. Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, a ordonné prêtre, M. l'abbé Robert Lacroix, enfant de cette paroisse. M. l'abbé Henri Raymond, supérieur du collège de Lévis, a assisté à cette cérémonie et assistait Mgr Villeneuve comme archiprêtre, pendant la messe. M. l'abbé Léo Chabot, curé de cette paroisse, est un ancien élève et un ancien professeur du collège de Lévis.

Ils sont de retour de Halifax

Les quinze officiers et trente sous-officiers de la 6e Brigade d'Artillerie Côtière, partis le 4 juillet pour faire des exercices de tir pratique au canon à Halifax, sont de retour depuis hier. Tous sont enchantés de leur séjour à Halifax et des exercices de tir. La plupart de ces militaires étaient des Lévisiens.

Il est condamné à un mois de prison

Un jeune homme de Lévis a subi hier son procès devant M. le magistrat Ferdinand Roy, sous l'accusation d'avoir eu en sa possession de la fausse monnaie. Il a été trouvé coupable et a été condamné à un mois de prison.

Religieuse du monastère du Précieux Sang de Lévis dans le deuil

La Révde Mère Ste-Marie-Anne de Jésus, religieuse au monastère du Précieux Sang, à Lévis, vient d'être plongée dans le deuil par la mort de sa soeur la Révde Sr St-François Xavier, des Révdes Soeurs de la Charité, arrivée hier matin, à l'âge de 46 ans et dans sa 22e année de profession religieuse. La défunte, née Ernestine Côté, était originaire du Faubourg St-Jean-Baptiste de Québec. Les funérailles auront lieu demain matin, à 8 heures, heure solaire, en la chapelle de la maison-mère, à Québec. Nos plus cordiales sympathies à la famille en deuil.

Assemblée de l'Association Catholique des Cheminots Canadiens

Dimanche soir dernier, en la chapelle des Congréganistes, à Lévis, a été tenue une importante assemblée de l'Association Catholique des Cheminots Canadiens, sous la présidence de M. l'abbé Léon Lessard, du Collège de Lévis. Dans une intéressante causerie, M. l'abbé Lessard, fit l'historique de cette Association qui prit naissance à Montréal sous l'impulsion des Jésuites. Tous ceux qui étaient présents donnèrent leurs noms pour entrer dans cette Association et une autre réunion aura lieu dimanche prochain, à la même heure et au même endroit. Tous les employés de chemins de fer désirant faire partie de cette Association voudront bien se rendre à l'assemblée de dimanche prochain et on leur expliquera ce en quoi consiste l'A. C. C. C.

Mort de M. Honoré Michaud, à Bienville

Nous avons appris avec regret la mort de M. Honoré Michaud, époux de dame Alma Ruel, arrivée ce matin, à sa résidence, rue Bégin, à Bienville. Le défunt, âgé de 62 ans et 8 mois, n'était malade que depuis une journée et est décédé presque subitement. M. Michaud était bien connu sur la rive sud et travailla de nombreuses années au chantier Davie, à Lauzon.

Il était le père de Mme Emile Boulanger (Alice) de Mme J. E. Brousseau (Donalda), de Québec, de Mlles Antoinette et Emilienne Michaud, de MM. Ernest, Paul et Roland Michaud. Il était le frère de Mme Joseph Marcoux et Mme Albert Thivierge, de Bienville et de Mme Henri Duplessis, de Montréal.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures, en l'église de Bienville et l'inhumation sera faite au cimetière de la paroisse.

Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Une journée de prières demain à Lauzon et à Bienville

Demain, comme les semaines précédentes, il y aura, dans l'église de Lauzon, des prières spéciales faites par des paroissiens en l'honneur de St-Joseph, pour demander que les pères de familles trouvent de l'ouvrage afin de subvenir aux besoins de leurs épouses et enfants. De 8 heures du matin à 7 heures du soir, des groupes de paroissiens feront chacun une heure de prières.

Demain après-midi, de 2 à 3 heures, en l'église de Bienville, il y aura une heure de prières en l'honneur de St-Joseph à la même intention que celle mentionnée plus haut.

Tous les paroissiens de Lauzon et de Bienville qui sont libres voudront bien se faire un devoir de se rendre prier ce grand patriarche afin de lui demander de faire cesser la crise qui étreint présentement le monde et de faire en sorte que les pères de familles de ces deux paroisses aient de l'ouvrage.

Pratique et sortie de la Garde de Lauzon demain soir

M. Adj.-Léo Therrien informe tous les membres de la Garde des Chevaliers de Lauzon que demain soir, à 7 heures 30, dans la cour de l'Ecole des Frères Maristes, avenue Bégin, à Lévis, il y aura une pratique obligatoire avec costume, sabre et corps de clairon. Cette pratique sera suivie d'une sortie dans les rues de la ville. Tous ceux qui n'ont pas eu de costumes et désirent prendre part à la Convention des Gardes, à Montréal, voudront bien être présents. On demande à tous les membres d'être présents vu que cette pratique est en préparation de la Convention et pour la sortie du 24 juillet au Camp des Ingénieurs, à Lauzon.

Aux membres de l'Union Notre-Dame du Patronage

Les membres de l'Union Notre-Dame du Patronage de Lévis voudront bien se rendre ce soir à 8 heures 30, à la résidence de M. Emile Marcoux, décédé dimanche dernier, père de leur confrère, M. Jean-Baptiste Marcoux, rue Wolfe, à Bienville, pour y réciter les prières d'usage.

Tous sont aussi priés d'assister aux funérailles de M. Emile Marcoux, demain matin, à 9 heures, en l'église de Bienville.

Le Directeur,
de l'Union Notre-Dame.

Les affaires municipales à Lévis

Une séance du conseil de ville a été tenue hier soir, sous la présidence de M. le maire Dr Joseph Leblond. Présents, MM. les échevins J.-T. Larochelle, L.-B. Pelletier, Adjutor Michaud et Adélard Couture. Nous avons su du greffier que M. Henri Brochu était en voyage de pilotage sur un navire et que M. S. Durand était en voyage d'affaires à St-Georges de Beauce, hier.

Remarques de M. le maire

La lecture du procès-verbal faite, M. le maire dit qu'il tient à faire certaines remarques et demande qu'elles soient inscrites au prochain procès-verbal.

L'assemblée de ce soir, dit le maire, devait être très importante, en ce sens que le conseil devait prendre connaissance d'un rapport de M. l'échevin Brochu, président du comité des finances, qui avait été chargé, lors de la dernière séance, d'aller rencontrer les autorités du Quebec Power concernant l'action prise par cette compagnie au montant de $10,800 contre la ville pour argent dû pour fourniture de l'énergie électrique pour force motrice et éclairage des rues.

Le conseil aurait été anxieux de savoir le résultat des démarches de M. l'échevin Brochu vu que nous croyons savoir que mercredi prochain, le 13 juillet, le Quebec Power, par l'entremise de ses procureurs, va demander qu'un jugement soit pris contre la ville. Il est regrettable, ajoute le maire, que M. Brochu ne soit pas présent ce soir pour fournir ce rapport ou nous faire connaître de quelle façon la ville peut sortir de cette impasse. Le maire dit en terminant qu'il ne fait pas ces remarques par animosité contre qui que ce soit mais simplement dans l'intérêt de la ville.

M. l'échevin Larochelle dit être de la même opinion, car cette question très importante, ajoute-t-il, ne peut être discutée sans la présence du président du comité des finances. Il demande s'il n'y aurait pas moyen de s'adresser au Quebec Power pour que l'on veuille bien attendre un peu avant de procéder.

M. le maire dit que suivant lui il est assez difficile de tenter des démarches, sans savoir le résultat de ce qui a été fait par M. l'échevin Brochu et sans savoir si des arrangements ont été conclus ou des conventions prises.

M. l'échevin Larochelle demande au trésorier si M. l'échevin Brochu ne lui a pas donné l'autorisation de faire quelques rapports sur la question en son nom au conseil. Le trésorier dit que M. Brochu ne lui a rien dit.

La discussion se termine d'en par là et on va attendre le retour de M. Brochu afin de savoir si quelque chose a été fait en vue d'un arrangement quelconque avec les autorités du Quebec Power à ce sujet.

Le placement des chômeurs sur les terres

Le conseil prend connaissance d'une lettre de l'hon. Hector Laferté, ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, en date du 29 juin dernier, disant qu'en vertu des arrangements que le gouvernement provincial vient de passer avec celui d'Ottawa, son département pourra placer mille chômeurs sur la terre, pourvu que les conseils municipaux s'engagent à souscrire une somme maximum de $200. par chômeur. On demande dans la lettre si le conseil serait disposé d'accepter le projet et si oui de dire le nombre exact des chômeurs que le conseil serait prêt à aider à s'installer sur la terre.

M. le maire dit qu'il a reçu deux lettres de chômeurs demandant de souscrire $200 pour chacun d'eux pour leur permettre d'aller s'établir sur des terres, d'après ces arrangements. Il demande aux membres du conseil de donner leur opinion sur cette question.

MM. les échevins Larochelle, Pelletier, Michaud et Couture disent qu'ils sont contre ce projet et ajoutent que l'on aidera plutôt les pauvres de la ville cet hiver avec cet argent en le donnant aux Sociétés St-Vincent de Paul.

M. le maire dit que le conseil vient de se prononcer contre le principe de ce projet et que tous les échevins sont d'opinion de ne pas taxer le budget de la ville pour rapatrier ceux qui sont venus ici volontairement.

Il demande une licence de taxi

M. Roland Côté demande au conseil de lui donner une licence de taxi. Cette demande est référée au chef de police qui a le nombre de ceux qui ont fait de semblables demandes et sait s'il reste encore des licences à donner, vu que ce nombre est déterminé.

Le conseil discuta ensuite des questions de moindre importance et après avoir approuvé les comptes soumis au conseil, la séance a été levée vers 9 heures et ajournée sine dié.

Aux membres de la Ligue du Sacré-Cœur de Bienville

Tous les membres de la Ligue du Sacré-Cœur, de Bienville, sont priés de se rendre, ce soir, à 8 heures, à la chambre mortuaire de leur confrère défunt, M. Emile Marcoux rue Wolfe, à Bienville, pour y faire la récitation du chapelet.

Chambord

Va-et-vient

— M. l'abbé Henri Tremblay, curé de la Petite Rivière St-François, et M. Honoré Tremblay, de Ste-Anne de Chicoutimi, étaient en visite au presbytère, ces jours derniers.

— M. l'abbé B. Néron, du Séminaire de Chicoutimi, était au presbytère, cette semaine.

— M. Thomas Fortin, de Chicoutimi, est venu en promenade chez son père M. Eugène Fortin.

— M. et Mme Adrien Gauthier, de Jonquière, ont passé quelques jours à Chambord.

— Mme J.-W. Léveillé, de Kénogami, a passé quelques jours chez son père M Herm. Simard

— Mlles Alice Dallaire, de Jonquière, Cécile Léveillée, Marie Brassard MM. Jules Léveillée, Roméo Trottier, de Roberval, Mlle Gilberte Ross, de St-Jérôme, J.-W. Léveillée, de Kénogami, étaient de passage à Chambord, ces jours derniers.

— M. Jos. Gagnon est allé passer quelque temps à Limoilou.

— Mme Gérard Cullen, de Stadacona, est venue chez M. Arthur Boudreault, le 1er juillet.

— M. Laurent Boivin, de St-François de Sales, était de passage ici, ces jours derniers.

— Mlle Gertrude Boudreault est de retour du Lac Bouchette.

— M. et Mme J.-B. Boivin et Mlle Laurette Tremblay sont de retour d'une promenade à Jonquière et Chicoutimi.

— Mme Victor Brassard, de Roberval, était ici par affaires, ces jours derniers.

— M. Johnny Côté, de Ste-Monique, est venu à Chambord, dernièrement.

— MM. Alexandre Desjardins et Lionel Boivin sont de retour d'un voyage à Québec.

EUCHRE

Grand Euchre-Concert en plein air, mardi, le 12 juillet à 8.30 hrs. au coin de la 2ème et 3ème Avenue. Si la température n'est pas favorable, le euchre aura lieu à la salle paroisiale du St-Esprit. Plus de 200 prix seront distribués. Un prix d'assistance causera une grosse surprise. Les prix sont exposés chez Vézina & Filion, 3ème Avenue.

Ste-Sophie de Levrard

Vie sociale

De passage chez M. C.-B. Boisson les Révérendes Sœurs Ste-Florentia et Ste-Annie, des Sœurs Grises de Québec, Révérende Sœur Saint-Charles de la Croix et Ste-Françoise, des Sœurs de l'Assomption de Nicolet.

—En visite chez son père M. Joseph Leblanc, Révérende Sœur Joseph d'Arimathie, des Sœurs de l'Assomption, M. et Mme Joseph Leblanc et leur famille de Québec.

—De passage pour assister au service anniversaire de Mme Télesphore Monfette, la Révérende Sœur Ste-Emilienne, fille de la défunte, accompagnée de Révérende Mère Ste-Prudentienne, le docteur Georges Monfette, de Québec, M. et Mme Arthur Fournier et leur famille, de Daveluyville, Mme Henri Cantin, de Québec, M. Eugène Monfette, de Québec, M. Philippe Lemay et Mlle Blanche Cantin, de Manseau.

—Mme Joseph Pelletier, de Montréal, en visite chez son père M. Pierre Lemay, gravement malade.

—M. Charlemagne Toussignant, de Montréal, en visite chez son amie Mlle Marie Morissette.

—Mlle Héléda Paquin en visite pour quelque temps chez sa tante Mlle Emma Demers.

—Mlle Annette Roy, des Trois-Rivières, en visite chez des parents.

—M. et Mme Josaphat Brunel, de St-Rosaire en visite chez M. Alphonse Fournier.

—M. et Mme Eugène Fournier, M. et Mme Elsokim Fournier, des Trois-Rivières, en visite chez leur père M. Octave Fournier.

—M. le docteur Tousignant et sa famille, de Québec, Mme Arthur Trottier, de St-Jean-Deschaillons et Mlle Jeannette Trottier, de La Tuque de passage chez M. Thomas Bibeau.

—M. et Mme Fortin et leurs enfants, de Charny, en visite chez leur mère Mme David Gervais.

—M. Eugène Demers et sa famille, des Etats-Unis, en visite chez son père M. Johny Demers.

PETIT CASSE-TETE



"QUELLE SALE BETE !"

Bertha était à se baigner dans l'eau de mer lorsqu'elle s'est soudain écriée : "Oh ! quelle sale bête, elle me fait peur ! "Et elle s'est sauvée au rivage. Si vous prenez un crayon et si vous reliez par un trait tous les petits points numérotés de 1 à 48 dans l'image ci-dessus, vous allez voir ce qui a tant fait peur à Bertha.

CHEZ PAQUET

VENTE GIGANTESQUE DE CORSETS

Notre vente de CORSETS à prix réduits, commencée il y a quelques jours, remporte un grand succès.

Ce n'est pas toujours que nous pouvons offrir à notre clientèle un lot aussi beau que celui-ci et à des prix aussi avantageux.

Si vous n'êtes pas encore venue, hâtez-vous, car les meilleures valeurs s'enlèvent rapidement.



1er GROUPE

25 douzaines de **CORSETS** et **CORSETTES**, en bon coutil rose, avec ou sans élastique. Tailles : Corsets 22 à 30 ; Corsettes 30 à 36. Des valeurs jusqu'à $1.25. TRES SPECIAL

75c

2ième GROUPE

35 douzaines de **CORSETS** et **CORSETTES** en bon coutil, d'aucuns brochés, avec ou sans élastique et renforts. Le choix parmi douze styles différents. Tailles Corsets 22 à 30. Corsettes 30 à 38. Des valeurs jusqu'à $2.00. TRES SPECIAL

98c et $1.25

3ième GROUPE

25 douzaines de **CORSETS** et **CORSETTES**, en bon coutil broché, rose, buste bas et moyen; d'aucuns avec bande en élastique sur les côtés ou en arrière — à lacets ou à agrafes. Tailles 22 à 36. Des valeurs jusqu'à $2.75. TRES SPECIAL

$1.59

4ième GROUPE

25 douzaines de **CORSETS** et **CORSETTES** en bon coutil broché rose, laçant en avant ou en arrière, ou avec agrafes en avant ou sur le côté — aussi step-in — élastique en tricot de soie. Tailles : Corsets 22 à 36. Corsettes 34 à 44. Des valeurs jusqu'à $4.25. TRES SPECIAL

$1.98



5ième GROUPE

25 douzaines de **CORSETS** et **CORSETTES** en broché rayon et broché de soie, avec élastique en tricot de soie de très bonne qualité. Les styles les plus nouveaux. Tailles : Corsets 24 à 36. Corsettes 34 à 44. Des valeurs jusqu'à $6.50. Pour

$2.49, $2.98, $3.98

6ième GROUPE

BRASSIERES Gossard, Nemo Flex, D & A, Rose-Marie, etc., tous des soldes de lignes. En dentelle, Jersey, Broché, Satin, dans presque toutes les tailles. Des valeurs de 98c à $3.75. TRES SPECIAL

59c et 98c

100 DOUZAINES de **BOUFFANTS** et **CAMISOLES** en Tricot de soie, empiècement double, de Moodies. Première qualité. En rose, blanc, pêche, vert, mais. Tailles : Petites, moyennes, grandes. TRES SPECIAL

29c



25 DOUZAINES de **PANTALETTES** (Panties) combinaison de filet et tricot de soie, très appropriés pour la saison chaude. Nuances : Pêche, rose, chair, vert, bleu-pâle. Tailles : petites, moyennes, grandes. TRES SPECIAL

39c

— Au rayon de la lingerie —



DEUX OFFRES INTERESSANTES

De Notre

RAYON DES PARFUMS

Vous voudrez en profiter
Mais ne retardez pas

POUDRE OWEN'S Nu-Clean", la poudre qui nettoie comme par Magie. Elle nettoie les argenteries, enlève le lustre sur les vêtements, les taches sur les habits, rembourrages de meubles, carpettes, etc., etc. Si vous n'en avez pas encore fait l'essai, c'est le temps, car pour une courte période vous pourrez vous procurer ici le PAQUET REGULIER de 25c pour la modique somme de

15c

BAUME ITALIEN, l'ami de la femme qui désire conserver la fraîcheur et la douceur de sa peau. Faites en sorte d'en avoir une bouteille dans votre chambre de toilette. Les Messieurs s'en servent aussi avec avantage et satisfaction après s'être rasés. Trois formats de bouteille.....

29c, 50c et $1.00

Dans toutes les maisons où le BAUME ITALIEN entre, il y entre pour y rester.

Spéciaux du Sous-Sol

"COMMON SENSE", 8 onces	19c
"FLY SPRAY" O'Cedar, 10 onces	39c
20 onces	59c
"FLY TOX", 8 onces	35c

DESTRUCTEURS DE MOUCHES ET D'INSECTES

Ils tuent mouches, moustiques, coquerelles, punaises, etc.

16 onces	59c
32 onces	89c
"WHIZ", 8 onces	35c
16 onces	59c
32 onces	99c
APPAREILS VAPORISATEURS pour "Fly Spray". Rég. 75c. Spécial	59c
Pour "Fly Tox". Spécial	89c, 39c, 59c

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

Essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham



Encore tout bouleversée

Ceux qu'elle aime . . . sont les premiers à souffrir quand ses douleurs mensuelles brisent ses nerfs. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham soulagerait son agonie affreuse.

Kénogami

Fausses alarmes

Jeudi de cette semaine, à une heure du matin, une fausse alarme a été sonnée à la boîte no. 32.

Le même jour à 11 heures et dix du soir, nos pompiers ont de nouveau été inutilement appelés par une alerte donnée à la boîte no. 34, coin des rues Champlain et Ste-Famille. La police municipale fait d'actives recherches pour découvrir les coupables et nous apprenons qu'elle suit actuellement une bonne piste. Les mauvais plaisants qui se permettent de pareilles farces, qui peuvent avoir de si tragiques conséquences, seront traites avec toute la rigueur de la loi si on réussit à les pincer.

Au Parc Durocher

La fanfare Lambillotte donnera, mardi soir, un concert au parc Durocher, si la température le permet.

PROGRAMME

1—Marche Patriote ..... Léon Ringuet
2—Ouverture: Poète et Paysan ..... V. Suppé
3—L'Amour éternel, valse ..... Ellis Brooks
4—Les contes d'Hoffmann..... J. Offenbach
5—La patrouille canadienne ..... John Slatter
6—Danse des squelettes ..... Than. Sallam
7—Le Collégien, marche ..... Léon Ringuet

O CANADA

OCT. BERTRAND, directeur

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
En ville, par année	$5.00
En ville, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

La Vie Sociale

L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction Publique, est parti pour Montréal, où il assistera à une session de la Chambre des Notaires.

— o —

Monsieur et Madame Charles Barton, de Londres, sont les hôtes de Monsieur et Madame C.-M. de R. Finnis à leur résidence d'Everell.

— o —

Le major et Madame W-H. Petry qui ont fait un voyage en automobile dans la région du Lac Saint-Jean, sont revenus en ville.

— o —

Le notaire Jos. Sirois, le notaire Charles Baillargeon, le notaire Yves Montreuil, le notaire Arthur Duval, le notaire Chaussegros de Léry, le notaire S.-Jules LaRue, et le notaire Paul Grenier sont partis pour Montréal.

— o —

Monsieur Paul-René Belleau, de "La Presse" de Montréal, passe quelque temps à Québec.

— o —

Le notaire Adjutor Roy, de Lévis, est parti pour la métropole.

— o —

Madame C.-R. Paquin passe quelque temps à La Malbaie chez sa fille, Madame Léon Mercier-Gouin.

— o —

Le sénateur et Madame Jules Tessier sont partis pour Carleton où ils passeront quelques semaines.

— o —

Madame Thomas Maher et sa fillette passent quelque temps à Saint-Irénée-les-Bains.

— o —

Ce matin, à huit heures, le Révérend Père Braud, C.J.M., a béni, en l'église de Saint-Coeur de Marie, le mariage de mademoiselle Blanche Rancourt, fille de M. et madame Omer Rancourt, avec M. Maurice Fontaine, fils de M. et madame T.-E. Fontaine. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe en tulle jonquille, avec incrustations, modèle Maggie Rouff, un chapeau en tulle et souliers assortis. Son bouquet était fait de roses thé et de muguets. M. T.-E. Fontaine, servait de témoin à son fils. Pendant la cérémonie, un programme musical fut exécuté par M. Georges Chouinard, qui joua à l'entrée et à la sortie, la "Marche Nuptiale", de Lohengrin; M. Charles Rioux chanta le "Notre-Père", de Mariotti, et mademoiselle Juliette Bourget, le "Noel du Marige", de Choudens, et le "Sancta Maria", de Faure. A l'issue de la cérémonie, M. et madame Omer Rancourt reçurent à un déjeuner à leur résidence les membres des deux familles. M. et madame Maurice Fontaine partirent ensuite en automobile pour un voyage à Lucerne-en-Québec et à Niagara. Madame Fontaine portait tun ensemble Brion en lainage "vert aube" et un feutre et des souliers de même ton.

— o —

Madame Joseph Levesque, de la rue Fraser, passera quelques jours à Saint-Tite de Champlain et prendra part à la réunion des anciennes de l'"Amicale" du couvent de l'endroit.

— o —

Mademoiselle Rosa Lavoie a reçu à une partie de bridge, hier, en l'honneur de mademoiselle Fernande Côté à l'occasion de son prochain mariage. Servaient le thé: Madame L.-P. Thibault et madame de Beaumont, aidées de mesdemoiselles Lucette Beaubien, Thérèse, Marie-Paule, Marcelle Côté et mademoiselle Juliette Jobin.

— o —

M. Léopold Vaillancourt et Mme Vaillancourt (Françoise Desmeules), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée en l'église de Tadoussac le 24 juin, sous les prénoms de Marie-Elisabeth-Angéline-Colette. Parrain et marraine, M. et Mme François Desmeules, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Alfred Vaillancourt, grand'mère de l'enfant.

— o —

Mlle Lucienne Delisle, de Chicoutimi, a passé une quinzaine à Québec l'invitée des Mlles Vaillancourt, rue Lachevrotière.

— o —

Madame A. Vaillancourt, de Québec, est à Tadoussac l'invittée de son fils M. Léop. Vaillancourt.

— o —

Monsieur et madame Sydney Donais, de Montréal ainsi que leurs petits enfants, Monsieur Gordon McHaffie et Mademoiselle Catherine McHaffie étaient de passage à Québec la semaine dernière, les invités de Mlles Morency, Ave Cartier.

— o —

Mme Alexandre Turgeon est allée passer quelques jours à Ottawa accompagnée de ses nièces Mlles Marguerite et Annette Nadeau.

— o —

Mlles Henriette et Jacqueline Riverin, filles de M. et Mme Rosario Riverin, de la Malbaie, étaient en promenade à Québec dimanche.

MONTREAL

Le baron et la baronne J.-H. Von Eurenhault passent la belle saison à Métis Beach.

— o —

Mademoiselle Gaby Cinq-Mars est à Sainte-Marguerite du Lac Masson, pour quelques semaines.

— o —

Madame J. Cornellier a passé la semaine à Saint-Gabriel de Brandon.

— o —

M. et madame Léonce Plante sont partis pour une randonnée en automobile à travers la Gaspésie.

— o —

M. le duc de Mortemart et madame Georges Panneton, grand'mère de madame la duchesse de Mortemart, retourneront en France, le 20 juillet, à bord de l'"Ile de France".

— o —

Madame François Faure et ses fillettes, Simone et Madeleine, feront une villégiature de plusieurs semaines à la Malbaie, cette saison.

— o —

M. et madame J.-C. Laurendeau, de Valleyfield, et mademoiselle E. Rolland, de Montréal, sont partis, hier, pour un voyage à la Malbaie et dans les régions du Lac Saint-Jean.

— o —

M. et madame Henri Lebeau sont partis pour la Malbaie où ils passeront quelques jours

— o —

Mademoiselle Van Horne occupera sa villa à St-Andrew-by-the-Sea, pendant la belle saison.

OTTAWA

Thé-Shower

Le personnel de la division "B" du ministère des Pensions et de la Santé Nationale a reçu jeudi au chalet de Rockcliffe à un thé-shower de toile en l'honneur de Mlle Laurence Lemieux, dont le mariage aura lieu prochainement.

— o —

Shower de verrerie

Lundi dernier plusieurs amies (ancien personnel) du ministère de l'Intérieur présentèrent à Mlle Laurence Lemieux un shower de verrerie à l'occasion de son prochain mariage.

— o —

M. et Mme J.-A. Beauséjour et leur famille ont pris possession de leur chalet à Witchwood pour l'été.

— o —

Monsieur Ovide Bouvier et sa famille quittent la ville pour aller passer les mois de vacances à leur maison d'été à Perkins Mill.

— o —

Mlle Valérie St-Laurent visite Mme Geoge Tillson à Tillsonburg, Ont.

M. et Madame Fortunat Ampleman

M. et Mme Fortunat Ampleman, de Charlesbourg, ont été fêté par leurs enfants, parents et amis le 26 juin à la salle St-Cyr, St-Roch, Québec, au nombre d'environ 250 convives. Leur fils, Rosaire, présida la fête et souhaita la bienvenue à l'assistance à l'arrivée des jubilaires et une adresse leur fût lue par leur fille Rosa. Un riche cadeau offert par leur fille Marie-Anne et une corbeille de fleurs par Martin et Gabrielle, leurs enfants. Il y eu remerciements par les jubilaires à l'assistance. L'orchestre McCarthy faisait les frais de la musique. A la table la première santé a été au roi et au pape et la deuxième au jubilaires, répondue par le frère du jubilaire, Joseph Ampleman, dont nous notons comme suit : — Chers parents et amis,

Je suis heureux de me faire ici, ce l'interprète des heureux jubilaires et de répondre à la magnifique adresse qui leur a été lue. Je profite donc de cette circonstance heureuse qui m'est offerte pour remercier de grand coeur tous ceux qui se associés à ce beau mouvement et qui ont contribué à en faire un succès complet. Les riches cadeaux qu'ils ont reçus leur prouvent amplement la considération dont ils sont l'objet. Comme ce soir, tous à la joie, j'espère que tous nous en serons et que les divertissements ne se feront pas attendre.

Avant de terminer, permettez-moi, chers jubilaires, de vous réitérez tous nos voeux de joie, longue vie, santé et bonheur.

Ad Multos Amos.

La troisième santé fut a da, répondu par M. Charles-Napoléon Dorion, M. P. P. Il fit dans son discours l'éloge aux fils de cultivateurs d'aimer et cultiver leur coin de terre qu'ils ont de préférence de rester que d'aller rester dans les villes où il y a déjà trop de population. Il fit remarquer à l'assistance que le bouquet offert contenait dix roses, cinq blanches et cinq roses représentant les dix enfants, cinq filles et cinq garçons. Il réitéra tous ses meilleurs souhaits de santé, joie et bonheur aux jubilaires.

La quatrième santé fût aux parents, répondue par M. Magella Bédard, marchand à Québec.

La cinquième, aux amis, répondue par M. P. Paradis, Ancienne-Lorette. La sixième aux organisateurs, répondue par M. G. Brousseau, architecte, St-Esprit.

Suivent les noms des invités : — Marie-Anne Ampleman, Léopold Hébert, Rosaire Ampleman, Simone Bell, Rosa Ampleman, Joseph L'Heureux, Magella Ampleman, Lucette Bouchard, Aline, Luc, Paul, Thérèse, Martin et Gabrielle Ampleman, Charles-Napoléon Dorion, M. P. P., Ephraïm Bédard, M.P.P., Jos. Pagé, maire de la paroisse de Charlesbourg, avier Latulippe, maire du village de Charlesbourg, M. et Mme Jos. Ampleman, M. Isidore Villeneuve, M. et Mme Lorenzo Deslauriers, Wilbrod Ampleman, M. et Mme Gaudias Noël, Mlle Maria Ampleman, M. et Mme Delphis et Ephraïm Ampleman, Mme Roméo Rhéaume, M. Adolphe Lafond, Mme Etienne Villeneuve, M. et Mme J.-B. Renaud, M. Ulderic Paradis, M. et Mme Napoléon Renaud, M. et Mme Albert Verret, M. et Mme J.-B. Drouin, M. et Mme Jacques Bourbeau, M. et Mme Xavier Bourbeau, M. et Mme Philéas Durand, M. et Mme J.-B. Lépine, M. et Mme Philéas Lelièvre, M. et Mme Jos. Bédard, M. et Mme Arthur Pépin, M. et Mme Etienne Paradis, M. et Mme Andreas Langevin, M. et Mme David Renaud.

ECHO DE NOCES D'ARGENT



M. et Mme JOSEPH GILBAUT ont été, dimanche soir, l'objet d'une belle manifestation d'estime de la part de leurs parents et amis à l'occasion de leur 25ème anniversaire de mariage.

M. et Mme Ulderic Renaud, M. et Mme Arthur Chamberland, M. et A. Myrand, M. et Mme Ouellette, M. et Mme Bourbeau, Mlle Emélie Lépine, M. et Mme Omer Villeneuve, M. et Mme Gédéon Villeneuve, M. et Mme Gérard Lefèbvre, M. et Mme Eugène Robitaille, M. et Mme Gérard Villeneuve, M. et Mme Patrick Noël, M. et Mme Alphonse Beaupré, M. et Mme Eudore Paré, Mme Adélard Racine, Mlle Germaine Villeneuve, M. Cyrille Bertrand, Pola Villeneuve, Mariana Villeneuve, Ovila Martineau, Jeannette, Albert, Joseph-Etienne Villeneuve, Julienne Noël, Maurice Ampleman, Simone Vézina, Cécile, Eustache, Camille Ampleman, Alexandre Bourbeau, Béatrice Ampleman, Yvette Ampleman, A. Bédard, Jos. Ampleman, Blanche Rhéaume, Blanche Ampleman, Jos. Vandry, Loretta Ampleman, Henri Gauvreau, Jeanne-d'Arc Renaud, Isidore Alain, M. Laure Renaud, Alf. Bédard, Jeannette, Georgette Ampleman, Lorraine, Rollande Rhéaume, Lucien Deslauriers, Roch, Simonne, Micheline Verret, Béatrice, Fernande, Gabrielle Pageau, M. et Mme John Byrne, M. et Mme Oscar Bouchard, Moise Verret, Mme Magella Bédard, M. et Mme Jacques Verret, M. et Mme Xavier Daigle, M. et Mme Albert Hébert, M. et Mme Emile Sanfaçon, M. et Mme Jean-Baptiste Drouin, M. et Mme Francis Paradis, M. et Mme B. Cloutier, M. et Ismaël Renaud, M. et Mme Jos. Bell, M. et Mme F. Bell, M. et Mme Napoléon Genest, M. et Mme Jos. Boucher, M. Alf. Marcotte, M. et Mme Cléophase Lachance, Mlle Irène Bell, M. et Mme Gaudias Brousseau, Mlle Géraldine Brousseau, M. Marcel Brousseau, Mme F. Martel, Mlle E. Miller, M. et Mme Paul-Emile Villeneuve, M. Paul-Emile Bédard, Mlle Marie-Jeanne Bourré, M. et Mme Marie-Anne Bourré, M. et Mme Xavier Villeneuve, M. Armand Bourré, Mlle Juliette Bourré, M. Albert Lefèbvre, MM. Lucien Durand, Philippe Grondin, Gérard Noël, Lucien St-Mars, Gérard Defoie, Juliette Bédard, M. et Mme Albert Tessier, Mlle Blanche Cotnam, Simone Tessier, Adrienne et Irène Villeneuve, Blandine Martel, Ludger Bouchard, Jeannette Bouchard, Jean-Marie Demers, Annette Bouchard, Albert Malouin, M. et Mme Arthur Paradis, Jos. Paquet, Jos. Beaulieu, Mme Albert Bédard, M. Binet, Mlle Lafrance, Paul Laframboise, et une foule d'autres.

La fête se termina vers 5 heures, le lundi matin.

Récent mariage

A St-Malo, a eu lieu le 27 juin dernier, le mariage de M. et Mme Odilon Bureau (née Béatrice Jackson). Servaient de témoin à M. Odilon Bureau, M. Georges Marcoux, cousin, et M. Philippe Jackson servait de témoin à sa fille Béatrice. La messe fut célébrée par Monseigneur P.-H. Bouffard, P. D. La Garde Frontenac Inc. était représentée par le commandant Arthur Perrin, le major quartier-maître Georges-Edouard Perrin et le sergent R. Rhéaume.

Les invités étaient : M. et Mme Odilon Bureau, les mariés, M. et Mme Philippe Jackson, Mme veuve J. Drolet, M. et Mme Georges Marcoux, Mlle Exilda Pleau, Mlle Thérèse Jackson, Mlle Emélia Jackson, M. Paul Jackson, M. Odilon Jackson, M. L.-P. Jackson, M. Georges Garant, Mme veuve J.-F. Jackson, M. G. Marcoux fils, Mlle Fernande Marcoux, Mlle Alice Marois, Mlle Thérèse Fortier, Mme Frenette, les demoiselles Marcoux, M. Cook, M. Bédard, M. Gervais.

Dans le monde de la diplomatie, toutes les duplicités sont possibles et mêmes normales. — Henri BOURASSA.

RECENT MARIAGE



M. et Mme J.-Paul RENAUD, de New-York, photographiés sur la promenade à Atlantic City lors de leur récent voyage de noces. M. Renaud est le fils de M. Arthur Renaud, de Loretteville.

L'EAU MERVEILLEUSE EAU DE JAVEL

EST EMPLOYEE DANS TOUS LES HOPITAUX

DEMONTIGNY & PONLOT

TELEPHONE : 4-2661

Récent mariage à N.-D. de la Garde

Le 5 juillet, à 8 heures, à l'église paroissiale, a été béni le mariage de mademoiselle Elodia Béchette, fille de monsieur Simon Béchette avec M. Louis Frenette, fils de M. Eugène Frenette, de Pont-Rouge.



La mariée portait, pour la cérémonie une robe de crêpe et dentelle peau d'ange avec grand chapeau de tulle noir et renard argenté ; elle tenait une gerbe de roses blanches et de lys. Pendant la messe du mariage, le programme musical fut exécuté comme suit : "Noel du mariage", par mademoiselle Irène Miller, nièce de la mariée ; "Méditation religieuse", par mademoiselle Alma Wiseman ; "Ave Maria", de Gounod, par madame Joseph Morissette et "Devant Jésus", par mademoiselle Alvine Dion ; mademoiselle Amanda Dion touchait l'orgue.

Monsieur Simon Béchette servait de témoin à sa fille et monsieur Henri Frenette à son frère. Après la cérémonie il y eut réception et déjeuner chez le père de la mariée. L'heureux couple partit pour un voyage en auto pour visiter Waterloo, Montréal, Kingston, Toronto, Chutes Niagara et Détroit, Michigan, où résident.

Les mariés ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

Lyster

Union Beaudoin et Fournier

Dernièrement M. Wilfrid Beaudoin unissait sa destinée à Mlle Marie-Anna Fournier, de Ste-Agathe-de-Lotbinière.

Le mariage eut lieu à l'église de Ste-Agathe, MM. Pierre Fournier et William Beaudoin, servaient de témoins aux nouveaux époux.

Les mariés visiteront plusieurs centres canadiens. Nos vœux de bonheur les accompagnent.

Deux machines se frappent à Lyster

Une collision d'auto se fit dimanche matin au coin du garage D. Moisan Une portait licence du Mass., et l'autre canadienne. Les deux chauffeurs avouèrent ne pas s'être vus assez tôt pour exempter la collision qui fut assez forte pour renverser une des deux autres autos sur le trottoir.

Les occupants des autos s'en tirèrent sans trop de mal cependant, les machines furent remorquées et les dommages sont considérables.

Lyster perd un octogénaire

Nous avons le regret d'annoncer la mort d'un ancien citoyen de la paroisse en la personne de M. Edouard Roger, décédé le 2 à l'âge de 84 ans et 8 mois, et inhumé le 4 au matin à 9 heures.

La levée du corps fut faite à la maison par M. le curé P. Poulin et le service chanté par M. le vicaire S. Hudon.

Le service eut lieu au milieu d'un grand concours de parents et amis.

M. Roger laisse pour le pleurer son épouse Mme E. Roger, deux fils MM. Clovis et Rossaire Roger, et deux filles Mmes Joseph Hallé et J.-A. Dubois, de Trois-Rivières; ses gendres et belles-filles MM. J. Hallé, A. Dubois, Mmes C. et R. Roger, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

On remarquait dans le cortège funèbre, outre les parents plus haut mentionnés M. Dr D. Desrosiers, M. J.-A. Smith, d'Inverness; Dr H. Raymond, M. J.-O Roy, de Ste-Agathe MM. et Mmes D. Brousseau, J.-A. Carrier, A. Laflamme, A. Guérin, T. Thibodeau, O. Morin, M. Guay, O. Bernard, A. Boisvert, J. Tremblay, A. Moisan, C. Fillion, A. Renaud, C. Goulet, A. Couture, A. Laflamme, C. Hallé, J. Lambert, S. Leroux, F. Delamarre, F. Roy, J. Bisson et nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Les funérailles était sous la direction de M. T. Landry, entrepreneur de pompes funèbres.

Les porteurs étaient MM. Eugène Couture, Désiré Fradette Alfred Guay, et Zéphirin Bellard. Portait la croix, M. J.-P. Bédard.

Un grand nombre de témoignages de sympathie furent adressés à la famille en deuil.

Nos sincères condoléances aux parents du défunt.

Les télescopes ont permis de compter plus de cent mille volcans à la surface de la lune.

Pourquoi endurer les moustiques? FLIT REG. U.S. PAT. OFF. les détruit

Durant les Vacances



SIDNEY FOX— Etoile des "Universal Pictures"

RAPPELEZ-vous les Flocons de maïs de Kellogg durant vos vacances. Riches d'énergie. Et si aisés à digérer, ils vous donnent une excellente sensation de fraîcheur. Les Kellogg sont vendus chez les épiciers et servis dans les hôtels et restaurants partout où vous voyagez. Délicieux pour n'importe quel repas. *Qualité garantie.*



Dégustez un bol de Kellogg's

VOS FOURRURES REPRESENTENT UN CAPITAL

DE petites réparations d'entretien ou la transformation de ces fourrures protègeront ce capital. Demandez-nous une estimation de réparation. Cela n'engage à rien.

Faites réparer ou transformer vos fourrures durant l'été. Cela vous coûtera moins cher, le travail sera plus soigné et la facture attendra la livraison à l'automne.

Aidez-nous à donner du travail à nos ouvriers.

SAVEZ-VOUS

Que nous fournissons et posons une doublure neuve en brochette de couleur, dans un manteau de fourrure, pour $12.00. Une doublure de crêpe ou soie, à partir de $15.00.

PAS PLUS CHER QU'AILLEURS

Venez voir nos modèles nouveaux pour 1932

J.-B. Laliberté LIMITEE

145, rue St-Joseph



LES BEBES EN SANTE

doivent avoir une peau saine

La Gelée de Pétrole "Vaseline" vous aide à leur assurer ce trésor. Les mamans ne doivent pas craindre de l'employer généreusement, même sur la peau des tout jeunes bébés, car elle est absolument pure. Empêche les gerçures, les irritations et affections squameuses du cuir chevelu. Libère les embarras du nez. Ayez-en toujours sous la main pour l'employer comme lubrifiant ou émollient, au besoin.

Refusez les contrefaçons. Exigez le produit authentique. Voyez la marque déposée "Vaseline" sur chaque tube ou pot que vous achetez. En vente dans toutes les pharmacies.

Vaseline

MARQUE DEPOSEE

GELEE DE PETROLE

Fabriquée dans Québec par la CHESEBROUGH Mfg. Co., Cons'd. ave. Chabot, Montréal

PRIX plus bas que jamais

Achetez une bouteille de KETCHUP AUX TOMATES HEINZ aujourd'hui

Vraiment économique—le Ketchup aux Tomates Heinz relève le goût de tous les mets, qu'il s'agisse d'une simple tranche de fromage ou d'un bifteck.

Fait de tomates mûries au soleil, cueillies, cuites et embouteillées le même jour dans le plus grand établissement de ketchup aux Tomates au monde.

KETCHUP AUX TOMATES HEINZ

Fait à Leamington, Ontario, depuis près d'un quart de siècle K22F



UNE DES 57





Propos féminins

TOUT VA BIEN !

J'ai rencontré, cette semaine, un vieil ami qui est optimiste, comme on est brun ou blond, naturellement. (Je parle pour les hommes.) Il porte un esprit tranquille, un coeur apaisé. Il est l'ami du genre humain. Tout est toujours bien. "Il n'y a pas d'enfer dans le feu de sa forge", comme dit le père Hugo.

Il lisait un journal à une terrasse de café et c'est en souriant qu'il me fit place à côte de lui.

—Je lisais, me dit-il... ou plutôt je m'amusais beaucoup... Vous vous souvenez ? Il y a quelques mois, le maire de New-York est venu à Paris. Visites à l'hôtel-de-ville, à la préfecture, visites partout, sans oublier celle à la tombe du Soldat inconnu. Comme de juste on a interrogé le premier citoyen de l'immense cite américaine. Il était d'une bonne humeur extasiée. La crise ? Quelle crise ? Il tombait de la lune et répondait, en riant qu'il n'y avait pas de crise, que c'est à force de craindre la maladie, de gémir et d'avaler des remèdes preventifs que la maladie venait. I fallait, à son avis, répéter, en faisant sa toilette, cinquante fois tous les matins : Pas de crise, pas de crise, etc.. La méthode Coué, tout simplement Dire sans se lasser : Ça va bien ! ça va bien !... Remarquez que la méthode Coué est excellente. Elle est sur le plan moral et ses litanies monotones et optimistes doivent opérer plus d'une fois, mais un financier qui l'expérimenterait devant sa caisse vide n'en retirerait sans doute aucun soulagement.

"Savez-vous ce que je lisais à l'instant ? Cet optimiste est en difficultés avec la justice de son pays. Les juges de New-York ont mis le nez dans ses comptes. On dit qu'il a toucha des pots-de-vin effarants, on parle de sa vie à Paris pendant qu'il y séjournait, des centaines de mille francs, en quelques jours, s'y envolaient, et i, n'achetait pas des tableaux cher, ni des objets d'art. Montmartre, le grands crus, les bons dîners, le champagne de marque la fine Napoléon, la bonne vie quoi ! Il pouvait répéter: Ça va bien ! et à toute heure du jour et de la nuit. J'espère qu'il n'aura pas trop d'ennuis avec les magistrats, ce pauvre garçon qui aimait tant Paris et qui trouvait que tout était si parfait !

"Voyez-vous, mon cher ami, il avait un peu raison en affirmant alors que la crise n'existait pas. Il parlait sans doute pour lui.

"En réalité, il y a eu toujours une crise pour des tas de gens, pour ceux qui vivent difficilement, et ils sont nombreux. Souvenez-vous de l'époque où nous avions vingt ans. On était souvent gêné, on empruntait cent sous à un camarade pour finir le mois, et, quand on touchait cent cinquante francs, il semblait que cela ne devait jamais finir. Un facteur, un employé du chemin de fer gagnaient quatre-vingt-dix francs par mois, une bonne à tout faire vingt francs et nourrie, une femme de ménage, vingt-cinq centimes de l'heure, et dans mon village, les retraités qui avaient une petite maison, un bout de jardin et trente sous par jour, étaient des messieus.

"Vous me direz que l'oeuf était à un sou et la côtelette à six. Oui, mais il fallait travailler tout le jour pour avoir trois francs.

"Aujourd'hui on est gêné pour des sommes plus considérables, et ce sont toujours les mêmes qui sont gênés, comme jadis. Tenez, acheva mon ami, rien ne va, c'est entendu, et il y a crise, mais je voudrais connaître les résultats d'une consultation générale, je souhaiterais que cette question fût posée : Voulez-vous revenir aux salaires et aux prix de 1902 ? Vous verriez... Je suis sûr que les réponses vous étonneraient. Alors ?... Ala vôtre !" et il leva son verre.

LEO LARGUIER

Les boîtes de bois

Montréal, 11. (P.C.) — On apprend aujourd'hui que tous les fabricants de boîtes de bois dans l'Ontario, le Québec et les Maritimes se sont unis pour former une coopérative de vente, histoire de réaliser une économie en centralisant tout le service des ventes. La nouvelle coopérative s'appellera l'Imperial Bos Export Co'y Ltd. - Ses promoteurs veulent profiter de la prochaine conférence d'Ottawa pour écouler leurs produits dans tout l'Empire.

AU LUXEMBOURG

Le jardin du Luxembourg fut, de tout temps, l'oasis préférée des poètes, des rêveurs, des artistes.

"C'est un délice, écrivait naguère Jules Lemaître, en sa prose harmonieuse et pure, de côtoyer au soleil couchant la fontaine de Médicis. Les hauts platanes, dont les troncs sont reliés par des guirlandes de lierre, forment une nef au-dessus du long bassin immobile, et vous avez tour à tour devant les yeux les molles découpures des branches sur le Ciel, ou le Polyphème de bronze penché sur la Galatée de marbre."

La perspective des terrasses, d'une grâce si noble, nous fait pressentir l'enchantement des jardins italiens. C'est, en effet, pour Marie de Médicis que furent conçus le palais et le jardin du Luxembourg; ce nom leur fut donné, parce qu'ayant acquis, en 1612, l'hôtel ruiné du duc de Luxembourg, la seconde femme d'Henri IV chargea l'architecte de Brosse d'édifier, à cet endroit, la demeure qui devait lui rappeler le palais Pitti, de Florence, où elle avait passé sa jeunesse.

Nombreuses sont les figures historiques que peut, tour à tour, y évoquer notre "souvenir. Après Marie de Médicis, son fils, Gaston d'Orléans, puis la grande Mademoiselle, fille de Gaston. La duchesse de Berry, fille du Régent. Le comte de Provence, frère de Louis XVI.

Sous la Terreur, le Luxembourg, transformé en prison, voit passer le vicomte de Beauharnais, premier époux de la joie créole à laquelle une vieille négresse a prédit un trône. Danton, Hébert, Camille Desmoulins, Fabre d'Eglantine, Hérault de Séchelles, qui tous iront à l'échafaud. Le peintre David, emprisonné après le 9 thermidor, y exécute pendant sa détention l'esquisse des **Sabines** un de ses tableaux inspirés de l'antique.—Enfin, avant que les assemblées législatives s'en emparent, le Directoire y tient ses séances, et Barras y donne des fêtes.

Le jardin fut de bonne heure ouvert au public ; la jouissance, qui lui en avait été enlevée, lui fut rendue après la mort de la jeune et peu édifiante duchesse de Berry, fille du Régent. Ce beau et poétique jardin différait alors de ce qu'il est aujourd'hui ; il s'étendait, à l'ouest, jusqu'à la rue Notre-Dame-des-Champs ; les jardins des Chartreux et de la Visitation, du Val-de Grâce, de Port-Royal le prolongeaient au midi (du côté de l'Observatoire). "C'était une grande nappe de silence et de rêverie". Watteau, cet exquis poète du pinceau, y venait quotidiennement rêver et dessiner, pendant le séjour qu'il fit, en quittant son maître Gillot, chez Audran, ornemaniste, descendant d'une famille de graveurs célèbres, et qui était concierge au Luxembourg. "Ce jardin solitaire, autour de son château de la Belle au bois dormant, plaisit à Watteau", dit M. Louis Gillet. Dans plus d'un ravissant décor, peuplé de ses petits fantoches bigarrés, mélancoliques comme une troupe d'oiselets au crépuscule, on retrouve le souvenir des jardins et des architectures de ce Luxembourg, où nous pouvons voir aujourd'hui le très gracieux monument élevé à sa mémoire.

C'est à l'ombre des grands platanes de la Fontaine Médicis que, vers les dernières années du règne de Louis XVI, un jeune étudiant en droit, râpé, besoigneux, mais dangereusement riche de toutes les ambitions, de toutes les chimères, rencontrait une enfant de quinze ans : Lucile Duplessis. La mère de la jeune fille protégeait leur idylle, à laquelle le père, pour des raisons d'ordre pratique, fixait un terme lointain... Moins de huit ans plus tard, Camille Desmoulins, emprisonné dans ce palais autour duquel il avait promené ses rêves et ses espoirs, était envoyé à l'échafaud, où, avec le stoïcisme d'une Romaine, le suivit bientôt sa jeune épouse... Un remords tardif, un courage sincère, le bonheur intime si tôt brisé intéressent nos coeurs... et nous oublions les violences du tribun, pour plaindre deux jeunes victimes de plus.

Que d'étudiants, que de poètes auront passé sous les ombrages de ce royal jardin ! Certains d'entre eux devaient enrichir le domaine de l'art et de la pensée... Leurs bustes parsèment aujourd'hui les vastes pelouses, ou bien s'encadrent dans la verdure des allées feuillues.

Ou hasard de la promenade, nous saluons Murger, Sainte-Beuve, George Sand, Leconte de Lisle, Ferdinand Fabre, le romancier cévenole. En face du pittoresque monument de ce dernier, se dresse un arbrisseau : **le chêne de Galliéni.** Votre maturité connaîtra la vigueur de cet arbre, petits enfants, qui jouez, insouciants, dans ces allées. Puissiez-vous — vous et lui—croître à l'abri des orages!

En poursuivant notre flânerie, nous rencontrons, sur sa stèle allongée en gaine d'horloge, le buste d'une vieille dame, déjà tout noirci, injurié par le temps. En face d'elle, à la distance d'une pelouse, un buste masculin, que datent sa chevelure à l'ancienne mode, sa barbe fourchue : Louis Ratisbonne, le poète de la **Comédie enfantine,** où tant de mamans ont puisé les "succès" de leurs petits "prodiges".

Mais alors, la pauvre dame au visage emmitouflé serait-... la comtesse de Ségur, née Rostopchine ! son modeste monument remonte à 1908. Vingt-quatre automnes, vingt-quatre hivers ont pleuré sur elle toutes leurs larmes. Consolez-vous, bonne comtesse, votre oeuvre est demeurée jeune. Elle a même, en entrant dans le "domaine public", subi un regain de popularité. Les nouvelles générations commençaient, peut-être, à négliger Sophie et les **Petites Filles modèles...** le **Bon Petit diable,** Gribouille, Dourakine,—voire même l'Ane Cadichon !

Mais voici qu'aujourd'hui, en dépit de la "crise", éditeurs et artistes, avec la plus charmante, la plus ingénieuse émulation, nous rendent sous les formes les plus diverses—du livre populaire au volume de luxe—tous ces délicieux personnages—bêtes et gens—auxquels votre plume donna la vie, pour le plaisir de tant d'enfants déjà !..

Et voilà comment, en ce jardin de reine florentine, où nous passons en revue, dans l'Allée des Reines (de création moderne) les figures légendaires, poétiques, altières ou tragiques de reines et de princesses aux noms illustres,—notre pensée va "du grave au doux, du plaisant au sévère", effleurant, d'une aile capricieuse, mille images, mille souvenirs.

Henriette Bezançon

LE MEILLEUR AVOCAT

La scène se passe à la police correctionnelle, à Paris.

Un à un défilent, après les détenus jugés au début de l'audience, les inculpés libres. Ils s'avancent au banc des prévenus libres, les uns confus, les autres indifférents, quelques-uns goguenards (peut-être pour cacher leur émoi, par une sorte de pudeur).

Les affaires sont rapidement expédiées par un président qui contemple avec inquiétude la pile de dossiers qu'il a encore devant lui.

Les délits sont d'ailleurs menus: outrages à agent, vols par salarié.

Et puis, voici, se succédant, toute une kyrielle de voleuses de grands magasins plaidant la kleptomanie. Il y a, parmi elles, quelques récidivistes qui sont calmes, mais celles qui comparaissent pour la première fois pleurent abondamment.

Et voici que paraît une prévenue qui a véritablement l'air accablé. Elle sanglote. Dans ses bras elle porte un bébé de deux ans peut-être qui, voyant pleurer sa mère, l'imite. Le bon président est tout affecté de ce spectacle.

—Voyons, Madame, calmez-vous.

Les pleurs de la pauvre femme redoublent.

—Avez-vous un avocat? interroge doucement le président.

D'un signe de la tête, la femme indique qu'elle n'en a pas.

—Madame, reprend alors le président, vous nous trompez. Vous avez un avocat, et le meilleur et le plus utile. C'est le petit être que vous portez entre vos bras, votre enfant. C'est à lui que vous eussiez dû penser avant de succomber à la tentation. Il faut que sa mère reste une honnête femme. Le tribunal le veut aussi. Il est sensible, je vous l'assure, à la plaidoirie muette de votre bébé.

Quelques mots sur les détails de l'affaire et c'est le jugement exceptionnellement bénin: vingt-cinq franc d'amende avec sursis.

La maman sourit et disparaît, étreignant bien fort sur son cœur le petit avocat qui l'a sauvée.

Geo. London

LA BONNE CUISINE

Rôti de boeuf en cocotte.—Par 2 lbs de rosbif : 1 c. à soupe graisse de veau et 1 c. à soupe de beurre.

Chauffez fortement la moitié du corps gras,posez-y la viande et faites-la dorer sur toutes ses faces à feu doux. Ajoutez un demi-verre de bouillon. Salez. Retournez souvent la viande sans jamais couvrir la cocotte. Laissez cuire un quart d'heure par 1 lb. Retirez la viande de la cocotte, ajoutez un peu de bouillon et terminez avec le beurre frais.

Clafoutis.—1 lb de farine tamisée, un peu de vanille, quatre oeufs, un bol de lait sucré, 1 c. à table de beurre, 1 lb de cerises.

Beurrez une tôle. Dénoyautez les cerises. Déposez-les en couche sur cette tôle.

Délayez la farine avec le lait vanillé et sucré, ajoutez les oeufs, battez bien la pâte et versez-la sur la tôle. Disposez à sa surface quelques petits morceaux de beurre et enfournez pendant trente minutes.

Consommé d'Argenteuil.—Deux pintes de bouillon, une poignée de pointes d'asperges vertes, quelques toutes petites quenelles de veau, une petite cuillerée de cerfeuil effeuillé.

Lorsque le bouillon est bouillant, jetez-y les pointes d'asperges, les quenelles de veau ; laissez bouillir doucement vingt minutes.

Un potage peu coûteux.—Mettez cuire, avec quatre oignons, 1-4 lb de fèves rouges. Dès qu'ils commencent à s'écraser, retirez, pilez, passez au tamis. Mélanger cette purée au bouillon et remettez au feu. Jetez-y alors 1-4 lb de riz bien crevé. Servez avec un moceau de beurre.

Oeufs à la tripe.—Pour six oeufs : deux oignons moyens, un verre à madère de vin blanc, une chopine de bouillon, 1 c. à table de beurre, deux cuillerées de farine, 1 c. à table de fromage râpé, sel, poivre.

Ciselez en filets très fins les oignons, jetez-les dans le beurre fondu et bien chaud, laissez-les blondir à feu pas trop vif. Quand ils sont dorés, ajouter la farine ; dès qu'elle est blonde, délayez-la avec le bouillon et le vin blanc, retirez sur le coin du feu et laissez bouillir doucement de quinze à vingt minutes.

Découpez les oeufs en tranches fines, dressez-les en dôme sur un plat à gratin légèrement beurré. Dix minutes avant de servir, recouvrez-les de la sauce, puis saupoudrez-les de fromage râpé, ou, si on le préfère, de mie de pain, et faites gratiner.

QUOI DE NEUF ?



Un costume de plage, un ensemble de trois pièces formé de longs pyjamas rouges, d'un gilet blanc avec des manches raglan et de grandes poches et un petit bonnet rouge.

8 morts en fin de semaine

Toronto, 11. (P. C.) — Le week-end pluvieux qui a désespéré tant de pique-niqueurs en Ontario a eu l'avantage de réduire le nombre d'accidents d'automobile et celui des noyades. Malgré tout on compte encore huit morts dans la province par suite de ces accidents.

Saint-Gilbert

Baptêmes

—M. et Mme Lucien Paquin (née Juliette Trottier) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Paquin, grand parents de l'enfant.

—M. et Mme Sévère Paquin, (née Lucienna Groleau) sont aussi les heureux parents d'une fille.

Partie pour l'hôpital

—Mme Hildevert Paquin nous a quittés pour suivre un traitement à l'hôpital.

Transaction

La famille Rosaire Guilmette de St-Marc est arrivée pour demeurer parmis nous sur la propriété de Emile Guilmette.

Nos étudiantes

Nos étudiantes sont revenues dans leurs familles pour le temps des vacances: Mlles Jeanne d'Arc Paquin, de l'Ecole de, Merici de Québec, Lucie Gignac du couvent de Deschambault, Germaine Paquin, de l'Ecole Normale de Québec.

Va-et-vient

—M. et Mme Israel Paquin, de Montréal, ont passé le dimanche ici.

—M. Eugène Marcotte de passage à Ste-Anne la semaine dernière.

—M. et Mme Paul-Emile Paquin, de Deschambault, ont passé le dimanche chez Mme Vve Oscar Paquin.

—Mme Willie Leboeuf, de Ste-Anne, M. et Mme Emilien Marcotte, de Montréal, sont présentement chez leur père Arsène Marcotte.

—Mlle Lucille Marcotte passe une huitaine à Donacona.

Mariage

Lundi le 27 a été béni en l'église de St-Gilbert le mariage de Irène Groleau avec Edouard Hudon, de Notre-Dame-des-Anges. Edmond Groleau servait de témoin à sa fille et M. Hudon à son fils. La mariée portait une jolie toilette bleu, son bouquet était d'oeillets et de roses blanches. Pour voyager la mariée portait une jolie toilette brune.

Après le mariage les invités se rendirent chez M. Edmond Groleau, où un succulent goûter fut servi. Ensuite les autos se mirent en marche pour reconduire les mariés jusqu'à Cap Santé et de là les mariés se rendirent à Québec prendre le bateau pour un voyage au Lac St-Jean.

Parmi les personnes présentes on remarquait : M. et Mme Edmond Groleau, Hildevert, André, Jean-Louis Groleau, Mme Jules Groleau de Montréal, M. et Mme Lucien Groleau Sévérin Groleau, Gracia Durocher, Estelle Groleau, Paul-Emile Létourneau, Omer Frenette, M. et Mme Emile Paquin, de St-Gilbert, Victor et Louis Marcotte, Marie-Louise Marcotte de Deschambault. M. et Mme Emile Paquin, M. et Mme Jean Loranger de St-Gilbert; Eugène Cloutier, ses deux filles; Georges Hamelin de St-Marc; M. Hudon, Mlles Marcelle et Annette Hudon de Notre-Dame; M. Savoie de Notre-Dame-des-Anges; Mme Pagé de Montréal; M. Gauthier, M. Laprise de Notre-Dame-des-Anges.

GRAND EUCHRE

Grand euchre, en plein air, à Notre-Dame des Laurentides au profit de l'église

MERCREDI SOIR, le 13 Juillet

Prix de la carte 50 cents autobus compris.

Cartes en vente à l'autobus de Charlesbourg, chez Elzéar Carmichael, 137, St-Joseph.

Procurez-vous des cartes à bonne heure, car nous avons un nombre limité à vendre.

En cas de mauvaise température, le euchre sera remis au lendemain.

Nous invitons tout spécialement les amateurs de euchre de Québec et des alentours à cette partie de carte, qui ne manquera pas d'être intéressante.

Départ de l'autobus à 8 heures précise, place Jacques-Cartier, rue de la Couronne et St-Joseph.

Au-delà de 150 beaux prix seront à gagner. 12-13jlj

Saint-Agapit

Décès

Lundi matin, le 27 juin, décédait Mme Vve Nazaire Demers, née Malvina Lemieux, à l'âge de 79 ans et 10 mois.

Atteint d'un mal incurable, depuis quelques mois, elle vit venir la fin avec calme et résignation.

Ses funérailles célébrées mercredi, le 29 juin, étaient marquées au coin de la plus touchante piété et du respect, que la défunte avait su s'acquérir par une vie de labeur et d'épreuves courageusement supportées.

Les nombreux parents et amis, qu'elle possédait et qui l'estimaient, la verront partir avec un profond regret.

Elle laisse pour la pleurer, un fils unique M. Gaudias Demers, huissier, C.S. et un grand nombre de petits enfants et dix arrières petits-enfants; aussi un frère, M. Elie Lemieux, de Manchester et trois soeurs: Mme Vve Onézime Paquet (née Anais), de Québec; Mme Joseph Samson (née Clara) de Manchester et Mme Vve Georges Hurst, née (Eléonore), de St-Agapit.

La levée du corps s'est fait à la maison mortuaire, par M. le curé Castonguay, qui chanta aussi le service assisté de M. les abbés Roy, de St-Gilles et Sylvain, de Dosquet.

L'église décorée de ses plus riches draperies de deuil, présentait un spectacle impressionnant.

L'orgue tenu par Mlle M.-Jeanne Demers, de St-Appollinaire. La chorale, sous la direction de M. Wilbrod Dubé, de Québec, a rendu la messe des morts grégorienne.

La croix était portée par M. Isaie Daigle; la dépouille mortelle, par MM. Alfred Bergeron, Avelin Beaudet, Théophile Lebel et Joseph Fortier. La quête a été faite par Mme Alfred Thibault et Mme Avelin Beaudet.

Conduisaient le deuil, son fils et sa belle-fille, M. et Mme Gaudias Demers; son frère, M. Elie Lemieux, de Manchester; ses soeurs, Mme O. Paquet, de Québec, et Mme Geo. Huot, de St-Agapit; sa belle soeur, Mme Arcade Demers, de Québec; ses petits-enfants, M. et Mme Arthur Croteau, M. et Mme Alphonse Bergeron, de St-Agapit, M. et Mme George-Henri Demers, de St-Nicholas, M. et Mme Ernest Brochu, Milles Yvonne et Berthe Demers, M. Alonzo Demers, et son petit-fils adoptif, Gaston Brochu, tous de St-Agapit; ses neveux et nièces, M. et Mme Joseph Lemieux, Mme Zoel Delisle, de Manchester, Mme A. Galibois, de Montréal, M. et Mme J.-A. Demers, M. et Mme Bernard Bédard, de Québec, M. et Mme Paul Demers, de St-Flavien, M. et Mme Alcide Demers, M. et Mme Alfred Thibault, de St-Agapit, Mme A. Poulin, Mme H. Martel, M. et Mme Gaston Gagné, le Montréal ; ses cousins et cousines, MM. et Mmes Cléophas Blouin, shérif de Québec, F.-X. Hallé, maire de St-David , Lévis, Benjamin Demers, de St-Appollinaire.

On remarquait encore dans le cortège funèbre, M. le notaire J.-A. Verville, député du Comté de St-Flavien, M. et Mme Omer Laverdière, de Ste-Croix, Mlle Jeanne Aubin, et M. Gordan Copeman, Mlle Laure Nadeau et M. Roland Marcoux, M. Evariste et Albert Bédard, Mme Magloire Dubé, M. Arthur Wilbrod et Sarto Dubé, M. et Mme Francis Roger, Mme Alcide Fontaine et Mlle Fernande Paradis, tous de Québec, M. Alfred Demers, M. Alphonse Desrochers, M. Arthur Demers, M. Alfred Fréchette, M. Elzéar Bergeron, M. Firmin et Basile Lambert, M. Ernest Bergeron, M. Archille Fortier, M. et Mme Onézime Filteau, M. Joseph Allard, M. Jos. Gingras et M. Lemieux, tous de St-Nicholas.

M. Dorilas Lefebvre, de St-Appollinaire, M. et Mme Arthur Gingras, de St-Flavien, M.. Octave Olivier, maire de St-Etienne, M. Jean-Baptiste Demers, M. Alfred et Albert Demers, M. Georges et Eddie O'Hurley, M. David Demers, de St-Gilles, les Révérendes religieuses du Couvent et tous les paroissiens de St-Agapit, se sont fait un pieux devoir d'assister aux funérailles de la regrettée disparue.

La famille a reçu de nombreux bouquets spirituels et offrandes de messes.

Tributs floraux, par Mlle Jeanne Aubin, de Québec.

Lettres de sympathies: L'hon. J.-N. Francoeur, Québec; Mme J.-B. Lemieux, Montréal; M. P.-Y. Hallé, St-David; M. et Mme Dr Ed. Gingras, Lévis; la famille de Mme Pierre Roy, Québec; M. Philias Rousseau, Thetford-Mines; M. Adélard Demers, Rock-Forest; M. et Mme Jos. Audet, Mlle Bernadette Lemieux, de Manchester; M. et Mme Frs Roger, de Québec.

Bouquets spirituels: Mme Arcade Demers, Québec; Elle Lemieux, MM. et Mmes Jos. Lemieux, Zoel Delisle, Manchester; la famille de M. Alcide Pâques, Montréal; MM. et Mmes Ovide Lemay, Alp. Bergeron, M. Alonzo Demers, Gaston Brochu, Yvonne et Berthe Demers, Madeleine, Gervaise, Monique, Gervaise et Brigitte Beaudet, Jacques Beaudet, de St-Agapit; M. et Mme G.-H. Demers, St-Nicholas.

Affiliations: Mme Magloire Dubé, Québec et la famille du Dr Gingras, Lévis.

Offrandes de messes: Dr V. Demers, MM. et Mmes A. Beaudet, J.-A. Demers, Mlle Cécile Demers, M. et Mme Omer Drouin, Albert Drolet, Mlle R. Panet, Mlles Rita Blouin, A. Vézina, L. Barbeau, de Québec; M. et Mme B. Demers et Mlle Jeanne Demers, St-Appollinaire.

Remerciements: M. et Mme Gaudisse Demers remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, à l'occasion de la mort de leur mère bien-aimée, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites à la maison mortuaire, assistance aux funérailles. A tous un cordial et sincère merci.

Omission

Dans le compte rendu des funérailles, du jeune Zoel Rousseau, plusieurs noms ont été omis bien involontairement, ceux de ses oncles et tantes: M. et Mme Elzéar Rousseau, M. et Mme Omer Therrien, Mme Vve Hubert Samson, M. et Mme Jos.-F. Baron ; ses cousins et cousines: M. et Mme Jos. Samson, M. et Mme Gaudios Rousseau, M. et Mme Emile Côté, M. et Mme Amédée Talbot; M. et Mme A. Albert Baron, Mlle Blanche Biron et M. Josaphat Therrien.

Une des grandes déceptions de la vie consiste dans la découverte que le succès ne nous arrive généralement que lorsque nous avons cessé de le désirer.

Beauté de votre peau par la Cire Mercolisée

Une peau parfaite est un charme cultivé. Toute femme peut l'acquérir à l'aide de la Cire Mercolisée pure. Qui absorbe simplement la vieille peau de surface usée et la fait détacher en fines particules invisibles. Les macules comme hâle, rousseurs, pâleur, huileux ou taches lamelleuses disparaissent rapidement. La peau est absorbée si gentiment et naturellement que vous ne le sentez pas. Votre jeune peau sous-jacente pleine de santé forme alors votre nouveau teint. Il est sans défaut, clair, d'une douceur veloutée, blanc et magnifique. La Cire Mercolisée fait ressortir la beauté cachée de votre peau. **La Saxolite Pulvérisée dissoute dans de l'hamamélis réduit vite les rides et les lignes de l'âge.** Appliquez-vous-en tous les jours sur la peau comme lotion astringente. Se trouvent aux pharmacies, magasins à rayons et comptoirs d'articles de beauté.

Le Charme



La délicieuse apparence claire . . . souple . . . de ton ivoire que donne à la peau la Crème Orientale est tout simplement irrésistible. L'impression de beauté qui s'en dégage provoque partout l'admiration. Cette Crème ne s'efface pas, elle ne fera pas de taches ni stries et n'est pas affectée par la transpiration, ce qui la rend idéale pour la soirée. L'action astringente, antiseptique et nettoyante de la Crème Orientale embellit, purifie et protège la peau. Cette préparation qui procure un teint d'un charme indescriptible est extrêmement économique. Une bouteille coûte une bagatelle et dure longtemps. 62



CRÈME ORIENTALE
de GOURAUD

Maintenant fabriquée sous forme solide à $1.00 le pot. Si votre vendeur n'en a pas, écrivez-nous directement.
Envoyez 10c pour échantillon
Gouraud, 427 St. Francois Xavier Street, Montreal

LE SECRET DE LA POPULARITE . . . par ALBERT DORNE



Mefiez-vous de l'"O.T."

VOUS pouvez vous *croire* à l'abri, mais ne vous y fiez pas! Sachez que même au frais, les pores exsudent jusqu'à une *pinte* de sueur par jour. Un peu de surmenage ou une pièce surchauffée—et il se produit une odeur de transpiration qui se remarque. Ne vous exposez pas—lavez et baignez-vous au Lifebuoy. C'est un savon de toilette *différent*. Son odeur de *propreté* agréable, s'en va au rinçage. Sa mousse crémeuse pénétrante *purifie* les pores, élimine l'"O.T." et enlevant les microbes des mains protège la santé.

Rafraichit les teints ternes

La mousse pure et pénétrante du Lifebuoy enlève la saleté superficielle ainsi que les impuretés qui obstruent les pores de la peau. Elle fait rayonner d'une fraîcheur nouvelle les teints les plus ternes. Adoptez le Lifebuoy aujourd'hui même.

LEVER BROTHERS LIMITED

MARGOT DONNE UN CONSEIL OPPORTUN — par C.A. Voight



Le linge se lave presque seul

. . . dans ce savonnage sûr

OUI, car vous n'avez qu'à faire *tremper* votre linge dans le savonnage de Rinso et le *rincer*—pour l'avoir blanc comme neige. Et du linge qui n'est pas frotté dure plus longtemps. Essayez et vous *verrez!*

Vos plus fins cotons et toiles—blanc et couleurs—sont en sécurité avec Rinso. Tasse pour tasse, il produit le double du savonnage des savons légers, inconsistants, *même dans l'eau la plus dure.* Inutile d'adoucir l'eau. Recommandé par 40 fabricants de laveuses. Excellent pour la vaisselle. Achetez le GROS paquet.

LEVER BROTHERS LIMITED

Le savon d'eau dure pour cuve, laveuse et vaisselle

DEUX MORTS TRAGIQUES

Rouyn, 12. (P. C.) — J.-H. MacDonnell et H.-D. MacDonald ont trouvé la mort dans des circonstances étranges à la mine d'or Beattie, près d'ici. Ils venaient de raccorder les fils électriques aux détonateurs pour faire exploser la dynamite à 200 pieds sous terre, et se préparaient à remonter, lorsque la foudre tomba près de deux commutateurs fermés, déclanchant le courant qui causa l'explosion.

MacDonald, 35 ans, venait de la Nouvelle-Ecosse, où sa femme habite Port Howe ; MacDonald, âgé de 40 ans, habitait Kirkland Lake, Ont.

Intéressante croisière du New-Northland

(Suite)

leur fillette, et autres voyageurs de marque. Parmi les québecois, mentionnons encore une fois, M. Onésime Gagnon, C.R., député fédéral de Dorchester et madame Gagnon, le commandeur et madame Pettigrew, le Dr Jules Dorion, etc., etc.

LE VOYAGE

Les connaissances se font vite à bord et le navire avait à peine dépassé la pointe de l'île d'Orléans que déjà les poignées de mains s'échangeaient et les amitiés se liaient. Une réserve prudente est de mise les premières heures. Il faut avoir le temps de juger son monde et de faire des comparaisons. On s'installe dans sa cabine, on choisit son siège à table et on fait installer une chaise longue à l'endroit qui semble le plus attirant, puis on fait le tour du pont. C'est le premier coup d'œil. L'impression sera-t-elle favorable ? La visite terminée on s'accoude au bastingage. Le voisin semble engageant. Il parle :

— "Are you from Quebec ?"

— "Yes sir".

— "I like very much your béautiful city. It is so quaint. I come here very often."

— "Is that so".

Les cartes s'échangent. Mon interlocuteur est un américain de Hartford, Conn., et un des principaux officiers de l'Aetna Casualty & Fidelity Company. Il a vu l'Europe, aime la France et lit couramment le français qu'il ne parle pas cependant. Il fut un des plus aimables passagers du bord.

La tournée continue.

Plus loin on parle français. Deux charmantes québecoises sont du voyage.

—"On va probablement danser, ce soir", dit l'une.

—"Peut-être", répond sa compagne, mais moi, je ne danserai pas. Y penses-tu, le premier soir ?"

Voilà une question nettement réglée me dis-je en entrant au fumoir. Mais la chair est faible et je crois que le soir, la charmante québecoise a dansé comme les autres, grâce à la psychologie du directeur des amusements, M. G.-W.-P. Jones, qui s'est appliqué, dès le début, à développer des relations amicales entre les passagers.

Mais déjà le soir tombait et nous avions laissé loin derrière nous la verte Ile d'Orléans. Les bouées, nombreuses à cet endroit, scintillaient comme des étoiles qui disparaissaient dans le gris à mesure que le bateau avançait.

Le premier dîner à bord fut un peu "formal". M. Desmond Clarke avait invité à sa table les passagers les plus éminents et les plastrons plastronnaient.

Un excellent orchestre enveloppait les voyageurs d'une musique entraînante. Les garçons de table s'empressaient tandis que les convives, parés de leurs plus beaux atours, s'examinaient à la dérobée.

Le soir, les jeunes danserent dans le grand salon jusqu'a onze heures. Au fumoir où les aînés s'étaient réfugiés pour faire un bridge, la partie se prolongea fort avant dans la nuit.

La première escale à l'itinéraire de la croisière était le village de Ste-Anne des Monts, à quelque 300 milles de Québec. Les passagers avaient été invités par M. l'abbé Veilleux, curé de la paroisse, à assister à la bénédiction de la cloche du nouvel hôpital-hospice, inauguré la semaine précédente par S. E. Mgr Ross, évêque de Gaspé. Le "New-Northland" devait atteindre cet endroit au début de l'après-midi et la cérémonie avait été annoncée pour deux heures. Nous avons donné dans le "Soleil" de samedi, le 2 juillet, le compte rendu détaillé de cette belle fête.

Ste-Anne des Monts est un des plus coquets villages de la côte gaspésienne. L'arrivée en bateau est un magnifique spectacle. Les deux flèches de l'église se dressent, très élégantes, au bord du chemin du roi où aboutit le quai. A gauche du temple paroissial, l'hôpital de briques rouges a été construit. A l'arrière plan, pas très loin, on admire la ligne sombre des montagnes dont le pied baigne dans les eaux du St-Laurent. Le "New-Northland" passa toute l'après-midi à Ste-Anne des Monts. Vers cinq heures les passagers revenaient au bateau après avoir passé des heures très agréables. La bénédiction de cloche avait pris l'envergure d'une imposante réunion et plusieurs discours avaient été prononcés. M. Edouard Montpetit, qui connait bien la Gaspésie pour y avoir séjourné plusieurs fois, traça en quelques mots le programme économique qui sortirait ce riche coin de pays du marasme où il périt présentement. Aide aux colons et surtout développement des communications. Ce sont là les deux points principaux.

De leurs côtés, MM. les curés Veilleux et Grenier, de St-Joachim-les-Tourelles, exposèrent aux visiteurs un des principaux problèmes de la région : celui de la contrebande. Il donna à ce sujet des précisions intéressantes qui ne manquèrent pas de surprendre les assistants.

Comme complément à cette plainte des pasteurs de la côte, au moment où le "New-Northland" larguait les amarres quelques minutes plus tard pour prendre sa course vers Mont-Louis et Gaspé, une rapide vedette grise, aux lignes fuyantes, sembla sortir des vagues pour venir accoster à son tour à l'immense jetée. Des moteurs puissants grondaient dans cette carène et trois hommes, habillés du chapeau et du manteau cirés des pêcheurs de l'endroit en débarquèrent. Naturellement, le rapide petit bateau était vide.

—"Avez-vous du "scotch" à vendre ?", cria du bateau un excursionniste assoiffé.

—"Pas cet après-midi", répondit l'homme avec un grand sérieux.

Il aurait fallu venir la veille pour obtenir cette liqueur de contrebande. Un des pêcheurs du village avec qui j'avais causé quelques instants après la cérémonie, m'avouait bien candidement que si nous étions arrivés la veille, il aurait pu me procurer une caisse d'excellent scotch à douze piastres pour douze bouteilles. A ce prix, il n'est pas surprenant que la vertu des gaspésiens soit quelque peu chancelante

La contrebande est maintenant organisée de telle façon sur la côte nord de Gaspé comme sur le versant de la Baie des Chaleurs que l'usage des liqueurs alcooliques a considérablement augmenté. On y boit des boissons importées qui égalent, si elles ne les surpassent pas, les meilleures marques vendues par la Commission des Liqueurs de la province.

Les petits vaisseaux arrivent avec leur chargement, débarquent en un clin d'œil les caisses encombrantes et repartent en vitesse vers la source d'approvisionnement: un vaste trois mâts, ancré à douze milles au large, dans la limite des eaux internationales. Le service de protection connaît bien l'existence de ce navire, mais il ne peut y toucher. Ses officiers surveillent surtout les ports de débarquement et réussissent ainsi à diminuer un peu l'activité des contrebandiers.

En quittant Ste-Anne-des-Monts, notre navire se dirigea vers Mont-Louis, à quelques milles de là où il stoppa quelques instants. Il reprit ensuite sa course vers Gaspé que nous devions atteindre de bonne heure le lendemain dans la splendeur du soleil levant.

(A suivre)

LE CONGRES DE L'UNION MUNICIPALE

Les délégués à la convention de l'Union des Municipalités partiront lundi prochain — Programme de cette réunion annuelle importante — Sur le "Laurentic".

C'est lundi soir de la semaine prochaine que les délégués et les autres personnes qui prendront part à la croisière-convention de l'Union des Municipalités s'embarqueront au quai de la Ligne White Star pour partir à l'aurore sur le "Laurentic" pour se rendre à New-York.

On pourra juger de l'importance de ce voyage en prenant connaissance du superbe programme éducationnel et récréatif qui a été préparé par l'Exécutif de l'Union pour les neufs jours que durera cette convention-excursion.

Voici le projet de programme qui nous est communiqué par l'hon. M. T.-D. Bouchard, le secrétaire-trésorier de l'Union :

LUNDI, 18 JUILLET

Heure avancée

6 à 12.00 p.m.— Les passagers devront monter à bord du navire, de six heures p.m. jusqu'à minuit, après avoir pris leur repas du soir, le lundi 18 juillet.

MARDI, 19 JUILLET

4.00 a.m.— Départ de Montréal sur le "Laurentic" du quai No. 4 de la "White Star Line Company", situé à l'extrémité de la rue St-François-Xavier.

1.00 p.m.— Arrivée à Québec où les délégués de cette région s'embarqueront sur le navire.

5.00 p.m.— Départ de Québec.

9.30 p.m.— Heure récréative.

MERCREDI, 20 JUILLET

10.00 a. m.— Assemblée du Bureau de Direction.

10.30 a.m.— Enregistrement des délégués dans la salle des conférences située sur le Pont Promenade et distribution des insignes-souvenirs. (Obligatoire pour tous les passagers).

PREMIERE SESSION GENERALE

Au fauteuil: M. Joseph Beaubien, président de l'Association et maire de la Cité d'Outremont

2.30 p.m.— **Ouverture officielle de la Convention.** Par l'Hon. M. Honoré Mercier, Ministre du département des Terres et Forêts.

Discours

Par l'Hon. Athanase David, Secrétaire-provincial et par l'Hon. Emile Moreau, ministre sans portefeuille dans le Cabinet Provincial.

Réponses pour les délégués

Par M. Joseph Beaubien, président de l'Association.

Rapport annuel du Bureau de Direction

Par M. Jos. Beaubien, Président de ce Bureau.

Rapport du Secrétaire-Trésorier

Par l'Hon. M. T.-D. Bouchard, maire de St-Hyacinthe.

Formation des Comités de la Convention

Par les délégués.

Remarques dans l'Intérêt de l'Association

Par les délégués.

Ajournement

9.30 p.m.— Concert-Comédie.

JEUDI, 21 JUILLET

2ème SESSION GENERALE

Au fauteuil: M. W.-E. Biggar, échevin de Montréal, 1er vice-président de l'Association

2.30 p.m.— **L'Esprit Civique.** Par M. Napoléon Garceau, C.R., avocat de Drummondville.

(Suite à la page 17, 2e col.)

COMMISSAIRES D'ECOLES

Trois-Rivières, 11.—((D.N.C.)—M. J.-A. Pichette et M. J.-A. St-Pierre ont été élus commissaires d'écoles, le premier par une majorité de 222 sur M. Louis-J. Robert, et le second par une majorité de 168 sur M. Henri Goulet. M. Ludger Tellier avait été élu par acclamation. C'était la première élection au scrutin secret.

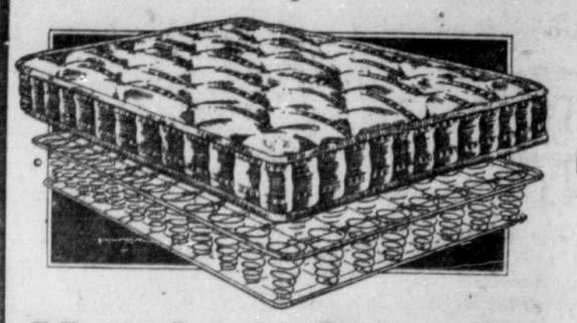
ASSASSINE

Winston-Salem, Caroline du Nord, 12. (P.A.)— Le jeune Smith Reynolds, héritier de R.-J. Reynolds, le roi du tabac, a été tué par une balle tirée par des personnes inconues. Tel est le verdict qui a été rendu par le jury du coroner, hier soir, en cette affaire mystérieuse.

VENTE DE LIQUIDATION

$28,650 De Stock de la QUEBEC FURNITURE EXCHANGE, 88 rue St-Joseph

Pratiquement Donnees. Grands Speciaux Pour Demain et Jeudi !



Matelas et Sommiers

A RABAIS EXTRAORDINAIRES

* **SOMMIERS** en broche tissée double sur cadre d'acier tubulaire et renforts d'acier plat. **Spécial à** **$1.95**
SOMMIERS en Spirales d'acier trempé à l'huile. Toutes les largeurs régulières. **Très spécial à** **$2.95**
MATELAS de laine enveloppée d'un excellent coutil de fantaisie et fini bord à rouleau. **Spécial** **$2.95**
MATELAS de feutre, 100% pur, coutil de très bonne qualité et fini bord à rouleau. **Largeurs régulières** **$4.98**
MATELAS A RESSORTS entre deux couches de coton coutil damassé. **Valeur de $21.00, pour** **$12.95**



LITS DE JOUR

VALEUR DE $25.00 — Poteaux continus de deux pouces, avec panneaux, beau fini noyer. Jolie couverture de cretonne. **Prix Spécial**

$12.95

VALEUR DE $28.00. — Pied et tête de style "Windsor" en tube de 2 pouces "Graceline" avec panneaux. Ces deux modèles se transforment en un grand lit double. **Spécial**

$14.90



DIVANS DE STUDIO

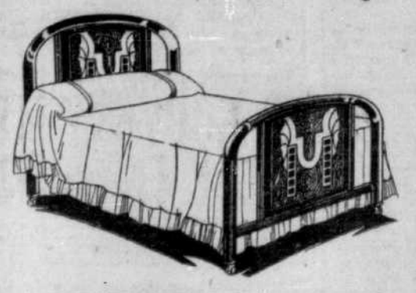
VALEUR DE $31.00. — Divan de Studio recouvert de cretonne ou tissu Tapisserie. Trois coussins libres du même matériel. **Spécial**

$15.78

VALEUR DE $18.75. — Charpente en acier angulaire avec sommier à câble et matelas recouvert de cretonne, et trois coussins libres du même matériel. **Très spécial à**

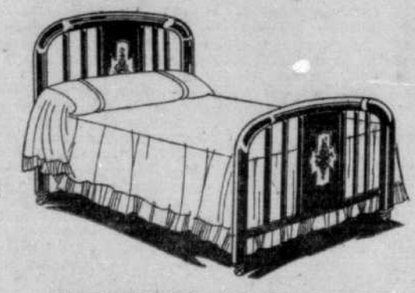
$13.55

Remarquez les Prix et Voyez ces Articles Tous de la Fameuse Marque "Simmons"



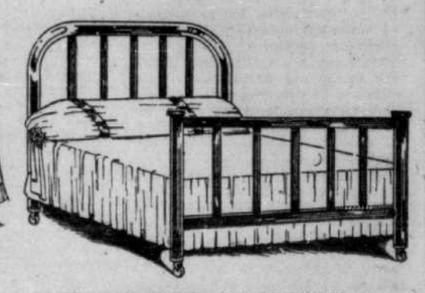
LIT D'ACIER TEL QU'ILLUSTRE. — VALEUR DE $15.00. — Gros poteaux ronds de 2 pouces, larges panneaux fini noyer en deux tons et joli motif en contraste. **Très spécial à**

$9.95



LIT D'ACIER TEL QU'ILLUSTRE. — VALEUR DE $10.00. — Gros poteaux ronds de 2 pouces, avec panneau au pied et à la tête, avec un joli motif. Largeurs régulières. **Spécial**

$6.85



LIT D'ACIER TEL QU'ILLUSTRE. — VALEUR DE $6.00. — Joli modèle en acier fini noyer; poteaux de 2 pouces. Largeurs régulières. Tête ronde et pied droit. **Très spécial à**

$3.95



EXTRA !

GROS OREILLER de plume passée au four ; 17 x 25 pouces. Bon coutil rayé et fleuri bleu et blanc **VALEUR DE 90c, pour**

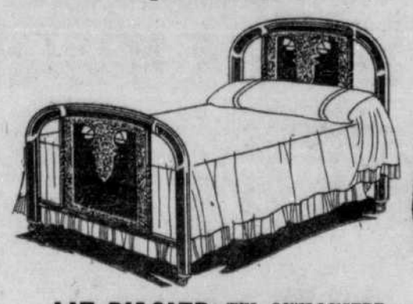
57c



EXTRA !

LIT EXTENSIBLE qui se transforme en un grand lit double. Complet avec sommier et matelas recouvert d'un beau Denim vert ou brun. **VALEUR DE $10.85, pour**

$5.95



LIT D'ACIER TEL QU'ILLUSTRE. — VALEUR DE $13.00. — Superbe modèle avec large panneau au fini noyer en deux tons. Gros poteaux de 2 pouces. **Très spécial à**

$8.40

EXTRA !

Matelas Feutre Blanc

Valeur de $12.50

Superbe matelas de feutre blanc, 100% pur, souple et moelleux ; excellent coutil fini bord à rouleau. Toutes les largeurs régulières. **Très spécial à**

$6.95



Lit-Sommier-Matelas

Tel qu'illustré. — Lit d'acier fini noyer. Matelas de laine canadienne, fini bord roulé et un excellent Sommier en câbles d'acier, qui ne s'affaissera pas. Toutes les largeurs régulières. **Très spécial à**

$9.95

Couchette Roulante

Valeur de $3.50

Bassinette pour bébé, en bois fini ivoire. Sommier en broche tissée double ; roues caoutchoutées et pivotantes. Dimensions : 17 x 36 pouces. **Très spécial à**

$1.98





Au Rayon Des TAPIS

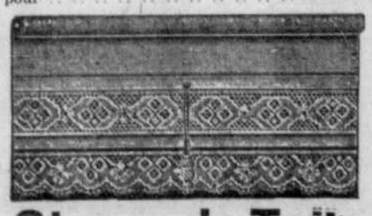
Occasions à Nulles Autres Pareilles

PRELART REXOLEUM, première qualité, trois jolis dessins. Valeur de 35c la verge carrée, pour **27c**

PRELART DOMINION, envers toile, nouveaux dessins au choix. 48c la verge carrée, pour **39c**

LINOLEUM LIEGE imprimé, surface bien vernie et souple. 75c la verge carrée, pour **59c**

LINOLEUM INCRUSTE; importation anglaise, qualité supérieure. $1.35 la verge carrée, pour **89c**



Stores de Toile

VALEUR DE $1.25.—Stores à l'huile, en gris seulement. Complet avec un fort rouleau. Spécial **58c**

VALEUR DE $1.40.—Stores finis à l'huile; en crème seulement, avec entredeux de dentelle. Complet **78c**

VALEUR DE $1.90. — Stores garnis de frange de soie et bas dentelle en crème seulement. **Très spécial à**

98c

CARRES AXMINSTER. Sans Coutures

Grandeur, 9-0 x 10-6. Valeur de $37.00, pour **$29.60**

Grandeur, 9-0 x 12-0. Valeur de $41.75, pour **$31.90**

Carrés TAPISSERIE, Sans Coutures

Grandeur, 9-0 x 9-0. Valeur de $20.00, pour **$10.95**

Grandeur, 9-0 x 12-0. Valeur de $24.00, pour **$13.95**

WILTON, Vermont

Dessin Oriental sur fond bleu

Grandeur, 9-0 x 10-6. Valeur de $45.00, pour **$28.95**

WILTON, Colonial

Jolis motifs sur fond marine

Grandeur, 9-0 x 10-6. Valeur de $55.50, pour **$36.90**

WILTON Universal

Dessins entièrement nouveaux

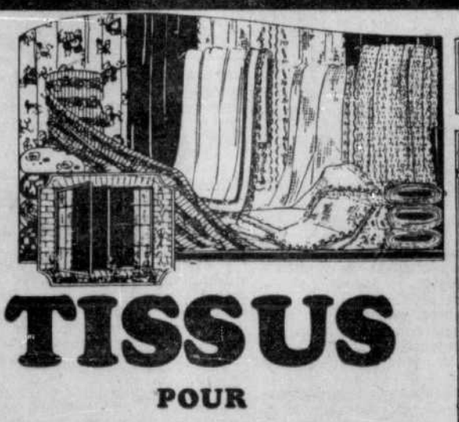
Grandeur, 6-9 x 9-0. Valeur de $51.25, pour **$29.95**

Grandeur, 9-0 x 9-0. Valeur de $58.50, pour **$39.95**

Grandeur, 9-0 x 10-6. Valeur de $66.75, pour **$44.95**

TAPIS POUR ESCALIERS

AXMINSTER de haute qualité en jolis dessins de fleurs, 27 pouces de largeur. Valeur de $2.25 la verge, pour **$1.59**



TISSUS POUR Rideaux et Tentures

VALEUR DE 30c. — Etamine crème de belle qualité ; dessin quadrillé. 36 pouces de largeur. **La verge** **19c**

VALEUR DE 35c. — Marquisette blanche ; dessins de pois, qualité désirable. 36 pouces. **La verge** **19c**

VALEUR DE 40c. — MARQUISETTE écrue fini avec frill ; dessin de pois 29 pouces de largeur. **La verge** **19c**

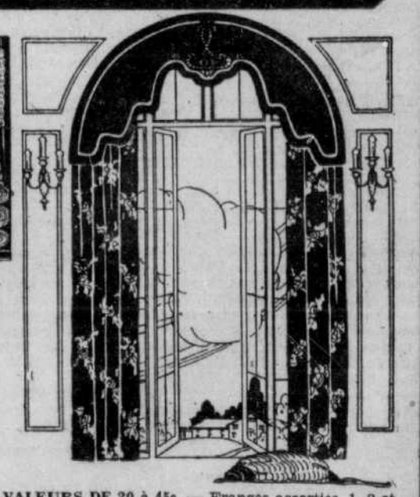
VALEUR DE 65c. — Marquisette à dessins de fleurs en mauve, rose, vert, bleu et orange sur fond ivoire; couleurs solides. **La verge** **29c**

VALEUR DE 85c. — Cretonne glacée pour ouvrage de fantaisie. Jolis dessins modernes. **La verge** **48c**

VALEUR DE $1.25. — Armure mercerisée à dessins conventionnels, en 6 couleurs différentes, 36 pouces. **La verge** **49c**

VALEUR DE $1.25.—Soie rayon à dessin Jaspé, lavable et couleurs solides; choix de couleurs. 50 pouces de largeur. **La verge** **79c**

VALEUR DE $1.25. — Chintz glacé, uni ou à dessins modernes, 36 pouces de largeur. **La verge** **79c**



VALEURS DE 20 à 45c. — Franges assorties, 1, 2 et 3 pouces de largeur. Solde de lignes pour draperies, meubles, etc. Ne manquez pas cette aubaine ! **La verge**

7c

VALEUR DE $1.25. — Rideaux à frills en étamine écrue ; joli dessin quadrillé sur texture de fantaisie ; 2½ verges sur 29 pouces. **La paire**

79c



Coussins de Soie

Cretonne et Velours

VALEUR DE $1.50. — Toutes les formes, bien rembourrés de Kapok.

Votre Choix à ... .89

COMPAGNIE

P.T. LEGARÉ

LIMITÉE

142 — RUE ST-JOSEPH — 142

IMMENSE CHAMP DE DISCUSSION A LA CONFERENCE

Le T. H. R.-B. Bennett vient de faire connaître le programme provisoire de la conférence économique impériale — — Interdépendance des monnaies de l'Empire — — Stabilisation des prix et du change — — Politique tarifaire — — Préférence britannique — — Traités commerciaux avec les pays étrangers.

Ottawa, 12 (P.C.) — L'ordre du jour provisoire de la conférence économique impériale est constitué par les tarifs douaniers, le trafic, les questions monétaires et financières. On a annoncé simultanément hier soir dans toutes les parties de l'Empire en quoi il consistait. Tel quel, il offre un champ immense de discussions. L'interdépendance des diverses monnaies de l'Empire, la stabilisation des prix et du change seront autant de questions étudiées lorsqu'on abordera le problème de la monnaie et celui des finances.

Quant à l'ordre du jour provisoire, M. Bennett l'a fait connaître hier soir. Les autres chefs de gouvernement en ont fait autant dans toutes les parties du Commonwealth. Voici ses grandes lignes essentielles :

"Questions commerciales générales : —

1. — Examen des aspects du commerce général et de la politique tarifaire affectant le commerce impérial, comprenant entre autres les sujets suivants : —

a) Reconnaissance du principe de préférences tarifaires réciproques dans les limites du Commonwealth ;

b) Application générale des préférences tarifaires actuelles et futures dans le Commonwealth ;

c) Extension à d'autres parties du Commonwealth d'avantages tarifaires accordés à des pays étrangers ;

d) Etablissement du pourcentage du "contenu impérial" nécessaire pour obtenir le traitement tarifaire préférentiel ;

e) Primes d'exportation et droits contre le dumping dans le Commonwealth.

2.—Politique des traités commerciaux concernant les pays étrangers, renfermant entre autres sujets :—

a) Relation des préférences inter-impériales aux concessions faites aux pays étrangers ;

b) Interprétation de la clause du traitement de la nation la plus favorisée, principalement en rapport avec le développement de préférences régionales et de systèmes de quotités d'importations.

3.—Etude de la base appropriée et des moyens à prendre pour effectuer une coopération économique inter-impériale, comprenant la revue des agences actuelles, l'examen du rapport du comité économique impérial sur la coopération industrielle, et la discussion des communications, des recherches et de la standardisation.

a) Questions monétaires et financières. — Considération des relations actuelles des diverses monnaies et des standards monétaires de l'empire, et opportunité et possibilité de prendre des mesures pour rétablir et stabiliser le niveau général des prix, et stabiliser le change.

b) Négociations d'accords commerciaux.

UNE NOUVELLE VOIE

Moosonee, Ont., 12. (P. C.) — Vendredi, le 15, le premier ministre Henry, en inaugurant la nouvelle voie ferrée du Témiscaming and Northern Ontario Railway, rapprochera à 25 heures de Montréal une région jusqu'ici presque inaccessible, et qui constitue pour le pays, une réserve immense de richesses naturelles inexploitées. De Cochrane à Moosonee, une distance de 185 milles, s'étend une région entièrement couverte de belles forêts vierges, de lacs, de rivières et de pouvoir d'eau prometteurs de richesses et de prospérité.

Moosonee est située au fond de la Baie James. C'est une petite ville champignon. Elle n'est encore, à vrai dire, qu'un petit poste de traite. Mais l'incomparable richesse minérale du territoire environnant, la valeur inestimable des eaux de la baie, qui regorgent de poissons de toutes sorte, la valeur de son port de mer, le premier de l'Ontario, en feront bien vite une ville populeuse et prospère.

LE GOUVERNEMENT DEFAIT LE COMMUNISME AU PEROU

Les troupes de l'Etat ont repris la ville de Trujillo après un combat acharné et les communistes fuient devant les soldats du gouvernement — Les morts sont nombreux.

Lima, Pérou, 12.—(A. P.)—Les troupes du gouvernement sont de nouveau en possession de l'importante ville septentrionale de Trujillo aujourd'hui, tandis que la Croix Rouge se prépare à réparer les ruines faites par l'une des batailles les plus acharnées qu'on ait vues dans l'histoire des révolutions péruviennes.

Trujillo a été réoccupé hier après une vigoureuse attaque déclanchée contre les communistes par terre, par mer et par air. Deux personnes arrivées de là-bas en avions hier soir rapportent que la ville offrait la plus lamentable spectacle, avec ses rues pleines de cadavres, où les rebelles, encore barricadés dans les maisons laissaient le coup de feu contre les soldats du gouvernement.

Le gros des forces communistes, cependant, retraitait en camions automobiles vers Contumaza dans l'intérieur, tandis que les troupes essayaient de leur couper la retraite. Les rues étaient désertes d'habitants et offraient maintes traces d'incendie et de pillage. Le bruit courait que les rebelles avaient tué les deux filles du préfet. On était également inquiet des officiers et des quelques soldats qui formaient le premier détachement d'artillerie caserné à Trujillo. Tous avaient disparu, de même que plusieurs notables de la ville. On prétend ici que plusieurs d'entre eux furent tués dès le début de la révolution.

La ville fut reprise par les troupes du gouvernement après avoir été bombardée par le croiseur "Grau". Deux avions qui la survolèrent ensuite virent des signaux de reddition et descendirent, mais furent accueillis à coups de fusil. Plusieurs civils étaient partis avant le commencement de la bataille.

Travaux suspendus

Le Pas, Man., 12. (P. C.) — Ordre a été donné en fin de semaine de suspendre la construction des nouvelles cours à bestiaux du chemin de fer de la Baie d'Hudson ici. Cet ordre n'a pas été motivé, mais on croit qu'il ne s'expédiera pas de bétail à Churchill pour l'exportation cette année.

LE CONSEIL TRAVAILLE A S.-HYACINTHE

Le nouveau maire, l'hon. T.-D. Bouchard a convoqué une séance spéciale qui a eu lieu hier soir — Un emprunt de $30,000. — Commission de chômage.

St-Hyacinthe, 12 —(D.N.C.)—La nouvelle administration municipale est évidemment remplie de bonnes dispositions et n'a pas l'intention de perdre inutilement son temps. Depuis quelle est entrée officiellement en fonctions, lundi de la semaine dernière, elle a tenu deux séances, dont la première a eu lieu mercredi dernier, et la seconde hier soir.

La séance spéciale d'hier soir était sous la présidence du maire T.-D. Bouchard; tous les échevins y assistaient à l'exception de MM. Guillet et l'Archevêque. Cette séance avait été convoquée pour l'adoption du règlement autorisant un emprunt de $30,000, la nomination d'une commission de chômage indépendante du conseil municipal, la réglementation des heures de travail et l'échelle des salaires sur les chantiers municipaux et quelques autres questions de moindre importance.

Une résolution a été adoptée pour créer une commission extramunicipale qui sera connue sous le nom de commission de l'assistance publique. Cette commission se composera de dix membres dont un président un vice-président et un secrétaire. Elle s'occupera d'aviser le conseil municipal sur tous les cas d'indigence occasionnés par le manque de travail, la maladie ou toutes autres causes et sur les moyens à prendre pour venir en aide soit par secours directs, soit en donnant de l'occupation à toutes personnes méritant d'une façon ou d'une autre d'être assistées par le public. Ces membres seront choisis en dehors des membres du conseil municipal et pourront faire tout règlement de régie interne qu'ils jugeront, à majorité, utile à l'obtention des faits pour lesquels la commission est constituée. Ils feront rapport au conseil qui restera libre d'adopter, de rejeter ou de modifier ces recommendations.

Sur proposition de l'échevin Létourneau les personnes suivantes sont choisies pour faire partie de cette commission, leur acceptation devant conclure leur nomination. Ce sont MM. Victor Blanchard, Jean Gladu, J.-E. Lanoix, Henri Raymond, Delphis Gagnon, A. Chenetre, V. Hébert, Dalvini Dupont, Edouard Nichol et Albert Brais. M. Elzéar St-Onge a été nommé secrétaire de la commission, dont les bureaux seront situés dans l'ancienne salle du conseil municipal au marché centre.

Une somme de mille dollars a été votée au comité des parcs pour la construction d'un trottoir de 4 pieds autour de la piscine municipale, la construction d'un chemin en gravier à travers le bois des pins au parc Laframboise, l'installation d'un système à eau chaude pour les douches à la piscine municipale et la construction d'une cheminée. Un montant de 3,500 dollars a aussi été voté pour la construction d'une conduite d'eau sur les rues Laurier, Beauparlant, Blanchette, Payan et sur les terrains de l'exposition.

A l'unanimité le conseil a adopté un règlement d'emprunt au montant de $30,000 qui sera soumis à l'approbation des contribuables propriétaires les 8 et 9 août prochain. La votation sur ce règlement se fera dans les bureaux de l'hôtel de ville. Ce règlement est ainsi réparti; $5,000 pour la construction d'un pavage en béton sur la rue Ste-Marguerite, de la rue Concorde à la rue St-François; $2,000 pour la construction d'un escalier monumental et de deux escaliers en pente douce à la terrace du Boulevard Girouard; $800 pour l'aménagement d'un parc dans le quartier No 1; $500 pour l'achat de bancs pour les parcs publics; $1,400 pour réparations à la station des pompes; $2,000 pour l'amenagement d'un parc à l'extrémité de la rue Girouard, près des portes de la ville; $1,800 pour la continuation de la rue Héloise, à partir de l'école de la terie jusqu'aux limites de la ville; $1,500 pour réparations intérieures au Château D'eau; $1,500 pour un égoût traversant le rond Laframboise et l'installation de bornes-fontaines; $13,000 pour divers, travaux d'égoût pavage, trottoirs et autres dans les différents quartiers de la ville.

Une deuxième résolution a été adoptée pour établir la journée de huit heures et la semaine de quarante-quatre heures de travail pour les employés municipaux travaillant à la journée ou à la semaine. Ce règlement ne s'appliquera pas aux constables et pompiers, aux employés permanents de la bâtisse de l'aqueduc, aux contremaitres des divers départements ni aux employés des pesées publiques. Le salaire à l'heure des manœuvres et autres ouvriers de la ville restera fixé à trente cents l'heure ; cependant dans le cas de personnes affligées d'incapacité partielle par suite de l'âge ou d'infirmité quelconque les contremaitres sont autorisés à varier le prix ci-dessus. Cette résolution a été adoptée dans le but de procurer du travail à un plus grand nombre de personnes et pour améliorer les conditions des employés de la cité de St-Hyacinthe.

Dans le but d'aider en autant qu'il est possible, sans compromettre les intérêts financiers de la ville, le Conseil a adopté une troisième résolution pour créer une catégorie spéciale de travaux qui seront désignés sous le nom de travaux d'aide aux sans-travail. Par cette résolution le Conseil fixe les conditions suivantes à toutes les personnes qui désireront être employées à ces trai

(Suite à la page 17, 2e col.)

Grève à Montréal

Montréal, 12. (P.C.)—Les policiers et des grévistes se sont rencontrés hier soir et deux hommes ont été blessés tandis qu'un troisième était mis sous arrêts. Les grévistes n'étaient pas nombreux, mais au cours d'une démonstration ils avaient brisé l'automobile d'un des officiels de la compagnie "S. and G. Boys Clothing Company" avec laquelle ils étaient en difficultés au sujet de salaire. La police fut mandée et ordonna aux grévistes de se disperser mais ils refusèrent d'obéir et la bataille commença avec le résultat mentionné plus haut.

Sidney Hillman, président de l'Amalgamated Clothing Workers of America, a dénoncé la grève et déclaré qu'elle causait beaucoup de tort aux intérêts des ouvriers.

Shédiac, N.-B., 12. ((Spéc.)—Deux automobiles sont venues en collision à Chapman's Corner et ont été sérieusement endommagées. L'une appartenait à H. Brine, de Springhill, N.- E., et l'autre à Lorne Reid, entrepreneur, de Moncton. Reid et Brine ont reçus de légères blessures. Ils sont sous les soins du Dr Alphonse Sormany.

LE MINISTRE DU TRAVAIL TRAITE PLUSIEURS QUESTIONS A MONTREAL

L'honorable M. C.-J. Arcand parle du chômage, des salaires, des assurances sociales, des heures de travail et de la nouvelle législation ouvrière aux membres du Club Libéral de Saint-Henri.

Montréal, 12. (Spéciale)—"L'abus du crédit est l'une des causes principales du chômage" a déclaré hier l'honorable C.-J. Arcand. Le ministre du Travail parlait dans le comté de St-Henri, sous les auspices de l'association libérale de cette division, et il a traité longuement d'une foule de questions: chômage, assurances sociales, durée du travail, salaire, bureaux de placement, salaire minimum des femmes.

L'honorable M. Arcand s'est surtout attaché à démontrer l'influence néfaste du crédit sur la situation économique et il a apporté à son auditoire les témoignages des grands économistes.

Voici le texte du discours de l'hon. M. Arcand :

Monsieur le Président,

Messieurs,

Je suis heureux de profiter de l'occasion que vous avez l'amabilité de m'offrir, pour vous causer familièrement des problèmes qui intéressent le Ministère du Travail. Ils sont nombreux et la crise actuelle, dont les plus optimistes hésitent à prédire la fin, ajoute beaucoup aux difficultés que même, en temps normal, nous aurions rencontrées en tentant de leur trouver une juste solution.

LE CHOMAGE

La question de premier plan qui se pose actuellement, vous la connaissez : — c'est le chômage. Tout a été dit sur les causes qui l'ont amené. J'ai moi-même eu l'occasion, au cours de la dernière session parlementaire, d'indiquer quelques-unes d'entre elles, les plus apparentes, celles qui nous touchent de plus près et que nous pouvons atténuer par notre coopération.

Des experts financiers disent que la plus importante de ces causes a été l'abus du crédit. Le crédit est nécessaire et excellent quand il est appuyé sur des biens matériels et sur des valeurs existant réellement; il assure une certaine liquidité des

(Suite à la page 15, 2e col.)

LE MINISTERE DE HERRIOT A REMPORTE LA VICTOIRE

Le gouvernement français a fait voter par la chambre des députés son projet de loi financier — Les socialistes s'opposent à Herriot — Hausse de l'impôt.

Paris, 12. (P. A.) — M. Herriot a remporté une victoire décisive à la Chambre aujourd'hui en faisant voter, un peu avant midi, le projet de loi financier qui doit équilibrer le budget. Le scrutin a été de 385 contre 201. Il a suivi une séance de nuit au cours de laquelle le débat prit parfois une tournure orageuse.

Les socialistes, second groupe par l'importance numérique à la Chambre, décidèrent de ne pas donner leur appui au ministère, parce qu'un amendement socialiste comportant l'abolition de la période d'entrainement annuel des réservistes avait été rejeté, M. Herriot ayant posé à ce sujet la question de confiance.

L'entraînement des réserves coûte chaque année près de 5 millions. Les socialistes proposèrent de faire cette économie. Mais M. Herriot, invitant ses auditeurs à porter leurs regards de l'autre côté des frontières (allusion aux hitlériens et autres formations militantes en Allemagne), déclara que les réserves étaient essentielles au système militaire français, et que l'abolition de leur entraînement annuel compromettrait la sécurité de la France.

"Ailleurs, dit-il, des masses dont l'effectif réel est inconnu s'entraînent constamment ; et ces masses ont la puissance politique, elles imposent leurs volontés.

L'amendement socialiste fut donc rejeté par 360 voix contre 179. Après avoir duré jusqu'à 8 h. 45 ce matin la séance fut levée pour recommencer à 10 heures. Des bruits alarmants couraient alors. On disait que la droite, sur laquelle M. Herriot devait s'appuyer par suite de la défection des socialistes, lui ferait défaut. Et de fait M. Reynauld, ministre des finances sous M. Tardieu, annonça que ses amis du nouveau groupe républicain s'abstiendraient de voter.

Le président du conseil, montant à la tribune, déclara que le cabinet en tenait pour sa politique courageuse, parce qu'il fallait à tout prix équilibrer le budget. Faisant allusion à la conférence de Lausanne, il dit:

"J'ai rencontré d'immenses obstacles ces semaines dernières. Les intérêts de la France ont été sauvegardés. Le sort de mon gouvernement ne m'importe pas du tout."

Comme le moment du scrutin approchait M. Herriot avertit la Chambre que c'est elle, et non lui, qui serait responsable du rejet des mesures financières réclamées par la situation.

"Nous avons sauvé la France à Lausanne, dit-il, et nous attendons votre jugement avec sérénité."

Le projet de loi comporte une hausse de l'impôt sur le revenu.

Au Mexique

Mexico, 12. (A. P.) — On annonce officiellement aujourd'hui que la réorganisation et le renforcement de la marine mexicaine, aujourd'hui quasi inexistante, n'attend plus que l'approbation officielle du général Calles, secrétaire pour la guerre et la marine, maintenant à Boston.

Campagne électorale

Boston, 12. (P.C.)—Ogden Mills, secrétaire du trésor, a ouvert hier soir la campagne présidentielle pour les républicains par un discours prononcé à Boston, dans lequel il a déclaré que M. Roosevelt n'avait pas de programme pour faire face à la situation économique actuelle.

Le secrétaire parlait dans l'historique Faneuil Hall. Il prit à partie le gouverneur Roosevelt pour ses déclarations au sujet du tarif. "Que le candidat démocrate, dit-il, s'en aille dans les parties du pays d'où sortent l'huile, le charbon, le bois et le minerai; qu'il condamne là-bas les droits de douane qui protègent ces produits, et je croirai qu'il est sincère lorsqu'il se plaint des enchevêtrements de fils barbelés de nos douanes."

Quant au plan Roosevelt d'entreprendre toute une série de négociations douanière à l'européenne, le secrétaire Mills ne l'approuve pas du tout. "Le parti républicain, dit-il, estime que le régime douanier est une question purement intérieure, que le Congrès doit résoudre, lui-même, sans avoir besoin de consulter les gouvernements étrangers".

ACCUSES DE FRAUDE

Sturgeon Falls, 12 (P.C.) — Quatre individus comparaîtront en cour ici, demain, pour enquête préliminaire sur l'accusation de conspiration pour obtenir de l'argent illégalement du gouvernement de l'Ontario, en présentant une feuille de paye fictive pour du travail sur les routes de la province.

Un plaidoyer de non culpabilité a été enrégistré par John Levis, ancien paiemaitre des routes de la province; Henry Levis, son frère, surintendant; William Dunbar, commis, et Eddie Paquette, mécanicien de garage. M. le magistrat Cousineau a annoncé qu'il tranférera la cause à North Bay pour le procès, et à la demande de l'avocat de la Couronne, il a consenti à remettre à demain l'enquête préliminaire. Les quatre accusés ont été laissés en liberté provisoire sur cautionnement de $1,500 chacun.

Les idées réconfortantes et la fraîcheur des sentiments sont recommandées pendant ces chaleurs torrides.

Petite émeute

Winnipeg, 12. (P. C.) — La police a été appelée hier soir pour apaiser une petite émeute déchainée par les employés en grève de F.-J. Welwood and Co'y qui voulaient faire un mauvais parti à leurs remplaçants. L'arrivée de la police suffit pour les disperser.

Commerce russe

New-York, 12. (P. C.) — Les achats effectués par l'Armtorg Trading Corp'n aux Etats-Unis pour le premier semestre de 1932 ont été les plus faibles depuis nombre d'années, n'atteignant que $5,549,000 contre $40.593,000 pour la période correspondante de l'an dernier. On attribue cette diminution au manque de crédits pour l'U. R. S. S. en Amérique.

Les fils de Chaplin

New-York, 12. (P. C.) — Les deux fils de Charles Chaplin sont arrivés d'Europe aujourd'hui pour faire leur début au cinéma. Ils ont noms Charles-Spencer, 7 ans, et Sydney Earl, 6 ans. Nicholas Cyory, homme d'affaires de Lita Chaplin, épouse divorcée de l'acteur, les attendait au débarcadère. Il dit qu'ils doivent paraitre dans cinq films avec leur mère, qui joue actuellement dans le vaudeville à Omaha, Neb.

TIMBRES SPECIAUX

Ottawa, 12.—(P.C.)—On a annoncé hier au département des Postes que des timbres spéciaux seront mis en circulation aujourd'hui pour commémorer le souvenir de la conférence économique impériale. Ces timbres, en trois dénominations — 3 sous, portant l'effigie du roi George V,—5 sous, portant l'effigie du prince de Galles,— et 1 sou, montrant une scène allégorique, — sont de toute beauté.

MORT ETRANGE

Windsor, 12 (P.C.) — Aucune décision n'avait été prise encore hier soir au sujet de l'enquête sur la mort de Charles Newman, du canton Gossfield, décédé après avoir reçu des brulures dans l'incendie de son camp. La police provinciale fait une enquête pour connaitre la cause d'une explosion que l'on entendit au commencement du feu et l'on recherche les causes d'un commencement d'incenndie qui avait manqué brûler les étables de Newman il y a deux semaines

Bière américaine

Washington, 12.—(A. P.)—A moins d'une session extraordinaire la bière du titre de plus d'un quart pour cent d'alcool ne saurait être légalisée par le Congrès avant le milieu de l'hiver prochain. La session actuelle doit prendre fin cette semaine, et le temps manque pour légiférer dans le sens désiré par les "wets".

Madame — Marie je vous ai vu embrasser un homme hier soir. C'était le facteur ou l'agent de police.

Etait-il moins de huit heures ou plus de neuf heures et quart.

Plus que jamais, pendant cette crise universelle du chômage, on demande des hommes, et on n'en trouve pas beaucoup.

UNE GRAVE MENACE

Srinagar, Indes. 12. (P. A.) — Un désastre semblable à celui de 1929, et qui causa des centaines de morts, menace aujourd'hui la vallée de la rivière Indus. L'immense barrage de Shyock, dans le nord de Kashmyre, a cédé sous la pression des eaux qui se répandent en torrent dévastateur dans toute la vallée, bousculant tout sur leur passage. Le gouvernement a averti tous les villages situés sur les rives du fleuve. On craint que le pont Attock, qui est la porte des provinces de l'ouest, soit emporté par la violence de l'inondation.

Le barrage du glacier Shiock est situé à 17,000 pieds au-dessus du niveau de la mer dans le canton Karakorim, Kashmyre. Il retient les eaux provenant des glaciers dans un immense lac. Quand ce même barrage céda, en 1929, le niveau du fleuve Indus monta de 50 pieds. On craint qu'il en soit de même cette fois-ci.

ITALIENS ET FRANCAIS

Nice, France, 12, (A. P.) — La presse locale fait campagne contre la population italienne de Gros de Cesagnes, village de pêcheurs voisin de Nice. Les journaux engagent le gouvernement à expulser les Italiens, qu'ils accusent d'avoir assaillli un officier français, parce que son automobile était venu en collision avec l'auto d'un Italien. Comme on voulait lui faire un mauvais parti, cet officier dut chercher un refuge et attendre que les gendarmes vinssent le délivrer. Les Italiens sont très nombreux dans le midi de la France.

Chez POLLACK

VENTE Spéciale !

1200

ROBES et Ensembles

Crêpe Imprimé ou Uni



Les premières venues seront les premières servies. Prenez notre conseil, venez à bonne heure, car ceci est une véritable aubaine.

Rayés -- Quadrillés -- Patrons Floraux -- Crêpes Unis

Un choix très varié de jolis modèles pour Dames et jeunes filles. Styles à manches longues ou courtes, effets Cape, Jaquette courte ou demi-longue, Jupes godées ou avec plis. Toutes les plus nouvelles teintes pastellisées de la saison.

Tailles : 14 à 44 dans le groupe. Valeurs jusqu'à $7.95.

En vente à $3.95

3e Plancher

Nouvelles Intéressantes au Magasin des Bébés



ROBES en Voile.—Modèles à manches courtes, garnitures d'appliqués, bröderies, dentelle et "Hemtitch", bas festonné. Ages 1 et 2 ans. 79c

ROBES en Broadcloth à patrons imprimés ou couleurs unies, modèles variés, broderie à la main, plis et bouffants. Ages 2 à 6 ans. $1.00

JUPES en fin Jersey de laine, style avec plis et montées sur corsage. Couleurs : Bleu poudré, Vert, Maïs, Marine, Rouge ou Blanc. **Spécial** $1.00

CHANDAILS en laine "Saxony", genre pullover, encolures rondes ou carrées, plusieurs en tricot fait à la main, d'autres ornées de motifs de fantaisie. **Spécial** $1.49

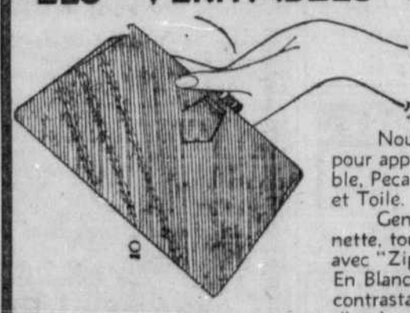
PYJAMAS de plage, en tissu imprimé dans un excellent choix de couleurs et patrons. Prix 89c. à $1.25

Manteaux de Printemps et d'Automne pour Enfants et Fillettes

Durant cette vente de juillet, tous nos manteaux de printemps et d'automne dans les tout derniers styles pour les âges 2 à 6 ans, 8 à 14 ans et 11 à 15 ans, sont spécialement réduits à des prix assez bas, que ce sera un véritable placement de les acheter même pour la saison prochaine. Profitez-en.

3e Plancher

LES VERITABLES AUBAINES DE JUILLET



500 Nouvelles Sacoches d'Eté En Vente Mercredi $1.00

Nous venons de les recevoir.—Fraîches et nouvelles,—pour appareiller vos toilettes de la saison. —Matériel lavable, Pecari fini grain, —Picari Crêpe Rajah.—Crêpe de Soie et Toile.

Genres Sac à main, Sous-bras et fantaisie, avec chaînette, toutes avec miroir et portemonnaie séparé,—d'autres avec "Zipper".

En Blanc,—Blanc et Noir,— Blanc et couleurs contrastantes pour appareiller vos toilettes d'après-midi ou de sport. **Spécial** $1.00

SPECIAL !

Sacs à Magasiner convertibles Quelque chose de tout à fait nouveau !

Sac à poignées doubles, que l'on peut replier pour en faire une sacoche. Munis d'un portemonnaie fermé avec zipper. Fabriqués en souple cuirette noire. Nous sommes les premiers à introduire ces nouveaux sacs à Québec. En vente à $1.00

SPECIAL !

Cache Poussière (Smocks) pour Dames

Spécial en vente mercredi :—"Smoks" ou "Cache Poussière" en Broadcloth de couleurs unies, style à devants croisés, taille accentuée.

Plusieurs sont garnis de couleurs contrastantes au col, poignets et ceinture. Couleurs Bleu poudré, Mauve, Drab, Vert, Blanc ou Noir. 14 à 44 . . . . . $1.00



Le Nouveau et Plus Grand Magasin

M. POLLACK LTÉE.

C'est mon Gendre

par C.-H. Wellington



DITES ADIEU AUX CORS



La plupart des cors disparaissent sans résistance devant Blue-jay. Et la douleur disparaît dès l'instant où le souple tampon de feutre coussine l'endroit sensible. En 3 jours ordinairement, le doux médicament réussit à détacher le cor et à en préparer ainsi la chute. Vous pouvez toujours compter sur l'efficacité de ce sûr traitement. Evitez les moyens violents — exigez l'emplâtre anticor médicamenté Blue-jay, fabriqué par une maison réputée de pansements chirurgicaux. 35c dans toutes les pharmacies.

EMPLATRES ANTICOR
BLUE-JAY
BAUER & BLACK LIMITED

Les écoles soumises à l'économie

(Suite)

que les instituteurs et institutrices sous leur contrôle pouvaient se compter bien chanceux de ne pas avoir été avertis de leur réengagement en juin dernier, car autrement, leur augmentation statutaire aurait été supprimée.

La Commission, comme on le voit, veut rester dans les limites de ses appropriations et elle prendra tous les moyens pour y arriver. C'est ainsi, par exemple, qu'à l'avenir, aucune dépense pour le compte de la Commission ne devra être faite sans son autorisation.

Le dernier exercice financier de la Commission, comme on l'a vu il y a une quinzaine de jours, s'est terminé par un excédent des dépenses sur les recettes de $45,000 et l'on ne veut pas, cette année, que la chose se répète, le président, M. Bédard, étant convaincu que l'on peut s'administrer avec les revenus et sans augmenter la taxe.

En outre de ces questions d'économie, les commissaires ont étudié divers autres problèmes et l'on exigera que les enfants fréquentent autant que pourra se faire, l'école paroissiale, sauf dans les cas où des enfants auront commencé à suivre les classes dans une autre paroisse et les directeurs et directrices des écoles ne pourront refuser l'admission à ces enfants que si les cadres sont remplis. Il est bien entendu, cependant que les enfants qui commenceront à aller à l'école pour la première fois au mois de septembre prochain, devront s'inscrire à l'école paroissiale, et s'il survient des difficultés, c'est à la Commission qu'il appartiendra de les régler.

A cette séance d'hier soir, en plus du président, l'on remarquait parmi les commissaires présents, l'hon. Gérard Power, C.L., ; Mgr J.-E. Laberge, P.D., curé de St-Jean Baptiste; Me J.-E. Chapleau, C.R., M. Télesphore Verret, et MM. l'abbé Laberge, visiteur des écoles; Ant.-C. Taschereau, secrétaire-trésorier, Raoul Chenevert, architecte; Turgeon et Saillant, contre-maîtres des travaux de la Commission.

L'état des routes

Le bulletin de la Voirie publié le 9 juillet donne les renseignements suivants sur l'état des routes dans la province de Québec :

Route No 1—Montréal-Sherbrooke-Thetford Mines-Québec—242.85 milles. Bon de Montréal à Sherbrooke. Pont dangereux sur le ruisseau Barré, à un mille à l'ouest de Marieville. Pont municipal. Passer lentement. Travaux en cours dans Stukely Sud et entre Bolton Est et la ville de Magog. Pas de détour. Bon de Sherbrooke à Valley Jonction. Passer lentement sur le pont en bois dans le village de Ascot Corner. Les camions ne peuvent passer sur ce pont. Un demi-mille en cours de réfection et passable à Marbleton.

A partir de Valley Jonction suivre la route No 23 jusqu'au village de Scott. Si l'on désire entrer à Québec par le pont de Québec, traverser le pont de la rivière Chaudière, à gauche, et suivre le raccordement Scott-Pont de Québec, marqué No 1, passant par St-Etienne-de-Lauzon et St-Rédempteur, pour rejoindre la route No 3 un mille à l'ouest du pont. Prendre le pont pour entrer à Québec par le chemin St-Louis et la Grande-Allée. Ce raccordement Scott-Québec est bon.

Si l'on désire entrer par Lévis, continuer sur la route No 23 à partir de Scott.

Route No 2 — Edmundston-Rivière-du-Loup-Québec-Montréal-Toronto — 424.53 milles de la frontière du Nouveau-Brunswick à la frontière d'Ontario. Bon de la frontière du Nouveau-Brunswick à Lévis, réfection en cours dans St-Roch-des-Aulnaies, aller lentement. Bon de Québec à Grondines. Pont en réparation à Champigny (Ancienne-Lorette). Accotements non terminés entre Champigny et le bois de St-Augustin (2 milles). Attention. Bon de Grondines à Montréal. Réfection en cours à Lanorale et Lavaltrie.

De St-Sulpice à Charlemagne, on peut suivre la route alternative passant par Repentigny. Continuer tout droit à St-Sulpice. Cette route alternative est marquée No 2. Chemin de gravier en bonne condition. Bon de Montréal à Coteau Landing. Section de Coteau Landing à la frontière sous contrat d'élargissement Chemin rugueux et voie simple à certains endroits; passer avec précaution. Détour facultatif par Coteau Landing, Coteau Station, St-Polycarpe et Rivière-Beaudette; gravelage en bonne condition.

Pont en construction sur la rivière Beaudette, dans la municipalité de Ste-Claire-d'Assise. Pont temporaire passable pour les véhicules dont le poids n'excède pas 6,000 livres.

Route No 3 — Lévis-Fort Covington—265.11 milles. Bon de Lévis à St-Antoine-de-Tilly. Chemin très endommagé par la gelée à St-Antoine-de-Tilly. Passer lentement et avec précaution. Bon ensuite jusqu'à la limite ouest du village de Ste-Croix. Section de trois milles raboteuse de la limite ouest du village de Ste-Croix. Bon ensuite jusqu'à Pierreville. Passable de Pierreville a Yamaska. Bon de la partie ouest du village de Yamaska jusqu'à Sorel. Passable de Sorel à St-Lambert. Les sections de Varennes et de Verchères sont endommagées par la gelée. Passer lentement. Bon de St-Lambert à la frontière de l'état de New-York.

Route No 4 — Montréal-Malone—70.67 milles de Montréal à la frontière de l'état de New-York. Bon sur toute sa longueur.

Route No 5 — Lévis-Sherbrooke via Richmond—139.62 milles. Suivre la route No 3 de Lévis à un mille et demi à l'ouest du pont de Québec, ou suivre la route No 1 de Québec à la même intersection en passant par le pont de Québec. Bon de Lévis à Richmond. Travaux de réfection en cours entre Richmond et Windsor. Passable. Pas de détour. Bon de Windsor à Sherbrooke.

Route No 6—Tour de la Gaspésie — 553.20 milles.—Bon de Ste-Flavie à Ste-Florence. Pont en construction à Capucins. Réparations aux ponts entre Rivière-aux-Renards et St-Majorique. "Vitesse modérée" recommandée entre Ste-Florence et Oak Bay. Bon jusqu'à Ste-Flavie.

Route No 7—Montréal-St-Albans—55.20 milles de Montréal à la frontière de l'état de Vermont. Bon.

Route No 8—Montréal-Hull-Aylmer-Pembrooke—230.22 milles On peut se rendre de Montréal à l'Abord-à-Plouffe soit via le pont Viau, soit via le pont de Cartierville. De l'Abord-à-Plouffe, détour par la route No 38 de la montée Gravel jusqu'à Ste-Dorothée par suite de travaux d'élargissement à St-Martin. Bon. Bon de Ste-Dorothée à Montebello. Travaux de pavage permanent dans St-Jérusalem, paroisse. Passable de Montebello à Plaisance. Bon de Plaisance à Hull. Pont en construction dans Templeton Est. Bon de Hull à Desjardins, en face de Pembroke, Ontario.

Route No 9—Montréal-Rouse's Point via Napierville (Boulevard Edouard VII)—43.43 milles de Montréal à la frontière de l'état de New-York. Bon.

Route No 10—Rivière-du-Loup Ste-Flavie—85.10 milles. Bon.

Route No 11 —Montreal-Mont-Laurier, Maniwaki-Hull—289.29 milles. Bon sur toute la longueur. Pont dangereux à 3½ milles au sud de Wakefield (Farm Point Bridge). Attention. Entre Chelsea et Hull, détour de 2½ milles par Old Chelsea, occasionné par la construction de la courbe du fer à cheval.

Route No 12—Rougemont-St-Hyacinthe-Drummondville-Trois-Rivières — 95.05 milles. Bon de Rougemont à Ste-Angèle, en face de Trois-Rivières. Pont en construction à Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Attention. Pont temporaire.

Route No 13—Sherbrooke Derby-Line—33.67 milles. Bon.

Route No 14—Montréal-Rouses Point via St-Jean—47.71 milles de Montréal à la frontière de l'état de New-York. Bon, sauf, une section de trois quarts de mille endommagée par la gelée au nord de la ville de St-Jean. Cette section est en réparation et passable. Amélioration d'une courbe dans le village de St-Luc. Attention. Section de 2,000 pieds passable aux approches du pont Wing, dans la paroisse de St-Luc.

Route No 15—Québec-Chicoutimi-Tour du Lac St-Jean-Québec—529.18 milles. Bon de Québec à St-Tite-des-Caps. Passable de St-Tite-des-Caps à Baie St-Paul. Bon de Baie St-Paul à St-Félix d'Otis. Passable jusqu'à Grande-Baie. Se munir de chaines en cas de pluie.

Bon de Grande-Baie à Chicoutimi. Construction en cours entre Chicoutimi et Arvida. Détour passable par l'ancienne route. Bon de Arvida à l'intersection de la route du Tour du Lac St-Jean, à St-Bruno. Bon autour du Lac St-Jean.

La route d'Hébertville à Québec via le Parc National des Laurentides est ouverte et passable en tout temps. Ce chemin est très étroit sur une partie de la longueur. Il faut y voyager en tout temps avec précaution. Il est bon de se munir de chaines en cas de gros orages qui pourraient endommager certains endroits, particulièrement vers le milieu du Parc. Il y a de belles sections empierrées et gravelées où l'on peut maintenir une vitesse moyenne de 30 milles à l'heure. Travaux d'élargissement et de redressement du pont Dandars au lac Clément (2 milles). Attention.

Route No 16—Richmond - Yamaska—50.78 milles. Bon de Richmond à St-Guillaume. Passable dans la paroisse de St-Guillaume. Pont dangereux à 1-4 de mille au nord-ouest de St-Guillaume. Bon ensuite jusqu'à Yamaska.

Route No 17—Montréal - Ottawa via Pointe - Fortune—55.30 milles de Montréal à la frontière d'Ontario. Bon. Revêtement en cours sur le nouveau boulevard dans Vaudreuil et Como; détour recommandé.

Route No 18—Montréal- -Terrebonne - St-Donat—78.58 milles. Bon.

Route No 19—Trois - Rivières-La Tuque—114.24 milles Bon de Trois-Rivières à St-Tite. De St-Tite à La Tuque, chemin étroit et sinueux, en terre pour la plus grande partie. Passable. Pont en construction au Lac à Beauce.

Route No 19a—Ste-Anne-de-la Pérade - St-Tite—26.86 milles. Bon.

Route No 20—Victoriaville—Drummondville—33.53 milles. Bon . Pont en construction à Notre-Dame du-Bon Conseil. Pont temporaire. Attention.

Route No 21— Sorel-Iberville-St-Jean—55.46 milles. Bon de St-Ours au village de Richelieu. Chemin de terre pas recommandé entre Richelieu et Iberville.

Route No 22—Sherbrooke-Norton Mills—30.89 milles. Bon.

Route No 23—Lévis-Jackman—90.21 milles de Lévis à la frontière de l'état du Maine. Bon de Lévis à la frontière du Maine. Travaux de réfection en cours entre Lévis et St-Henri.

Passer avec précaution dans la section comprenant Aubert-Gallion, St-Théophile et le canton Linière. L'élargissement de cette section a été commencé l'an dernier mais il n'est pas terminé. La surface du chemin est plus ou moins raboteuse.

Route No 24—St-Jean-Port-Joli-St-Pamphile - St-Camille—79.93 milles. Bon.

Route No 25—St-Vallier - St-Camille - St-Georges - Mégantic—135.61 milles. Bon. Circuler avec précaution à St-Gédéon, dans le canton de Risborough et à St-Hubert. L'élargissement de cette section a été commencé l'an dernier mais il n'est pas terminé. Chemin raboteux.

Route No 25a—Beaumont - St-Philémon—38.11 milles. Bon.

Routes No 26—Waterloo-Huntingdon via Rouse's Point—91.51 milles. Bon.

Route No 27—Etas Angus-Beecher Falls—39.31 milles. Bon.

Route No 28—Lévis - Sherbrooke via Beauceville—145.95 milles. Bon de Sherbrooke à Beauceville. Suivre la route No 23 de Beauceville à Québec.

Route No 29—Lachute - Charlemagne via Oka—62.02 milles. Bon.

Route No 30—Lachute - Ste-Agathe—42.65 milles. Bon.

Route No 31- Lachute - St-Jovite—49.63 milles. Bon.

Route No 32—Montréal - St-Hyacinthe - Richmond—97.84 milles. Suivre la route No 1 jusqu'à un mille passé l'église de St-Hubert. Bon de St-Hubert à Beloeil. Traversés en bac de Beloeil à St-Hilaire. Bon dans toute la longueur.

Route No 33—L'Assomption-Rawdon—35.93 milles. Bon.

Route No 34—Trois-Rivières-Woburn—137.46 milles. Bon. Pont en construction dans le canton Winslow-Sud. Pas de détour.

Route No 35—Masson-Buckingham-Mont-Laurier—98.10 milles. Passable de Masson à Notre-Dame-du-Laus. Passable en temps sec de Notre-Dame du Laus à Mont-Laurier. Pas recommandé en temps de pluie.

Route No 36—Beauharnois-St-Jean—50.47 milles. Bon.

Route No 37—Tour de l'île de Montréal—75.76 milles. Bon.

Route No 38—Tour de l'île Jésus—44.94 milles. Bon.

Route No 39—Waterloo-Newport—32.42 milles de Waterloo à la frontière de l'état de Vermont. Bon.

Route No 40—Narieville - Cowansville—28.69 milles. Bon.

Route No 41—Berthier - Joliette - -Lachute—71.10 milles. Bon.

Route No 42—Berthier - Joliette - St-Côme via St-Ambroise—51.28 milles. Bon.

Route No 43—Berthier- St-Michel-des-Saints—67.39 milles. Bon de Bertuier à St-Michel-des-Saints.

Route No 44—Louiseville - St-Alexis—24.66 milles. Bon.

Route No 45—Senneterre - La Reine—139.93 milles. Bon. Ponts en réparation à Colombourg.

Route No 46—Macamic -Rouyn Ville-Marie—123.90 milles. Bon. Ventres de boeuf, en réparation dans canton Rémigny, canton Guérin, Notre-Dame-des-Quinze et St-Bruno-de-Guigues. Côte en réparation dans canton Guérin, Notre-Dame-dans canton Guérin et remblai commencé dans St-Bruno-de-Guigues. Attention.

Route No 47—St-Roch - Chambly - St-Jean—46.70 milles. Bon, sauf deux milles de chemin de terre pas recommandables en temps de pluie, au nord de Chambly.

Route No 48—L'Assomption-Joliette - Ste-Emélie-de-l'Energie—46.78 milles Bon. Réfection en cours dans la paroisse de St-Paul.

Route No 49—Black Lake-Plessisville - St-Pierre-les-Becquets via Manseau—60.90 milles. Bon, sauf deux milles de chemin de terre pas recommandables en temps de pluie à N.-D.-de-Lourdes, et une section pasable dans le village de Ste-Cécile-de-Lévrard.

Route No 50 — St-Alexandre Fort Kent—51.18 milles de St-Alexandre à la limite de la province du Nouveau-Brunswick. Bon.

Iberville-Farnham—Bon.

Farnham - Frelighsburg-East Franklin. Bon.

Iberville - Bedford via St-Alexandre. Bon.

Cowansville - Granby - Acton Vale - Drummondville. Bon, sauf deux milles de chemin de terre entre St-Théodore et Wickham Ouest. Passable par temps sec seulement.

Waterloo-Richmond. Bon.

Danville - Marbleton—Bon, sauf cinq milles de chemin de terre dans le canton Dudswell, pas recommandables en temps de pluie.

Knowlton-Richford. Bon.
Highwater-East Richford. Bon.
Gould-Chartierville. Bon.
Laprairie-Hemmingford. Bon.
Rigaud-Coteau-du-Lac. Bon.
Baieville-St-Cyrille. Bon.

Dans le monde de la diplomatie, toutes les duplicités sont possibles et mêmes normales. — Henri Bourassa.

Cap St-Ignace

Succès

Nous apprenons avec plaisir le succès obtenu dans la musique au couvent du Cap St-Ignace des SS. de Charité; deux élèves ont obtenu leur diplôme, ce sont : Mlles Marguerite Fortin, diplôme de perfectionnement avec la note grande distinction et Henriette Michon diplôme agrégé avec distintion. Nos félicitations à ces deux jeunes filles et à leur dévouée maîtresse Mère Saint Anselme.

Va-et-vient

—Mlle Loyola Dion est arrivée d'un séjour à Québec l'invité de parents et amis.

—M. et Mme Edouard Richard de Limoilou étaient chez M. A. Richard dernièrement.

—Mlle Bernadette Fortin de Montréal passe quelque temps chez son père M. W. Fortin.

—Mlle Clémence Ouellet après un long séjour à Weston est revenue parmi nous.

—M. et Mme Wilfrid Caron de Danielson passe quelque temps parmi nous.

—Mlle Anna Sherrer de Black Lake est venue rendre visite à son père M. W. Sherrer et autres parents.

—MM. Amédée Fournier et ses fils d'Albion passent quelque temps chez des parents et amis.

—Mlle Lugracia Proulx est allé à Montmagny rendre visite à sa soeur Mme Claude Bernier.

—Mlle Rollande Duchesne de Shawinigan-Fa'ls passe les vacances chez ses grands parents M. et Mme Georges Richard.

—M. Léonard Labbé de Montréal est en visite dans sa famille.

—Mme Edouard Ouellet est allée à St-Paul rendre visite à sa fille Mme Emile Boulet.

—M. R. Guimond d'Albion R.-I., passe quelque temps chez son frère M. Nap. Guimond.

—M. Léonard Bernier de Danielson passe quelque temps chez son père M. Prosper Bernier.

—MM. Joseph Fortin, et ses enfants, Amédée Fortin, de Montréal, sont chez M. Thomas Bernier.

Il est inutile d'aider l'homme qui ne s'aide pas lui-même.

Dr L. ROBERT
SPECIALISTE
Ex-élève des Hôpitaux de Paris — Maladies de la peau et du cuir Chevelu. Maladies vénériennes
24 COTE DU PALAIS — TEL. : 2-1003

DANS NOS THEATRES

CARTIER
Aujourd'hui dernière représentation
"TU SERAS DUCHESSE" avec Fernand Gravey et Marie Glory
Aussi
"Amateur Daddy" avec Warner Baxter et Marian Nixon

- FRANCAIS -
Mardi — Mercredi
Vue Parlante Française
Henri Garat dans
"RIVE GAUCHE" aussi
"NIGHT BIRDS"
Matinées 10c Soirées 15c

CLASSIC
Aujourd'hui
"SI L'EMPEREUR SAVAIT CA"
avec
André Sugnet et Galia Fedor
et autres sujets courts. Mat. 8.12

Les Cinémas de France-Film
★ CANADIEN ★
Le Foyer du Film Parlant Français
Aujourd'hui
"VACANCES"
avec
Florelle et Lucien Galas
La Comédie en Vogue
★ IMPERIAL ★
LILY DAMITA
dans
"QUAND ON EST BELLE"
Un Grand Drame d'Amour

AU CAPITOL
Deux grands films

Le théâtre Capitol présente demain "Disorderly Conduct", le drame romanesque de la Compagnie Fox, avec Sally Eilers, Spencer Tracy et El Brandel dans les trois grands premiers rôles, très habilement secondés par Ralph Bellamy, Ralph Morgan, Alan Dinehart et Nora Lane. Les scènes sont du plus grand réalisme.

Avec Disorderly Conduct sera également montré sur l'écran du théâtre Capitol une magnifique idylle de la Compagnie Fox intitulée "After To-morrow", dont les deux étoiles sont Charles Farrell et Marian Mixon. Le reste de la distribution comprend Minna Combell, William Collier, Jr., Josephine Hull, William Pawley et plusieurs autres acteurs d'excellente renommée. — Communiqué

THEATRE RIALTO
Aujourd'hui
Joan Crawford, Clark Gable dans une vue parlée française
"LA PENTE"
et autres sujets
3 jours com. mercredi
"LE CHANTEUR INCONNU"

VICTORIA
Aujourd'hui dernière representation
Edmund Lowe et Evelyn Brent dans
"ATTORNEY FOR THE DEFENSE"
aussi
Betty Compson et Gilbert Emery dans "THE LADY REFUSES"

- PRINCESS -
AUJOURD'HUI
Hôtel Continental
Range Feud - Buck Jones
Aussi 3 actes de vaudeville

CAPITOL
MATINEE 26c TAXE DE 4c DU GOUVERNEMENT COMPRISE
Dernier Jour
RAMON NOVARRO
dans "HUDDLE"
Mat. à 2 h. Ce soir: 7 et 8 h. 45



2 GRANDES VUES — DEMAIN !
La jeunesse et ses amusements !
Elle a de l'argent ! Elle a bonne mine!
Et elle veut s'amuser !
"Disorderly Conduct"
avec SALLY EILERS
SPENCER TRACY - EL BRENDEL
Le Roi de l'Ecran dans une magnifique idylle
CHARLES FARRELL dans "AFTER TOMORROW"
avec MARIAN NIXON et TOUTES DES ETOILES

Le Plus Grand Extra de Pneu depuis Dix Ans !



Exclusif aux DOMINION ROYALS

Il ne s'agit pas d'une vaine réclame! Le "Caoutchouc Trempé" est le plus grand perfectionnement de pneus depuis dix ans . . . un caoutchouc nouveau, plus dur et très supérieur pour bande de roulement . . . offert exclûsivement dans les Dominion Royals, *sans coût additionnel.* Et les épreuves les plus dures prouvent que le "Caoutchouc Trempé" ajoute des milliers de milles à la longue durée des Dominion Royals . . . qu'il accroît la sûreté de conduite, grâce à la qualité antidérapante plus durable . . . et qu'il est moins exposé aux crevaisons.

Le pneu le plus élégant et le plus silencieux du Canada devient maintenant le pneu le plus durable du Canada! Rendez-vous chez votre dépositaire de Pneus Dominion aujourd'hui pour une démonstration du "Caoutchouc Trempé". Apprenez le très bas prix d'un complet équipement de nouveaux Dominion Royals —les pneus choisis par les principaux manufacturiers d'autos du Canada—les *seuls* pneus à posséder le "Caoutchouc Trempé" plus résistant et plus durable.

Pour plus de sûreté—employez une Chambre à Air Dominion GAUFREE dans tout nouveau pneu que vous achetez. DT-82F

Cherchez l'ENSEIGNE ORANGE ET BLEUE du Dépositaire Dominion

La Grande Faveur est aux PNEUS DOMINION

SMELTERS TOUCHE 60 EN COMPTANT 10 POINTS DE GAIN---HAUSSE GENERALE DES VALEURS CANADIENNES

UNE REMARQUABLE AVANCE EXECUTEE PAR NOTRE LISTE

Montréal, 12 (P.C.) — Fermeture —La Bourse de Montréal a continué à se mouvoir indépendamment du marché de New-York aujourd'hui et une avance générale a été enregistrée ici en dpit du fait que Wall Street a baissé et que le marché de Londres a été plutôt faible. Il y a longtemps que la liste locale n'a pas agi, comme aujourd'hui, en sens contraire à tous les principaux marchés de l'extérieur.

Montreal Power, qui s'est mis en évidence au cours des séances récentes, s'est montré ferme à l'ouverture et a ensuite continué à s'élever rapidement jusqua vers midi, alors qu'il atteignit 31. Ce titre recule ensuite un peu pour fermer à 30 7-8 avec une appréciation de 1 7-8 par rapport à hier.

L'exemple donné par "Power" a été promptement suivi par Shawinigan qui toucha 13 et ferma à 12 1-2 avec 1 1-2 point d'amélioration.

Consolidated Smelters a de nouveau fait sensation. Sous l'effet d'une demande bien ordinaire, cette valeur fut poussée à 60 en enregistrant un gain de 10 points. Il n"y a guère eu de transactions dans ce titre et il a semblé que les actions disponibles étaient rares sur le marché.

Ailleurs, des gains ont été enregistrés partout sur la liste. Pour la première fois depuis plusieurs jours, les pertes ont été rares et très espacées.

Brazilian Traction a faibli à cause des nouvelles faisant mention des nouveaux troubles qui ont éclaté à Sao Paulo, dans le Brésil. Cette valeur était en recul de 1-8 de point à 9 3-4 en fermeture après avoir touché un nouveau bas prix à 9 1-2. B. C. Power "A" a reculé de 1-2 point à 18 3-8.

Parmi les autres valeurs qui accusaient des gains à la fermeture il y avait C. P. R., qui avait repris 1-2 point à 11, McColl-Frontenac 1 1-8 à 9, Power Corporation 1-2 à 8 1-2, Canadian Car 1-2 à 4 1-2, Steel of Canada 3-4 à 14 1-4, Canadian Car privilégié, 3-4 à 11 et plusieurs autres qui comptaient des avances fractionnaires.

Canadian Bank of Commerce à 141 accusait une avance de 3 points et Royal Bank, à 145, se trouvait en mieux de 1 point. Bank of Montreal s'est maintenu à 195 après avoir avancé de 5 points dans la matinée.

FERMETURE MONTREAL

Fourni par L.-G. Beaubien & Cie

— LE 12 JUILLET —

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Bell Telephone	76½	77½	76½	77½
Brazilian Traction	9⅝	9⅝	9½	9⅝
B. C. Power "A"	19	19	18¼	18½
Bldg Products "A"	10	10	10	10
Canada Cement	3	3⅛	3	3⅛
Canada Steamship	.75	.75	.75	.75
Can. Car	4	4⅛	4	4⅛
Do priv.	11	11⅛	11	11⅛
Can. Ind. Alcohol	1½	1⅝	1½	1½
Can. Pacific	10¾	11⅛	10¾	11
Cockshutt Plow	4	4¼	4	4¼
Cons. Smelting	58	60½	52½	59½
Dom. Bridge	12	12	12	12
Dom. Glass	38	38	38	38
D. Steel & Coal "B"	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Gypsum	3	3	3	3
Hamilton Bridge	3½	4	3½	4
Int. Nickel	5½	5⅝	5½	5⅝
Montreal Power	29	31¼	29	30¾
Montreal Tramways	96	96	96	96
Nat. Breweries	14	14¼	13½	14
Nat. Steel Car	7¼	7½	7	7½
Power Corp.	8	8⅛	8	8⅛
Quebec Power	11⅞	12½	11⅞	12½
Shawinigan	11½	13	11½	12⅝
Steel of Canada	14	15	14	15
Vtau Biscuit	5⅛	5⅛	5⅛	5⅛
Winnipeg Electric	3	3	3	3
Banques				
Can. Nationale	127¾	127¾	127¾	127¾
Commerce	140	141	140	141
Montreal	195	195	195	195
Royale	144	145	144	144

LES BAISSIERS SE SONT EMPARES DU MARCHE A GRAINS

Winnipeg, 12. (P.C.)—Fermeture —N'étant encore que faiblement supporté, le marché du blé a de nouveau fléchi quelque peu au cours de la séance d'aujourd'hui et il a fermé avec des pertes de 3-8c par boisseau. La faiblesse des marchés de Liverpool et Chicago, ajoutée à l'absence de ventes aux exportateurs depuis hier soir, ont causé cette baisse. La livraison sur juillet a fermé à 52 5-8c; celle d'octobre à 55 5-8c et celle de décembre à 56 7-8c.

En dépit de la faiblesse du marché de Liverpool et des autres influences de nature à déprimer les prix, le marché local s'est montré passablement vigoureux. Des rapports, montrant que les récoltes de blé s'annonçaient très fortes tant au Canada qu'aux Etats-Unis, sont venus s'ajouter à la faiblesse des marchés extérieurs et à l'absence de ventes aux exportateurs pour contrebalancer les tendences vers la hausse notée tout d'abord.

Chicago, 12.—(P. C.)—Fermeture. —Ce sont les baissiers qui ont tenu le haut du pavé sur le marché local des grains aujourd'hui et les prix n'ont pu se relever après s'être enfoncés à de nouveaux paliers inférieurs.

Le commerce d'exportation a continué à diminuer dans le blé de l'Amérique du Nord et le total des ventes pour cette semaine se trouve déjà 1,500,000 boisseaux en bas de ce qu'il était la semaine dernière à pareille date. Une température plus fraîche dans le nord-ouest a été pronostiquée et il est probable que cela devrait retarder la diffusion de la "rouille noire".

Le blé a fermé instable de 7-8 à 1¼c en bas des cotations finales d'hier. Le maïs oscillait entre 1-8c de baisse et 1-8c de hausse ; l'avoine avait perdu de 1-4 à 3-8c et les provisions accusaient des pertes de 0 à 12c.

Les opérations métallurgiques du district de Youngstown sont à 17 pour cent du rendement normal durant la semaine courante, en augmentation de 4 pour cent sur la semaine dernière.

Dividendes

Montréal, 12. — Le dividende suivant vient d'être déclaré :

Humberstone Shoe, 50 cents par action, payable le 1er août aux actionnaires inscrits le 15 juillet.

Potins de la Bourse

BELL TELEPHONE

Depuis quelque temps, une certaine quantité des actions de Bell Telephone a été liquidé, avec le résultat qu'aujourd'hui ces actions sont cotées autour de 76. A ce chiffre, celui qui achèterait les actions de Bell obtiendrait un rendement de plus de 9% sur son argent, ce qui porte à penser que le dividende annuel de $7 en vigueur actuellement pourrait bien être de nouveau-revisé. La faiblesse des actions d'American Telephone & Telegraph à New-York a exercé un effet défavorable sur celles de Bell Telephone de ce côté-ci de la frontière. Pendant plusieurs années Bell Telephone a vu le nombre de ses abonnements téléphoniques s'accoitre sans interruption. Toutefois, la crise a eu pour effet de ralentir la marche générale des affaires et, par le fait même, d'amoindrir le nombre des usagers du téléphone. Ceci a passablement affecté les revenus de Bell Telephone.

NATIONAL BREWERIES

En recommandant à sa clientèle les actions de National Breweries, la firme Chield & Company déclare, qu'à son avis, cette organisation est en très solide posture financière. Après avoir passé en revue les affaires de Breweries, Chield & Company continue: "Les faits tendent à démontrer que National Breweries est l'une de ces organisations qui sont assurées de pouvoir passer à travers la crise et, par suite du montant restreint de ses charges fixes en tant que les intérêts obligataires et dividendes privilégiés sont concernés, elle va être capable de payer quelque chose durant la période que nous traversons. D'après nous, c'est précisément la classe de placements qu'il importe de choisir, sous les circonstances, si l'on tient à obtenir des revenus et à réaliser plus tard un profit".

CAN. IND. ALCOHOL

Il est intéressant de constater que malgré une avance qui a porté les actions ordinaires de Canadian Industrial Alcohol de 1-2 point à 1 5-8 — ce qui représente au delà de 200% d'appréciation— très peu de ces actions ont été offertes en vente au plus haut prix atteint. Nous avons fait observer ici même, la semaine dernière, les intéressantes possibilités" qui s'offriraient aux valeurs canadiennes du compartiment de distilleries advenant la défaite des "seca" aux Etats-Unis. Il est à peu près sûr qu'une fois la prohibition abolie nos compagnies de distilleries trouveraient à écouler une bonne partie de leurs produits outre-quarante-cinquième à des prix bien supérieure à ceux qu'on a établis pour fins d'inventaire.

PRIX DES DENREES

Sur nos marchés de denrées, les prix n'ont guère varié la semaine dernière. Il est vrai que le blé à terme accuse une avance de 1c par boisseau comparativement à vendredi dernier, mais le fromage a fléchi légèrement en même temps que la livre sterling afin que nos prix correspondent mieux à ceux qui sont payés en Grande-Bretagne. Les oeufs et le beurre sont à peu près aux mêmes niveaux que la semaine dernière. Quant aux chargements de wagons, bien qu'ils aient accusé une diminution en nombre, l'indice général montre une amélioration de plus de 4 points après avoir tenu compte des influences saisonnières au Canada.

LES BANQUES CANADIENNES

Un fait qui a attiré considérablement l'attention des Américains vers les parts de banques canadiennes, c'est qu'aucune d'entre elles n'a réduit ou supprimé son dividende malgré la dépression. Ceci est d'autant plus remarquable qu'à part les nombreuses faillites d'institutions de ce genre aux Etats-Unis, plusieurs des banques les plus importantes se sont vu dans l'obligation de réduire ou de supprimer entièrement leurs dividendes. Le record des banques canadiennes parle éloquemment en faveur de notre système bancaire.

OBLIGATIONS

Pour ce qui est du marché des obligations, il s'est relevé passablement en fin de semaine sous la conduite des obligations étrangère, en particulier des obligations du gouvernement allemand. Cette hausse a été occasionnée par l'heureuse issue des négociations poursuivies à Lausanne depuis quelque temps. Règle générale, les gens de Wall Street sont satisfaits de l'entente franco - allemande qui a fait disparaître une bonne partie du malaise et du manque de confiance qu'on entretenait à l'égard de la situation financière européenne.

INDICE DES VALEURS

Ottawa, 12. — (Spéciale au "Soleil") — Le nombre-indice de 122 valeurs négociées sur les Bourses du Canada, tel que compilé par le Bureau Fédéral de la Statistique sur une base de 100 pour 1926, marquait 41.6 pour la semaine finissant le 7 juillet, comparativement à 40.3 la semaine précédente.

L'indice pondéré de 20 valeurs minières canadiennes, tel que compilé sur une base de 100 pour 1926, marquait 52.8 pour la semaine finissant le 7 juillet, comparativement à 50.3 la semaine d'avant.

WALL STREET EST D'ABORD HESITANT; IL CEDE A LA FIN

New-York, 12. (Par Claude-A. Jagger, rédacteur financier de la Presse Associée).—Fermeture.—Le marché a oscillé des deux côtés aujourd'hui pour fermer avec des pertes variant d'une petite fraction à au-delà d'un point.

Auburn a fini la séance 5 points plus bas qu'hier après avoir accusé 2 points de gain au début. Brolklyn Manhattan Transit ordinaire et privilégié ont fermé avec à peu près 3 points de perte chacun.

Allied Chemical, American Telephone, Case et Coca-Cola ont fini avec de reculs, d'environ 1 point, tandis que U. S. Steel, American Can., Santa Fé et Westinghouse reculaient d'une fraction.

Le total des virements a été d'environ 700,000 actions aujourd'hui.

La tendance du marché des produits alimentaires continue à retenir passablement l'attention à Wall Street et l'amélioration récente de ces denrées a été de nouveau accentuée par la hausse du sucre et des viandes de salaison.

Le rapport hebdomadaire donnant l'état des affaires des banques affiliées à la Federal Reserve montre que les prêts et placements de ces institutions ont de nouveau diminué de $222,000,000 par rapport à la semaine précédente. Les placements ont baissé de $75,000,000 et les prêts de $147,000,000. Les dépôts à demande ont subi une contraction de $126,000,000.

L'approbation donnée par le Sénat [illegible] 000 000 destiné à accroître l'argent en circulation a été étudiée de près par les banquiers qui n'ont pas voulu se prononcer. L'effet de cet amendement va être de donner aux "National Banks" le privilège d'émettre des billets de banques jusqu'à concurrence du montant d'obligations 3 3-8 p. c. du gouvernement qu'elles ont en mains.

Les rapports concernant le commerce sont de nature variée et plusieurs administrateurs se montrent très satisfaits de la hausse enregistrée récemment dans les prix des bestiaux.

FERMETURE—NEW-YORK

Fourni par L.-G. Beaubien & Cie

Le 12 juillet	Ouv.	Max.	Min.	2.45 h.
Abitibi				
Adams Express	2½	2½	2½	2½
Allegany Corp				
Allied Chemical	46½	46⅞	45⅝	46
Allis Chalmers	4⅝	5	4⅝	5
A. M. Byers	9¼	9½	9¼	9⅜
Am. Can	33½	33⅝	32½	32½
Am. Car & F	4¼	4¼	4	4¼
Am. & For. Pow	2½	2½	2½	2½
Am. Loco	4¼	4¼	4¼	4¼
Am. Smelting	7½	7½	7½	7½
Am. Tel. & Tel	72⅝	73	71½	71¾
Am. Tob "B"	53	53	51¾	52
Am Waterworks	12¼	12⅝	12	12⅛
Anaconda Cop	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Atchison R'y	21½	21½	20½	20⅝
Atl. Refining	11	11	11	11
Auburn Auto	56½	60	52¾	54
Baldwin Loco	2½	2½	2½	2½
Balt & Ohio	5⅜	6	5⅜	6
Barnsdall Corp	4	4	4	4
Bethlehem Steel	9	9	8¾	8¾
Brook. M. Tr	21¼	21¾	19	19¾
Canada Dry	8¾	8¾	8¾	8¾
Can. Pacific	9¾	9⅞	9¼	9¾
Case Thresh	15⅝	25¾	23½	24¼
Cerro de Pasco	4½	4¼	4½	4⅜
Ches. & Ohio	10½	10⅝	10½	10⅝
Chic. Rock Is	2½	2½	2½	2½
Chrysler	6	6	6	6
Coca-Cola	77½	78¼	76¼	76½
Columbian Carb	19	19	18½	18¾
Columbia Gas	5⅝	6	5⅝	6
Com. Solvents	4¾	4¾	4¾	4¾
Comm. Power	2	2⅛	2	2⅛
Congoleum	7¼	7⅜	7¼	7⅜
Cons. Gas	36	36⅜	36	36
Cont. Can	20⅝	20⅝	20	20¼
Corn Products	28	28¼	27½	27⅝
Davison Chem.	2	2	2	2
Dupont de Nem	23⅞	24	23½	23¾
Eastman Kodak	37⅞	38¼	37	37⅜
Elec. Auto-Lite	9½	9¾	9¼	9¾
El. P. & Light	3½	3⅝	3½	3⅝
Erié Railroad	3	3	3	3
Fox Film	1	1	1	1
Freeport Texas	12	12	12	12
Gen. Electric	9½	9½	9¼	9¼
G. G. & El. "A"	⅞	⅞	⅞	⅞
Gen. Motors	8⅛	8⅛	7⅞	8
Gillette Safety	14	14½	13¾	14
Houston Oil	11	11	11	11
Hudson Motors	4⅜	5	4¾	5
Int. Harvester	11¾	11⅞	11¾	11⅞
Int. Hydro	3	3	3	3
Int. Nickel	5	5⅛	4¾	4¾
Int. Tél. & Tél	4	4⅛	3⅞	4⅛
Johns-Manv	11½	11⅝	11½	11⅝
Kennecott Cop	6¾	6¾	6½	6¾
Loews Theatre	15⅝	15⅝	15	15
Lorillard	11⅝	11⅝	11⅜	11¾
Miss Kan. & T.	2½	2½	2	2
Montg. Ward	4⅜	4	4⅜	4⅜
Nash Motors	9¼	9½	9¼	9¼
Nat. Biscuit	23½	23⅝	23	23½
Nat. Cash Reg	6⅝	6⅝	6⅝	6⅝
Nat. Dairy Prod	15½	15½	15	15
Nat. Pow. & L.	7⅞	8	7⅞	8
New Haven	7	7⅛	7	7⅛
N. Y. Central	11¾	12¼	11½	12¼
North Am. Co	16	16	15⅞	15⅞
Noranda Mines	13¾	13⅝	13½	13½
Pac. G. & El	19¼	19¼	19	19¼
Packard Motor	1¾	1⅞	1¾	1¾
Paramount	1⅞	1⅞	1⅝	1⅝
Penn. Ry	7⅞	8	7⅞	7⅞
Philips Pete	3⅞	3⅞	3¾	3⅞
P. Ser. of N. J.	30¼	30¼	29¾	29¾
Pullman	13½	13⅝	13½	13⅝
Pure Oil	3½	3½	3½	3½
Radio Corp'n	3⅜	3⅜	3⅜	3½
Sears Roebuck	11½	11⅝	11	11
South. Pacific	7⅜	7⅜	7⅛	7⅛
South P. Rico	9	9⅛	8⅞	9⅛
Stand. Brands	10¾	10¾	10½	10⅝
Stan. Gas & El	10	10⅛	10	10⅛
Stand. Oil, M.-J.	25¾	25¾	25	25⅛
Stand. Oil N-Y	7¼	7⅜	7⅛	7⅜
Stew. Warner	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
Studebaker	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Stone & Webs	5	5	5	5
Tex Gulf Sulp	13⅛	13½	13	13⅛
Timk. Rol. B	8⅝	8⅝	8⅝	8⅝
Union Carbide	16½	16⅝	16⅛	16⅜
Union Pacific	29¾	30	29	29⅝
United Aircraft	9	9	8¾	9
United Corp	4	4	4	4
U. S. Ind. Alco	15⅜	10	15⅜	16
U. S. Steel	22⅜	23	22⅛	22⅛
Vanadium	7⅞	7⅞	7⅞	7⅞
Warner Bros				
Western Union	14⅜	14⅜	14⅜	14⅜
Westing Elec	17⅜	17⅜	16⅜	16⅜
Woolworth	25⅜	25⅜	25	25⅛
Worthington P.	10⅜	11⅜	10⅜	11⅜

Ventes à 2.10 p.m.: 600,000 parts.

NEW-YORK CENTRAL RY

New-York, 12. (P. C.) — Les rapports émanant de Wall Street disent que les réseaux du New-York Central ont eu un déficit d'environ $3,000,000 déduction faites des frais généraux en juin. En mai, ce chemin de fer avait subi une perte nette de $3,963,796 et la perte nette totale des six premiers mois de l'année atteindra probablement $11,000,000.

Nash Motors a déclaré un dividende trimestriel de 25 cts par action ordinai au lieu de 50 cts. Durant le trimestre finissant le 31 mai 1932, la compagnie a gagné 11 cts par action au lieu de 7 cts durant le trimestre précédent et de 46 cts durant le trimestre correspondant de 1931.

New-York Central a subi durant le mois de mars dernier une perte nette de $3,963,796 après les taxes et les charges. Le chemin de fer avait gagné $2,163,414 durant le mois de mai 1931.

Les commandes non remplies de U. S. Steel ont décliné de 142,394 tonnes durant le mois de juin 1932.

Commentaires sur Wall Street

(fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

Le "**Wall Street Mirror**" dit : Tout annonce que la hausse d'hier devrait se continuer au cours de la séance d'aujourd'hui.

Le véto présidentiel, apposé au bill Wagner-Garner pour le chômage, a donné le signal d'une course aux rachats de la part des "shorts" et ce mouvement devrait aller s'accentuant par le fait qu'après avoir passé un bill que le président pourra accepter, le Congrès s'ajournera à la fin de cette semaine.

A Wall Street, on croit encore que la fin de la session du Congrès devrait susciter une reprise passable dans les valeurs de bourse. On a pu constater que des achats basés sur l'attente d'une reprise à cette occasion avaient déjà été faits et tout porte à croire qu'ils devraient se continuer.

On a été très surpris d'apprendre, dans les milieux financiers, que le découvert avait augmenté en juin à Wall Street.

Ceux qui veulent essayer de profiter de la hausse attendue pour l'ajournement du Congrès ne devraient s'en tenir qu'aux valeurs dites "standard", bien que toutes les catégories de titres devraient prendre part à la reprise s'il s'en produit une.

Vu que la demande est plus forte que les offres, le marché des porcs et des bêtes à cornes continue à s'améliorer aux Etats-Unis. Il est intéressant de noter, également, que les sous-produits du porc commencent à monter de leur côté. Les maisons de salaisons s'étaient plaint que le saindoux etc., ne se vendaient pas assez cher par rapport au porc.

Les actions de compagnies pétrolifères se comportent bien sur le marché et l'on fait de nouveau observer que cette industrie est en meilleure posture que les autres à l'heure présente. En autant que les ferroviaires se sont bien maintenues en Bourse, elles semblent prêtes à participer aussi, à tout relèvement dont l'ensemble de la liste pourrait bénéficier.

Moyennes:
(Copyright par Standard Statistics)

	50	20	20	90
	Ind.	Ferr.	Util.	Total
Hier	36.9	14.1	54.9	36.5
Samedi	35.9	13.5	53.1	35.4
Sem. passée	36.2	13.7	47.7	36.5
Mois passé	38.5	15.6	59.3	38.6
1931	108.9	76.6	166.7	114.1
1929	228.7	149.4	282.8	224.4
1927	121.0	116.8	113.7	117.5
Max. 1932	68.9	39.8	114.0	71.3
Min. 1932	35.1	13.2	51.8	35.0
Max. 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Min. 1931	60.0	30.8	92.8	61.3
Max. 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Mien1930	112.9	86.4	146.5	141.7

Ventes totales hier 590,167 actions

Mouvements comparatifs:

	Lundi	Samedi
Nombre de gains	237	144
Nombre de reculs	77	73
Stocks n'ayant pas bougé	119	116
Total des stocks négociés	433	333

OBLIGATIONS

(Fonds d'Etts Etrangers à New-York)

LE 11 JUILLET 1932)

		Off.	Dem.
11,000	Argentine 6's	49	49½
60,000	Australie 5's	71¾	72
20,000	Belgique 6½'s	96¾	97
7,000	Do. 6's	92	92½
12,000	Bordeaux 6's	104½	104½
20,000	Brésil 6½'s	18	20½
		1½	2
17,000	Buenos Aires, 6's	26	27½
16,000	Chili 6's	5½	6½
22,000	Colombie 6's	33	34½
2,000	Cund'ca 6½'s	6¾	8½
10,000	Canada 5's, 1952	92½	92⅝
19,000	Canada 5's, 1952	92½	92⅝
40,000	France 7½'s	119½	119⅝
25,000	Do. 7's	112⅜	113¼
584,000	Allemagne 5½'s	46¾	47
2,000	Haiti 6's	61½	75
113,000	Italie 7's	89	89½
21,000	Lyon 6's	104½	104½
6,000	Marseille 6's	104½	104½
	Medellin 6½'s	11½	13
19,000	Milan 6½'s	73	73½
1,000	Parana 7's	5½	7
	P.L. & M.7's	103⅜	103⅝
2,000	Do. 6's	103⅛	103⅜
6,000	Pérou 6's	3¾	4
2,000	Pologne 6's	50½	53
80,000	Do. 7's	46¾	47
	Rio Janeiro 6½'s	6	8¼
7,000	Do. 6½'s, 1953	5¾	7¾
26,000	Rome 6½'s	77	78¼
10,000	San Paulo 7's	59½	60¾
17,000	Serbie 7's	27½	27¾
2,000	Soissons 6's	105¼	
106,000	Roy-Uni, 5½'s, 1937	103¾	103¾

(Obligations canadiennes à Montréal)

$1,000	Emp. Vict., 1937	105.50	106.00
1,000	Conversion, 1956	88.50	
2,000	Nat. Service, 1941	97.25	97.50
25,750	M. Power Debs	36¾	37

VENTE DE BEURRE

St-Pascal, Kam., 12. (Spécial au "Soleil") — Un total de 338 boîtes de beurre a été vendu aujourd'hui à la firme Gunn Langlois, de Montréal, à raison de 15 1-2c la livre. Aucune vente de fromage.

COURTIER SUSPENDU

New-York, 12. (P.C.)—Le Curb de New-York a annoncé hier la suspension de la firme Hayman & Hayman parce qu'elle n'a pas fait honneur à ses engagements. Cette firme n'a pas de bureaux à l'extérieur de New-York.

CHANGES A QUEBEC

(Par E.-L. Hardy & Cie)

LE 12 JUILLET 1932

Argentine, Peso	0.2978
Australie, Livre	3.2599
Belgique, Belga	0.1594
Brésil, Milréis	0.0875
Tchéko-Slavie	0.0341
Danemark, Couronne	0.2215
Finlande, Finmark	0.0199
France, Franc	0.4051
Allemagne, Reischmark	0.2718
Angleterre, Livre	4.0645
Hollande, Florin	0.4613
Inde, Roupie	0.3091
Italie, Lire	0.0585
Yugo-Slavie, Dinar	0.0198
Nouv.-Zélande, Livre	3.6952
Norvège, Couronne	0.2020
Pologne, Zloty	0.1295
Roumanie, Lei	0.0072
Sud Afrique, Livre	5.5245
Espagne, Peseta	0.0924

Etats-Unis, Dollar: 14% de prime.

NEW-YORK CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

Le 12 juillet	Ouv.	Ferm.
Am. Superpower	1⅜	1⅝
Cities Service	2⅛	2⅛
Elec. Bonds & Share	6⅝	6
Int. Util "B"	¾	⅝
Niagara & Hudson	8	7⅞
S. O. of Indiana	18¾	18¼
Milréis	.0763	...

LE BEURRE ET LE FROMAGE SONT UN PEU PLUS FERMES

Montréal, 12.—Aucun changement digne d'attirer l'attention ne s'est produit au cours de la séance d'hier sur le marché local des produits de la ferme où le seul fait saillant a été une fermeté un peu plus prononcée dans les prix du beurre. Règle générale, ce produit s'est vendu 16 3-8c la livre en gros, comparativement à 16 et 16 1-4c la livre en fin de semaine.

Le fromage a participé également à cette légère amélioration et, en fermeture, on cotait de 9 7-8 à 10c la livre en gros sur le fromage venant d'Ontario et de 9 3-8 à 9 1-2c sur le fromage québecois. Aucune variation n'a été enregistrée dans les prix des œufs ou des volailles.

Au cours de la journée de lundi, les arrivages ont été comme suit: 1,360 boîtes de beurre; 3,831 boîtes de fromage et 856 caisses d'œufs.

Les patates semblent vouloir se relever un peu depuis la fin de la semaine dernière et, ces jours derniers, on cotait 50c le sac de 80 lbs sur les patates de l'an dernier et de $1 à $1.50 sur les patates fraîches du district de Montréal.

PRIX DU GROS A MONTREAL

Avoine No 3, C.W.	$0.40
Avoine d'engrais No 1, extra	.42
Avoine d'engrais No 1	.39
Avoine d'engrais No 2	.38
Orge No 3, C. W.	.49
Blé No 5	.59
Maïs sud-africain	.55
(Par boisseaux ex-magasins à Montréal, base voie ferrée).	
Farine du printemps:	
Première patente	$4.70
Deuxième patente	4.10
Forte à boulanger	4.00
(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée moins 10 centins par baril pour du comptant).	
Farine d'hiver:	
Qualité de choix aux wagons par baril	$2.50 à $2.60
Qualité de choix, en quantités irrégulières, par baril, ex-magasins	$2.80 à $3.00
Farine de maïs blanc, par baril, en sacs de chanvre, livré	4.30
Farine d'engrais:	
Son du Manitoba	$17.25
Gru rouge	18.25
Gru blanc	22.25
(Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant).	
Malt séché de brasserie (en gros)	$16.00
Par tonne au détail	18.00
Gruau en sac de 90 livres	2.60
Foin pressé:	
Mil No 3, extra	$11.00
Mil No 2	10.00
Mil No 3	8.00
Trèfle mélangé	8.00

Oeufs:	**En cartons**	**Libres**
Frais spéciaux	$0.27	$0.26
Frais extra	.26	.25
Frais premiers	.22	.21
Frais seconds	.18	.17
Beurre:		
No 1, pasteurisé	$0.16¾	
Solide	.18	
Moulé	.19	
Fromage:		
Québec	$0.09½ à	$0.09¾
Ontario	.09¾ à	.10
Patates:		
Nouvelles	$1.00 à	$1.50
Anciennes		.50

Volailles:	**"A"**	**"B"**
Volailles pour bouillir	18-.22	16-.20
Canetons	.20	.26
Canards	.16	.14
Poulets à rôtir	20-.26	18-.24
Poulets pour frire	20-.21	18-.19
Poulets à bouillir	22-.24	20-.22
Poulets nourris au lait	28-.30	26-.28
Dindons à rôtir	.24-.26	.22-.24
Oisons	.16	.13

DANS L'OUEST LA RECOLTE PROMET PLUS QU'AILLEURS

Ottawa, 12 — (Spécial au "Soleil")—Le Bureau Fédéral de la Statistique vient de publier un bulletin donnant (1) la condition numérique des cultures au Canada à la fin de juin et (2) une estimation préliminaire des superficies en foin et cultures tardives.

RESUME

En juin les perspectives de récolte ont généralement reculé dans les Provinces Maritimes, l'est du Canada et la Colombie Britannique, et elles ont avancé dans les Provinces des Prairies.

Les chiffres représentant les états de culture de toutes les récoltes dans l'est, excepté ceux du sarrasin dans l'Ile du Prince-Edouard et du blé d'automne dans l'Ontario, sont inférieurs à la moyenne. Le foin et trèfle, la luzerne et les pâturages sont particulièrement médiocres.

Les cultures du Manitoba et de la Saskatchewan sont généralement inférieures à la moyenne, mais celles de l'Alberta sont supérieures à la moyenne et les plus prometteuses de tout le Canada. Le foin et les pâturages des Prairies sont beaucoup meilleurs que dans le reste du Dominion. Malgré les dommages par les insectes et les ravages locaux par la sécheresse et la grêle, la récolte de blé de printemps a amélioré ses promesses au cours du mois.

En Colombie-Britannique, les perspectives sont généralement un peu inférieures à la moyenne.

Le seul changement radical dans la superficie des cultures tardives se constate dans les pommes de terre, à la suite de diminutions dans toutes les provinces, excepté le Québec et la Saskatchewan, les plus fortes diminutions se trouvant dans les régions commerciales de l'Ontario et des Maritimes. Les autres cultures tardives montrent peu de variation avec l'an dernier.

ETAT DES CULTURES LE 30 JUIN 1932

Exprimé numériquement en pourcentage de la moyenne à long terme du rendement à l'acre, l'état des grandes cultures au Canada le 30 juin 1932, est comme suit, les chiffres correspondants du 30 juin paraissant entre parenthèses: blé d'automne, 102 (96); blé de printemps, 99 (56); tout blé 99 (56); avoine 95 (74); orge 93 (65); seigle d'automne 92 (41); seigle de printemps 96 (64); tout seigle 93 (47); pois 93 (99); haricots 94 (97); sarrasin 95 (99); grains mélangés 94 (99); pommes de terre 96 (95); navets, etc. 92 (97); foin et trèfle 86 (97); luzerne 97 (100); maïs fourrager 93 (96); betteraves à sucre 92 (96); pâturages, 89 (98); graine de lin 92 (46); maïs à grain 90 (99)

Dans les provinces des Prairies, l'état des principales cultures est comme suit, avec chiffres correspondants du 30 juin 1931 et du 31 mai 1932: Manitoba: blé 96 (60, 98); avoine 93 (45, 92); orge 90 (61, 93); seigle 92 (64, 94); graine de lin 86 (62). Saskatchewan: blé 96 (45, 92); avoine 92 (47, 90); orge 93 (44, 90); se

EN LUTTANT CONTRE NICK LUTZE, McGILL PROVOQUE UNE MANIFESTATION AU MONT-ROYAL

PAT McGILL AMEUTE LA FOULE ET UN AMATEUR ENRAGE LUI SAUTE AU COU

Montréal, 12. (D.N.C.)—Les plus violents d'entre les violents ont été outrés de la façon dont s'est conduit l'irlandais Pat McGill à la rencontre principale de la séance de lutte d'hier soir à l'aréna Mont-Royal alors qu'il rencontrait le polonais Nick Lutze dans une finale de deux chutes de trois.

Mc Gill a fait tant et si bien qu'il a provoqué une manifestation comme il s'en est vu peu depuis le renouveau de la lutte dans la Métropole; après vingt-neuf minutes de combat sa façon d'agir envers son rival, a émeuté la foule qui s'est rendue en rangs compacts autour de l'arène pour chercher un moyen de traduire son ressentiment.

Après qu'un amateur par trop bouillant eut sauté au cou de l'Irlandais ce dernier s'est calmé un peu pour apprendre qu'il avait perdu une chute par disqualification.

Une seconde fois sa rudesse lui a joué un mauvais tour car neuf minutes après le retour au ring il se faisait clouer d'un écrasement général. Un instant de rudesse envers l'arbitre Tremblay, pendant qu'il tournait le dos à Lutze permettait à ce dernier de lancer l'Irlandais au tapis et de se jeter sur lui en conquérant.

Le combat a été intéressant les 25 premières minutes pendant lesquelles McGill a épuisé Lutze en se servant d'un bras roulé impitoyable pour le tenir sur la défensive tout le temps. Sans brutalité McGill aurait probablement eu le dessus et la façon dont il a préféré se conduire ne lui a pas créé d'amis chez les spectateurs.

Al Beveridge, un nouveau venu, s'il n'a pas réussi à tenir tête à Charlie Hansen qui l'a tombé en 18 minutes, a quand même fait un début sous de bons auspices Sortant des prises critiques par des moyens qui dénotent plus que n'en possède la moyenne, Beveridge a présenté des tours nouveaux aux deux milles spectateurs.

Sa prestesse lui a toutefois joué un mauvais tour et à la sortie d'une prise d'orteils il s'est blessé à la jambe de façon à ralentir sensiblement sa vitesse et partant ses moyens de défense.

Fatigué après une vingtaine de minutes il a succombé à une écrasement à rebours.

Comme Frank Spellman n'a pas pu se rendre à temps pour la séance, Louis Allaire qu'il devait avoir comme adversaire, a dû rencontrer Frank Judson à sa place.

Le vieux routier qu'est Judson a été trop fort pour le franco-canadien qui a dû s'incliner après 12 minutes. Après avoir tenu quelques minutes un ciseau de tête apparemment dangereux, Allaire s'est soudain fait lever de terre et après quelques tournoiements il est allé s'abattre sur le tapis où il a été cloué d'un écrasement général.

En lever du rideau, le jeune Yvon Robert, qui s'améliore à chaque semaine, a annulé avec Jack Wagner.

UNE BONNE RAQUETTE



JOHN CLOGHESY que nous voyons sur cette vignette a triomphé, avec son copain Schuler, des champions provinciaux, Emard et Longtin, dimanche, dans la semi-finale du tournoi de tennis du Jacques-Cartier.

LA LIGUE DE CROSSE

Une importante assemblée de la ligue de crosse, aura lieu ce soir à 7 heures 45, au magasin de Nap. Coté, Boulevard des Fossés, coin de la rue Grant.

Tous les représentants des clubs sont priés de s'y rendre car d'importantes questions seront discutées.

L'ITALIE GAGNE LA SERIE DAVIS

Milan, Italie, 12. (P.A.)—L'Italie à défait le Japon par 3 à 2 dans la ronde finale de la zône européenne de la série Davis.

Giovanni Palmieri et Giorgio de Stefani ont gagné les deux derniers simples hier pour donner la victoire à l'Italie et l'assurer du droit de rencontrer l'Allemagne dans la finale européenne.

Palmieri, qui avait été défait par T. Kidabara, dans la première partie de la série, a battu Jiro Satoh par 4-6, 4-6, 6-1, 6-1, 6-2, cependant que Stefani disposait de Kudabara 6-2, 6-2, 6-4 dans le match décisif.

Berlin, Allemagne, 12. (P. A.)—L'Allemagne a éliminé la Grande-Bretagne de la série Davis hier par 3 contre 2, pour entrer dans la finale de la ronde européenne de la série Davis.

Menant par deux parties contre un à la fin des deux premiers jours du tournoi, la Grande-Bretagne perdit les deux derniers simples hier.

Gottfried Von Cramm égalisa pour son pays lorsqu'il disposa de Bunny Austin 5-7, 6-2, 6-3, 6-2, cependant que Daniel Prenn triomphait de Fred Perry par 6-2, 6,4, 3-6, 0-6, 7-5.

La Grande-Bretagne avait gagné le double, cependant que les simples étaient divisés. Austin se faisant battre par Prenn, et Perry disposant de Von Cramm.

GILB. NUNNS A DEFAIT SID HERMANT

Toronto, 12.—(P. C.)—Tous les favoris du tournoi pour le championnat de l'est du Canada ont avancé en 3e ronde, comme résultat des parties de la 1ère journée. Une température parfaite a permis aux organisateurs de réduire considérablement le nombre des entrées en simple en expédiant un grand nombre de parties.

Leo Hitlz, de Toronto, semi-finaliste du tournoi, l'an dernier, a été défait par R.-N. Donnely, de Toronto, 6-4, 6-4, en 2e ronde. Ce fut la seule défaite d'importance de la journée.

A. S. Vesey, le jeune joueur montréalais, a gagné en 1ère ronde contre P.-E. Hicks, de Toronto, 6-0, 6-4.

Marcel Rainville, de l'équipe canadienne de la série Davis, et Roland Longtin, tous deux de Montréal, sont cédulés pour jouer ce matin.

Gilbert Nunns, de Toronto, le champion actuel, a défait Sid Hermant, de Toronto, 6-1, 6-2, pour entrer en 3e ronde, Walter Martin et le Dr A. J. Han, deux des plus forts joueurs de Toronto, ont gagné dans deux rondes, de même que Bob Murray, de Montréal.

Le commandant J. I. C. Edwards, d'Ottawa, l'un des joueurs "semés", a gagné en 2e ronde contre Eric B. Lefroy, de Toronto, après avoir eu un "bye" en 1ère ronde. Il ne perdit qu'une seule partie en deux sets.

x x x

Dans la section des dames Olive Wade, de Toronto, a dû se retirer du Tournoi. Elle était indisposée. Mlle H. L. Beer et Mlle Norma Hall toutes deux d'Ottawa, ont gagné en 1ère ronde du tournoi simple. Cependant Mlle Hall dut jouer trois sets pour triompher de Mlle A. Burfield, de Toronto, 7-5, 4-6, 6-2.

Mlle Marjorie Leeming, de Victoria ; Mlle Bea Simmons, de Toronto; Mlle Jean Burritt et Mlle M. Brock, de Toronto, ont passé en 2e ronde sans difficulté.

On commencera le double aujourd'hui.

EXCELLENT JOUEUR



Le géant JOHN SCHULER qui, avec son partenaire Cloghesy, a battu Emard et Longtin, dans la semi-finale double au Jacques-Cartier, dimanche avant-midi. Ils n'ont pu vaincre cependant Rainville et Demers.

UN CHANGEMENT POUR LE MIEUX DANS LE PROGRAMME D'ASSELIN

Jack Wagner, de Providence, un colosse de six pieds et pesant 225 livres remplacera John Spellman dans le programme de lutte de Jos. Asselin, demain soir à l'Aréna. C'est un changement pour le mieux, dit-on, car bien que le lutteur juif jouisse d'une grande renommée Wagner est le plus en vogue à l'heure actuelle.

L'hercule de Providence luttera contre Frank Judson qui a aussi son mot à dire parmi les meilleurs lutteurs cependant que Al Beveridge fera face à Yvon Robert dans la rencontre de 15 minutes.

Les amateurs de lutte sont donc assurés d'en avoir pour leur argent en se rendant à l'Aréna demain soir. La bataille principale entre Marven Westenberg qui a déjà fait une lutte sensationnelle ici avec Jim Browning aura un dur adversaire en Charles Hanson.

Bien que les promoteurs jettent les yeux très souvent sur Marven Westenberg la victoire ne lui est pas assurée car Hanson a beaucoup d'expérience et possède plus d'un truc. Les combats qu'il a livrés ne se comptent plus tant ils sont nombreux. Il lutte toujours pour en finir avec son adversaire. D'un autre côté, Westenberg a confiance en sa force extraordinaire. Il ne manque pas de courage et sa tenacité extraordinaire fait perdre patience à ses adversaires. Il a toujours livré de bonnes batailles même quand la victoire ne lui a pas souri. Il veut à tout prix la faire pencher de son côté demain soir.

Le géant de Providence, Jack Wagner, malgré tout ce que l'on dit de bon de lui, n'est pas certain de coucher facilement son adversaire car le vieux routier qu'est Frank Judson ne fait pas souvent la courbette devant ses adversaires. Il l'a prouvé à Montréal pas plus tard qu'hier soir où il a collé les épaules de Louis Allaire après douze minutes.

Al Beveridge sait sortir des prises les plus critiques. Yvon Robert, de son côté, est prêt à prendre tous les risques sachant bien qu'il se fera de nouveaux amis, ils sont déjà fort nombreux, en disposant de son rival. Et il ne manque pas d'occasion pour le faire.

Vu que la demande des billets est considérable, l'organisation a décidé de ne donner aucune passe d'employés. Elle doit considérer aussi la taxe et les déboursés qu'elle doit faire pour faire venir de bons lutteurs.

LE CHARTIER A BATTU LE GAGNON

Le restaurant Gagnon qui visitait le E.-J. Chartier a été défait au score de 5-4 par ce dernier. Après avoir pris l'avantage de trois points dans la troisième manche le Chartier compta deux autres points dans les trois suivantes ce qui le fit sortir victorieux mais non sans difficulté car le terrain était glissant ce qui fut la cause de beaucoup d'erreurs.

Le Gagnon fit beaucoup d'efforts pour égaliser mais sans succès.

Voici le score par manche:

Gagnon	003	001	000	4	5	6
Chartier	000	212	000	5	6	7

Batterie: Lapointe, Marmen; Métivier, Racine.

Arbitre, Martineau au marbre, Fournier sur les buts.

Le R.-R. Dupéré qui recevait l'épicerie Levesque sur son terrain a connu la défaite au score de 6 à 1. Par cette victoire L'épicerie Levesque qui avait perdu la troisième position se trouve à la reprendre avec seulement un point en avant du Dupéré. Ces deux clubs qui sont très bien balancer se dispute avec beaucoup d'ardeur la troisième place pour pouvoir prendre part à la série de détail.

Voici le score par manche:

Levesque	411	000	000
Dupéré	010	000	000

Batterie: Henry, Mercier; Giguère, Bolduc.

D. Jolin et W. Mercier agissait comme arbitres.

LA LUTTE

Nick Lutze, 202, Venice, Calif., défait Pat McGill, 220, Omaha, Neb., (un foul 19.30 ; une chute en 11.20).

Marvin Westenberg, 220, Tacoma, Washn. et Lee Wykoff, 220, St-Louis, annulent, 45 minutes.

Charlie Hansen, 203, Boston, a défait Al Beveridge, 195, Boston, une chute en 18.30.

Frank Judson, 205, Détroit, a défait Louis Allaire, 205, Worcester, Mass., une chute en 12.45.

Jack Wagner, Providence, R.-I. et Yvon Robert, 216, Montréal, annulent en 15 minutes.

Des défis

Le club de softball W.-W. Carette lance un défi à tout club pour jouer jeudi soir sur l'Esplanade. Informations: 6621.

Le club de softball Idéal aimerait rencontrer ce soir, le club qui relèvera le présent défi. Communiquer avec M. Thomassin, tél.: 4-0549.

Le club Athlétique

Le club Athlétique lance un défi au Restaurant Juneau, pour mardi soir, sur le terrain du Restaurant Gagnon. Pour informations, s'adresser à Chs Gagnon, 1095 St-Vallier.

Le Parisian Corset

Le club de softball Parisian Corset lance un défi à la Salle Pelletier pour jouer demain soir. Répondre par l'entremise de ce journal.

La femme fait la famille sur le modèle de son propre coeur.

Le Notre-Dame a vaincu le Verreault

Dans une partie double, le Notre-Dame a vaincu la fameuse équipe Elz Verreault. Inutile de dire que ces parties ont été jouées en présence d'une foule nombreuse et enthousiaste.

Tous les équipiers du Notre-Dame ont été à la hauteur de leur position et tous ont mérité leur part d'applaudissements.

Les deux lanceurs, Henri Drolet, et Henri Chouinard ont été très solides etont reçu un bon support. Blondeau au troisième but a été souvent applaudi par ses lancers précis et Jobin comme de coutume au premier mérite des félicitations pour sa belle tenue. Dufour le receveur n'a rien laissé passer et les voleurs du deuxième but ont euconnaissance qu'il possède un lancer rapide et qu'il ne fait pas bon de lui en imposer en volant le deuxième sac.

En somme ce furent deux belles parties et jouées amicalement, les arbitres MM. Martin et Larocque ainsi que Monsieur Jolin méritent des félicitations pour leurs décisions justes.

Le Notre-Dame jouera tout probablement dimanche contre le club Maroons de Québec dans une partie double.—H. GAGNON, gérant du Notre-Dame Anc. Lorette.

Le club Lévis

Le club Lévis a défait le club Iberville au score de 13 à 9 jeudi après-midi au parc Victoria.

A l'Ancienne-Lorette

Une ligue de Softball est en organisation et jouera tout probablement sa première joute mercredi prochain. Cette ligue sera formé de trois clubs. Le National, le Canadien et le Voltigeur.

M. Turgeon, gérant de la Buanderie de Lévis, est nommé directeur tandis que M. Dusseault, employé au C.P.R. a été nomme secrétaire de la ligue. Cette ligue jouera ses parties sur le terrain du Notre-Dame tous les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine. La cédule sera préparée sous peu et paraîtra dans tous les journaux.

Inutile de dire que le softball prend de la vogue à l'Ancienne Lorette et que sous peu nous aurons l'occasion de voir de belles parties se dérouler sur le losange du Notre-Dame.

Les joueurs qui désireraient figurer dans ce circuit qui n'est formé que de gens de l'Ancienne Lorette n'ont qu'à donner leur nom au gérant du Notre-Dame qui se fera un plaisir de les recevoir.

L'ouverture aura lieu probablement mercredi de cette semaine, alors que le Canadien en viendra aux prises avec le Voltigeur et dans la seconde le National avec le Canadien.

Nous donnerons sous peu d'autres détails, en attendant jeunes gens de Lorette donnez vos noms pour que les clubs soient bien balancés.

(Com.)

Le softball

Le club General Automobile Supply lance un défi au club Breton, au Restaurant Blouin, au Restaurant Juneau, au fameux Descarreaux, à l'Eclair et principalement au St-Emile. Pour informations, s'adresser à Laurent Rousseau, tél. : 3-4166 pour jouer dimanche après-midi sur le terrain de celui qui acceptera le défi.

La ligue intermédiaire

Voici la position des clubs de la ligue Intermédiaire de softball après les parties de dimanche après-midi:

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Can Frs	8	5	2	1	68	54	11
Berthelot	10	5	4	1	90	91	11
Voltigeur	9	5	4	0	77	90	10
Capitol	9	4	5	0	67	54	8

Le E.-J. Chartier contre le Berthelot

Ce soir le Chartier recevra sur son terrain le Garage Berthelot. Cette partie promet d'être intéressante, le Chartier qui est en tête de la ligue Nationale et le Berthelot de la ligue Intermédiaire se disputeront la victoire. Donc en foule pour voir ces deux clubs à l'œuvre. L'admission est gratuite.

L'Ecole St-Charles

Dimanche après-midi, le club Ecole St-Charles recevait le Howey dans un double-header. Il perdit la première par le score de 7 à 5, mais par contre s'assurait de la seconde par 10 à 3. Aurèle Fortier et Léonard Carlos, de l'Ecole St-Charles, frappèrent chacun un coup de circuit, Le club Ecole St-Charles lance un défi à n'importe quel club amateur pour jouer sur son terrain, à Limoilou, mercredi, jeudi et vendredi de cette semaine, de préférence au Aimé Dinel, St-Louis de France, au F.-X. Jobin, St-Fidèle, Elz. Verreault, Zouave, Taverne Capitol, Garage Berthelot et au Restaurant Juneau. Dimanche, il aimerait recevoir le Thorn, sur son terrain, pour un double-header. Pour information, adressez-vous à M. Paul Morin, tél. : 3-1187.

Le Dinel

Le club de softball Aimé Dinel a remporté deux victoire, contre le St-Foy en battant ce dernier au score de 19 à 2 la première et 8 à 1 la deuxième. Paul Pelletier a retiré dans les deux parties 18 hommes au bâton. Jos. Pelletier du Dinel frappa 3 deux buts et 1 trois buts.

Le Dinel lance un défi à tous clubs de la ville de préférence au Notre-Dame-de-Lorette, au St-Fidèle et le St-David. S'adresser à Ernest Lachance. Té. 8756.

Le club Aimé Dinel a remporté une victoire contre le F.-X. Jobin que ce club devait gagner d'avance et le Dinel l'a défait au score de 8 à 4, lundi soir au Parc Victoria la partie fut très intéressante. Paul Pelletier retira 9 hommes au bâton.

Le tennis à Ste-Foy

Dimanche dernier le club de Tennis des Peupliers est allé rencontrer le club de Tennis du Club Athlétique Ste-Foy et l'a défait par 3 à 1.

Marcel Lagueux et Marc Côté défont Jean-Marie et Bené Bélanger par 6-0, 6-1.

Philippe Côté et Raymond Marchand défont MM. Robitaille et Laberge, 8-6, 7-5.

Philippe Côté défait Jean-Marie Bélanger, 9-7, 7-5.

Jules Rochette et Jacques Tardif perdent contre MM. Hamel et Parent, 8-6, 5-7, 3-6.

Le club de Tennis Peupliers tient à remercier M. et Mme J.-O.-D. Hamel pour la chaleureuse réception qu'ils ont su faire au club visiteur lequel est parti avec un bon souvenir du Club Athlétique de Ste-Foy.

Le Zouave

Le Zouave de Limoilou lance un défi à tout club, principalement à l'Idéal, pour jouer mercredi et vendredi. S'adresser à A. Morency, Tél. : 4-4314.

Sur l'Esplanade

Ce soir, à 7 heures sur le terrain de l'Esplanade, le club de softball Pingos rencontrera le R. Breton. Si le Breton compte sur la force de ses frappeurs pour battre le Pingos: celui-ci piloté par Lucien Denis ne compte pas moins sur l'habilité de ses joueurs pour tenir ce club en échec. Aucun amateur ne devrait manquer d'assister à cette rencontre qui sera l'une des plus contestées de la saison sur ce terrain.

BASEABLL

AMERICAINE :	
Chicago	1
Washington	5
Détroit	5
Boston	3
Cleveland	9
Philadelphie	8
Cleveland	12
Philadelphie	7
St-Louis	4
New-York	15
NATIONALE :	
Boston	8
Chicago	2
INTERNATIONALE :	
Jersey City	12
Rochester	6
ASS. AMERICAINE :	
Indianapolis	2
Milwaukee	3
Toledo	11
St-Paul	5

Le Whistle

Le club de softball Whistle a joué deux belles parties dimanche après-midi à Lévis contre le Red White. Le Whistle a perdu la première par 3 à 0 et gagne la deuxième par 9 à 7.

Voici le score :

1ère partie, Whistle.....xxxxxxxxx—0
1ère partie, Red White.xxxxxxxx3—3
2e partie, Whistle.....xx1142x1x—9
2e partie Red White....1xxx1x32x—7

Voici l'alignement du Whistle : J. Beaupré, O. Carrier, D. Grenier S. Parent, P. Parent, Parent, H. Bilodeau. R. Pelletier, P. Chabot, R. Lepire. Arbitre, A. Allard.

Le Whistle ira rencontrer le club Thorn à Limoilou, dimanche courant, à 1 h. 30. La partie promet d'être très intéressante car les deux clubs ont à leur crédit plusieurs victoires. Le public est invité à assister. Le terrain se trouve situé sur la 2ème rue, à Limoilou, sur l'ancien parc Fontaine.

ST-GEORGES ET CHATEAU TRIOMPHENT

Plusieurs belles parties ont été disputées dimanche dans la ligue Boisseau.

Dans la Beauce, le Loyola a défait, le St-Georges par 3 à 1 à la suite d'une série de parties très brillantes, cependant que le Château d'Eau disposait des Employés Civils par 4 à 1.

Voici les résultats des parties :

A St-Georges

Ls Godbout, St-Georges, défait Edmour Matte, Loyola, 6-3, 6-4.

Edouard Dion, Loyola, défait le Dr A.-D. Beaudin 10-8, 6-2.

E. Matte, et G. Lefaivre, Loyola, défont Roberge et Gendron, Saint-Georges, 6-4, 7-5.

La partie R. Bergeron et P. Brousseau, Loyola, vs Dr Beaudin et Ls Godbout, St-Georges a été interrompue par la noirceur. L'équipe du Loyola avait gagné le premier set 6-3 et perdu le second 4-6.

A Chateau d'Eau

F. Turgeon et C. Archer, A.S.E.C., défont H. Cantin et P. Thivierge, Château d'Eau, 6-4, 6-2.

G. Guay et M. Cantin, Château d'Eau, défont P. Léveillé et Geo. LeRouzès, A.S.E.C., 6-0, 6-4.

J.-P. Cantin et J. Thivierge, Château d'Eau, défont Couture et E. Morin, A.S.E.C., 7-5, 7-5.

J.-P. Cantin, Chateau d'Eau, défait E. Morin, A.S.E.C., 6-4, 10-8.

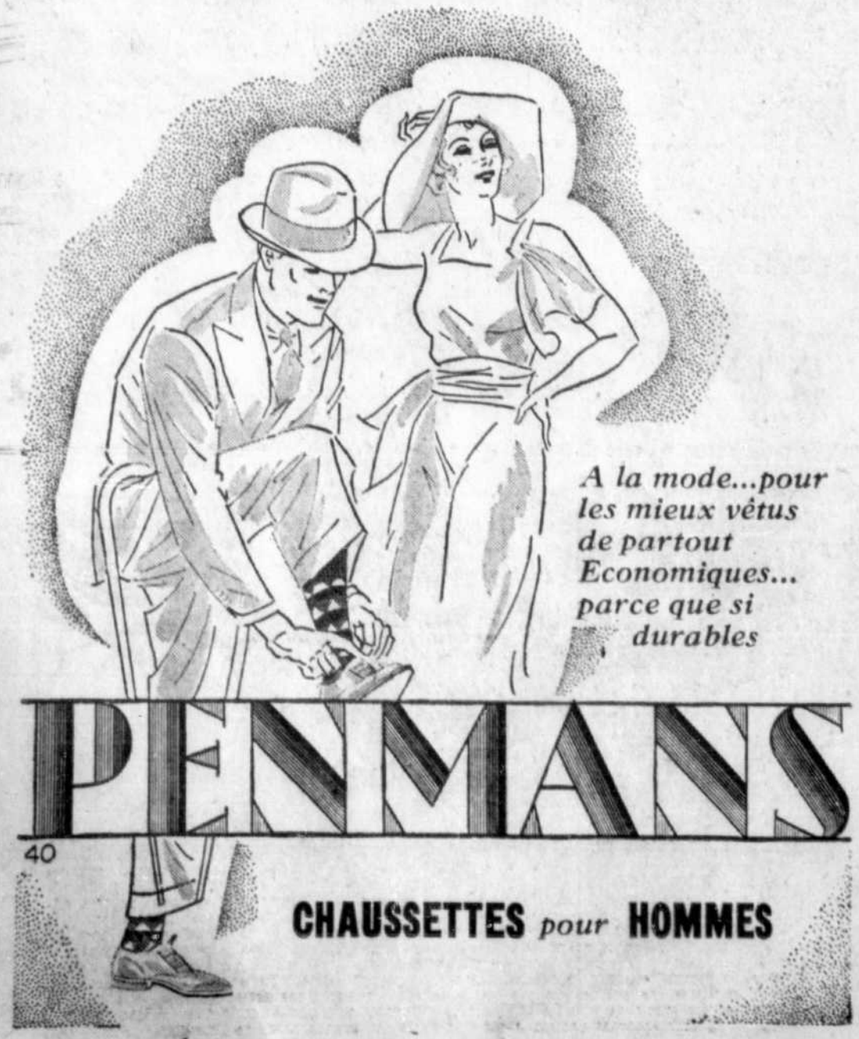
E.-F. Guay, Château d'Eau, défait L. DeBelleval, A.S.E.C., 6-0, 6-2.

Comme résultat de ces parties, le St-Georges de Beauce et le Château d'Eau restent encore en première position dans la ligue Boisseau.

Les parties de dimanche prochain promettent des rencontres intéressantes, tout spécialement sur les courts de l'Association des Terrains de Jeux Loyola, où le Loyola recevra le Château d'Eau.

Le Restaurant Juneau

Le club de softball Restaurant Juneau a défait sans difficulté le Zouave de Limoilou sur son terrain par un score de 21 à 10. Les étoiles de la partie furent Joseph Bernard, A. Lapointe et F. Gendron.



COGNAC
HENNESSY
★★★
EMBOUTEILLE À COGNAC, FRANCE.
OFFERT MAINTENANT EN
Flacons DE 13 onces
$2.30
AYEZ-EN TOUJOURS À PORTÉE DE LA MAIN!
AUSSI EN BOUTEILLES ORDINAIRES DE 26 onces



Le Porter Champlain est la nourriture par excellence pour la jeune mère qui nourrit son bébé, car il contient, sous une forme agréable et parfaitement assimilable tous les éléments nécessaires pour soutenir ses forces.
Le Porter Champlain est agréable au goût et se digère sans effort: il est prescrit par les médécins et employé régulièrement dans les hopitaux.
Porter Champlain
Fabriqué par
LA BRASSERIE CHAMPLAIN
BRASSERIE INDEPENDANTE CANADIENNE FRANCAISE

LE GRAND TOURNOI DE TENNIS DE LA RIVE-SUD COMMENCERA SAMEDI APRES-MIDI A LEVIS

DANS LA LIGUE SENIOR

Deux parties sont cédulées pour ce soir dans la ligue senior de softball sur le terrain St-Patrick.

Les rencontres auront lieu entre le C. P. R. vs 57th Battery et le Bell Telephone vs le Maple Leafs. Ces parties promettent d'être intéressantes.

COUP D'OEIL SUR LE PRIX CYCLISTE

Le premier grand prix cycliste Québec-Montréal pour le trophée La Presse et la coupe Ludger Gravel & Fils qui se déroula le 28 juin 1931, sous les auspices du Club Cycliste Quilicot, fut sans doute l'épreuve qui surprit un peu tous les connaisseurs. Jamais auparavant, dans l'histoire du cyclisme local, une course en bicyclettes n'avait été courue sur une telle distance de 187 milles que pédalèrent les finissants dans cette première épreuve entre Québec et Montréal.

Quelque temps avant le départ de cette première grande course en une seule étape, très peu d'entre les plus optimistes et les experts se prononcèrent sur le temps probable du vainqueur en dedans de onze heures. Dix heures auraient semblés ridicules pour une bicyclette de franchir dans un temps si court une telle distance étant donné que les coureurs doivent se ravitailler de temps à autre durant le trajet.

Un programme de course de chevaux avait donc été préparé pour intéresser les spectateurs au Parc Richelieu en attendant les coureurs de la course Québec-Montréal qui devaient arriver au plus à bonne heure vers quatre heures de l'après-midi. Quelle ne fut pas la surprise des promoteurs de voir arriver le vainqueur de cette épreuve même avant l'ouverture du programme élaboré.

Zénon St-Laurent, la locomotive humaine du club Cycliste Quilicot ayant quitté le Château-Frontenac à Québec vers cinq heures du matin, passa à Trois-Rivières à neuf heures et à deux heures de l'après-midi il descendit de son velo, le héros de la journée et le premier grand vainqueur de cette classique annuelle Québec-Montréal dans le temps remarquable de 8 heures et 58 minutes.

A la demande de plusieurs intéressés dans la deuxième Grande Classique Annuelle Québec-Montréal pour le trophée La Presse, la direction du Club Cycliste Quilicot a bien voulu faire revivre les héros de l'an dernier en indiquant dans le tableau ci-dessous les dix sept coureurs qui porteront le 28 août prochain les numéros rouge et blanc correspondant à leur position respective dans le classement de la course Québec-Montréal de l'an dernier:

1—Zénon St-Laurent, club Quilicot 8 h. 58.
2—Joseph Berardinucci, club Sylvestre, 9 h.23.
3—James Bauer, club Patterson, N. J., 9 h. 25.
4—Avila Trudeau, club Quilicot, 9 h. 25.
5—Roland Bélanger, club Sylvestre, 9 h. 29.
6—Eugène Latreille, club Quilicot, 9 h. 29.
7—Henri Trépanier, club Piazza, 9.34.
8—Conrad Leclerc, club Quilicot, 9.34.
9—Roland Despaties, club Wilisky, 9.47.
10—John-B. Armando, club Hartford, Conn., 9 h. 55
11—James-S. Armando, club Hartford, Conn., 9 h. 55.
12—Dan Longo, club New-York, 10 h. 05.
13—Zotique Charest, club Laporte, 10 h. 12.
14—Roméo Dorval, club Quilicot, 10 h. 12.
15—Georges Richard, club Wilisky, 10 h. 12.
16—R. Garneau, club Québec, 11 h. 08.
17—J.-X. Deslongchamps, club Laporte, 11.10.

Les blancs d'inscriptions pour la prochaine course en bicyclettes Québec - Montréal, ont été distribués hier soir par le secrétaire du Club Cycliste Quilicot à tous les clubs de la ville de Montréal. D'autres seront envoyés par la poste aux clubs de la Province d'Ontario et des Etats-Unis dans le plus court délai possible ainsi que des copies des règlements de cette épreuve d'endurance afin que tous les concurrents s'inscrivent à bonne heure.

Pour toutes informations au sujet de la Course Québec-Montréal, prière de s'adresser par lettre au secrétaire du Club Cycliste Quilicot, Roméo Dorval, 4721 rue Wellington, Appt. 2, Verdun, P. Qué., ou personnellement au local du Club Cycliste Quilicot, 300 rue Dorchester Est, tél.: Plateau: 0194.

WASHINGTON A DEFAIT LE CHICAGO

Washington, 12. (P. C.) — En frappant des hits pour enregistrer des points dans la septième inning les Washington Senators ont gagné la deuxième partie de la série contre le Chicago par 5 à 1 hier.

Thomas lançant pour le Washington et n'a alloué que 7 hits.

Chicago.....100 000 000—1 7 0
Washington....000 001 31x—5 11 0

Daglia et Berry, Grube ; Thomas et Spencer.

Festival sportif à Montmagny

Une température idéale pour la majeure partie de la journée a permis à une foule nombreuse estimée à environ 3,000 personnes de se réunir à Montmagny dimanche, le 10 courant, pour assister à un grand festival sportif dont la principale attraction a été une course en bicycles sur une distance d'environ 25 milles.

Cette randonnée avait réuni 24 partants qui se sont classés dans l'ordre que nous donnons ci-après. Nous faisons remarquer qu'il y eut deux premiers arrivants, les juges décidèrent alors de séparer les deux premières bourses également entre les deux concurrents et la course sera reprise entre eux pour décider à qui remettre la coupe C.C.M.

Position, No, coureur, propriétaire du coureur, Temps :

1er—12 Simoneau E. C.-E. Blier.....1:17:
2me—28 Poirier, E., W. Paquet.....1:17:
3me—24 Lepage P., Ubald Talbot.....1:18:14
4me—29 Gaudreau S., J.-L.-A. Normand.....1:18:30
5me—16 Morin P., Magasin Victoria.....1:19:08
6me—14 Gaumond Gérard, Magasin 5-10-15.....1:20:15
7me—26 Eddy Ouellet, Dr. J.-A. Bélanger.....1:21:00
8me—4 Gaudreau L., Garage Paquet.....1:23:00
9me—6 Bernatchez E., Ernest Côté.....1:23:15
10me—7 Coulombe C., court pour lui.....1:23:15
11me—25 Côté J.-Baptiste, Adélard Fournier.....1:23:30
12me—13 Richard A., C.-E. Blier.....1:24:30
13me—5 Paquet R., Geo. Langlois.....1:25:10
14me—22 Bernatchez A., Blais Alb. C.C.M.....1:25:15
15me—10 Létourneau A., court pour lui.....1:25:30
16me—9 Caron Paul, Simoneau F.....1:26:00
17me—27 Langlois J.-E. Atelier Peinture Henri.....1:28:15
18me—30 Bernier M., Court pour lui.....1:50:00
19me—1 Caron A, Blais et Taschereau.....1:30:30
20me—2 Caron L., Blais André Alb.....1:32:00
21me—3 Pelletier E. Court pour lui.....1:33:15

Trois concurrents n'ont pas fini la course. Ringuet et Bernier ont abandonné. Hervé Gagné est arrivé environ 30 minutes après les autres.

La maison B. Houde Ltée de Québec avait envoyé pour la circonstance à Montmagny Marianne et son âne. Une cordiale réception fut faite à cette distinguée visiteuse qui parada dans la ville avec fanfare en tête. Marianne a été fort populaire partout où elle est passée.

Dans l'après-midi, des jeux divers eurent lieu sur le terrain gracieusement prêté par M. J.-Ad. Fortier, échevin de la ville de Montmagny. Il y eut beaucoup d'entrain malgré une chaleur intense.

Le soir, les prix furent remis aux vainqueurs de la journée au cours d'une soirée qui eut lieu à la salle des Chevaliers de Colomb. Au cours de la soirée, une très intéressante séance de magie fut présentée au public par M. J.-Arthur Morin, magicien de Québec, qui fait partie du bureau des ventes de la Cie B. Houde de Québec, assisté de M. J.-H. Perreault, gérant des ventes de la même maison.

Quelques discours, un programme de musique exécuté par la fanfare de Montmagny ont agréablement complété cette soirée qui mit fin au festival qui a obtenu un succès complet et dont les organisateurs peuvent être fiers à juste titre. Une table à toilette donnée par M. J.-Emile Collin, président de la manufacture de meubles de Montmagny, Ltée, a été râflée au cours de la soirée au profit des pauvres de Montmagny.

Nos félicitations aux organisateurs qui se sont dépensés sans compter pour faire un succès de cette affaire et nous félicitons aussi tous ceux qui ont pris part de près ou de loin à cette fête sportive qui fera époque dans l'histoire de notre ville.

Black Lake

Elections scolaires

Lundi le 4 juillet, eut lieu l'élection d'un commissaire d'écoles. La lutte se faisait entre M. Joseph Breton, forgeron, et commissaire dont le terme expirait, et M. Napoléon Morin, teneur de livres.

Ce dernier l'emporta par une majorité de 30 voix. Ceci constitue une belle majorité, car 58 voteurs seulement se rendirent voter.

Il y avait bien près de vingt ans que notre ville n'avait pas eu d'élections scolaires, les candidats avaient toujours été élus par acclamation.

M. Morin, le nouvel élu, rendra certainement de grands services à la cause scolaire, car il possède un grand talent et une connaissance parfaite des affaires, aussi ses partisans sont-ils heureux de le voir occuper ce poste.

L'élection de ce jeune homme est une riposte à ses adversaires qui avaient rejeté une requête des contribuables du quartier No 2 de la ville de Black Lake, demandant sa nomination au poste d'échevin de ce quartier, en remplacement du Dr C.-D. Paradis qui donnait sa démission en mars dernier.

Le vote populaire a minifesté sa volonté en élisant M. Morin commissaire d'écoles, en attendant de l'envoyer au conseil de ville comme échevin, lors des prochaines élections municipales, en février prochain.

Notes

—M. l'abbé Léo Bouillé passe la semaine en vacance dans sa famille à l'Ange-Gardien.

—M. Onésime Rousseau est de retour d'une promenade de quelques jours à Lambton, en visite chez des parents.

—M. Hormisdas Lagueux était en voyage d'affaires à la Rivière-du-Loup au cours de la semaine dernière.

—Mlle Philomène Roy rendait visite à des parents de Granby ces jours derniers.

—M. Napoléon Bergeron est de retour d'une courte promenade à Montréal.

—M. l'abbé Félix Dumont, aumônier du couvent, a passé quelques jours à Montréal, en promenade chez des parents.

— Mlle Léandre Gagné, de St-Joseph de Beauce, passe quelques jours chez sa sœur, Mme Napoléon Harton.

—MM. Palmus et Sévère Théberge de Coleraine en promenade chez leurs grands-parents, M. et Mme Alphonse Gagné ces jours derniers.

—M. Ovide Lachance est de retour de l'hôpital St-Luc à Québec où on l'avait transporté l'hiver dernier, alors qu'il avait été victime d'un grave accident à St-Sébastien. M. Lachance est en pleine voie de convalescence. Nous lui souhaitons le plus prompt rétablissement.

—Mme Georges Carrier est de retour d'une promenade de quelques jours à Québec.

Epidémie de vols

Dans la nuit de lundi, des voleurs se sont introduits par une fenêtre dans le restaurant de M. Adrien Maurais, et après avoir vidé la caisse qui contenait une quinzaine de piastres, se sont emparés d'une bonne quantité de tabac et de cigarettes.

Ces maraudeurs, qui devaient être les mêmes, se sont ensuite rendus au Garage Dominion, propriété de M. J.-R. Couture et pénétrèrent de la même manière dans l'édifice, mais là ils furent moins heureux, car M. Couture avait laissé qu'un très petit montant, qu'ils emportèrent tout de même.

C'est la deuxième fois que ce garage reçoit cette fâcheuse visite depuis le printemps, car il n'y a pas très longtemps, M. Couture se faisait voler environ cinquante gallons de gazoline pendant la nuit.

Il est à souhaiter que la police mette la main sur les coupables et qu'ils soient punis comme ils le méritent.

LE THETFORD A SUBI UNE DURE DEFAITE

Dimanche dernier, le 10 juillet, eut lieu l'ouverture officielle de la saison de baseball à Thetford-Mines.

Ce dernier recevait le Victoriaville et la victoire alla aux visiteurs finissant par un score de 6-2.

La première balle fut lancée par M. le ministre L. Lapierre et reçue par Son Honneur le maire T. Labbé, de cette ville.

La partie fut des plus intéressante et l'assistance y était nombreuse.

A cette occasion le Thetford-Mines lance un défi à tout club qui aimerait à le rencontrer.

Toute correspondance devra être adressée à Thetford-Mines Baseball Club, Thetford-Mines, Qué.

Thetford-Mines

	ab	r	ih	sb	sh	po	a	e
Fillion O.	4	1	2	2	0	6	1	0
Routhier, P.C.	4	0	0	0	0	2	4	1
Lessard Alb	3	0	0	0	1	0	0	0
Paquet, Alb.	4	1	2	1	0	4	2	0
Boucher A.	4	0	0	0	0	0	2	0
Cyr R.	4	0	0	0	0	1	2	0
Bolduc	4	0	0	0	0	2	0	0
Fillion R.	1	0	0	2	0	0	0	0
Lessard D.	3	0	1	0	0	11	0	0
Lessard A.	2	0	0	0	0	0	0	0
Cadieux D.	1	0	0	0	0	0	0	0
	34	2	5	5	1	26	11	3

Victoriaville

Lessard	4	0	0	0	0	9	1	0
Paquet	4	1	1	4	0	0	2	2
Lemay R.	4	1	0	1	1	1	3	0
Turgeon	4	1	1	0	0	1	3	0
Shiler	4	1	2	2	0	2	1	2
Dubé	4	0	0	0	0	0	0	0
Côté	4	1	0	0	0	10	1	0
Rochefort	4	1	3	2	0	0	0	0
Rhault	4	0	1	0	0	3	0	0
	4	0	1	0	0	3	0	0
	36	6	8	9	1	26	11	4

Points gagnés: Thetford-Mines 2, Victoriaville 2; Coups trois-buts: Albert Paquet du Thetford 1; retirés sur balle, Boucher 3; Shiler 0; Balle perdue, Rhault 1; Premier-butsur erreurs: Thetford 4, Victoriaville 3; Coups deux-buts, Thetford 2, Victoriaville 2; Retirés: par Boucher 50 par Shiler 7; Double-jeu, Thetford 1, Victoriaville 1; Hit de lanceur: Shiler 1.

Marqueur: Fernand Fillion.

LE CHOIX DE LA NOUVELLE-ZELANDE



Cette vignette nous montre quatre jeunes athlètes qui représenteront la Nouvelle-Zélande aux Jeux Olympiques. Ce sont des boxeurs et des cyclistes bien connus. De gauche à droite :— R. Foubester, cycliste ; H. Thomas, R. Purdie et Bert Lowe, boxeurs.

Défi du Voltigeur

Défi du Voltigeur Treize

Le club de softball Voltigeur Inc. lance un défi à tout club indépendant ou de ligue du district, pour jouer sur l'Esplanade les lundi, mercredi et vendredi soir de chaque semaine, et tout spécialement au Restaurant Juneau, pour demain soir.

Vendredi dernier le Ramona devait jouer contre le Voltigeur, mais la température s'y objecta. Si le Ramona veut reprendre la partie vendredi, il sera le bienvenu.

Prière à R. Beaulieu de communiquer immédiatement avec A. Tanguay, tél.: 2-4593.

Le Zouave de Limoilou

Tel qu'annoncé dans notre journal, le St-David de Lévis est venu rencontrer le fameux club. Le Zouave de Limoilou et a joué ses deux parties. Le capitaine G.-H. Cormier, des Zouaves de Limoilou, lança la première balle et le lieutenant Emile Parent agissait comme receveur et au bâton, le sergent Alphonse Ruel. Une foule d'environ 900 personnes était sur le terrain des Zouaves et les 2 parties furent très intéressantes. Les Zouaves gagnèrent la première au score de 3 à 1 et perdirent la deuxième par 6 à 4.

LE DETROIT REMPORTE LA VICTOIRE

Boston, 12—(P.C.) — Le Détroit a remporté la deuxième partie d'une série de cinq contre le Red Sox hier en scorant 5 à 3.

Davis et Webb et Uhle, McManus Alexander et Johnson, les premiers pour les Tigers et les derniers pour le Sox furent les étoiles de ces deux parties.

Détroit .....100 110 101— 5 10 0
Boston .....110 001 000— 3 10 3

Uhle et Ruel, Jablonowski; Moore et Tate.

LE TOURNOI DE BEAUPORT

Commencé depuis hier, le tournoi de tennis pour le championnat double de la région de Beauport promet de remporter un grand succès.

Dix équipes se sont inscrites cette année dans la série pour la coupe Juvenile, emblème du championnat double au tennis dans la ville de Beauport. Le tirage s'est fait hier soir au chalet du club Canadien en présence de MM. Marcel Gagnon, M. Bonnelli, M. Cloutier, Maurice Turcotte, Gingras, Lionel Boulet, R. Turcotte, joueur de tennis et président du club, du directeur Al. Boulet et le fameux joueur Beaudoin.

LES DOUBLES

Canadien, M. Turcotte et M. Gagnon ; Giffard : Pouliot et Girard, 6-3, 11-9.

Canadien : M. Bonnelli et R. Turcotte, 6-1, 6-1 ; Giffard : Coulombe et Dussault 6-4.

Canadien : Paul Gingras et R. Lessard 6-8 ; Giffard : Coulombe et Grenier, 6-4, 6-2.

LES SIMPLES

Canadien : M. Bonnelli, 6-4, 6-4; Giffard : Pouliot.

Canadien : Gagnon, 6-4, 6-1 ; Giffard : Girard.

Le résultat fut de 3 à 2 en faveur du Canadien, de Beauportville.

Voici la cédule de la première ronde :

Mardi soir, à 7 h. 30, court No 2 — J. Beaudoin et R. Turcotte vs Noel Bonnelli et And. Boulet.

Mercredi soir, à 7 h. 30, court No 2 — B. Gagnon et Paul Gagnon vs R. Lessard et R. Cloutier.

Jeudi soir, à 7 h. 30, court No 1 — M. Turcotte et R. Gingras vs M. Bonnelli et J. Cloutier.

Vendredi soir, à 7 h. 30, cour No 1 — Al. Boulet et Dionne vs Lionel Boulet et M. Gagnon.

L'"OPEN" DE LA RIVE SUD

Le tournoi de tennis pour la coupe Bourget qui sera disputé sur les courts du club de tennis de Lévis, commencera samedi prochain.

Tous les joueurs qui veulent s'inscrire, devront communiquer avec Georges Lepage, 6 rue Gauvreau, Lévis, ou avec Paul Dumont, 12 rue Blanchet, Lévis, tél. : 883 d'ici vendredi à 7 heures.

LE BOSTON A ACHETE NEL STEWART

Boston, 12. (P. C.) — C.-F. Adams, président des Boston Bruins, de la N. H. L., a annoncé hier soir l'achat de Nelson Stewart, le joueur de centre des Maroons. Adams a refusé de divulguer le prix d'achat se contentant de déclarer qu'il déboursa plus d'argent que jamais depuis l'achat de Eddie Shore.

Nels Stewart est le second joueur important que les Bruins s'approprient depuis la dernière saison de hockey. Tout récemment, ils ont acheté Billy Burch, des New-York Americans.

Le gérant Art. Ross a prédit que la présence de Stewart sur l'alignement de son club donnerait du "punch" à l'équipe.

Partie nulle

Le club Athlétique a fait partie nulle, jeudi soir, au score de 5 à 5, avec le Damase Blais, de la ligue Nationale.

Lorsqu'un riche célibataire tombe malade, il lui faut bientôt choisir entre la mort et le mariage

LES YANKEES TRIOMPHENT DU ST-LOUIS

New-York, 12.—(P. C.)—Avec Joe Sewell et Frank Crosetti, à l'attaque, le New-York Yankee a défait le St-Louis Browns hier.

Sewell a frappé un home run et deux simples et Crosett un double et deux simples.

St-Louis .....010 000 300— 4 7 2
New-York.....104 024 40x—15 15 0

Hadley, Cooney et Ferrell, Bengough; MacFayden et Jorgens.

Le jeune Soleil

Une autre victoire pour le jeune Soleil. Le club de softball le Soleil a enregistré sa 14ème victoire en battant le jeune voltigeur de l'Ancienne-Lorette devant une foule d'environ 200 personnes. La partie fut l'une des plus contestées et le score fut de 9 à 5 pour le Soleil. Voici l'alignement du club le Soleil : C. Hamel receveur ; B. Mainguy, lanceur; G. Dallaire 1er but; P. Duchesneau, 2e but ; M. Guérard court-arrêt ; G. Gagné, 3e but, G. Frenière, champ gauche ; P. Vallière, champ centre; A. Frenière, champ droit. En plus deux joueurs d'extra G. Dubé et E. Duchesneau.

Voici les détails de la partie par manche.

Soleil.....102 000 600
Voltigeur.....100 030 010

Les arbitres furent : G. Dubé et H. Gagnon.

Le Jos. Plante

Le jeune Jos. Plante a défait le Bérubé Oil par un score de 8 à 2, dimanche soir.

Les GRANDES FIGURES DE L'HISTOIRE — FERNANDO CORTEZ — Par le Dr Elliott Shoring

CORTEZ était aussi animé des sentiment romanesque d'un Roméo. Plusieurs jolies femmes lui témoignèrent beaucoup d'attachement au cours de sa vie, mais aucune ne put l'influencer. Celle pour laquelle il eut le plus d'attachement fut une interprète indigène du nom de Marina. Mais ici encore, il ne fut question pour lui que de convenance plutôt que de romance. Montezuma accorda sa fille à Cortez. Après qu'elle eut été baptisé chrétiennement du nom de Dona Ana, elle vécut avec lui dans ses quartiers généraux de la capitale aztèque. Dona Ana fut tuée au cours d'une retraite en une nuit désastreuse pour les Espagnols.

APRES la perte de sa première femme, Cortez épousa Dona Juana de Zuniga, fille d'une famille noble d'Espagne. La nature de Cortez lui permit d'être également heureux avec chacune des femmes qu'il épousa durant sa vie. Il fut dévoué auprès de tous ses enfants, sans qu'il établit de différence entre eux.

(Copyright par John Dille Co.)

LES dernières années de Cortez furent remplies d'amertume et de désappointement. Il fut, cependant, encore mieux traité que ses contemporains, Colomb, Balboa et Pizzaro, car ces grands chefs furent récompensés par la prison, la pendaison et l'assassinat après qu'ils eurent fait la découverte de continents et d'océans. La qualité primordiale qui nous porte à admirer Cortez est son génie comme chef. Il entreprit et dirigea avec succès l'une des plus grandes entreprises dans l'histoire. Il est de plus chose certaine qu'au début de sa carrière, Cortez ignorait ses propres pouvoirs remarquables, qu'il fit valoir au cours des situations terribles auxquelles il sut faire face en vrai conquérant. Jugé par la morale du temps de son règne, les motifs religieux et patriotiques qui animèrent Cortez, bien qu'ébranlés par d'autres moins sublimes, ne permettent pas de le censurer quant à ses actes. Nous saluons donc en Cortez le plus grand de tous les conquérants espagnols qui baptisèrent le nouveau monde par le sang. Nous commenceront demain la vie d'un autre des grands chefs de l'histoire. (Fin) (59)

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (Ltée). — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES, ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gros seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqués par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Les annonces peuvent être données aux succursales dont nous publions la liste ci-bas ou au bureau du Soleil et elles sont strictement payables d'avance.

48 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

ALLIANCE LIMOILOU LTEE, 138 3e rue. Tél.	4-0481
BEAULIEU EUCLIDE, 371 St-Lue. Tél.	6050
BERNIER, HUGUES, pharmacien, 271 rue St-Joseph. Tél.	3-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél.	4-0349
BOIVIN J.-R., Restaurateur, 211 de la Couronne. Tél.	4-0382
CHAMBERLAND ARTHUR, 16 ave 557 1-2 St-Jean. Tél.	3-1791
GAGNON J.-Albert, épicier, 594 Chemin Ste-Foy. Tél.	5862
Bergeron, Mme St-Fry d'Assise. Tél.	4-4559
CLOUTIER MLLE B.-A., 1131 rue St-Vallier. Tél.	7846
JOS COTE (Ltée) Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél.	4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél.	2-3130
Succursale No 4, 17 rue Buade. Tél.	2-6362
Succursale No 5, 489 rue St-Joseph. Tél.	4-0431
Succursale No 6, 317A rue St-Joseph. Tél.	4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél.	4-0341
Succursale No 8, 163 rue St-Joseph. Tél.	4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. Tél.	2-4116
Succursale No 10, 98 rue St-Paul. Tél.	2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. Tél.	4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Tél.	2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. Tél.	4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul. Tél.	2-7933
DELISLE ALEXANDRE, restaurant, 117 rue de la Couronne. Tél.	4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél.	2-1606s31
DION RENE, 386 rue St-Vallier. Tél.	4-0473
DUBE J.-EDM, 152 St-Jean. Tél.	2-0842
DUBE MAURICE, pharmacien, 243 St-Joseph. Tél.	4-3423
DUBUC F.-X.-LEON, 114 14ème rue. Tél.	4-1962
FORTIN Mme E., 74 46me Ave. Québec-Ouest. Tél.	2-4790s11
FRANCOEUR L.-A., pharmacien,	
GAGNON J.-EDG., 766 St-Vallier. Tél.	4-0422
GARNEAU L.-P., 470 rue St-François. Tél.	3-0032
GAUVIN Mme W., 1281B rue St-Vallier. Tél.	4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223 rue St-Joseph. Tél.	3-0768
387 rue St-Joseph. Tél.	4-0562
GINGRAS ARTHUR, ave Royale Beauport.	
GIROUX ADELARD, 91 de rue. Tél.	4-4681
GOSSELIN J.-EMILE, 84 de la Cardière. Tél.	4-1330
LALIBERTE EMILE, restaurateur, 128 Montmagny. Tél.	4-0302
LESSARD ADJUTOR, 109 avenue François 1er, Stadacona. Tél.	3-0021
LEVESQUE J.-A., 1461½ 36me rue Tél.	4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Lorette-ville, B. P., 139. Tél.	112
MARTEL L.-E. Pharmacien, 22 Côte Ste-Pal. Tél.	2-4870
PAGEAU J., 595 de la Canardière. Tél.	4-0350
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél.	189
ROGER RENE, 2971½ 1ère Avenue. Tél.	4-0134
ROY MLLE B., 193 rue des Franciscains. Tél.	6941
ROYER, épicier, 117 rue Victoria. Tél.	2-3083
SOUCY PAUL-H., pharmacien, 81 Avenue Cartier (coin St-Cyrille). Tél.	6768
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL", Tél.	7131

AGENTS

AGENTS de portraits. Ecrivez pour catalogue et les prix. Vous pouvez gagner un bon salaire. United Art, Toronto, 2, Ont. 14jn-48fs-1b

ON DEMANDE homme ou femme d'affaire énergiques et habiles aux ventes pour solliciter commandes pour ligne complète de fins vêtements tricotés de dessus et dessous pour hommes, femmes et enfants, y compris costumes et robes faits sur mesures pour dames. Une très intéressante proposition sur base de commission pour candidats envoyant références de caractère. Territoire exclusif. British Knitwear Ltd. Simcoe, Ontario, Dépt. K. Répondre en anglais. 8-9-11-12jll-1b

AGENTS DEMANDES partout. Produit nouveau, merveilleux offrant une chance unique de gros profits à l'année. Occasion profitable. Echantillon gratis. Ecrivez Excello Products Company, Trois-Rivières, P. Q. 11jll-6fs-1b

AGENTS demandés dans toute la province Vendre la photo mystérieuse de Ste-Thérèse. Modèle pour chaque ville. Action extraordinaire. Echantillon, liste de prix, détails par malle 15c. La Photo Mystérieuse, 14, St-Amable, Québec. 12jll-2fs-1b

APPARTEMENTS A LOUER

PARLIAMENT VIEW Appartements 2-3-4-5 chambres, meublées, plus chambre bain, cuisinette, refait à neuf, possession immédiate. S'adresser au concierge, 57 ou 65, Grande-Allée, tél.: 2-1886. 11jun-26fs-5r

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service du concierge. S'adresser 10, rue McMahon, tél.: 4-1006. 23jn-26fs-5r

APPARTEMENT meublé, frigidaire complet de 4-3-2 et 1 pièce, plus chambre de bain, situés aux appartements Lincoln, et avenue St-Denis. Pour prix et informations s'adresser à Alexandre Renaud, tél.: 2-6403 ou soir 4-2557. 9jll-6fs-5r

APPARTEMENTS BERUBE LIMOILOU — suite 2-3-4 appartements, meublés, avec gaz, électricité, près 3e Rue et 3e Avenue et pont Dorchester. Prix réduit. S'adresser 55, 3ème Avenue, tél.: 4-1351. 12-13-15-16jll-5f

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque et autres garanties, en ville et à la campagne. Ed. Boiseau Picher, 540, rue St-Jean, Québec, téléphone 3-1161. 21sept-1an-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque, en ville. Aux prêts remboursables, mensuellement. J.-C. Pichet, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau jour et soir, 7 h. à 8 h. 30 p.m. tél.: bureau 4-2918 rés. 7-2459 21jn-26fs-7f

The Royal Trust Company

Nous sollicitons des demandes de prêts sur hypothèques, sur propriétés situées en ville, service expéditif et taux avantageux. S'adresser 58, St-Paul, tél.: 2-7831. 5-7-12-14-19-21-26-28jll -7f

ARGENT à prêter sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N. P., 87, de l'Eglise, tél.: 9 450, rés. 2-3926 sonnez 2. 6-7-12jll-26fs-7r

ARGENT DEMANDE

UNE BONNE entreprise, demande un capital de $2,000.00 à placer. Beau profit excellente affaire. S'adresser Casier postal 27, Haute-Ville, Québec. 12jll-26fs-5b

ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS A DOMICILE, à vendre moulin Singer, radio à batterie, bibliothèque-secrétaire, vitrine, garde-robes, bureaux commodes, set salon, valises, lits, d'enfants, fan électrique, divanette, sideboard combiné, flat-desk, tables, chaises, etc. G. Breusseau, 26, St-Nicolas, tél. 2-0196. 9jll-4fs-9r

ARTICLES DE MENAGE

OCCASION D'AFFAIRE—On demande un associé pouvant disposer d'environ $1,000.00 et pouvant agir comme vendeur dans un magasin. Expérience marchandises sèches préféré. Ecrire Casier 20 Le Soleil. 6-9AF

POELES USAGES—Vous trouverez à nos départements de poêles usagés, un assortiment complet de toutes les sortes de poêles en parfaite condition à des prix ridicules, avec conditions de paiements pour accommoder tous les clients. Hâtez-vous de venir faire votre choix. Nous avons aussi quelques laveuses usagées aux mêmes conditions. J.-P. Bédard, & Cie Enr., vendeurs des fameux poêles "Beach" 72 rue St-Joseph, tél.: 4-4251. 4jll-26fs-9r

J.-E. TURGEON & Cie, 162, du Pont, marchand seconde main. Gramophones, commodes, sofa, lit-corniche, divanettes, poêles, habits, cadres. Achetons à domicile et payons haut prix. 9-jll4fs-9r

A VENDRE 4 bonnes chaises de véranda avec bras vernis brun, vendra à bon marché. S'adresser à 40, côte Ste-Geneviève. j.n.o-9b

MME SEVERE SAVARD, 151, du Pont, Achetons à domicile, poêles, meubles. A vendre tables, porte-chapeaux, gramophones, lits, sommiers, commodes, buffets, meuble, sideboard, poêles, etc. -9r

PIERRE DENIS, moulin Singer, valises, chaises, bureaux, matelas, couchettes, sommiers, set salon, poêles et fournaises, gramophones, habits, pardessus, piano automatique, etc. Achetons à domicile. Haut prix payé. 188, du Pont, tél.: 4-0761. 9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jll 2-4ao 9r

ASSOCIES DEMANDES

OCCASION D'AFFAIRE.—On demande un associé pouvant disposer d'environ $1,000.00 et pouvant agir comme vendeur dans un magasin. Expérience marchandises sèches préféré Ecrise Casier 20 Le Soleil. 6f-9AF

AUTOMOBILES A VENDRE

DE SOTO modèle 1929, 6 cylindres avec license 1932, réparé à neuf et 6 tires neufs, vendra à très bon marché. Aucune offre raisonnable ne sera refusée, pour informations téléphones: 2-2405, ou à 413, St-Jean entre 6-7 h. j.n.o.

AUTOS USAGES

AUTOBUS DODGE 6 cylindres 18 passagers, Plymouth sedan 1931, Chevrolet coupé 1931, Dodge coupé 1931, Buick sedan 1927, Essex coach 1929, Pontiac coach 1928. Tous ces chars sont en très bon état. Conditions de paiements faciles si désiré. Morissette & Frère, angle Caron et Prince-Edouard, tél.: 6629. 7jll-6fs-11f

ST-CHARLES AUTO PARTS (Pont Drouin) Autos usagées demandés, tous modèles. Pièces d'automobiles usagées à vendre. Ressorts, pneus et radiateurs. M. Georges tél.: 4-1840 et 4-3711. 21jn-26fs-11b

CHARS USAGES—Achetons tous les vieux chars. Aussi revendons pièces de rechanges, pneus, batteries, tubes, rimes. Ayant de vendre votre char téléphonez 4-4984. Caron Tire Shop, 56½ Dorchester. 27jn-26fs-11f

FORD TUDOR 1930 en bon ordre, avec licence 1932, peu de millage, à vendre à sacrifice. S'adresser par téléphone aux heures de repas au No 3-3933. 5jll-26fs-11f

PONTIAC coach avec licence, en parfait ordre à vendre immédiatement, cause départ. S'adresser 329, St-Vallier, 2-5457 7jll-6fs-11r

PLYMOUTH SEDAN 1930 à vendre, en très bon ordre. S'adresser Alphonse Legaré, 97, côte d'Abraham, tél.: 2-2690. 8jll-6fs-11r

DE SOTO sport roadster, Packard sedan, 7 passagers, Chrysler sedan, Chevrolet sedan, Essex coach, camion Dodge 4-6 cylindres, à vendre ou échanger. S'adresser Emile Giroux, Beauport Est, tél.: 2-1352 s. 21. 8jll-6fs-11b

CHRYSLER en parfait ordre, 5 passagers, beaucoup d'espace, peinture comme neuve, avertisseur trompette. Chromé. Idéal pour taxi, ou famille, à vendre pas cher, 6 pneus Goodyear 6 pliés tous flam-bant neufs. S'adresser à Joseph Paradis, 48, de Salaberry, de 5 à 7 heures tél.: 7370. 8jll-3fs-11b

20 AUTOS USAGES à vendre à prix exceptionnels, tel que Studebaker, Franklin, Hudson, Willys-Knight, Oldsmobile, Dodge, Chrysler et camion Reo. Réelles occasions. Conditions faciles. Prix $100.00 et plus. Motors Limited, 19 la Couronne, Québec, téléphone 6185. Ouvert le soir. 9jll-6fs-11f

CHARS USAGES Buick, Chrysler, Chevrolet, Dodge, Durant, De Soto, Essex, Erskine, Ford, Graham Paige, Plymouth, Pontiac, Reo, Studebaker, Star, Whippet, G. M. C. Truck. Bonnes conditions. Coutures Motor Sales, 93, d'Abraham, tél.: 7118. 11jll-26fs-11f

REPAREZ VOTRE CHAR à bon marché en achetant vos pièces usagées pour toute marque de char, pneus, batteries, tubes, etc. Vendons et achetons toute marque de chars, usagés. S'adresser National Auto Parts, 1264, St-Vallier, tél.: 4-1006. 18-21-23-25-28-30jn 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jll 2-4-6-8-11-13-15ao -11f

A VENDRE Chevrolet 1932 en parfaite condition, n'ayant fait que 1,000 milles à sacrifice. Acceptera proposition de change. Termes faciles. S'adresser 5-7 h. p.m., à 174, 3ème Avenue, tél.: 4-1506. 12jll-6fs-11b

AUTO PRESQUE NEUF à passagers, en bon ordre, à vendre à très bas prix. S'adresser à J.-A. Voyer, 65, rue Scott. 12jll-6fs-11r

CHRYSLER ROADSTER 75 à vendre en parfait ordre, cinq roues de broche, peinture et pneus neufs, prendrait char plus petit échange. S'adresser pour 137, Caron, 3-3825, avoir 113, 106me Rue, 4-4937. 12jll-4fs-11b

STUDEBAKER PRESIDENT 8, sept passagers, modèle 1930, en parfait ordre, n'a pas fait 10,000 milles. Téléphone 5374. 12jll-6fs-11b

VRAI BARGAIN pour prompt acheteur, char usagé 5 passagers, 4 portes en parfait ordre, licence 1932. Bonne occasion. S'adresser Albert Martel, 300, 2ème Avenue, St-François-d'Assise. 11jll-4fs-11b

FORD coach 1929 à vendre très bon marché, pour du comptant. S'adresser A. Breton, boucher 367, 3ème Avenue, Limoilou, tél.: 7627. 8jll-3fs-11b

Automobiles à réduction

40% D'ESCOMPTE sera donné sur notre quantité d'autos usagés, durant le mois de juillet. Voici quelques unes des marques que nous avons à vous offrir. Stutz 7 passagers 1929, Packard 7 passagers 1929, Nash 7 passagers 1930, Studebaker 5 passagers 1930, 1929, De Soto coupé 1930, Graham Paige 1928, Buick sedan 1928, Chevrolet 1928-1929. Ford coach 1930. Ces chars sont à vendre ou à échanger à de très bonnes conditions. Universal Auto 27, de la Couronne, Québec, tél.: 5112. 2jll-26fs-11f

BARGAINS—Tous nos chars usagés à vendre sans réserve d'ici à 8 jours. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Côté & Côté Ltée, 6-8 côte Samson coin St-Vallier. 7jll-6fs-11r

SEDAN 4 portes, Dodge Six 1930 en parfait ordre, à vendre à prix modéré. S'adresser à A. Matte, 200 rue St-Jean, tél.: 2-0084 ou 2-0145 sonnez 12. 7jll-6fs-11r

CADILAC A VENDRE 7 passagers, en bon ordre, licence comprise. J'accepterai une offre raisonnable. S'adresser Adjutor Pouliot, 565, St-Jean, tél.: 4-4686. 7jll-6fs-11f

FORD ROADSTER 1927 à vendre en bonne condition, roues de broches, rumble seat, pneus neufs, licence 1932. Bargain pour prompt acheteur. S'adresser 413, Champlain, tél.: 2-4444. 12jll-4fs-11o

OAKLAND ROADSTER 4 pneus neufs et 2 de rechange, avec rim. Aussi batterie neuve, licence 1932, peu de millage. S'adresser 481½, 36me Avenue, tél.: 4-4722. 12jll-3fs-11b

A VENDRE ou A ECHANGER

2 GRANDS TERRAINS de ville à échanger pour petite terre ou propriété à la campagne, près de la ville. Ecrire Casier 32, "Le Soleil". 12-16jll-13b

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien situés, dans toutes les immeubles modernes, situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Information, bureau de l'administration Le "Soleil". 24mars-j.n.o-17b

CAMPS A LOUER

CAMP DE TOURISTES à Lac St-Joseph à louer à la semaine ou au mois. S'adresser P.-H. Bouchard, restaurateur, Lac-St-Joseph. 9jll-6fs-19b

CAMPS DEMANDES

CAMP—On demande à louer pour une semaine, un camp situé sur un lac, où il y a de la pêche à faire. Endroit isolé et tranquille pour prendre un bon repos. Ecrire à casier 33, Le Soleil, Québec. j.n.o.

CHALETS

CHALET A VENDRE—Magnifique résidence dété de 6 appartements nouvellement construite au milieu de beaux arbres, sur un grand terrain arrosé par un ruisseau. Situé au bord du fleuve à 3 milles de Beaumont. S'adresser à 203, rue St-Jean, chambre 31, tél.: 2-1178 ou No 184, rue St-Joseph, Lauzon, tél.: 477. 12jll-6fs-22b

CHAMBRES et PENSIONS

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes les améliorations modernes. Rue St-Joseph près du boulevard Langelier. S'adresser 424, St-Joseph. 29ao-j.n.o-24b

CHAMBRES-PENSION

CHAMBRE à louer dans une famille privée avec pension si désirée. Bonne occasion pour personne qui voudrait apprendre l'anglais. S'adresser 1144, St-Vallier. j.n.o.23b

MAGNIFIQUE CHAMBRE double et simple à louer avec pension si désirée. Conviendrait pour deux personnes. Très grand garde-robes. Grande fenêtre sur la rue. Améliorations modernes, téléphone. S'adresser 317½ St-Joseph 9jl-2fs-23f

CHAMBRE ET PENSION pour monsieur dans famille privée, sans enfants, usage du bain, téléphone. S'adresser 366, de la Reine. 12-16jll-23f

494 ST-JEAN très grande chambre avec 2 garde-robes, chambre bain, même étage, eau chaude, aussi autre petite chambre à très bas prix, pension si désirée. Tél.: 3-2951 12jll-4fs-23f

CHAMBRE ET PENSION Chambre confortable, bonne pension, prix modérés. S'adresser 137, rue Lockwell, téléphone: 3-1197. 7jll-6fs-23b

2 BELLES CHAMBRES à louer pour monsieur ou couple sans enfant, $2.00 par semaine, pension si désirée. S'adresser 85½ Arago. 9 juil-3fs-23b

GRANDE CHAMBRE double à louer avec pension, usage bain, téléphone, prix $6.00 par semaine. S'adresser 218, 1ère Avenue, St-François-d'Assise. 9jll-2fs-23b

BELLE GRANDE chambre à louer, améliorations modernes, pension si désirée. Tél.: 3-2942. S'adresser 117½ avenue Cartier. 9jll-6fs-23b

CHAMBRES A LOUER

GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes dans famille privée, fenêtre sur la rue, aussi grande galerie, chambre de bain, eau chaude. Près de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus. Bel endroit pour se reposer. Prix modéré. Adresse 191½ Maufils (3ème étage). j.n.o.

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désiré. 533, du Roi, tél.: 9711 24sept-j.n.o-24b

GRANDE CHAMBRE à louer bien éclairée et propre, usage bain, téléphone, gaz si désiré. S'adresser 190, du Pont. 9jll-3fs-24r

CHAMBRE A LOUER avec améliorations modernes, dans famille privée. S'adresser 7, St-Jean. 31mai-26fs-24r

A LOUER chambre très propre, avec grande garde-robe et armoire, meublé de tout le confort, eau chaude à l'année, dans famille privée. S'adresser à 40, côte Ste-Geneviève. 11jll.n.o-24b

GRANDE CHAMBRE dans famille de personnes adultes. Usage de la chambre de bain et du téléphone. Loyer raisonnable. Appeler 9571. 6jll-6fs-24f

JOLIE CHAMBRE Haute-Ville, dans famille privée, sans enfant, endroit central, eau courante. Ecrire Casier 8, "Le Soleil". 6jll-6fs-24b

BELLE CHAMBRE ensoleillée, 2 fenêtres sur la rue, convenable pour 2 personnes, lit double avec lit double, bain, téléphone. Famille sans enfants. S'adresser 192, Ste-Marguerite, coin rue de l'Eglise. 16jn-26fs-24f

GRANDE CHAMBRE, conviendrait pour 2 personnes, $5 chaque par semaine avec pension. Aussi chambre et cuisinette. Usage du bain et téléphone. S'adresser 356 St-François, en face église Jacques-Cartier. 7jull-6fs-23b

BELLE CHAMBRE A LOUER avec lit double, garde-robe. Usage gaz, téléphone, et bain, $2.00 par semaine. S'adresser 184, Arago, tél.: 9698. 6jll-6fs-24f

CHAMBRES A LOUER—Chambres doubles et simples, eau et gaz dans chaque chambre. Accommodations modernes. Place centrale. S'adresser au concierge 28, Couillard, tél.: 2-1770. 7jll-4fs-24r

CHAMBRE et flat à louer avec salle de bain. Possession immédiate. S'adresser Angelo Appartement, 12, rue Garneau, ou 27, Ste-Angèle. 8jll-3fs-24r

CHAMBRES DOUBLE et simple à louer à l'année avec eau chaude, réparées à neuf. Pension si désirée. Escalier de sauvetage. Location à l'année. S'adresser au 62, Ste-Ursule, près rue St-Louis, tél.: 2-7400. 8jll-4fs-24r

ENCORE QUELQUES BONNES chambres au mois ou à la semaine, lavabo, bain et eau chaude sur chaque étage. Maison de la Couronne, 126, rue de la Couronne, 229, rue de la Reine, tel.: 4-0 8-9-12-13-15-14-16jll-24b

CHAMBRES très propres une donnant sur la rue, usage bain, téléphone. S'adresser au No 6, Ouellet, 106, rue du Pont, 3ème étage. 11jll-2fs-24b

VENEZ PASSER d'agréables moments dans l'ancienne résidence de sir Lomer Gouin, en face dû jardin près du Château. Vous trouverez bonnes chambres avec pension. S'adresser au nouveau propriétaire Governor Garden, tél.: 2-6907, 16 Mont-Carmel. 11jll-6fs-24b

A LOUER dans famille anglaise, une chambre à coucher bien éclairée donnant sur la rue avec tout le confort du chez-soi. Téléphoner 7253, 145 St-Cyrille. 12-14-16jll-24

CHAMBRE A LOUER avec pension si désiré. S'adresser à 114, des Franciscains, tél.: 6886. 12-15jll-24f

CHAMBRE à louer bien ensoleillée, avec garde-robes, gaz, usage bain, téléphone. S'adresser Mme J.-A. Roy, 16, Latourelle, tél.: 3-0824. -24r

CHAMBRE BOUDOIR moderne, avec cuisinette, pour deux personnes, près de rue St-Jean. S'adresser à 9, Ste-Ursule. 9jll-3fs-24b

A JACQUES-CARTIER, grandes chambres à partir de $2.50 par semaine, avec poêle à gaz, armoire dans les chambres, usage du téléphone, libre dans le moment. S'adresser 349 St-Joseph, tél.: 8310. 9jll-2fs-24b

CHAMBRES avec bains et cuisinettes, situées No 28, avenue Ste-Geneviève. Pour prix et informations s'adresser à Alexandre Renaud, tél.: 2-6403 ou soir 4-2557. 9jll-6fs-24r

GRANDE CHAMBRE à louer très ensoleillée, 2 fenêtres sur la rue. Convenable pour 2 personnes, téléphone, chambre bain, même étage, famille sans enfant. S'adresser 1½, Turnbull, tél.: 9-0145. 9jll-6fs-24f

BELLE GRANDE chambre à louer, meublée à neuf, chauffée, usage du bain, du téléphone. Confort du chez-soi. S'adresser 71, St-Joseph, tél.: 4-3782. 9jll-4fs-24r

CHAMBRES et flat meublés à louer, à 7, Hamel. S'adresser sur les lieux. 9-11-13-15jull-24r

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE LIBRE avec pension, pour Monsieur, demandée dans le faubourg St-Jean-Baptiste. Usage du bain et du téléphone requis. Usage permanent. Mentionner prix désiré. S'adresser à casier 21, Le Soleil. 11jll-4fs-25b

Chevaux, voitures, harnais

AVIS JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs, aussi chevaux de voiture légère. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 953, St-Vallier. 7jll-26fs-27f

ATTENTION—Une occasion pour bouchers ou épiciers, bon cheval. S'adresser G. Nadeau, St-Henri. Harnais, express de livraison et berlot, à vendre en bloc ou séparément. S'adresser 18, Ste-Claire, tél.: 4-0023. 30jn- 2-5-7-9-12jll27f

A VENDRE voitures d'été et d'hiver, en parfait ordre. A louer écurie de sept places, ainsi que grande remise pour voiture. S'adresser Jos. Côté Limitée, 188, St-Paul, tél.: 2-1272. 12jll-6fs-27f

BISSON & GIROUX—Nous venons de recevoir 2 chars de chevaux. Pesanteur 1300 à 1500 lbs. Belle jument pour cultivateur. Au plus bas prix du marché. Coin des rues Aqueduc et Ste-Thérèse. 12jll-26fs-27

BOIS, CHARBON

BOIS CHAUFFAGE sec, première qualité. Croûtes merisier et érable, 4 pieds. Toutes sciées et fendues en bois poêle. Croûtes et délignures $9.50 corde. $4.75 1-2 corde, $2.70 voyage. Moyenne $10.50 corde, $2.90 voyage. Grosses $11.00 corde $3.00 voyage. Délignures $8.50, $2.30 voyage. Epinette $7.00 corde, $1.95 voyage Merisier et épinette $7.75 corde, $2.25 voyage. Croûtes et délignures merisier et d'épinette 1-3 de chaque $8.70 corde, $2.45 voyage. Bois corde, 2 pieds $5.90 corde. Vous avez droit au tirage d'un voyage de bois à chaque cent voyages vendus. Téléphone 9829, Edouard Ruel Ltée, côte Bell, Québec. 11jll-12fs-30f

bOIS de chauffage, scié, fendu merisier, érable, 2, 2½ pieds, hêtre, bouleau, croûtes, merisier, bois mou, charbon dur Stove, Egg, Chestnut à la tonne, la poche, Coke 4 poches pour $1.00. L. Verreault, 153, Napoléon, tél.: 6231. 31mai 1-2-3-6-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30jun 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28jll -30f

SI VOUS VOULEZ vous chauffer bon marché, achetez grosses poches de Stove, Chestnut 75c. Coke 4 poches pour $1.00. Aussi bois chauffage de toutes sortes, prix du voyage $2.25. Croûtes $3.00 le voyage, bois franc $3.50 le voyage. Charbon de toutes sortes. Marine, 299, Charlevoix, téléphone: 4-4026. 23-25-28-30jn 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jll 2-4-6-9-11-13-16-18-20ao -30f

500 A 600 CORDES slabs de bouleaux attachés par paquet. Environ 800 cordes de grosses croûtes érables et merisier, à vendre au char. Pour prix s'adresser Cyrille Bussière, 49, St-Bernard, tél.: 6827.

A BAS PRIX CHEZ Cyrille Bussière, 49, St-Bernard, tél.: 6827. Délignures bois franc 25c. 4 pieds poches pour $1.00. Bois franc d'été $2.50 le voyage. Croûte érable, merisier $3.00. Bois franc scié, fendu $2.75. Erable 2, 2½, 3 pieds. Charbon de toutes sortes. 12jll-26fs-30f

COMMERCE A VENDRE

SALON DE BEAUTE et barbier à vendre, situé dans quartier commercial, établi depuis 9 ans, chiffre d'affaire de $10,000.00 et plus par année, salon équipé des plus modernes, ayant coûté $5,000.00 vendra pour $5,000.00. Clientèle faite. Comptant $3,000.00 balance à terme. Cause de vente maladie santé. Ecrire Casier 7, "Le Soleil". 6jll-6fs-31b

CHANCE EXCEPTIONNELLE d'entrer en affaires, petit capital requis, commerce et ameublement d'épicerie, à vendre poste établi. Meilleur centre de la ville. Ecrire Casier 17, "Le Soleil". 8jll-4fs-31f

ETAL DE boucher à louer ou à vendre frigidaire et ameublement, aussi logement 3 chambres. Tél.: 4-0318. 12jll-2fs-31b

EPICERIE RESTAURANT à vendre, Ste-Anne-de-Beaupré, stock frais, grand terrain, pompes à gazoline. Louers magasin et logement, $20.00 par mois. Aubaine. Cause maladie. E. Normand, 351, St-Joseph. 12-13-15-16jll-31f

RESTAURANT à vendre, beau site d'affaires. Cause de vente connue sur les lieux. Loyer bas, aubaine pour un couple voulant s'établir. S'adresser 28, du Pont. -31b

DIVERS A LOUER

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD à louer $3.00 par mois pour le temps des vacances. S'adresser à Clement & Clement Enr., seuls agents à Québec de ce célèbre clavigraphe, 104, côte de la Montagne, tél.: 2-1422. 12jll-26fs-36r



Nos colonnes classées sont lues chaque jour par des acheteurs sérieux... anxieux de connaître l'offre que vous leur faites !

LE SOLEIL

DIVERS A LOUER

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer, prix spécial pour le temps des vacances. S'adresser M. Gérald Martineau, 78, rue St-Pierre, tél.: 2-2890. 22jn-26fs-36r

DIVERS A VENDRE

A VENDRE petite fournaise, presque neuve et carriole pour enfant. S'adresser 77, Marie-de-l'Incarnation, tél.: 3-4736. j.n.o-37b

A BAS PRIX gramophone, radios, glacières usagées, brûleurs à l'huile "Silent Glow" neufs, brûleur à l'huile "NeKol" usagé, gros poêle à gaz, pupitre roll top, poêle à charbon Happy Thought. S'adresser à J.-A.-Y. Bouchard Ltée, 27, rue St-Jean, tél.: 2-4119. 15jn-26fs-37r

TRICYCLE DEMANDE—On demande à acheter un tricycle usagé en bon ordre pour enfant de 6 à 8 ans. S'adresser 187, du Roi, tél.: 6550. 12jll-2fs-37f

SHOW-CASES A VENDRE très bon marché. Toutes sortes de shows-cases, ameublement de magasin, vitrines, à vendre à des prix très avantageux. S'adresser J.-E. Charrier, édifice Bédard, 251, St-Joseph, tél.: 3-0884. 12jll-26fs-37b

DIVERS

MATERNITE PRIVEE, licenciée, attention spéciale gens de la campagne. Placons bébés. Prix des chambres avant termes. $3.00 par semaine. Aussi 2 personnes demandées. S'adresser 57½, rue St-Joseph, tél.: 6201 ou écrire boite postale 41, bureau poste St-Roch. 27jn-26fs-38r

MATERNITE licenciée, place distinguée, honnête et tranquille. Repas servi dans les chambres, prix modéré. Garde à les enfants en pension. Pour informations écrire boite postale 792, bureau poste Haute-Ville, Québec, téléphone: 2-1966. 25jn-26fs-38f

HOPITAL de la Miséricorde—Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories: salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix, pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antiseptie stérilisation, réactions sérologiques en traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Mère Directrice, 682, chemin Ste-Foy, Québec tél.: 7067. 4jll-26fs-38f

ELEVES DEMANDES

COURS PRIVE, classique et commercial complet, français, anglais, latin par professeur, 15 ans d'expérience. Prépare aussi au séminaire et collège Jésuites. Cours de vacance. Succès garanti. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, en résidence chez Mme Vve Art. Langlois, 150 rue Artillerie. 3mai-j.n.o-39b

APPRENEZ la guitare hawaïenne, le bukulele, la guitare espagnole, la mandoline, le ténor, banjo, etc. Leçons privées tous les jours et soirs. Studios 251, rue St-Joseph, tél.: 8963. Professeur T.-W. Gagnon. 4sept-1423fs-39f

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas-tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. Ouvert d'été. 2-1n-26fs-39r

Lisez chaque jour les PETITES ANNONCES

HOMMES DEMANDES

VOYAGEUR à commission possédant une automobile demandé par manufacturier de vêtements de travail, district de la Beauce. Doit avoir expérience et clientèle établie. Toute correspondance tenue confidentielle. Ecrire Casier 25, "Le Soleil". 11jll-2fs-54b

VENDEURS DEMANDES pour le Lac St-Jean, possédant une automobile, position très payante. S'adresser 251, St-Joseph, chambre 103, Québec. 12jll.3fs-54b

VENDEURS DEMANDES possédant une automobile, position très payante. S'adresser 251, St-Joseph, chambre 103. 12jll-3fs-54b

CHARCUTIER— On demande un charcutier ayant l'expérience dans le désossage des jambons. Inutile d'écrire sans expérience Casier 29, "Le Soleil". 12jll-6fs-54b

COMMIS trouvera un emploi immédiat et permanent à la taverne de l'hôtel Montcalm en s'adressant M. Binet, 161, St-Jean. 12jll-3fs-54b

HOMMES ET FEMMES

TRAVAIL par correspondance intéressant et facile, chez soi sans quitter son emploi. S'adresser à S. Thierry, Soulaines, (Aube), France. 12jll-2fs-55b

HOTELS ET TOURISTES

HOTEL BELLEVUE, Pointe Rivière-du-Loup, hôtel pour touristes, 60 chambres, place idéale pour pêche, bain, danse, tennis, croquet, vue incomparable. Quelques pieds de la plage et la chapelle. Chambre simple avec pension $10.00 à $20.00 par semaine, par jour $2.00. G. Mailloux, prop. 12jll-12fs-58b

INFORMATIONS

AVIS—LES EFFETS laissés au No 4½ rue Ste-Geneviève, seront vendus, pour frais de pension dus. -59b

IMMEUBLES

C.-E. MIGNER

785, ST-VALLIER, vis-à-vis Banque Nationale, tél.: 8358.
ECHANGEZ VOTRE MAISON, terrain, ou ferme à de bonnes conditions.
NOUS AVONS TOUTES sortes de projets à vous soumettre tels que, échange contre une jolie maison de campagne ou terre en culture près de Québec, etc.
IL N'EN COUTE de venir nous consulter. 7jll-6fs-100f

POUR ACHETER, VENDRE ou échanger, terrain ou propriété, dans toutes les parties de la ville. Adressez-vous à

P.-F. LALIBERTE

27, Jeanne-d'Arc, tél.: 8281.
7jll-26fs-100f

L'AGENCE D'IMMEUBLES QUEBEC

21, RUE STE-ANGELE
W.-F.-V. ATKINSON GERANT
—Renseignements sur tout genre de propriétés. Vente et location. Tél.: bureau 2-6605, tél.: rés. 2-6239.
28jn-26fs-100r

MAISONS A VENDRE ou à ECHANGER POSTE DE COMMERCE situé près de l'avenue des Erables. Comprenant restaurant, moderne et 2 appartements. Autre logis de 4 appartements plus chambre de bain avec système de chauffage. Pas de rente de terrain.
28 RUE MONTCALM, propriété et terrain 60 pieds carré, 6 appartements plus chambre de bain, y compris manufacture, 4000 pieds de plancher, machineries, servant pour pantouffe de boudoir, mekinas, soulier de fantaisie, etc., à vendre séparément.
TERRAIN COIN Bourlamaque et St-Laurent, pour fin commerciale. Le tout échangeable pour des terres.

R. DROLET

194 avenue des Erables, tel.: 3-4217.
1jll-26fs-100f

OCCASION

A VENDRE 5% comptant, balance payable comme loyers. 112-114, 10ème Rue, 2 logements 39-41, 4ème Avenue, 3 logements 179, St-Bernard, 2 logements, 61-63, Marie-Louise, 3 logements, 153, Morin, 2 logements, 99, rue d'Assise, cottage, hôtel, épiceries, licenciées, restaurants et ameublements de maisons de chambres. Terrains. Choix très intéressant payable mensuellement.
AUSSI AUTRES PROPRIETES et terrains situés dans les différentes parties de la ville.

H.-P. CIMON

Immeuble en général, édifice Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 8jll-6fs-100r

BONNE OCCASION 5ème Rue, Limoilou, maison 3 logements, revenu annuel, $695. Prix de vente avec peu de comptant $4,200.
PLUSIEURS AUTRES propriétés dans toutes les parties de la ville à vendre à bon marché. Vraies occasions.

EMILE BROUSSEAU

Immeubles et assurances, 255, St-Jean, tél.: 2-5768. 9-11-12-13-14-16jll-100r

MAISONS A VENDRE
TOUJOURS EN MAIN assortiment de propriétés, terres, terrains, dans ville et les alentours.
ASSURANCES EN GENERAL.
ADMINISTRATION de propriétés et location.

PAUL-EMILE BEDARD

Immeuble et assurance, 229, St-Joseph, Edifice Quebec Power, chambre 403 tél.: 3-1634, rés. 4-2381. 9jll-6fs-100f

Pour un placement sûr et intéressant, consultez nos colonnes d'IMMEUBLES.

ON DEMANDE A ACHETER

MACHINE—On demande à acheter machine à fourrure de seconde main, mais en parfait ordre. Ecrire Casier 30, "Le Soleil". 12jll-6fs-75

PENSIONS POUR BEBES

VOUS TROUVEREZ une bonne pension pour bébé en vous adressant par téléphone à 2-1966. Je m'occupe aussi de faire adopter les enfants. 9jll-6fs-74f

OBJETS PERDUS

LIVRET DE NOTES perdu mercredi ou jeudi soir dernier. Si retrouvé remettre à M. J.-L. Lion, 320, St-Jean. 11jll-2fs-75b

PERDU samedi soir partir coin rue du Pont, rue St-Joseph à rue de la Couronne, somme de $35.00: 2 $10.00, 3 $5.00. Remettre C.-A. Déry, "Le Soleil". Récompense promise. 11jll-2fs-75b

PERDU UNE PIECE de toile, samedi sur la route de Laval. S. v. p. remettre à 520, St-François, tél.: 3-0656. -75b

UNE HARIDELLE de truck perdue sur chemin Ste-Foy. Récompense à qui le rapportera 38, St-Bonaventure, tél. 7470. 12jll-3fs-75b

DIMANCHE SOIR, entre 9'10 heures perdue une bague or vert et diamant, entre rues Dorchester et Caron, sur rue la Reine. Prière de remettre 185, St-Olivier. Récompense promise. Tél.: 9119. 12jll-2fs-75b

PERDU lundi 11 juillet, à 11.30 a.m., bague d'argent avec pierre de lune, à Limoilou, dans le tramway, ou rue de la Fabrique, près magasin bijouterie Seifert. Retourner à 76, rue Ste-Ursule. Récompense. 12jll-3fs-75b

PERDU SAMEDI un gros porte monnaies avec une bonne somme d'argent, sur le marché St-Pierre, s. v. p., le remettre à 50 St-Léon. Récompense. 75b

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE—On demande une bonne servante générale, sachant faire la cuisine, pas de lavage, bien recommandée. S'adresser 565 St-Jean, tél.: 4-4686. 7jll-6fs-91f

SERVANTE demandée pour ouvrage général, dans famille privée. S'adresser 198, Châteauguay. 11jll-3fs-91b

SERVANTE—On demande une servante pour famille de deux personnes. Pourra coucher chez elle. Madame Prevost, 22, Ploermel, tél.: 3-0274. -91b

SERVANTE générale bien propre, demandée pour petite famille. Salaire $10.00 par mois. S'adresser 143, rue Scott. -91b

SERVANTE GENERALE demandée avec expérience, sachant faire la cuisine, prix $15.00 par mois. Personne de la campagne préférée. S'adresser 546, St-Jean. 12jll-2fs-91b

TERRES A VENDRE

OCCASION EXCEPTIONNELLE. Terre à vendre, 3 milles de Québec, 75 arpents comprenant terre à bois. Maison, grande grange, instruments aratoires, etc., 8,000 bottes foin en 1931. Belle chance pour laitier, etc. Prix $4,000 à prompt acheteur comptant $1,500. St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph. 9jll-6fs-95f

BELLE TERRE à vendre, située à Beaumont, sur route nationale, près église, bien bâtie, électricité et eau dans les bâtisses, beau verger, vue sur le St-Laurent, 147 arpents. S'adresser E. Lemieux, 114, des Franciscains, Québec. 9jll-2fs-95b

NON CLASSIFIEES

RHUMES D'ETE

LES FREQUENTES variations de la température à cette saison occasionnent souvent des mauvais rhumes. Protégez-vous, protégez les vôtres, vos petits enfants en ayant toujours sous la main un préservatif inffensif pour tous: l'Oxymel à l'Eucalyptus. Où que vous alliez ayez-le pour vos vacances, il vous sera d'un précieux concours. Demandez-en une bouteille chez W. Brunet ou J.-E. Lvernois Ltée. Sasst.j.n.o-4b

VOIES urinaires Syphillis, cœur et poumons, varices et hémorroïdes. Docteur L.-G. Perrin, 24, du Pont, tél.: 4-4871 4jll-26fs-4r

OVIDE MARCEAU

FOURRURES, FOURRURES. Voyez nos vitrines. Assortiment de martre de Roche, martre du nord naturelles, martres japonaises, renards de toutes sortes, particulièrement renard argenté. Renard blanc. Garniture de toutes sortes. 839, St-Vallier. 17-19-21-24-26 28-31mai 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30jn 2-5-7-9-12-14jl -4f

AVIS AUX PROPRIETAIRES

COQUERELLES, punaises. Toutes personnes voulant se faire débarrasser des coquerelles, punaises, rats, souris, pas un sou à payer si nous ne réussissons pas à les détruire. J.-H. Gosselin, propriétaire, 18, Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28jll C.D.r

MORT AUX PUNAISES

EXTERMINATION GARANTIE, punaises et leurs œufs, mites, etc. Nouveau procédé approuvé par le gouvernement fédéral. Téléphonez 4-4859 un expert ira vous donner les détails strictement confidentiel. 12-14-16jll 4b

SUITE de deux chambres, meublées à louer. S'adresser 171, 3ème Avenue, tél.: 4-3151. 12jll-6fs-5f

MAISON A VENDRE

Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270 Avenue des Oblats, à vendre pour règlement de succession. S'adresser à 114 Demeules, tél. : 3-2084, ou à 87½, 4e Avenue, tél. : 5726.

Si vous perdez quelque chose nos PETITES ANNONCES CLASSIFIEES vous aideront à le retrouver.

LES GOELETTES

"S.S. Gaspe County" prendra mdses aujourd'hui jusqu'à midi pour la côte Sud de Fox River jusqu'à Gaspé et la Baie des Chaleurs jusqu'à Dalhousie et Campbellton, départ à midi pour information télp.: Bureau 2-2497 (A la shed 21).

P. BROCHU, agent

"S.S. Sable I.", Prendra mdses aujourd'hui à la shed 14 pour Rimouski et la côte nord de Franklin jusqu'à Blanc Sablon, télp : Bureau 2-5169 Shed 2-7224 départ mercredi matin.

P. BROCHU Agent

"S.S. Chicoutimi County", prendra mdses aujourd'hui à la shed 19 pour Tadoussac, Sacré-Coeur, Anse St-Jean, Chicoutimi, Bagotville, Jonquière et Kénogami, départ mercredi soir. (Prop. Wm. Belley).

Capt. Eug. Gagnon "S.S. Saguenay Trader" prendra mdses mercredi au Cross Wall pour Chicoutimi, Jonquière et Kénogami, départ vendredi soir, Télp. 2-2857.

Art. VAILLANCOURT, agent

"S.S. New Northland", prendra mdses mercredi à la shed 14 pour la côte Sud de Cap Chat jusqu'à Gaspé et Terreneuve, départ jeudi midi pour pour information telp.: Bureau 2-5984, shed 2-7224.

J.-M. DUMONT agent

"S.S. Cap Gaspe", prendra mdses mercredi à la shed 14 pour la côte Sud de Mechin, jusqu'à Gaspé, départ vendredi soir pour information tél : Bureau 2-5084, shed 2-7224.

J.-M. Dumont, agent

Capitaine E. Boudreau, Eboulement, goélette "L'Etendard, marchandises mardi, départ ce soir, quai Renaud 5.

Capitaine Pednaud, Rivière du Loup, goélette "St-Patrice", marchandises mardi, départ à midi, quai Renaud 5.

Capitaine J.-B. Desrosiers, Rivière Blanche, Sanday Bay, Les Boules, Matane, St-Luc, Ste-Félécite, goélette "St-Zéphir", marchandises mardi, départ ce soir, quai Renaud 5.

Capitaine J.-B. Bernier, Riv. du Loup, charge pour J.-B. Renaud, goélette "Crane Island", marchandises mardi, départ mercredi, quai Renaud 4.

Capitaine M. Brisson, Tadoussac, Ste-Catherine, goélette "San Lucas", marchandises mardi, départ mercredi, quai Renaud 4.

Capitaine Art. D'Amour, Cacouna, 3 Pistoles, St-Simon, goélette "Thompson", marchandises mardi, départ ce soir, quai Renaud 4.

Capitaine X. Hovington, Tadoussac, Sacré-Coeur, goélette "Don de Dieu", marchandises mardi, départ mercredi, quai Renaud 1.

Capitaine A. Levesque, Sanday Bay, Les Boules, Priceville, Mont-Joli, Ste-Flavie, goélette "Bie", marchandises mardi, départ jeudi, quai Renaud 1.

Capitaine Ph. Guimont Mechin et Capucins, goélette "Sasseville", marchandises mardi, départ ce soir, quai Renaud 1.

Capitaine Cyr Levesque, Isle Verte Cacouna, 3 Pistoles, goélette "St-Paul", marchandises mardi, départ à midi, quai Renaud 1.

Capitaine T. Gagné, Bersimis, Ste-Anne des Monts et Mont-Louis, goélette "Rita Gagné", marchandises mardi, départ mercredi, shed Verreault.

Capitaine J.-A. Gauthier, Rimouski, Ste-Flavie, Matane, goélette "Xenophon G.", marchandises mardi départ mercredi, shed Verreault.

Capitaine Gagné, Riv. au Vasse, Chute aux Outardes, goélette "Ragueneau", marchandises mardi, départ ce soir, Pt à Carcy.

S. S. Miron L. prendra marchandises aujourd'hui à la shed Verreault, pour la côte Sud de Mechin, Ste-Anne des Monts jusqu'à Gaspé et la Baie des Chaleurs, jusqu'à Bonaventure départ samedi, pour information Tél.: Bureau, 2-1879.

R. Plamondon, agent

LA MAREE

La marée sera haute à 0.21 a.m. et 12.48 p. m.

Le ministre du travail traite plusieurs questions à Montréal

(Suite)

entreprises. Mais il est dangereux et condamnable, s'il s'appuie sur des valeurs gonflées ou irréelles, s'il escompte imprudemment l'avenir. Les administrations publiques comme les entreprises privées qui n'ont pas su utiliser leur crédit avec sagesse sont aujourd'hui dans la marasme. Ceci revient à dire que les administrations publiques comme les entreprises privées ou les individus qui ont vécu au-delà de leurs moyens, ont été tout d'abord frappés et pris au dépourvu. Vivre selon ses moyens, c'est bien la formule de la sagesse par excellence et applicable à tous : — corporations comme individus.

Si notre province de Québec traverse la crise avec sérénité, n'est-ce pas dû au fait que ses administrateurs ont mis en pratique cette formule? Notre dette ne dépasse guère $60,000,000.00 et les charges d'intérêt n'imposent pas un fardeau intolérable aux contribuables. Toutes les améliorations dont nous sommes fiers aujourd'hui:—réseau routier qui a coûté au-delà de cent millions, encouragement à l'agriculture, à la colonisation, à l'éducation, aux œuvres d'assistance, ont été payées à même nos revenus ordinaires. La province a vécu selon ses moyens. En serait-il ainsi si notre dette avait été portée à $300,000,000.00, nous imposant des charges de $15,000,000.00 par année, soit plus du tiers du budget provincial?

Le mauvais usage du crédit est la source de bien des maux économiques présents. Quels sont les problèmes internationaux actuels? Réparations et dettes de guerre. Celles-ci n'ont été contractées que par un surmenage de l'appareil du crédit international; surmenage nécessaire du fait de la guerre, mais qui est cause première de la catastrophe actuelle. Pour payer ces dettes astronomiques, les pays industriels se sont outillés pour produire; mais la production doit se faire en regard de la consommation possible. Là encore, le monde a manqué de prévoyance et n'a pas tenu compte des possibilités d'absorption des marchés. Cette surindustrialisation générale a amené la guerre des tarifs de production. Chaque pays a voulu vendre le plus possible à l'étranger en achetant de lui le moins possible. Résultat:—paralysie du commerce international et nationalisme économique outrancier que dénonçait encore récemment Notre Saint Père le Pape.

Des statistiques de Genève, compilées par la Société des Nations, nous donnent à ce propos des chiffres effarants: De 1929 à 1932, le commerce mondial est tombé de 31 milliards à 15 milliards, soit de la moitié. Par pays: les Etats-Unis, diminution de 63%; l'Allemagne, 49%; l'Espagne, 70%; la France, 51%; l'Angleterre, 45%; l'Italie, 46%; Pour le Canada on sait que la diminution est de 50%. Faut-il s'étonner en face de ces chiffres d'avoir un chômage sans précédent?

Il est étonnant que l'abus du crédit ait conduit le monde dans une telle impasse. On blâme le machinisme. C'est l'abus du machinisme qu'il faudrait blâmer; et cet abus du machinisme, cet accroissement exagéré de son emprise n'ont été possibles que par l'abus et l'accroissement irraisonné du crédit.

Je l'ai dit, faire donner au crédit plus qu'il ne doit sagement donner, c'est vivre au-delà de ses moyens. Organisons donc notre vie et dans tous les domaines, d'après nos ressources réelles.

Le conseil a toujours été donné et pratiqué par les hommes sages. Puisse-t-on en faire son profit. L'honorable premier ministre de cette province, en recommandant le retour à la vie simple, en conformité du reste avec les directives de nos autorités religieuses, nous donne en définitive le même conseil.

La dureté des temps ne doit pas, non plus, abattre notre courage. La panique n'a jamais rien donné de bon. Au milieu des difficultés qui ne peuvent se vaincre que par l'ordre et le bon sens, elle apporte le désordre et la folie. Soyons donc courageux sans verser dans l'optimisme insouciant non plus que dans le pessimisme stérile et destructeur. Les richesses matérielles ne sont pas tout ce qu'il y a dans le monde d'appréciable. Il y a d'autres valeurs : la religion, l'éducation, la vie de famille. La vie vaut donc la peine d'être vécue, même sans le confort habituel. Remercions la Providence qu'elle nous ait épargnés des catastrophes, telles que celles qu'ont connues nos pères il y a plusieurs siècles quand la famine ou des épidémies venaient dévaster des populations entières. Qui, aujourd'hui, grâce au merveilleux concours de la charité grandissante et des efforts des pouvoirs publics, peut dire que sa faim n'est pas rassasiée et qu'il n'a pas un gîte pour s'abriter ? Nos pères ont connu de pires misères. Notre confiance et notre moral doivent rester bons. Cette crise comme les autres passera. Les événements prochains marqueront peut-être l'ascension vers de meilleurs jours. La conférence de Lausanne sur les réparations, la conférence du désarmement, la conférence impériale, sont probablement les premiers jalons du retour à la prospérité.

Vivre selon ses moyens et envisager l'avenir avec calme et confiance, voilà donc ce que doivent être les deux principes directeurs de notre vie économique.

Le gouvernement de cette province et mon Ministère en particulier ont, par ailleurs, apporté toute la coopération possible à l'initiative privée, municipale ou fédérale, pour surmonter la crise. Vous connaissez notre généreuse contribution aux travaux rémédiateurs au chômage. Il y a eu des désillusions sur cette politique, acceptable pour surmonter une crise de courte durée, mais impuissante à constituer un remède efficace dans une crise aussi forte et aussi prolongée que celle que nous traversons. Le coût de ces entreprises de grande envergure doit être porté au capital et il impose alors des charges permanentes d'intérêt et d'amortissement dont les municipalités porteront longtemps le fardeau écrasant.

La bonne vieille politique naturelle du retour à la terre et de sage colonisation semble bien encore ce qu'il y a de mieux. Elle assure la vie à la population et augmente la richesse du patrimoine national. Elle rétablit chez nous un équilibre plus juste entre la population urbaine et rurale. Le gouvernement dont j'ai l'honneur de faire partie continuera selon ses moyens mais de toutes ses forces à orienter la solution de la crise chez nous par l'aide à l'agriculture et à la colonisation.

Le Ministère du Travail, par ailleurs, est conscient de ses responsabilités particulières. Permettez-moi de vous dire combien sa politique est dirigée de façon à aider à la solution des problèmes qui intéressent particulièrement les travailleurs.

LES ASSURANCES SOCIALES

Mon récent voyage à Genève, où j'ai eu l'honneur de représenter la province de Québec à la Conférence internationale du Travail, m'a permis de constater combien les assurances sociales, c'est-à-dire l'assurance contre les grands risques de la maladie, de l'invalidité, de la vieillesse et le chômage, étaient fortement établies en Europe. L'une des formes d'assurance les plus importantes, celle qui couvre le risque invalidité-vieillesse-décès était à l'agenda de la conférence, en première discussion. J'ai l'impression très nette que pour un pays industriel, l'assurance sociale est la meilleure solution de certains problèmes ; elle permet le support mutuel des épreuves qui viennent souvent désorganiser le foyer matériellement et moralement. La question chez nous est encore à l'étude.

Il s'agit de trouver la plus sage adaptation de ces systèmes de protection sociale à notre mentalité et à nos besoins. La Commission des Assurances Sociales a cette lourde responsabilité.

Je tiens à noter dès à présent deux caractères essentiels de l'assurance-sociale : — celui de l'obligation pour tous les travailleurs d'adhérer aux institutions d'assurance ; enfin, la participation très large des assurés au paiement des primes de contributions. Les travailleurs syndiqués de cette province ont demandé l'organisation des assurances sociales ; qu'ils ne manquent pas de faire l'éducation des travailleurs sur ce point. Si une loi de ce genre est votée, elle aura un caractère de contrainte et imposera des sacrifices aux travailleurs ; ce sera la prévoyance forcée. Qu'on y pense dès à présent ; que l'on éclaire l'opinion publique sur cet important sujet si l'on veut vraiment assurer à notre législation sociale le succès qu'elle mérite. Il nous faudra choisir, tôt ou tard, entre deux méthodes ou mieux, les marier prudemment : l'assurance, qui oblige les bénéficiaires des compensations à contribuer, et l'assistance qui est la charité légale alimentée par l'impôt. La charité a, sans doute, fait des merveilles ; elle continuera d'en faire. Pour nous, catholiques et chrétiens, c'est du reste l'accomplissement d'un devoir qui s'impose de plus en plus au cours de la période difficile que le monde traverse. Mais il faut bien l'admettre, la charité individuelle est débordée. Comment ne pas s'étonner que le budget des secours directs est actuellement pour Montréal de $200,000.00 par mois, soit l'équivalent de ce qu'il était annuellement pour nos sociétés charitables en temps normal ! C'est dire que les charges de la charité ont décuplé et c'est cette triste constatation qui a forcé les administrations publiques à lui apporter un appui généreux. Souhaitons que ce régime d'assistance prenne fin le plus tôt possible, afin que ne se tarisse pas la source d'énergie de nos compatriotes, afin que ne se brise pas le ressort de volonté des nôtres.

LA DUREE DU TRAVAIL

La province de Québec n'a pas voix au chapitre des relations internationales, du fait de la constitution fédérative qui régit le Canada. Mais, dans le domaine qui est sien, elle s'efforce d'atténuer de toute façon l'emprise du chômage. Tous les économistes, et l'expérience a démontré la justesse de leurs conclusions, s'accordent à dire que la diminution des heures de travail peut apporter un soulagement au chômage, en répartissant entre un plus grand nombre d'ouvriers le travail disponible. Les administrations publiques, toujours en avant dans la marche vers le progrès, ont accepté presque partout la journée de huit heures. Mon ministère, avec l'assentiment de l'honorable premier ministre, et de mes collègues, a fixé, depuis le 1er mai, à 8 heures, la journée de travail pour tous les contrats exécutés au compte du gouvernement par le département des Travaux Publics. En fait, les municipalités importantes de la province ont adopté aussi la journée de huit heures. L'exemple est maintenant donné et nous espérons que les compagnies privées emboiteront le pas derrière nous. Déjà, dans cette province, un grand nombre d'industries ont établi la journée de huit heures. Toutes doivent viser à son adoption et préparer ainsi les voies à une législation qui viendra en son temps. Qu'il me soit permis de dire que je regrette de voir certaines industries, utilisant la main-d'œuvre féminine et jouissant déjà de la semaine légale de 55 heures, abuser parfois des demandes de permis pour prolongation des heures de travail. Dans une crise de chômage comme celle-ci, n'est-il pas déplorable de voir des manufactures tenir leur personnel au travail durant 65 et 70 heures par semaine, alors que tant de personnes sont en quête d'emploi ? Nous savons que les industriels ne sont pas seuls à porter cette responsabilité et que le grand commerce doit en prendre sa large part. Certaines grosses maisons obligent, pour ainsi dire les industriels à ces abus, en leur imposant de remplir de grosses commandes dans un délai relativement bref et en les menaçant de transférer cette commande à des établissements d'autres provinces, ou à des concurrents au cas de non-acceptation. Je fais appel aux commerçants pour que leur sage prévision aide à la solution de ce problème. Et n'irai-je même jusqu'à blâmer la population et les consommateurs d'encourager par leurs exigences une politique de hâte et de presse qui se traduit par des abus sociaux dont ils sont eux-mêmes victimes ! Vous voyez, Messieurs, comme les problèmes sociaux et économiques sont compliqués et comme il faut agir avec prudence dans la recherche de leurs solutions.

LE SALAIRE

Je ne crains pas d'aborder un sujet connexe à la durée du travail: celui du salaire. Même en temps de crise, il n'est pas permis d'entretenir de fausses conceptions du salaire. Celui-ci n'est pas une marchandise quelconque, même s'il est soumis à la loi de l'offre et de la demande. Le salaire est le moyen naturel pour l'employé ou l'ouvrier d'assurer sa subsistance et celle des siens. Il doit donc rester à un niveau décent qui est à la fois précisé par le coût de la vie et la valeur des services rendus. Sa fixation ne doit pas être purement arbitraire, mais bien plutôt s'inspirer de règles morales sures.

Beaucoup de gens déclarent que les salaires doivent être réduits et réduits encore. S'ils sont démesurément élevés, je veux bien admettre. Mais s'ils nont rien d'excessif, est-ce sage? Le salaire est une commodité, un produit de base, pour ainsi dire. Ne crie-t-on pas au désastre de voir si bas le prix des commodités ou matières premières, telles que le blé, le cuivre, l'étain, le bois, etc? Ne lie-t-on pas le retour à la prospérité à l'augmentation du prix de ces produits basiques? Alors, pourquoi ne pas traiter le salaire de la même façon et souhaiter sa stabilisation ou son relèvement qui créeront un pouvoir d'achat correspondant? Je livre ces quelques remarques à la réflexion des employeurs et des financiers. Puissent-elles jeter un peu de lumière sur un problème épineux!

NOS LOIS OUVRIERES

Compensation des accidents du travail

Il serait intéressant de vous entretenir un peu de quelques-unes des lois ouvrières dont l'application relève de mon ministère. L'une des plus importantes, à mon sens, est celle qui assure aux ouvriers victimes d'accidents ou de maladies professionnelles une compensation. Je ne rappellerai pas les modifications apportées à la loi des accidents du Travail depuis 1909. Qu'il me suffise de dire que depuis septembre 1931, les ouvriers ont la loi qu'ils ont demandée par la voix de leurs organisations syndicales et que celle-ci donne satisfaction. Il y a bien eu, au cours des premiers mois de la mise en application, certaines difficultés compréhensibles, certains retards dans le règlement des compensations, mais aujourd'hui, nous pouvons dire, à la louange des Commissaires et du personnel de la Commission que celles-ci sont réglées dans un délai satisfaisant. Les plaintes se font assurément de plus en plus rares.

Fidèle à notre politique, nous demandons la coopération de tous les intéressés pour que cette belle loi rende justice à tous : — ouvriers, patrons et médecins. Les ouvriers doivent bien se mettre en tête que la Loi accorde une compensation pour le salaire perdu, mais que cette compensation ne peut atteindre au montant de leur gain normal, si celui-ci dépasse $12.50 par semaine. Aucune loi n'est plus généreuse que la nôtre. Elle assure à l'ouvrier blessé les deux tiers de son salaire durant l'incapacité temporaire ou totale permanente : les deux - tiers de la diminution du salaire si l'incapacité reste partielle et permanente. Au cas de décès de la victime elle accorde à la veuve une indemnité mensuelle de $40.00 et de $10.00 par enfant de moins de 16 ans. En plus elle solde les frais de funérailles jusqu'à $125.00 et donne même une gratuité de $100. Certes, ça n'est pas la compensation parfaite, intégrale, mais celle-ci n'est pas possible dans les conditions de la vie présente. Nos amis les ouvriers et confrères de travail ne doivent pas non plus attendre de traitement d'amis ou de faveur de la part de la Commission. Celle-ci est liée par la loi et n'en peut déroger. On ne doit pas l'assimiler à une société de bienfaisance ou de support mutuel. Elle est un organisme qui juge et administre avec le plus de justice possible et c'est tout.

Vous dirai-je un mot d'un récent jugement, celui du juge Delorimier, qui déclare ultra vires notre Commission ? Les tribunaux auront à se prononcer sur cet aspect légal. Le gouvernement de la province de Québec a fait ce qu'il avait à faire dans les circonstances : — en appeler de la décision du juge à la Cour d'Appel et conduire, s'il le faut, la cause jusqu'au Conseil Privé. Les ouvriers doivent reconnaissance à l'Honorable Premier-Ministre et Procureur-Général qui se constitue d'office le défenseur d'une de nos plus belles lois ouvrières. Souhaitons que celle-ci nous restera et que le Gouvernement ne combattra pas en vain la classe ouvrière.

Nos bureaux de placement

Une loi dont les ouvriers et leur ministre doivent être fiers, c'est bien celle décrétant l'abolition des bureaux de placement privés payants qui ont toujours été, dans le passé, une source d'abus et d'exploitation. Le gouvernement fédéral lui-même en établissant une loi de coordination des bureaux de placement publics, invitait les provinces à supprimer les bureaux privés. La province de Québec aura été l'une des premières à agréer à cette invitation.

Au cours de la récente conférence internationale du Travail de Genève, où j'ai eu l'honneur de représenter la province, on a délibéré en première discussion sur l'abolition des bureaux de placement privés et préparé un questionnaire à ce sujet qui sera envoyé aux cinquante et quelques nations affiliées à la Conférence. Je me permets de dire avec orgueil et satisfaction que notre loi nouvelle des Bureaux de placement, la Loi Arcand, a été citée comme modèle au sein de cette réunion internationale.

Nous travaillons avec énergie à donner à notre service de placement gratuit la plus grande efficacité et à lui mériter la confiance des travailleurs et des patrons. Une dizaine de nos bureaux fonctionnent déjà dans la province ; nous les améliorons et aussitôt que la situation économique le permettra, nous en organiserons de nouveaux.

Salaire minimum des femmes

Le ministre du Travail a bien l'intention de continuer de travailler avec ardeur au perfectionnement de notre législation ouvrière. La dureté des temps, les difficultés économiques nous obligent à être prudent — nous le serons. Mais la marche en avant se continuera peut-être plus lentement mais toujours dans le sens du progrès.

La loi du Salaire Minimum des Femmes et ses ordonnances protègent le personnel féminin de nos industries contre une concurrence trop aigue entre employeurs et oblige ceux-ci à payer à leurs ouvrières un salaire vital. Telle qu'amendée au cours de la dernière session, elle protègera maintenant les dames et demoiselles travaillant dans le commerce.

Notre Commission du salaire Minimum des Femmes poursuit ses enquêtes et elle sera en mesure, d'ici quelques mois, de promuguer une ordonnance en faveur de ces dernières. Ce sera encore une quinzaine de mille employées du commerce qui, comme les 40,000 ouvrières de l'industrie, pourront encore se féliciter d'avoir un gouvernement qui n'oublie pas de protéger leur faiblesse.

LOIS NOUVELLES

La session prochaine verra-t-elle s'élaborer de nouvelles lois en faveur des travailleurs ? Verra-t-elle se perfectionner quelques législations existantes ? Je ne puis vous le dire encore. Tout ce que je puis déclarer, c'est que le personnel du Ministère du Travail observe, écoute, étudie, réfléchit. Nous comptons sur la bonne coopération des organisations d'études permanentes dont les suggestions nous sont d'un précieux concours. Que toutes se mettent à la besogne et nous aident à orienter saînement notre législation sociale.

En terminant je forme un voeu : — C'est que la Providence mette le plus tôt possible un terme aux difficultés financières et économiques présentes; difficultés qui se font sentir dans tant de foyers et qui font verser bien des larmes ; difficultés qui causent une vive douleur à celui qui est votre premier ministre du Travail et qui tient tant à voir de nouveau dans sa province une classe ouvrière et prospère.

LA COUR SUPERIEURE

Province de Québec, District de Québec
SOUS LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de **LA LITHOGRAPHIE DE QUEBEC Ltée**, Québec,
Cédante autorisée

Avis est par les présentes donné que jeudi, le 14 juillet 1932, à 11 heures du matin, sera vendu par encan public, aux bureaux des soussignés, l'immeuble suivant, cédé par la cédante autorisée en cette cause, savoir:

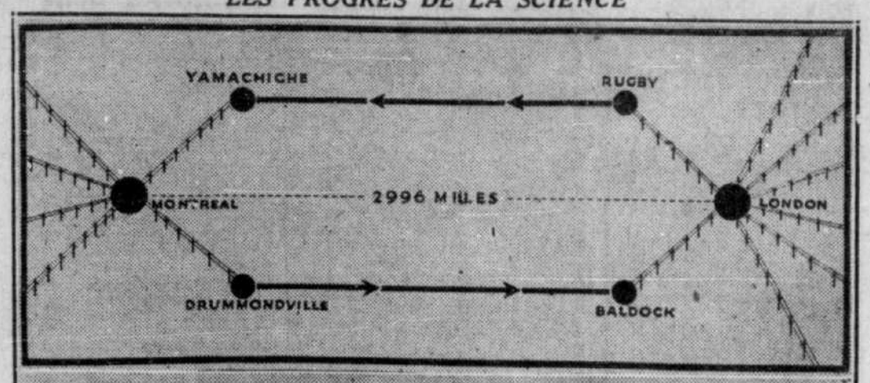
L'immeuble situé à 8 et 10 rue de l'Eglise et connu sous le numéro mille huit cent vingt-neuf A (1829-A) du cadastre officiel pour le quartier Jacques-Cartier de la cité de Québec, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances; avec de plus le droit de vue sur le lot voisin, étant le numéro mille huit cent vingt-neuf B (1829-B) dudit cadastre, et le droit de mitoyenneté dans le pan ou mur du hangar qui forme la ligne de division entre lesdits lots.

Cette vente est faite conformément à l'article 45 de la loi de faillite, et équivaut à une vente par le shérif.

Conditions de vente: **argent comptant.**

Le Syndic,
LOUIS-PHILIPPE MORIN
de: MORIN, BARRY, COTE & MARCEAU, 105, côte de la Montagne, Qué.
11-18-25Juin 2jl-12jul

LES PROGRES DE LA SCIENCE



La science vient de faire un autre pas considérable dans l'avancement des moyens de communications inter-impériales par l'inauguration, aujourd'hui même, d'une service direct de téléphone entre le Canada et les îles britanniques.

L'on peut, maintenant téléphoner du Canada en Angleterre, en Ecosse, en Irlande et à l'Ile du Man, sans avoir à passer par les Etats-Unis, comme autrefois.

Cette grande innovation est le résultat d'un arrangement entre la Compagnie Marconi, la Compagnie du Téléphone Bell et le ministère des postes anglaises et l'inauguration de ce service coincide admirablement avec l'arrivée, cette semaine même, des délégués à la conférence impériale.

Il sera aussi facile de communiquer directement, sans détour avec l'Angleterre et ses dépendances, que si l'on parlait à Montréal où ailleurs dans la province et le Canada. Tout ce qu'il y a à faire, est de décrocher l'appareil accoustique, demander longue distance et dire à l'opératrice le numéro de téléphone que vous voulez avoir ou le nom de la personne à qui vous voulez parler de l'autre côté de l'Atlantique. Dans les conditions atmosphériques normales, en quelques instants vous serez en communication et pourrez converser, votre voix traversant l'océan à une rapidité équivalant à 186,000 milles à la seconde.

Le poste de transmission Marconi est à Drummondville et a une force de 50,000 watts, a tandis que son poste de réception est à Yamachiche.

FERMÉ!

Notre magasin sera fermé toute la journée de **DEMAIN** en préparation à notre

GRANDE VENTE SENSATIONNELLE DE JUILLET

N'oubliez pas de voir notre annonce dans Le "Soleil" de demain

AGNEW-SURPASS

251½ St-Joseph - Québec
Tél.: 5398

M. J.-B. GARON

7 rue Early, Nashua N.H.

Agent collecteur du "Soleil" pour les états de la Nouvelle-Angleterre.

IMPORTANTE VENTE A L'ENCAN

Provenant d'un règlement de succession

Mercredi à 1.30 h. P.M.

A nos Salles, No 1 Boulevard Desfossés

Le contenu de 12 chambres, tel que : Lingeries, Literies, Vaisselle, Meubles, Prélart, etc., vendus sans réserve.

La plus grande vente du mois, DEMAIN à 1.30 P. M.

LES ENCHERES MARCEAU



LE COIN DU RADIOPHILE

PROGRAMMES CHOISIS DE MARDI

WEAF, New-York, 454—660 k.
6.00 p.m., orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 7.15 p.m., récital de harpe; 8.30 p.m., fanfare; 9.00 p.m., programme musical par des artistes de la NBC; 10.00 p.m., heure de musique de danse et de chants populaires. De 11.00 à 1.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

WJZ, New-York, 395—760 k.
6.00 p.m., orchestre de Ted Black; 6.45 p.m., dernières nouvelles par Lowell Thomas; 7.00 p.m. "Amos 'n' Andy"; 7.15 p.m., Piano Moods: Lee Sims, pianiste et Homay Bailey, soprano; 8.30 p.m., programme Ramona: duo de piano, guitare, orchestre et chant; 9.30 p.m. fanfare de concert Goldman; 10.30 p.m., Vie nocturne de Paris; 11.15 p.m., orchestre de concert de la NBC, dirigé par Cesare Sodero. De minuit à 1.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

WABC, New-York, 349—860 k.
6.00 p.m., orchestre de George Hall à l'hôtel Taft; 7.30 p.m., Connie Boswell avec l'orchestre de Freddie Rich; 8.30 p.m., La Palina présente Kate Smith et sa musique Swanee; 8.45 p.m., Reinz présente Joe Palooka; 10.00 p.m., "Musique qui satisfait"; 10.15 p.m., Musical Fast Freight; 10.30 p.m., Howard Barlow et l'orchestre symphonique Columbia. De 11.15 à 2.00 a.m., musique de danse.

WOR, Newark, 422.3—710 k.
7.45 p.m., Trois pianos; 8.30 p.m., ensemble symphonique de Bernhard Levitow; 9.45 p.m., Eddy Brown, violoniste; 11.02 p.m., orchestre Deep River avec Willard Robinson.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
7.00 p.m., Jean Carlo, joueur d'accordéon; 9.30 p.m., chant avec orchestre de concert; 10.15 p.m., Marion Parsons, pianiste.

WBZ, Springqeld, 330—990 k.
6.10 p.m., récital d'orgue par Louis Weir; 11.45 p.m., sérénade de minuit: récital d'orgue par Louis Weir.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
9.30 p.m., fanfare; 10.00 p.m., Crosley Dealers Nite Club; 11.30 p.m., musique Slumber Moon River.

CKCV
CE SOIR

6.30 p.m.—La musique du souper.
7.00 p.m.—Variétés.
8.30 p.m.—Demi-heure de fantaisies musicales.
9.00 p.m.—Programme spécial.
9.30 p.m.—La demi-heure musicale de la brasserie Champlain.
10.00 p.m.—Les moments classiques.
10.30 p.m.—A être annoncé.

MERCREDI

12.00 (midi)—Variétés du midi.
12.30 p.m.—La Brasserie Lévis Ltée.
1.00 p.m.—Rex Battle.
1.30 p.m.—En magasinant.
6.30 p.m.—Musique du souper.
7.00 p.m.—Méli-Melo.

BRASSERIE CHAMPLAIN, CE SOIR, à 9 h. 30

Pour varier un peu avec le temps qui court, la Brasserie Champlain Ltée veut bien faire sa part, et pour les belles soirées de l'époque des vacances, elle offre à la population québecoise et du district une demi-heure de musique souple et entraînante par les ondes du poste C.K.C.V.

Le programme a été spécialement préparé et choisi parmi les plus fines pièces musicales et sera très varié. Un orchestre de musiciens hautement réputés sous la direction de M. Rolas Hansen exécutera le programme.

Les amateurs de belle et bonne musique ne manqueront pas sans doute d'apprécier le geste de la brasserie Champlain Ltée, qui leur offre si gracieusement cette demi-heure récréative.

CHRC
(Québec, 465.1 mètres)
PROGRAMMES DE CE SOIR

5.30 p.m.—Programme spécial.
6.00 p.m.—L'heure du crépuscule.
7.00 p.m.—Programme Mozart.
7.30 p.m.—Le euchre de Notre-Dame-des-Laurentides.
7.45 p.m.—Récital de piano.
8.00 p.m.—Musique d'orchestre.
8.00 p.m.—Programme de réseau.
9.00 p.m.—Programme de Toronto.
9.30 p.m.—A être annoncé.
10.00 p.m.—Orchestre de salon.
10.30 p.m.—Lucerne en Québec.
11.00 p.m.—Récital d'orgue du théâtre Capitol.
11.30 p.m.—Orchestre de l'hôtel Victoria.
12.00 (minuit)—Heure Tavannes.

MERCREDI

9.00 p.m.—Musique Sapho.
9.30 a.m.—Mélodies matinales.
10.00 a.m.—L'heure ensoleillée.
11.00 a.m.—Pour la ménagère.
11.30 a.m.—Musique variée.
12.00 (midi)—La bonne chanson française.
12.30 p.m.—Programme du chèque-tramway.
1.30 p.m.—Programme Rite-Good.
Les programmes de mercredi soir seront publiés dans notre édition de demain.

CFCF
Montréal, 291.3—1030 k.)
MARDI

5.00 p.m.—Charles Shross, (NBC).
5.15 p.m.—Musique.
5.45 p.m.—Garden 'Melodies (NBC).
6.00 p.m.—Température.
6.02 p.m.—Heure du crépuscule.
6.45 p.m.—Montrose.
6.58 p.m.—Can. Starch.
7.15 p.m.—Piano Moods. (NBC).
7.30 p.m.—Charles Dornberger et son orchestre de danse.
7.45 p.m.—Soliste. (NBC).
8.00 p.m.—Orchestre de concert.
8.30 p.m.—Programme d'Ottawa.
8.45 p.m.—Récital.
9.00 p.m.—Baseball.
9.02 p.m.—Nouvelles.
9.15 p.m.—H. A. Fricker, Récital d'orgue.
9.30 p.m.—Ed. Wynn and his Firechief Band. (NBC).
10.00 p.m.—Causerie.
10.15 p.m.—Tune Detective (NBC).
10.30 p.m.—Hawaiin Orchestra.
10.45 p.m.—Tish (NBC).
11.00 p.m.—Russ Colombo' (NBC).
11.30 p.m.—Cesare Sodero et un orchestre de concert (NBC).
11.15 p.m.—Orgue.

MERCREDI, 13 JUILLET

5.00 a.m.—Sur le 8.15. (NBC).
5.45 a.m.—Sunbirds. (NBC).
6.30 a.m.—Cheerio. (NBC).
9.00 a.m.—Valses. (NBC).
9.15 a.m.—Top O' the Morning. (NBC).
9.30 a.m.—Vic et Sade. (NBC).
9.45 a.m.—Rien que la vérité.
10.00 a.m.—Béatrice Mabie. (NBC).
10.15 a.m.—Heure des femmes canadiennes.
10.45 a.m.—Consolateurs. (NBC).
11.00 a.m.—Ensemble à cordes.
11.30 a.m.—Orgue.
12.00 (midi)—Merriemen. (NBC).
12.15 p.m.—Noonday Tunes.
12.30 p.m.—Sur les ailes du chant
12.45 p.m.—Danse.
1.00 p.m.—Cotations.
1.15 p.m.—Jack Mile's Orch. (NBC).
1.30 p.m.—Orchestre de concert.
2.00 p.m.—Fanfare.
2.45 p.m.—Ensemble viennois. (NBC).
2.30 p.m.—Deux sièges au balcon.NBC.
3.00 p.m.—Matinée musicale française.
3.30 p.m.—Layton's Musicale.
4.00 p.m.—Musique. (NBC).
4.30 p.m.—Dance Masters. (NBC).
4.45 p.m.—Can. Electrical Supplies.
5.00 p.m.—Jingle Joe (NBC).
5.15 p.m.—Hartney Co.
5.30 p.m.—Beau Ballader. (NBC).
5.45 p.m.—schiermer et Schmidt. NBC.
6.00 p.m.—Température.
6.02 p.m.—Heure du crépuscule.
6.45 p.m.—Montreal Pharmacy.
6.58 p.m.—Can. Starch.
7.15 p.m.—Paul Whiteman. (NBC).
7.30 p.m.—Le marché.
7.45 p.m.—Danse.
8.00 p.m.—Orchestre de concert.
8.30 p.m.—Danger. (NBC).
9.00 p.m.—Baseball.
9.02 p.m.—Nouvelles.
9.15 p.m.—Programme d'Hamilton.
9.30 p.m.—Canada Dry (NBC).
10.00 p.m.— 10.45 p.m.—Tish. (NBC).
11.00 p.m.—La voix de Radio Digest. (NBC).
11.15 p.m.—Orgue.
11.30 p.m.—Cesare Sodero, orchestre de concert. (NBC).

L'homme qui sait deux langues deux âmes.—Napoléon 1er.

PROGRAMMES CHOISIS DE MERCREDI

WEAF, New-York, 454—660 k.
6.00 p.m., orchestre de concert du Walford-Astoria; 7.00 p.m., Paul White man; 7.30 p.m., orchestre de Don Voorhee; 7.00 p.m., quatuor Revelers, musique, etc.; 7.30 p.m., chant et orchestre; 10.30 p.m., récital d'orgue par Archer Gibson. De 11.15 à 1.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

WJZ, New-York, 395—760 k.
6.00 p.m., trio à cordes; 6.15 p.m., trio instrumental; 6.45 p.m., Lowell Thomas donne les dernières nouvelles; 7.00 p.m., "Amos 'n' Andy"; 8.30 p.m., orchestre de Pasternack et ténor;9.00 p.m., orchestre de concert; 11.15 p.m., Cesare Sodero et l'orchestre de concert de la N. B. C. De 12.00 à 1.00 a.m., musique de danse.

WABC, New-York, 349—860 k.
6.00 p.m., Vaughn de Leath, avec l'orchestre de Freddie Rich; 6.15 p.m., orchestre St-Moritz; 7.00 p.m., Tito Guizar, ténor mexicain; 8.30 a.m. La Palina présente Kate Smith et sa musique Swanee; 9.00 p.m., les Royal Canadians de Guy Lombardo; 10.00 p.m., musique qui satisfait; 10.30 p.m., Howard Barlow et l'orchestre symphonique Columbia. De 11.00 à 2.00 a.m., musique de danse.

WOR, Newark, 422.3—710 k.
8.30 p.m., orchestre Deep River avec Willard Robinson; 9.00 p.m., White Flash Musical Review; 9.15 p.m., piano et chant.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
8.30 p.m., extraits d'opérettes; 10.00 p.m., musique qui satisfait.

WBZ, Springfield, 330—990 k.
6.10 p.m., récital d'orgue par Louis Weir; 6.30 p.m., fanfare hollandaise; 11.45 p.m., récital d'orgue par Louis Weir.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
6.15 p.m., orchestre de Josef Cherniawski; 7.00 p.m., quinze minutes avec San Felice; 9.30 p.m., fanfares; 10.00 p.m., heure "Zéro" de Crosley; 11.00 p.m., théâtre de l'Air Crosley.

WTIC, Hartford, 282.8—1060 k.
6.05 p.m., Serenading Strings; 12.02, a.m., Collin Driggs, organiste.

L'HEURE PROVINCIALE
Mardi, 12 uillet, de 8 à 9 heures, à C K A C

Directeur de l'Heure Provinciale: M. Edouard Montpetit. Directeur artistique: M. Henri Letondal.

Concert avec le concours de Mlle Germaine Malépart, pianiste; Maurice Ondercet, violoniste et Roland Leduc, violoncelliste.

1. Causerie: "Historic Quebec; "The North" Colonel Wilfrid Bovey, directeur des Ralations Extérieures de l'Université McGill.
2. Piano: "Au couvent" ..... Borodine Mlle Germaine Malépart.
3. Violon: "Caprice" ..... Eugène Isaye (D'après l'étude en forme de valse de Saint-Saens).
   M. Maurice Onderect.
4. Violoncelle: Premier mouvement de la suite ..... Caix d'Hervelois
   M. Roland Leduc.
5. Piano: Prélude en la mineur ... Debussy
   Mlle Germaine Malépart.
6. Violoncelle:
   (a) Menuet ..... Haydn
   (b) Berceuse ..... Couperin
   M. Roland Leduc.
7. Violon:
   (a) "Danse Espagnole" ..... De Falla (La Vie Brève).
   (b) "Danse du feu" ..... De Falla
   M. Maurice Onderect.
8. Piano: Troisième Scherzo ..... Chopin
   Mlle Germaine Malépart.

CKAC
MARDI, 12

5.45 p.m.—Dernières nouvelles. Température. Sommaire des émissions pour la soirée.
6.00 p.m.—Concert du Queen's.
6.30 p.m.—Récital d'orgue.
6.45 p.m.—La Provincial Transport.
7.00 p.m.—Programme Vittel.
7.15 p.m.—Musique de danse du Windsor.
7.45 p.m.—Les artistes du théâtre Loews'.
8.00 p.m.—L'Heure Provinciale.
9.00 p.m.—Concert du Ritz-Carlton, M. Léopold Fortin, baryton.
10.00 p.m.—Nos artistes canadiens: M. Henri Pontbriand, ténor.
10.30 p.m.—Danse du Royal York.
11.00 p.m.—Nouvelles, gracieuseté de la Cie Simons.
11.05 p.m.—Musique de danse du cabaret Kit Kat.
11.15 p.m.—Programme Winchester, Orgue.
11.30 p.m.—Nouvelles au Nord.

MERCREDI 13, JUILLET

7.45 a.m.—Le réveil, moment des surprises. (CBS).
8.00 a.m.—Musique (CBS).
9.00 a.m.—Musique classique.
9.30 a.m.—Phil Savage à l'orgue de l'Impérial.
10.00 a.m.—Mélodies populaires. Prévisions atmosphériques.
0.30 a.m.—L'ouverture de la bourse.
10.45 a.m.—Association canadienne-française des aveugles.
11.00 a.m.—Poèmes symphoniques.
11.30 a.m.—Le bien-être des enfants.
11.45 a.m.—Le trio de concert de la "Presse".
12.15 p.m.—Association des optométristes et opticiens de la province de Québec.
12.30 p.m.—Cote de la bourse.
12.45 p.m.—Capitaine Harry-T. Dickinson, organiste.
1.00 p.m.—Concert du Royal York, Toronto.
1.30 p.m.—Programme d'orchestre CBS.
2.00 p.m.—Chansons de tante Jemima. (CBS).
4.30 p.m.—Clôture de la bourse.
4.45 p.m.—Fantaisies instrumentales.
5.00 p.m.—Concert du Ritz-Carlton.
5.30 p.m. No de danse populaire.
5.45 p.m.—Dernières nouvelles. Température. Sommaire des émissions de la soirée.
6.00 p.m.—Rapport des marchés.
6.15 p.m.—Union Catholique des cultivateurs.
6.30 p.m.—Récital d'orgue.
6.45 p.m.—Orange-Montréal.
7.00 p.m.—Programme Roger et Gallet.
7.15 p.m.—La famille au foyer.
7.30 p.m.—Orchestre de danse du Windsor.
8.00 p.m.—Orchestre d'un des paquebots de la ligne Anchor-Donaldson.
8.30 p.m.—L'Universal Importing Co.
8.45 p.m.—Concert du Ritz-Carlton.
9.30 p.m.—Concert de CKCN, Toronto.
10.00 p.m.—Musique de danse du Lucerne-in-Québec.
10.30 p.m.—Le quatuor de violoncelles de la "Presse".
11.00 p.m.—Nouvelles, gracieuseté de la Cie Simons.
11.05 p.m.—Orchestre de danse du cabaret Kit Kat.
11.15 p.m.—Programme Winchester. Récital d'orgue.

RECEPTION
Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

MOYENNE

Fournie par C. Robitaille Enr. Québec

Nouvelles par Radio



De 1 h. à 1 h. 30, le poste CKCI (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

PREMIERE MESSE DE L'ABBE L. SIMARD A RIV.-A-PIERRE



Rivière-à-Pierre.—(Spéciale)—Lundi le 4, M. l'abbé Lauréat Simard, du collège de Lévis, chantait sa première messe dans son église paroissiale, à Rivière-à-Pierre.

Ordonné prêtre la veille par Mgr Omer Plante, il arrivait le soir même accompagné de plusieurs prêtres et de nombreux amis qui avaient assisté à son ordination.

Il fut reçu à la gare par M. le maire Frs Racine et toute la population accourue pour le saluer et lui faire escorte jusqu'au presbytère.

C'était le commencement de la fête paroissiale.

Tout était à la joie dans le pittoresque vallon laurentien: la nature, les personnes et les choses. Les cloches de l'église et du couvent étaient aussi de la partie pour souhaiter la bienvenue au nouvel élu du Seigneur et ajouter à l'émotion qui étreignait les coeurs.

Une heure après, elles appelaient à l'église pour les vêpres solennelles cette même foule recueillie et anxieuse de voir l'un des siens accomplir son premier acte de ministère sacerdotal.

Le lendemain à neuf heures, M. l'abbé Simard chantait sa première messe solennelle accompagné de M. le curé Ph. Chénard, comme prêtre assistant et de M. les abbés Joseph Nadeau et Placide Godbout comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Albert Delisle, professeur au collège de Lévis, qui, sept ans auparavant avait célébré sa première messe dans cette même église, fit le sermon de circonstance.

Avec une éloquence toute naturelle le sympathique prédicateur démontra que le prêtre est un autre Christ continuant la mission du Sauveur sur la terre, revêtu d'une dignité qui commande le respect et de pouvoirs qui attirent la confiance. L'auditoire vivement impressionné gardera longtemps le souvenir de ces bonnes paroles.

MM. les abbés E. Rivard, curé de St-Rémi du Lac-aux-Sables et J.-Antoine Drapeau, professeur au collège de Ste-Anne assistaient au choeur.

La chorale paroissiale formée d'hommes et d'enfants rendit admirablement, sous la direction de M. Chs.-Eusèbe Tremblay, une messe en parties.

L'église, ornée de sa parure des plus grandes fêtes, avait peine à contenir l'assistance. Si M. Simard n'eut pas la consolation de voir au premier rang son père et sa mère qui dorment leur dernier sommeil dans le cimetière de Rivière-à-Pierre, il eut en compensation la chaude sympathie de ses parents et de tous ses co-paroissiens. Ils la lui témoignèrent non seulement par leur accueil cordial, mais aussi par de nombreux et riches cadeaux.

Un magnifique banquet fut ensuite servi à la salle du Pensionnat des RR. SS. Servantes du S.-Coeur de Marie.

Nos bonnes et dévouées religieuses sont toujours là quand il s'agit d'assurer le succès de nos fêtes paroissiales. Elles acceptent toujours joyeusement le travail le plus pénible et le plus délicat. Aussi, mets exquis, décorations artistiques, service bien organisé, tout fut parfait.

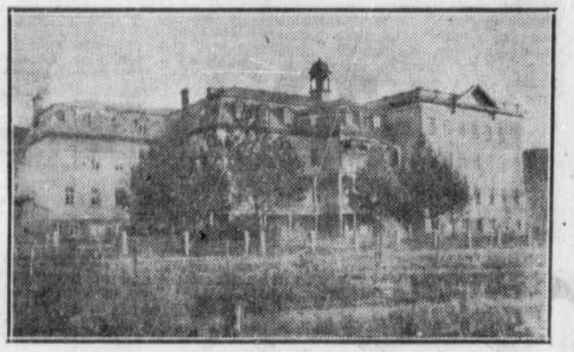
A la fin du banquet, de gentilles pièces appropriées à la circonstance furent déclamées par les enfants de M. et Mme Omer Bérubé.

Puis M. Gérard Tremblay lut une adresse au nouveau prêtre pour lui exprimer les félicitations et les vœux des convives.

En réponse, M. Simard remercia affectueusement tous ceux qui l'ont conduit au saint autel et ceux qui ont rendu possible la belle fête d'aujourd'hui: ses parents trop tôt disparus de ce monde pour savourer la joie de voir leur fils continuer l'œuvre du Maître qui fait leur bonheur là-haut. Ses maîtres et son Alma Mater, ses co-paroissiens et les révérendes Sœurs qui n'ont rien épargné pour faire cette fête la plus belle possible.

M. le curé, M. l'abbé Nadeau, représentant du collège de Lévis et M. l'abbé Delisle, félicitèrent tour à tour le nouveau confrère et lui offrirent les meilleurs vœux de fructueux apostolat.

Pour la deuxième fois, depuis sa fondation, la paroisse de Rivière-à-Pierre a vécu de beaux jours. Espérons que l'avenir lui en réserve de plus nombreux encore.



LE COUVENT DE RIVIERE-A-PIERRE où M. l'abbé Lauréat Simard a passé plusieurs années et où fut servi le banquet après la première messe. — Ce pensionnat dirigé par les Révde Soeurs Servantes du Sacré-Coeur de Marie comprend un personnel de 23 religieuses et peut recevoir 150 enfants, filles et garçons. Outre l'enseignement classique, on y donne aussi l'enseignement ménager sous contrôle du Gouvernement. L'aménagement y est des plus moderne.

Obsèques du sergent Boucher

Des funérailles solennelles ont eu lieu samedi matin, à St-Sauveur, pour le sergent Alfred Boucher, décédé le 6 juillet à l'âge de 70 ans 7 mois.

Le défunt était un vétéran de notre service policier. Né le 10 décembre 1861 à Notre-Dame de Bon-Secours (l'Islet), il vint s'établir à Québec vers 1890 pour entrer au service du docteur Michel Fiset. Peu de temps, après il faisait partie de la police municipale et il fut constamment un exemple de fidélité au devoir et de bonne camaraderie. En 1912 il recevait le grade de sergent, et ses qualités n'y furent pas moins évidentes que dans les fonctions inférieures.

Atteint de paralysie à la fin de septembre dernier il se remit quelque peu de cette attaque. Au mois de mai dernier il reçut avis de se rendre à l'Hôtel de Ville.

Il s'y rendit persuadé qu'il serait assermenté pour une nouvelle année. Mais il apprit qu'on le mettait à la retraite. Cette nouvelle l'affecta considérablement et influa sur sa santé, déjà précaire. Frappé de nouveau par la maladie, il y a quelques semaines, il expira le 6 juillet après une vie bien remplie dans l'accomplissement intégral et fidèle de ses devoirs de citoyen et de fonctionnaire public.

Le sergent Boucher avait épousé en premières noces feu Clarisse Bois, puis; il y a vingt ans Mme Vve Pierre Garneau, née Marie Bélanger. Il laisse un fils M. Paul Boucher E. B. T. un fils adoptif, M. Alfred Martin-Boucher, officier des Syndicats Catholiques, 2 filles, Thérèse et Marie-Jeanne Boucher, deux soeurs, Mme Vve Thomas Therrien, de l'Hôpital Général de Québec, et Mme Herménégilde Larochelle, de Somersworth (New-Hampshire). Il était le beau-frère de M. Augustin Bois, employé civique en retraite, et de Mme Samuel Cloutier, de St-Eugène de l'Islet. Parmi ses parents nommons encore, MM. Emile Bélanger, débardeur, Olivier Bélanger messager à la Banque Canadienne Nationale, Mlle Alvine et Julia Bélanger, MM. les abbés Honorius Bois directeur du collège d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Saluste Bélanger, curé de St-Michel de Bellechasse, Léon Létourneau, curé de St-Esprit, et Paul-Emile Paquet, du Collège de Lévis.

La levée du corps, à St-Sauveur, a été faite par M. l'abbé A.-A. Godbout, curé de St-François-d'Assises; le R. P. Choquette, O.M.I., assisté des RR. PP. Jacob et Laberge, a chanté le service.

La chorale de la paroisse a exécuté la messe de requiem en grégorien et MM. Raymond Cossette, Arthur Poitras et J.-G.-T. Guay ont chanté "O Salutaris", "In Manus Tuas, Domine", et "Miseremini Mei". M. Létourneau était à l'orgue.

Le cortège des funérailles quitta la maison mortuaire à 8 heures.

Le deuil était conduit par les fils du défunt MM. Paul et Alfred Martin-Boucher; ses beaux-frères, MM. Augustin Bois, Olivier et Joseph Bélanger; ses neveux, MM. Ernest Boucher, Rosaire Normand, Alfred Normand, Cléophas Bernier, Edgar Bernier, J.-A Paré, Ludger Martin, Paul-André, Louis, Victor et Philéas Bois, Arthur Therrien, Jules Langlois, Edgar Garneau, R.-E.-C. Bernier; ses cousins: MM. Edmond Bernier, Gaudias Garneau, O. Garneau, Léopold Delisle, Antonio Galineau.

Suivaient les membres de la famille, les officiers de la Société de Tempérance: MM. J.-L. Gobeil, C. Gagné et Arthur Boucher, MM. Rodolphe DeBlois, échevin, le major Léon Lambert, de la police provinciale, le chevalier Louis Emond, le chevalier Pierre Beaulé, Maurice Turgeon, secrétaire des Unions Catholiques, F. Audet, N.P., J.-W. Malouin, M. Bernier, F. Fecteau, J.-G.-T. Guay, E. Breton, T. Gaumond, A. Gingras, M. Gingras, Arthur Gingras, Louis Lachance, Georges Gingras, W. Paré, U. Trépanier, N. Bélanger, O. Boivin, Edmond Verret, F. Garneau, le sergent L. Couture, Jean Métayer, G. Drouin, H. Olivier, C.-A. Drolet, G. Bernier, Léonidas Tanguay, S. Tanguay, R. Legaré, J. Boutin, J. Poulin, Jos. Vézina, A. Drolet, Emile Trudel, A. Tremblay, de la banque Nationale, A. Lapointe, R. Boucher, A. Guérard, N. Cloutier, Jos. Boivin, G. Langevin, J.-G. Guérard, Ferdinand Leroche, R. Garneau, Charles St-Laurent, M. Noel, R. Audy, H. Giroux, E. Robitaille, Jos. Fortin, Nap. Boutet, Paul Garneau, S. Faucher et plusieurs autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles.

"Le Soleil" réitère à la famille en deuil l'expression de ses plus vives condoléances.

Obsèques de M. J.-R. Legendre

Marieville.—Jeudi, le 7 juillet avaient lieu les funérailles de M. J.-René Legendre, mort subitement le 3 juillet en apprenant la mort subite de son frère Horace, de Québec.

Le deuil était conduit par son frère Henri, de Québec et son fils, René.

Le cercueil était porté par MM. J.-E. Walsh, J.-B. Bélanger, A. Martial, A.-C. Chénier et L. Payette, tous assistants-surintendant, de la Prudential Insurance Co.

Parmi le cortège on pouvait voir les enfants du défunt : René, Marcel et Léo ; ses beaux-frères, les Fr. Albert et Pierre-Lucien, Maristes ; ses neveux : Fr. Cyprius, des frères du Sacré-Cœur ; Arthur Legendre, Joseph Guilbert, des Trois-Rivières, Lionel Pouliot et Edmond Lamontagne, de Québec. FF. Antonio-Joseph et Adolphe-Xavier, du Collège Laval, MM. Rosario et Antonio Lemay, de Montréal. MM. Forget, Auger, Leclerc et Forbes, de St-Hyacinthe, MM E.-A. Dupuis et Moreau, de Verdun, MM. Pépin et Roy, de Sherbrooke.

M. l'abbé Pépin, vicaire, procéda à la levée du corps.

La grand'messe fut chantée par son frère, M. Pamphile Legendre, curé à St-Méthode d'Adstock, assisté de M. J.-A. Guimond, aumônier au Collège Laval et de M. l'abbé R. Deguire, du Séminaire de Québec.

La messe en parties de Guériard fut admirablement bien rendue par les Révérends Frères Maristes du Collège Laval sous l'habile direction du Frère Victor-Ernest.

Au chœur on remarquait M. le chanoine Houle, curé de la paroisse, MM. les abbés Pépin et Martel, vicaires, les FF. Albert, Pierre-Lucien, Antonio-Joseph et Adolphe-Xavier, Maristes ; Cyprius, des FF. de l'Instruction Chrétienne, Marcellin et Valérien, des Frères du Sacré-Cœur.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Delphis Monast, entrepreneur de pompes funèbres à Marieville.

Après le service la dépouille mortelle fut transportée à Sherbrooke. L'épouse du défunt, ses enfants et de nombreux parents accompagnèrent le corps.

A l'église St-Jean-Baptiste de Sherbrooke, un libera fut chanté puis le corps fut inhumé dans le cimetière Saint-Michel.

Tributs floraux — La famille René Legendre, Arthur Legendre, des Trois-Rivières, M. Oscar Sauvageau, de Montréal, La famille Horce Legendre, de Québec, le personnel de la Prudential Insurance, district de Québec, le personnel de la Prudential Insurance, district de Sherbrooke, le personnel de la Prudential Insurance, district de Verdun.

Offrande de messes.—M. Antonio Ducharme, Mme Vve Lucien Marier, M. Lucien Pouliot, M. Edmond Lamontagne, M. Henri Legendre, M. J.-P. Laurencelle, M. Irenée Parent, M. Eugène Dupuis, M. R.-O. Durocnt, les agents de London Life de Sherbrooke, MM. Stanislas Nadeau, Joseph Guilbert, J.-M. Straton, les employés de la Prudentiel de Verdun, les employés de la Prudentielle de Québec, Lévis et Chicoutimi, les employés de la Prudential de St-Jean d'Iberville.

Bouquets spirituels.—Frère Albert, les enfants de M. J.-H. Legendre, Mme Henri Bédard, M. Philéas Roch, MM. J.-A. Robert, Armand Cloutier, Mlles Léda Lafrance et Jeanne Roch, les Frères Hilaire et Adalbert, le Frère Pierre-Lucien, les frères du Collège Laval, Frère Cyprius, les Frères du Sacré-Cœur de Marieville.

Sympathies.—MM. Grégoire Mercier, Roland Doyon, H. Pépin, Gaudias Ménard, Arthur Fauvel, Raoul Beaulieu, Eddy Fortier, Armand Boisvert, la famille Eusèbe Lafrance, la famille Noel, de Montréal Mlle Ethel Lamontagne.

Télégrammes.—MM. Joseph Guilbert et Stebenne, O. Méloche, J. Boisvert, Raymond Légaré et G. Forget.



Parent

Commissaire d'écoles

Lundi 4 juillet le Rév. Pierre Courbon, ptre curé, a été réélu par acclamation président de la municipalité scolaire. M. Alfred Roy, contremaître au C. N. R. a été élu commissaire en remplacement de M. Frank Blanchard, sortant de charge.

L'histoire de Dollard et de ses compagnons est un exemple éternel de ce que peut le courage, le patriotisme. — Laure CONAN.

La méchanceté des homme n'est ni vaincue par le temps ni adoucie par aucun bienfait.



"Oui—les enfants dorment profondément"

Isabelle avait décidé que les enfants passeraient l'été au grand air, à la campagne, mais Lucien ne pouvait s'absenter du bureau que pour les fins de semaine, et elle redoutait la monotonie des longues journées passées seule.

"Nous pouvons obvier à cet ennui," dit Lucien, "nous utiliserons le téléphone. Un appel à la ville ne coûte que quelque sous."

Et ainsi fut résolue cette difficulté pour Isabelle. Lucien lui téléphone presque tous les soirs. Elle trouve le service de longue distance un moyen facile et peu coûteux d'organiser des visites et de demeurer en contact avec ses amies de la ville.

Les taux réduits du soir pour les appels entre postes commencent à 7 p.m. Les taux encore plus bas de la nuit, à 8.30 p.m.—temps local. En donnant le numéro désiré à la téléphoniste de longue distance, vous accélérez le service.

L. BELCOURT
Gérant

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA
LONG DISTANCE TELEPHONE

NAISSANCES

GUAY—M. et Mme Léopold Guay (née Alphonsine Chartier), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 10 courant, sous les prénoms de Joseph-Wilfrid-Jean-Claude.

Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Guay, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Aimé Chartier, grand'mère de l'enfant.

MARCOUX—M. et Mme Philippe Marcoux (née Yvonne Lortie), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 7 juillet et baptisée le même jour, sous les prénoms de Marie-Alice-Françoise-Myrielle.

Parrain et marraine, M. Maurice Lortie et Mlle Alice Lortie, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Léon Lortie, grand'mère de l'enfant. -b

MARCOUX — M. Eusèbe Marcoux et Mme Marcoux, née Gabrielle Charrier, de St-Malo, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 6 juillet et baptisée le même jour, sous les prénoms de Marie-Gabrielle-Rose-Hélène.

Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Gagnon, grands-parents. Porteuse, Madame Thomas Marcoux, grand'mère. -b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS — La famille Elzéar-Urbain Bédard, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur mère Mme Elzéar-Urbain Bédard, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

REMERCIEMENTS — M. et Madame Armand Gingras remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur fils bien-aimé Jacques, soit par tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles.

DESBIENS—Madame Joseph DesBiens et ses enfants remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie dans l'épreuve cruelle qui vient de les frapper par la mort de M. Joseph DesBiens, soit par offrande de messes, tributs floraux, bouquets spirituels ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD—A Limoilou, le 12 juillet 1932, à l'âge de 2 ans 10 mois, est décédée Lilianne-Raymonde, enfant bien-aimée de M. et Mme J.-Art. Bédard, (née Lorence Trudelle).

Les funérailles auront lieu mercredi à 4 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 120 9ème Rue, à 3 heures 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière. 12jil-2fs-b

CADRIN—A St-Anselme, le 10 juillet 1932, à l'âge de 71 ans 6 mois, est décédée Léa Laliberté, épouse de feu M. Jean-Baptiste Cadrin, ancien marchand.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 heures 30 (heure solaire), en l'église de St-Anselme et de là au cimetière de la paroisse.

CLOUTIER—A Abitibi, le 9 juillet 1932, à l'âge de 21 ans, est décédé accidentellement Philippe Cloutier, fils de M. Joseph Cloutier, marchand, et de Ezilda Bernier.

Avis des funérailles demain. 12jil-2fs

CLOUTIER—A Château Richer, le 11 juin 1932, à l'âge de 83 ans 8 mois, est décédée dame Josephine Blackburn, épouse de feu Napoléon Cloutier.

Les funérailles auront lieu jeudi, 14 juillet à 8 heures 30 (heure avancée).

Départ de la maison mortuaire après l'arrivée du train laissant Québec à 7 hres 30, à 8 heures 15, pour l'église du Château Richer et de là au cimetière de la paroisse. 12jil-2fs

COTE—Au couvent des Soeurs de la Charité de Québec, à l'âge de 46 ans, est décédée Ernestine Côté, en religion Soeur Saint François-Xavier.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 8 heures (heure solaire), à la maison-mère et l'inhumation au cimetière de Mastaï.

DENIS—A l'Hôpital Civique, le 11 juillet 1932, à l'âge de 10 ans 3 mois, est décédée Marguerite, enfant bien-aimée de M. Albert Denis et de Mme Denis (née Eléna Giroux).

Des funérailles privées auront lieu aujourd'hui, mardi à 4 heures.

Départ de l'Hôpital Civique à 4 heures et de là au cimetière St-Charles.

DUMAS—A St-Anselme, le 11 juillet 1932, à l'âge de 17 ans, est décédée Madeleine Dumas, fille de M. et Mme J.-O. Dumas, marchand et Mme Dumas.

Les funérailles auront lieu mercredi à 8 heures 30 (heure solaire), pour l'église de St-Anselme et de là au cimetière de la paroisse. 11jil-2fs-b

MICHAUD—A Bienville, le 12 juillet 1932, à l'âge de 62 ans et 8 mois, est décédé Bieur Honoré Michaud, époux de dame Alma Ruel.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 15 juillet 1932, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 17 rue Bégin, à 8 heures 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière de la paroisse.

MONFETTE—A Manseau, à l'âge de 83 ans 6 mois, est décédé M. Telesphore Monfette, époux de feu Emilie Beaumier.

Les funérailles auront lieu à Ste-Sophie à 9 heures (heure solaire).

Départ de la maison mortuaire à 8 heures pour l'église de Ste-Sophie et de là au cimetière.

MONIER—Au Sacré-Coeur de Jésus, le 12 juillet 1932, à l'âge de 18 ans 4 mois, est décédé Paul-Eugène Monier, fils de M. Joseph Monier, machiniste.

Les funérailles militaires jeudi à 8 hres.

Départ de la maison mortuaire, No 61 rue St-Mathias, à 7 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière St-Charles. 12juil-2fs-b

POTVIN—A Ste-Anne de la Pocatière, le 11 juillet 1932, est décédé Sieur Alphonse Potvin, à l'âge de 69 ans et 8 mois, époux de dame Marie Ouellet.

Les funérailles auront lieu mercredi le 13, à 9 heures.

Il laisse deux fils et trois filles, Joseph-Georges, R.-Adrienne, Henriette et Thérèse garde-malade. 12jil-2fs-b

ROBITAILLE — Au Sacré-Coeur de Jésus, le 12 juillet 1932 à l'âge de 18 mois, est décédé Gérard, enfant de feu Alphonse Robitaille et de Dame Rose-Anna Auger.

Les funérailles auront lieu jeudi à 4 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 30 Ave Renaud, à 3 heures 45 pour l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière St-Charles.

VETEMENTS DE DEUIL !

Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.
Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.

M. POLLACK Ltée
RUE ST-JOSEPH

Saint-Bruno

Naissances

Le 17 juin — Rose-Aimée-Ghislaine, fille de M. et Mme J.-Eug.-Aimé Lavoie. Parrain M. Henri Tremblay, marraine Rose-Alba Tremblay.

Le 19 juin— Joseph-Bruno-Ephrem Camille, fils de M. et Mme Ephrem-Tremblay. Parrain et marraine M. et Mme Ths Ls. Tremblay.

—Le 26 juin. — Marie-Lucienne-Candide, fille de M. et Mme J.-Louis Tremblay. Parrain M. Lucien Fortin, marraine Mlle Yvette Tremblay.

Le 2 juillet. — Marie-Claire-Laura fille de M. et Mme Désiré Gagné. Parrain M. Léopold Gagné, marraine Mlle Laura Tremblay.

—Le 3 juillet. — Joseph-Bruno, fils de M. et Mme Edmond Pearson. Parrain et marraine M. et Mme Arthur Lavoie.

—Le 3 juillet.—Joseph-Léopold-Raymond, fils de M. et Mme J.-Elzéar Tremblay. Parrain et marraine M. et Mme Léopold Tremblay.

Mariages

Le 5 juillet a été béni le mariage de Mlle Simonne Tremblay, fille de M. et Mme Osias Tremblay avec M. Charles-Alphonse Bouchard, fils de M. et Mme Edgar Bouchard.

—Le 6 juillet a été béni le mariage de Mlle Anna-Marie Munger, fille de M. et Mme Donat Munger avec M. Médéric Duchesne, fils de M. et Mme Hector Duchesne.

Divers

La jeunesse étudiante des différents collèges est maintenant en vacances dans leur famille à St-Bruno.

M. Lorenzo Belley, fils d'Alidor est actuellement malade.

Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

On arrête un voleur qui avoue

(Suite)

et il lui fit subir un interrogatoire très serré.

On nous informe que l'accusé a avoué avoir volé pour $500 à $600 chez M. Paul Caron, avenue Brown, pour $120 environ chez M. Covenay, rue Fraser, et à plusieurs autres endroits.

L'arrestation de ce voleur a été faite après une enquête très longue et très minutieuse, rendue plus difficile par le fait que les marchandises volées n'étaient pas vendues dans les magasins de seconde main mais aux cultivateurs des environs de Québec.

La police travaille aussi à la recherche des auteurs des vols dans les magasins. Depuis quelques semaines, une bande, qui semble avoir une automobile à sa disposition, a commis de nombreux vols avec effraction dont les principaux sont ceux perpétrés au magasin de MM. Langlois et Blondeau, bijoutiers, et L.-P. Thibault, marchand de fourrures.

AU RECORDER

Quinze prévenus, treize condamnations; tel est le bilan de la journée à la Cour du Recorder, hier. La plupart des cas, cependant, ne visaient que des infractions mineures aux règlements municipaux.

Les deux premiers inculpés, pour vagabondage rue St-Luc, ont reçu $20.00 et les frais ou un mois. L'un d'entre eux, qui avait sur lui un révolver quand il fut arrêté a accroché $25.00 supplémentaires, plus les frais, ou un autre mois. Amis jusque dans le malheur, les deux pauvres diables ont préféré passer le mois ensemble que de risquer d'être séparés plus tôt par la vie... libre.

Le suivant était un pochard; il parait qu'il ne se sentait pas de la crise. En tout cas, il avait du toupet. Quand le constable l'a voulu appréhender, il a fait une résistance indignée contre un tel abus d'autorité. Malheureusement, la justice est aveugle: $40.00 et les frais, ou un mois. Il a choisi la "pension Carbonneau".

Cinq autres Roger Bon Temps, quatre pochards d'habitude et un vagabond, iront rejoindre le groupe à la pension. Ils ont préféré passer 8 jours gratuitement parmi la verdure des Plaines, que de payer $10.00 et les frais pour être gros Jean comme devant. Il est étonnant que plus de chômeurs n'aient pas la même idée. Du coup, la question du chômage serait réglée.

Mais voilà qui est plus triste, deux bons bougres(?) interrogés par un policier "suspect", se sont montrés réticents... Chacun son affaire. S'pas?... Mais il n'y a plus de liberté, "Quinze jours", dit le Recorder, et les pauvres victimes(?) on du prendre le chemin des Plaines.

Après la kyrielle des types "à la coule", il fallait des "chauffards". Ils étaient deux: l'un attrapa $10.00 et les frais ou 8 jours pour avoir conduit sans licence, et l'autre aura son procès le 15. On prétend qu'il a conduit en état d'ivresse. Mais il s'en défend.

Il ne manquait plus que des marins... C'est la saison, comme chacun sait. Ils étaient deux. Après un mois de repos chez M. Carbonneau, ils seront déportés.

Et la séance se termina par des affaires "plates": infractions aux règlements de circulation, aux règlements concernant les chiens, les licences pour voitures à traction animale, etc. Autant le dire, cela finit en queue de poisson.

Le conseil travaille à St-Hyacinthe

(Suite)

vaux. La journée de travail sera de huit heures et la semaine de 44 heures. Les personnes employées à ces travaux devront contribuer à leur exécution en donnant vingt-cinq pour cent des heures d'emploi qu'ils auront faites pendant qu'ils auront été au service de la ville. Aucun employé ne sera employé sur les chantiers de travaux d'aide aux sans-travail s'il n'a pas signé et remis aux contremaîtres une formule par laquelle il accepte les conditions de travail ci-dessus. Le salaire payé à tous les manœuvres et ouvriers employés à ces travaux sera de trente cents l'heure.

Avant l'adoption de cette résolution le maire Bouchard a expliqué au Conseil et aux contribuables présents à la séance ce nouveau système, qui permettra aux ouvriers de la ville de gagner plus d'argent qu'ils n'en recevraient en secours directs.

Plus d'une centaine de contribuables ont assisté aux délibérations du Conseil municipal.

Le congrès de l'Union municipale

(Suite)

Législation Municipale de la dernière session

Par M. Oscar Morin, sous-ministre des Affaires Municipales et président de la Commission Municipale.

La Prévention des incendies

Par M. Ernest Lavigne, commissaire du Bureau des Incendies de la province de Québec.

L'expropriation pour cause d'utilité publique

Par M. Edgar Rochette, C.R., député de Charlevoix-Saguenay.

Tribune Ouverte

(Tout délégué désirant lire ou faire une petite conférence sur les affaires de sa municipalité peut ici adresser la parole pendant une dizaine de minutes. Prière de s'inscrire d'abord auprès du Secrétaire-Trésorier.

Ajournement

9.30 p.m.—Concert-Comédie par les artistes de la Convention.

VENDREDI, 22 JUILLET
3ème SESSION GENERALE

Au fauteuil : M. P.-E. Boivin, maire de Granby et deuxième vice-président de l'Association

2.30 p.m.—**Les Unités Sanitaires dans la Province de Québec.**

Par M. le docteur Alphonse Lessard, directeur du Service Provincial d'Hygiène.

Les petites villes demandent un acte de justice.

Par un délégué de la ville de Magog.

Quelques notes sur la situation des affaires municipales de Montréal.

Par M. J.-H. Gabias, échevin de Montréal, président du Comité exécutif.

La Voirie dans la province.

Par M. J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie de Québec.

QUATRIEME SESSION GENERALE

Au fauteuil : M. G.-E. Dubé, maire de la Rivière-du-Loup et 1er vice-président honoraire.

8.30 p. m. — **Le développement hydro-électrique de la Gatineau.**

Par M. J.-Arsène Morin, L. S. C., secrétaire du ministre des Terres et Forêts.

St-Hyacinthe et son nouveau système d'aide aux sans-travail.

Par M. T.-D. Bouchard, maire de St-Hyacinthe.

La stérilisation des eaux potables dans la province.

Par M. Théo. Lafrenière, ingénieur du Service Provincial d'Hygiène.

Les jardins municipaux.

Par Albert Thibault, échevin de Grand'Mère.

Tribune ouverte.

(Voir note sous ce titre à la deuxième session générale).

Ajournement.

10.00 p. m. — Concert-comédie.

SAMEDI, 23 JUILLET

3.00 a. m. — Arrivée à New-York au quai No 59 "North River" Ouest, 22ième Rue.

Temps libre. — Les personnes qui désirent loger et manger à bord du bateau peuvent le faire.

Minuit. — Départ de New-York.

DIMANCHE, 24 JUILLET

11.00 a. m. — Messe à bord dans le grand salon et sermon de circonstance. (Dite par M. l'abbé J.-E. Lafrenière, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe.)

9.30 p. m. — Soirée musicale.

LUNDI, 25 JUILLET
CINQUIEME SESSION GENERALE

2.30 p. m. — **La Commission municipale.**

Par M. Oscar Morin, sous-ministre de cette Commission.

Le trop-plein des villes.

Par M. L.-A. Richard, sous-ministre du département de la Colonisation.

L'électricité municipalisée.

Par M. Chs-Eugène Dubé, maire de la Rivière-du-Loup.

Besoin pressant d'une législation extraordinaire.

Par M. Alphonse Girard, secrétaire-trésorier de Magog.

Discussion libre.

Où prendre les revenus municipaux additionnels ?

Ajournement.

9.30 p. m. — Bal de la convention.

MARDI, 26 JUILLET
SIXIEME SESSION GENERALE

Au fauteuil : M. Joseph Beaubien, président de l'Association.

2.30 p. m. — Conclusion des affaires non terminées.

Rapport du comité des résolutions et adoption des résolutions.

Elections.

Clôture de la convention.

MERCREDI, 27 JUILLET

6.00 a. m. — Arrivée à Québec.

11.00 a. m. — Départ de Québec.

8.00 p. m. — Arrivée à Montréal.

SERVICE DES SIGNAUX

10.30 a.m., Rapport maritime Québec le 12 juillet 1932

Ile-aux-Grues, 31.—Montant 9.10 a.m., "Goodwood", descendant 4.45 a.m., "Melmore Head" 5.10 a.m. "Lionel".

Cap-Saumon, 82.—Clair, nord-ouest. Montant 8.30 a.m. "Talaralite", 3.30 a.m. "Vapeur".

Pointe-au-Père, 158.—Nuageux, ouest. Montant 2.30 a.m. "Keybar" 6 a.m "Fagerstrand" montant hier 6.25 p.m., "Reginolite". Descendant 4.30 a.m. "Mendocino".

Petit Metis, 179.—Nuageux, fort nord-ouest. Descendant hier 7 p.m., "remorqueur".

Pointe à la Renommée, 330.—Brumeux, sud-est. Montant 8 a.m. "Silvia" 20 est. 8 a.m. "Dunaff Head" 10 est Descendant hier 11 p.m., "Calgarolite".

Nord Sydney, N.-E., 575.—Montant hier 5 p.m., "Telena" 65 sud.

Belle-Isle, 739.—Nuageux, sud. Descendant hier 7 p.m., "Beaverbrae".

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134.—Clair, nord. Montant 5.25 a.m., "Glairspey" 5.25 a.m., "Chomedy" 6.10 a.m., "Manchester Commerce" 7.25 a.m., "Richelieu", 3 a.m., "Fair River".

Cap-St-Michel, 125.—Clair, ouest. Montant 7.15 a.m. "St-Etienne".

Sorel, 100.—Clair, nord. Montant 8.05 a.m., "Ste-Thérèse". Descendant 4.05 a.m., "Sarnolite".

Pointe Citrouille, 55.—Clair, ouest. Descendant 8.55 a.m. "Dago".

Portneuf, 31.—Clair, nord. Descendant 8.30 a.m. "Lady Rodney". 8.35 a.m., "Calgarian".

St-Nicholas, 12.—Nuageux, nord-ouest. Descendant 9.10 a.m. "Rita Gagné".

Pont de Québec, 5.—Clair, ouest. Montant 9.05 a.m., "Wearwood".

Québec.—Clair, ouest. Montant 8.10 a.m., "Briarwood" "Québec" arrivé en descendant 4.30 a.m. reparti 7 a.m. "St-Laurent" arrivé 6.35 a.m. "Coal Barge No 6", partie 8.40 a.m.

Conventum à Ste-Anne

Un groupe d'anciens élèves du collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, rhétoriciens de l'année scolaire 1919-1920, se sont réunis à leur Alma Mater, samedi et dimanche derniers, pour vivre ensemble les souvenirs de leurs années d'étude et resserrer les liens d'amitié fraternelle qui les unissent. Avec l'entrain et la gaité habituels en ces occasions, les rhétoriciens de 1920 se sont amusés fermes, et garderont de ces deux jours un souvenir ému.

Samedi, ils ont fait, ensemble, des promenades dans le collège, les jardins attenants, la "Montagne", le village de Ste-Anne, allant jusqu'au quai de la Rivière-Ouelle, lieu de promenade favori des écoliers. Dimanche, après une messe solennelle dite par l'un d'eux, ils ont été l'objet d'un banquet offert par le collège, et présidé par Mgr le Supérieur lui-même. La prochaine réunion a été fixée à 1937.

Voici la liste des conventistes et de leurs invités: Mgr Auguste Boulet, supérieur; Mgr Wilfrid Lebon, directeur des séminaristes; MM. les abbés Arthur Beaudoin, Hector Fillion, Charles Bourque, Alexandre Jean, Georges Gervais et Origène Boulanger, tous professeurs au collège. Les confrères réunis sont les suivants: Jean Pelletier, avocat; Chicoutimi, président de la classe; Albert Lévesque, éditeur, Montréal, secrétaire de la classe; Dom Bruno Ward, O.S.B., S-Benoit du Lac; R. P. Ch-Eug. Robitaille, Eudiste, Church Point; MM. les abbés Bernier, professeur au collège de Sainte-Anne; Ernest Arseneault, vicaire, Lévis; Albert Dionne, vicaire, Mont-Carmel; Arthur Bilodeau, vicaire, St-Alexandre; Armand Paris, vicaire, Plessisville; Aloïde Couillard, vicaire, Val-Brillant; Léo Lebel, professeur, Rimouski; 'MM. Joseph Bilodeau, avocat, Québec; Dalma Landry, avocat, Sherbrooke; Charles Tremblay, notaire, Baie St-Paul; Victor Cloutier, médecin, St-Georges de Beauce; Hervé Gagnon, médecin, St-Hyacinthe; Emile Morin, médecin, St-Grégoire de Montmorency; Alfred Lizotte, médecin, Escrout; Gérard Cloutier, ingénieur, Québec; Alphy Blais, ingénieur en radio, Thetford-les-Mines; Florian Poulin, comptable, Allegah, Maine; Alphonse Boulet, professeur, Montréal; Oscar Pelletier, pharmacien, Québec ainsi que M. Adrien Léveillé.

Sur la Terrasse

Avec la permission du lieutenant colonel J.-P.-U. Archambault, D.S.O., M.C., L. H., commandant du régiment, la musique du Royal 22e régiment jouera le programme suivant sur la Terrasse Dufferin, ce soir, (mardi), de 8 à 10 heures.

1. Marche: Semper Fedelis ..... Sousa
2. Ouverture: Jeanne D'Arc ..... Verdi
3. Ballet musical de Faust ..... Gounod
4. (a) Entr'acte: Thé dansant ..... Fletcher
   (b) Entr'acte Mlle Mannequin ..... Fletcher
5. Sélection: Madame Papillon ..... Puccini
   Intermission
6. (a) Entr'acte: Clair de Lune ..... Thomé
   (b) Gavotte: Premier Bonheur ..... Salabert
7. (a) Patrol: La Brigade Fantome. Myddleton
   (b) Patrol: The Boys of Tipperary. Amers
8. Sélection: Pirates of Penzance ..... Sullivan

Canada. — Dieu Sauve le Roi.

O

Un bel hommage

Dans le paysage imposant de Notre-Dame des Laurentides, se dressera dorénavant, sur la propriété de M. Joseph-Etienne Bédard, c'est-à-dire face à la colonie de vacances de Notre-Dame des Bois, une belle statue de saint Joseph. La caractéristique attrayante de cette figure du grand saint, en ce lieu, en est le cadre immédiat: une grotte qui fut creusée dans un roc de dix pieds de hauteur et de seize pieds de largeur.

M. le curé Victorien Grenier a bénit cette statue, dimanche soir, au cours d'une belle cérémonie, où l'on voyait plus de trois cents assistants.

L'innocence calomniée est un point d'étroite conformité avec le Fils de Dieu. — Mgr MANNING.

Tag-Day

Sans doute, les occasions de pratiquer la charité sont multiples, cependant dans les paroisses comme celle de St-Malo, les besoins urgents sont parfois bien grands. C'est pourquoi des dames charitables ont organisé un Tag-Day, afin de permettre à la Maison de la Providence de venir en aide aux plus nécessiteux. Les dames canadiennes toujours prêtes lorsqu'il s'agit d'une bonne oeuvre, seront heureuses de contribuer à ce jour de charité et les jeunes filles, qui voudront s''y dévouer seront largement recompensées.

Elles pourront s'adresser chez Mme Quirouet dès maintenant, 108 Ste-Thérèse, St-Malo, ainsi que chez Mme Fortin, 200 rue Vitré, St-Pascal Baylon et Mme Rosario Lortie, rue de la Reine, à cette adresse elles ne devront se présenter que dimanche.

Elles doivent se présenter de 9 hrs à 11 hrs, de 2 hrs. à 5 hrs, de 7 hrs à 8 hrs

Feu Mme Délia Gagnon

Mme Délia Gagnon, née Levasseur, est décédée à l'âge de 76 ans, à sa résidence, 566, rue North Main, après une longue maladie. La défunte était née à St-Christophe, Québec, et habitait cette ville depuis 63 ans.

Mme Gagnon était paroissienne de Ste-Marie, où les funérailles ont eu lieu.

Lui survivent : son époux, M. Joseph-Odilon Gagnon; deux fils, MM. Ovila Gagnon, de Springfield, Mass., et Donat-D. de Manchester ; une sœur, Mme Emélie Chevrette, de Suncook.

4 BRULEURS A L'HUILE GRATIS EN VOULEZ-VOUS UN ?

Pour Vous Faire Connaître

Ce Que Des Milliers Louangent

"LE BRULEUR A L'HUILE"

Pour: Fournaises Cabinet
Fournaises à Eau Chaude
Fournaises à Air Chaud

SUPER RAPID

Pour: Poêles-Fournaises
Poêles de Cuisine
Tortues "Québec"

VENDU PAR LA COMPAGNIE

P.T. LEGARÉ LIMITEE

273 rue St-Paul -:- 142 rue St-Joseph

Ne tardez pas à vous enrégistrer en envoyant votre coupon immédiatement. Remettre à demain pourrait peut-être vous faire perdre votre chance. Envoyez votre Coupon avant le 19 juillet, le résultat du tirage sera publié le 25.

Concours Ouvert à Tous !

En reconnaissance de l'excellent accueil accordé par le public des villes de Québec, Lévis et du district environnant au brûleur à l'huile SUPERAPID et pour faire connaître davantage son service irréprochable, ses qualités supérieures et ses perfectionnements exclusifs, nous avons décidé d'en donner quatre gratuitement. Un Brûleur SupeRapid sera donc tiré parmi les concurrents pour chacun des districts No 1, No 2, No 3 et No 4. Il y aura ainsi quatre gagnants, un dans chaque district. Chaque gagnant aura le choix d'un brûleur SupeRapid installé gratuitement dans son poêle de cuisine, sa Tortue "Québec" ou sa Fournaise Cabinet. Quatre Districts sont établis afin qu'il y ait un gagnant dans chacun d'eux. Le Concours est ouvert à tous. Aucun engagement ni obligation de la part des concurrents. Participation absolument gratuite. Remplissez simplement le Coupon qu'il y a au bas de cette annonce et adresse-le par malle au "Département des Brûleurs, 273 rue St-Paul, Québec, ou apportez-le vous-même à l'un de nos magasins de Québec, Lévis, Charny, Saint-Grégoire, Beauport ou Loretteville.

Un Brûleur Sera Donné Dans Votre District

No 1
HAUTE-VILLE
Premier Brûleur

Notre-Dame du Chemin,
Saint-Dominique,
Sts Martyrs (Belvédère),
Saint-Sacrement,
Saint-Jean-Baptiste,
St-Coeur de Marie,
St-Patrice,
Notre-Dame (Basse-Ville),
N.-D. de la Garde (Cap Blanc),
Sillery et Ste-Foye.

No 2
LIMOILOU --- ST-ROCH
Deuxième Brûleur

Saint-Charles (Limoilou),
St-Pascal Baylon,
Saint-Fidèle,
Saint-Esprit,
St-François d'Assise,
Saint-Roch,
Jacques-Cartier,
Stadacona.

No 3
ST-SAUVEUR et Banlieu

Saint-Sauveur,
Saint-Malo,
Sacré-Coeur,
N.-Dame de Grâce,
Saint-Joseph,
Québec-Ouest,
Loretteville,
Ancienne Lorette,
Charlesbourg.

No 4
VILLE DE LEVIS et Côte de Beaupré

Lévis, Charny,
Giffard, Beauport,
Saint-Romuald
Saint-Rédempteur
Saint-Grégoire
Boischâtel
Ange-Gardien
Château-Richer
Ste-Anne-de-Beaupré
Beaupré, Courville,

No 5
DISTRICT GENERAL
Avantage Spécial

Les personnes dont la Paroisse ne fait pas partie des quatre districts mentionnés ci-contre et qui veulent concourrir seront les bienvenus, et nous leur réservons une agréable surprise. Remplissez le coupon et faites-le parvenir par malle à la Compagnie P.-T. Legaré Ltée, 273 rue St-Paul, Québec, au Département des brûleurs à l'huile **"SupeRapid".**

LE CONCOURS FINIT LE 19 LE RESULTAT SERA ANNONCE LE 25 JUILLET !

Vous pouvez Remplir ce Coupon Avec Un Crayon

COUPON GRATUIT DU "CONCOURS"

NOM ..... No du District .....
PAROISSE ..... No ..... RUE .....
VILLE ..... COMTE .....

Ce coupon, offert gratuitement, donne droit à la personne dont le nom est inscrit de participer au Tirage Gratuit du Brûleur à l'huile SUPERAPID offert gratuitement pour son district, dans ce concours, et cela sans aucun engagement ni obligation de sa part.

Veuillez remplir votre coupon et ne pas oublier de mentionner le nom de votre paroisse. Adressez-le immédiatement par malle au Département des Brûleurs à l'huile, 273 rue St-Paul, Québec, ou apportez-le à un de nos magasins.

Vous pouvez répondre aux questions sur une feuille séparée si vous le voulez

1o.—Quelle amélioration suggérez-vous pour rendre le poêle de cuisine encore plus pratique ? .....

2o.—Cuisinez-vous avec le bois, le charbon, l'huile, le gaz ou l'électricité ? .....

3o.—Si vous gagniez le brûleur offert pour votre district, quel est le nom de votre poêle ? .....

4o.—Quel inconvénient vous incommode le plus avec votre système de chauffage actuel ? .....

.....

La Compagnie P.-T. Legaré Limitée

Vous Pouvez Remplir ce Coupon Avec Un Crayon

4 BRULEURS A L'HUILE GRATIS EN VOULEZ-VOUS UN ?

UN GRAND INDUSTRIEL TCHECOSLOVAQUE SE TUE EN AVION

LA CAUSE DE LA MORT DE OSCAR HAMEL

Cet agent d'assurance, âgé de 41 ans, avait été trouvé mort dans un bois — On croit qu'il se tua lui-même, par accident, en nettoyant son revolver qu'il ne savait pas chargé.

L'Epiphanie, 12.—(Spécial)— Le mystère qui entourait la mort de Oscar Hamel, agent d'assurances âgé de 41 ans, vient d'être éclairci. On se rappelle que le cadavre de Hamel fut trouvé dans un bois, à 400 pieds de la route et à 4 milles environ d'ici, de bonne heure, vendredi matin. Une enquête a été immédiatement instituée et hier après-midi, elle s'ouvrait sous la présidence du Dr Gérard Mathieu, coroner du district.

Le jury a rendu un verdict de mort accidentelle après avoir entendu un certain nombre de témoins. Lorsqu'on découvrit le corps, un bref examen permit d'établir que Hamel avait été atteint par une balle de révolver automatique, calibre 25. L'arme était retrouvée en même temps, à peu de distance du cadavre.

On crut d'abord à un meurtre qui aurait été motivé par le vol, mais en fouillant dans les poches de l'agent d'assurances, l'on trouva des chèques et des billets de banque pour une valeur de $250, ce qui semblait détruire l'hypothèse d'un crime. La police provinciale fut cependant chargée de l'affaire.

A l'enquête du coroner, hier après-midi, il fut raconté comment l'automobile de Hamel fut trouvée abandonnée sur la route près d'ici. En cherchant dans le bois avoisinant, l'on découvrit le cadavre. Hamel était un homme très populaire et qui avait la confiance de ses patrons comme de ses concitoyens.

Rien n'indiquait, à l'endroit où son corps fut trouvé qu'il y eut lutte et sur le cadavre, la seule blessure que l'on constata, fut un trou de balle dans la région du coeur. Les patrons de Hamel, témoignant à l'enquête ont déclaré qu'ils avaient examiné ses livres et que tout avait été trouvé en règle. Ils ont ajouté qu'ils savaient que Hamel portait habituellement sur lui un revolver pour se protéger contre tout attentat possible lorsqu'il faisait sa collection. Hamel possédait l'arme trouvée près de lui depuis trois ans et ses employeurs ne voient pas de raison qui aurait pu l'inciter à s'ôter la vie.

Le rapport du médecin qui a fait l'autopsie établit que la mort a été instantanée. Les détectives ont déclaré à l'enquête que, d'après eux, Hamel se serait tué accidentellement en nettoyant son revolver, ignorant qu'il y avait encore une balle dans le magasin.

Comme nous le disons plus haut, un verdict de mort accidentelle a été rendu.

Une opinion

Montréal, 12 (P.C.)—Comme descendant du Général James Murray, premier Gouverneur Général du Canada, et en sa capacité de président des Chambres de Commerce de l'Empire britannique, et comme l'un des experts qui prendront part à la Conférence Economique Impériale d'Ottawa, lord Elibank croit que la Conférence ne devrait pas chercher à adopter au cours des délibérations un idéal hermétiquement fermé à tout le reste du monde.

Dans une entrevue du jour, lord Elibank a dit que l'Empire ne pouvait risquer son isolement économique du reste du monde. Le Canada aurait toujours des relations commerciales avec les Etats-Unis, et les autres parties de l'Empire en auraient avec les autres parties du monde. Dans son opinion, la Conférence devrait chercher à établir et réajuster les relations commerciales dans l'Empire, surtout où le manque d'entente ou les points de contact avaient empêché ou rompu toute échange économique.

Contre l'Irlande

Londres, 12. (P.C.)—Au milieu des acclamations ministérielles la Chambre des lords a voté hier le Free State Spacial Duties Act qui permet au gouvernement d'imposer un droit sur les importations en provenance de l'Etat libre d'Irlande. Le bill n'attend qplus que la signature royale pour devenir loi.

McNEILL NE TIENT PAS A DEMISSIONNER

"Je ne crois pas, dit-il, qu'il me faille résigner mes fonctions parce que d'autres hommes en place me prennent pour cible de leurs impolitesses".

Dublin, 12. (P.C.)—Aucun accord ne paraît être sorti de la conférence d'hier entre le gouverneur général et le président du conseil de l'Etat libre. On apprend aussi qu'il n'y a pas eu d'autres lettres échangées depuis que le gouvernement républicain a levé le ban mis sur la publication de la correspondance de ces deux hommes publics.

Un passage intéressant de cette correspondance fut celui où le président de Valéra promettait au gouverneur qu'un incident comme celui du bal à la légation de France, où deux ministres étaient sortis ostensiblement comme lui-même entrait, ne se produirait plus, pourvu qu'il voulût bien faire connaître d'avance au président ses rendez-vous mondains, ce qui veut dire que les membres du gouvernement s'abstiendraient d'y aller.

Le gouverneur général n'entend pas démissionner. "Je ne crois pas, disait-il, dans l'une de ses lettres, qu'il me faille résigner mes fonctions parce que d'autres hommes en place me prennent pour cible de leurs impolitesses."

Un pèlerinage

Voici un extrait d'une lettre adressée par Son Ex. Mgr J.-M.-R. Villeneuve O. M. I., Arch. de Québec, au R. P. Magnan, O. M. I. supérieur et curé de St-Sauveur, à l'occasion du pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine que les Rév. Pères Obiats organisent pour dimanche prochain, 17 juillet 1932.

"... Je veux, mon révérend et cher Père Supérieur, vous assurer de tous mes voeux pour le succès de votre pèlerinage, dont je bénis les directeurs, les voyageurs, et toutes les intentions qu'ils porteront à Notre-Dame-du-Rosaire".

"En cette période de dépression, plus que jamais faut-il se tourner vers Marie pour obtenir par son intercession les grâces de repentir et de détachement nécessaires à la remontée des âmes vers Dieu."

"Portez donc aux pieds de la divine Mère la prière de tout le diocèse, la mienne en particulier".

Agréez mes fraternels sentiments en Notre-Seigneur et Marie Immaculée.

—J.-M.-RODRIGUE, O.M.I.
Archevêque de Québec

UN BANDIT DANGEREUX EST ABATTU

Edward McCarthy tombe sous les balles des détectives qui le cernèrent dans sa maison—Un autre gangster, accusé de meurtre, se livre à la police.

Albany, N. Y. 12, (P.C.) — Après avoir assiégé la demeure de Edward (Fats) McCarthy et avoir tué ce bandit dangereux, des détectives ont capturé aujourd'hui un de ses compagnons recherché depuis le meurtre d'un enfant en juillet dernier dans le quartier désigné sous le nom de Harlem.

Le détenu, Michael Basile, se livra à la police après que la femme de McCarthy, un autre gangster, George Kelly et le détective Harold Moore, de New-York, eussent été blessés au cours de la bataille au revolver entre les détectives et les bandits.

Le commissaire de police Edward-P. Mulrooney, de New-York, affirme que les preuves accumulées contre Basile sont formidables et que l'accusé sera immédiatement conduit à Manhattan où il devra subir son procès pour meurtre.

L'assassinat d'un enfant à Harlem en juillet dernier se produisit lorsque des bandits passant en automobile dans une rue fréquentée firent feu sur un ennemi qu'ils poursuivaient. Des balles de la mitrailleuse dont se servirent les assassins atteignirent un groupe d'enfants qui étaient à jouer dans la rue. Cinq enfants furent blessés et l'un d'eux, Michael Vengalli, âgé de 5 ans, perdit la vie. La population américaine fut fort émue à ce moment par ce crime et la police commença alors les recherches qui conduisirent tout d'abord à l'arrestation de Vincent Coll, accusé de ce meurtre, acquitté puis assassiné queque temps après.

La police recherchait McCarthy depuis longtemps. On l'accusait du meurtre du détective Guida Pessagno et il était soupçonné de complicité dans le meurtre du chef de bande "Legs" Diamond, dans l'assassinat de Vannie Higgins, autre chef de gangsters et dans le meurtre de Vincent Coll.

Les détectives Moore et Thomas Riggs, de New-York, réussirent, hier soir, à cerner McCarthy dans sa demeure sur le chemin de Albany-Schenectady et appelèrent aussitôt à leur aide. La police commença alors à livrer aux bandits réunis chez McCarthy une bataille au revolver qui devait se poursuivre pendant toute la nuit. La police qui savait à quels bandits désespérés elle avait affaire, agit prudemment; les gangsters réalisant qu'ils étaient pris luttèrent contre les détectives et ce n'est que ce matin que Basile et la femme de Mc-Carthy se livrèrent à la police après que le bandit McCarthy eut été tué par les balles des policiers. McCarthy fut abattu au moment où il tentait de quitter sa maison et de s'enfuir en automobile.

Le mérite agricole

La Commission de l'Exposition, qui a tenu hier après-midi une séance régulière présidée par S. H. le Maire, a décidé de fixer au sept septembre, soit au cours de l'Exposition Provinciale, la journée du Mérite Agricole. Le programme des fêtes, préparé et dirigé par le Ministère de l'Agriculture, comportera, dans l'après-midi à quatre heures, une cérémonie solennelle de distribution des médailles et des certificats aux lauréats, et des discours de circonstance suivi, à six heures, d'un grand banquet en leur honneur. La cérémonie de l'après-midi aura lieu au Colisée, et le banquet dans les salles du Palais Central.

Saint-Fidèle

Journée paroissiale

La grand'messe a été chantée par M. Ls. Bert. Larivière, nouveau vicaire, M. l'abbé Ul. Fournier a donné l'instruction. Au prône, M. le curé Turmel a souhaité la bienvenue à M. Larivière ainsi qu'aux jeunes gens de la Ligue de softball, du quartier Limoilou, venus nombreux assister à la messe de 10 heures. Il y a lieu de féliciter les Directeurs de la Ligue de cette heureuse idée.

Amusements

Pour encourager les jeunes gens dans leurs amusements et moraliser le sport, des amis de la jeunesse ont fondé une ligue de softball dans le quartier Limoilou. Les principaux officiers sont: M. L.-J. Thibeault, prés., Léon Dubuc, trésorier, Chs. Consigny, vice-prés.; Rolland Noel-secrétaire.

Les 4 clubs qui font partie de la ligue sont St-Fidèle, St-François d'Assise, l'Union Libérale et St-Pascal.

Une foule nombreuse assistait dimanche après-midi à l'ouverture de la ligue sur le terrain de l'église St-Fidèle. Nous avons remarqué la présence de M. le Député Drouin, M. le Curé Turmel, M. l'abbé Art. Ferland, M. l'abbé Gér. Marchand, vicaire de St-François d'Assise, M. l'abbé Masson, vicaire au St-Esprit; MM. les abbés Larivière et Fournier de St-Fidèle.

Des discours furent prononcés par MM. Thibeault, le Curé Turmel et l'abbé Ul. Fournier.

M. l'abbé Ul. Fournier a été nommé aumônier de la Ligue.

Il nous fait plaisir de souligner la générosité de M. Jos. Paquet, bijoutier, grand ami de la jeunesse, de la paroisse de St-François d'Asse, qui a donné une jolie coupe.

M. l'abbé P. Gagnon

M. l'abbé Plac. Gagnon nous a quitté pour aller résider à l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, à Lévis. M. l'abbé Gagnon, continuera à enseigner le chant dans le diocèse. Tous garderont de lui un excellent souvenir.

Thomas Bata, surnommé le roi de la chaussure, se tue lorsque son avion particulier s'abat sur le sol après s'être élevé à une hauteur de 3,000 pieds — Le pilote fut tué sur le coup et Bata succomba alors qu'on le portait à l'hôpital.

Prague, 12. (A.P.) Thomas Bata, grand industriel tchécoslovaque surnommé le roi de la chaussure, a trouvé la mort aujourd'hui dans une chute de son avion particulier sur son propre aéroport d'Otrokowitz. C'était un enthousiaste de l'aviation, dont il ne cessait de préconiser l'emploi pour les déplacements commerciaux. En 1930 il avait fait l'acquisition de trois trimoteurs à cet effet. Un an plus tard il partait de Prague avec des échantillons et entreprenait une tournée aérienne en Europe pour s'assurer de nouveaux marchés.

Ce matin il partit pour la Suisse à 6 heures, prenant le départ dans son aérodrome particulier. L'avion s'éleva à 3,000 pieds, puis s'abattit soudain. Le pilote fut tué raide. Bata mourut comme on le portait à l'hôpital.

Il était né en 1875 à Zlin, Moravie. Son père était un pauvre savetier, avec qui il apprit la cordonnerie. Dès 1894 il avait son propre établissement avec 50 employés. Il étudia la production mécanique en Allemagne, et, en 1904, construisit la première fabrique de chaussures d'Autriche-Hongrie où le travail à la main était remplacé par celui des machines.

Peu de temps après il partait pour l'Amérique avec plusieurs employés pour étudier les méthodes de production en série, et, à cette fin, prenait place comme simple ouvrier dans une fabrique américaine. Rentré dans son pays, il réorganisa son usine et acquit le monopole virtuel de la chaussure de toile en Autriche-Hongrie.

Durant la grande guerre il se mit à fabriquer des chaussures de cuir et, le cuir étant devenu rare, fut le premier à mettre sur le marché des souliers avec semelles de bois. Après la guerre il multiplia ses usines et magasins dans toute l'Europe, chacun de ses établissements étant unité indépendante avec participation aux bénéfices par les employés.

Le printemps dernier il achetait à Calcutta un terrain pour y construire une fabrique de chaussures, disant que c'était une honte que 300 millions d'indiens allassent encore nupieds. Il projetait de fabriquer un soulier de grosse toile avec semelles de caoutchouc qui pourrait se vendre 30 sous la paire.

UNE NOYADE SURVENUE A SHAWBRIDGE

Thomas Bradshaw, 17 ans, se noie dans la rivière du Nord — Son frère qui tente de le sauver échappe à la mort — Un garçonnet se noie dans le St-Laurent, près de Sorel.

Shawbridge, 12—(Spéciale — Victime de son imprudence, un jeune homme de Montréal, Thomas Bradshaw, âgé de 17 ans, 4385 rue Chapleau, s'est noyé dans la Rivière du Nord, dimanche après-midi, et son cadavre n'a été retrouvé qu'hier seulement. L'enquête du coroner a amené un verdict de mort accidentelle.

Bradshaw, son frère et trois compagnons, après avoir quitté la métropole dans la soirée de samedi à bicyclette, venaient d'arriver ici, vers une heure et demie, quand il leur prit envie de se baigner. Le jeune homme, malgré qu'il ne sut pas nager, se jeta à l'eau quelques instants plus tard, et fut emporté immédiatement par le courant, assez violent à cet endroit. Son frère aîné, John, âgé de 21 ans, et qui ne sait pas nager lui non plus, eut le temps de le voir disparaître dans la rivière, et il se jeta à l'eau à son tour pour le secourir. Il n'a dû son salut qu'à ses trois autres compagnons, qui purent le tirer de l'eau à temps. Quelques moments plus tard, il eut eu le même sort que son frère.

Sorel, 12—(Spéciale) — Une autre victime de l'onde reposait à la morgue, hier après-midi, attendant l'enquête du coroner. C'est le cadavre d'un adolescent inconnu qu'on a trouvé sur la rive du St-Laurent entre Les Grèves et Belmont cet avant-midi. On croit que le corps était dans l'eau depuis au moins cinq à six jours. Il a été aperçu par des passants à environ six milles à l'ouest de Sorel. Voici la description du cadavre :

Age, 12 à 14 ans; taille bien prise pour son âge; cheveux châtains; nez court et aplati ; il portait un costume de bain de couleur bleue et un pantalon bleu par dessus; il avait des chaussures de toile (genre bottines). La police a été prévenue et conduit une enquête.

Voleurs de poules

Les voleurs de poules qui ont visité les poulaillers de Charlesgbourg récemment, en quête de volaille à bon marché ont reçu leur sentence hier. Trois individus ont été arrêtés et deux d'entre eux ont plaidé coupables à l'accusation portée contre eux. Une amende de $5.00 et les frais, et à défaut de paiement 15 jours de prison, leur ont été imposés. Le troisième individu a plaidé non coupable, et il subira son procès vendredi.

LES FEMMES LE FARD ET L'ANTIQUITE

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil — La poudre dont se servent aujourd'hui nos élégantes a été inventée 400 ans avant l'ère chrétienne.

Princeton, N.-J., 12 (Spéciale). — Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, pas même la poudre dont se servent les élégantes de notre époque pour réparer des ans l'irréparable outrage.

A la suite de fouilles faites à Corinthe par le professeur T.-Leslie Shear, de l'Université américaine de Princeton, on a reconnu que les femmes de l'antiquité se servaient d'une poudre blanche, identique à la nôtre, pour rehausser l'éclat de leur beauté ou dissimuler les défauts de leur visage : la poudre découverte à Corinthe remonte à 400 ans avant l'ère chrétienne. Elle a été trouvée dans une tombe de femme par le professeur d'art et d'archéologie de Princeton, en 1930.

A son tour aux Etats-Unis le professeur Shear remit la poudre à son collège, le professeur William Foster, du département de Chimie. Celui-ci reconnut que la poudre des élégantes grecques était formée de cubes de carbonate de plomb obtenus par un procédé identique à celui qu'emploient de nos jours les fabricants de cosmétique pour obtenir la poudre qui sert à nos contemporaines.

Les Grecs appelaient cette poudre "psimythion" et les Romains "cerussa". Pline, écrivain et naturaliste de l'époque de Trajan, a donné dans ses écrits une description de la fabrication de la poudre.

"Elle est faite, dit-il, de hachures de plomb placées au-dessus d'un vase rempli d'un vinaigre très fort ; par ce moyen on obtient la dissolution des hachures de plomb. Ce qui tombe dans le vinaigre est ensuite écrasé et passé au crible puis mis sous forme de tablettes et séché au soleil".

Le blanc de plomb se fabrique de nos jours à peu près de la même façon par le "procédé hollandais". Des feuilles de plomb perforées sont exposées à l'action des vapeurs d'acide acétique, de l'humidité et du bioxyde de carbone.

C'est la première fois que l'on découvre cette poudre des élégances féminines.

Chinois en deuil

La mort subite de Tom Humsing chef de la colonie chinoise et propriétaire du Quebec Café de la rue St-Jean, a donné lieu à une assemblée spéciale des notables chinois aux quartiers généraux de la côte d'Abraham. Ses funérailles auront lieu probablement lundi après-midi le 25 juillet, et la dépouille mortelle de Tom Humsing sera inhumée au cimetière Mount Hermon.

UNE ANNEE FERTILE POUR LES SAVANTS

Le premier du mois prochain commencera la première "année polaire internationale" — La science veut ravir les secrets des mystérieuses régions polaires.

Washington, 12—(P.A.) — Avec le premier du mois prochain commencera la première "Année Polaire" internationale qui ait été encore organisée. Venant à la suite des voyages dans les régions polaires rendus possibles par l'avion et le dirigeable, vingt ans à peine après la découverte du pôle Sud, l'année polaire est le premier mouvement international de grande envergure qui ait encore été mis sur pieds dans le but de ravir à ces régions mystérieuses les secrets qu'elles n'ont cessé de garder jalousement. Sur tous les sommets de la terre, dans tous les coins du monde, et jusqu'aux deux extrémités de l'axe de la terre elles-mêmes, des explorateurs, des astronomes, des physiciens, des chimistes et des savants versés dans toutes les sciences, durant une année entière, vont tendre tous leurs efforts, toute leur énergie et toute leur intuition à scruter le ciel pour y chercher la confirmation des "lois" reconnues.

Bien qu'elle ait été organisée dans une période du cycle solaire où les taches du soleil sont le moins nombreuses, ce qui enlève beaucoup d'acuité, partant d'intérêt, aux phénomènes qui seront observés, la première année polaire, qui ne manquera pas d'être suivie de plusieurs autres, devrait permettre de faire la lumière sur bien des points obscurs des connaissances actuelles.

Près de cinquante expéditions, financées et patronnées par les plus grandes nations de la terre, se rendront dans l'Arctique et dans l'Antarctique, où elles demeureront une année entière à noter des observations prises sur des instruments absolument semblables, et qui seront ensuite comparées entre elles.

Vingt-huit nations ont décidé de prendre part aux recherches, sous la direction générale du comité international de la première Année polaire, qui a été organisé à cette fin. Il y aura une cinquantaine de postes d'observations dans l'Arctique seul dont 16 sont déjà prêtes, les autres devant l'être bientôt.

Dans l'Antarctique, il sera impossible d'en faire autant, à cause de l'éloignement des centres habités. Mais l'Argentine possède dans les îles Orkney, au sud de la Patagonie, un poste d'observation merveilleusement outillé, et il est possible que l'Amiral Richard Byrd, célèbre pour son voyage récent au pôle Sud, entreprenne d'ici quelques semaines une nouvelle expédition.

Il y aura, dans le Nord, huit stations qui seront exclusivement chargées de faire des observations sur le magnétisme terrestre, dont l'action se manifeste jusqu'en Europe, en passant par le Groenland. Une série d'autres postes, échelonnés sur une grande distance et communiquant entre eux par sans-fil, seront placés dans la région où il semble que l'électricité de l'air et le magnétisme terrestre exercent une certaine action l'une sur l'autre.

Douze postes auront à s'occuper exclusivement des aurores boréales, que les récentes observations font attribuer aux radiations produites par l'échauffement de particules électriques émanées du soleil quand elle pénètre dans notre atmosphère.

Pendant ce temps là, des savants, du haut des sommets les plus élevés de la terre, et probablement aussi de la stratosphère où le professeur Piccard a l'intention de retourner dans un nouveau ballon, collectionneront des quantités d'observations météorologiques et astronomiques. La France et la Belgique étudieront les effets du magnétisme dans la jungle et le désert africains ; le Bésil observera le même effet dans ses colonies, et la Turquie aura un poste en Asie-Mineure. De leur côté, les Etats-Unis, dans tous les états, auront des postes d'observations qui noteront les effets des courants terrestres.

Geste généreux

A St-Basile de Portneuf, dans le bocage de la propriété de madame Joseph Cameron, directrice de l'Oeuvre des Aveugles et Sourds-Muets de Québec, se déroulera, dimanche, en faveur d'un groupe composé de ce deux catégories d'infirmes une cérémonie des plus touchantes. Avec la permission de Mgr l'Archevêque de Québec, sera célébrée, ce jour-là une messe, en plein air, pour les aveugles et sourds-muets bénéficiant chaque été, depuis déjà sept ans, d'un long séjour, à cette maison de campagne.

L'autel, pour la circonstance, sera préparé par les aveugles et sourds-muets eux-mêmes et l'officiant sera M. le chanoine Ulric Perron, de l'Archevêché. M. le chanoine Perron prononcera également l'allocution de circonstance qui sera ensuite interprétée en signes.

Les paroissiens de St-Basile et tous les amis de l'Oeuvre des Aveugles et Sourds-Muets sont aussi cordialement invités à cette cérémonie.

Danger écarté

Winnipeg, 12. (P. C.) — Bien que les champs de grains du Manitoba soient assaillis par les sauterelles cet été, les agriculteurs, se servant du poison avec les conseils d'experts du gouvernement, ont assez bien paré à cette menace.

Sain et sauf

New-York, 11. (P.C.) Le ketch Curlew, qu'on cherchait par mer et par air depuis plusieurs jours, est arrivé aujourd'hui avec la nouvelle qu'il n'avait jamais été en danger. Il était parti le 29 juin dernier pour la course aux Bermudes.

En prison

Pour avoir volé 3,000 pieds de bois évalué à cinquante dollars et propriété de M. Emile Gingras, deux jeunes gens de Québec-Ouest, qui se sont avoués coupables de ce méfait, purgeront quinze jours d'emprisonnement. Cette sentence fut prononcée contre eux, hier après-midi, par M. le magistrat-en-chef Ferdinand Roy.

INAUGURATION D'UN SERVICE AEROPOSTAL

Un avion de la R. C. A. F., piloté par le lieutenant Dave Harding est actuellement en route pour Havre St-Pierre avec 56,000 lettres.

Montréal, 12.—(P.C.)—Un avion de la R. C. A. F., piloté par le lieutenant Dave Harding, a atterri à Rimouski à 7 h. 20 ce matin, faisant escale sur la route du détroit de Belle Isle avec un courrier d'essai d'Ottawa.

Harding avait quitté la capitale à 2 h. 5 du matin avec 56,000 lettres à étamper sur le dos dans le baie de Brador, détroit de Belle Isle. Il les rapportera avec le courrier d'outre mer débarqué de l'"Empress of Britain", lorsque ce paquebot atteindra le Détroit dimanche matin avec la délégation anglaise à son bord.

L'avion d'Ottawa se posa sur l'aéroport de St-Hubert à 4 h. 30 ce matin et partit quelques minutes plus tard pour Rimouski, où il y eut transbordement sur un bimoteur aquatique de Vancouver pour le long vol marin jusqu'au Havre St-Pierre, sur la côte nord. Un second transbordement sur un hydravion Bellanca est projeté au Havre St-Pierre.

Le premier des sept vols à effectuer avec le courrier des paquebots arrivant de l'Atlantique au détroit de Belle Isle aura ainsi lieu dimanche. L'"Empress" quitte Southampton demain, et son courrier devrait être à Ottawa demain soir.

Rimouski, 12.—(D.N.C.) — Un hydravion de la R.C.A.F., a quitté ce matin, à 7 heures 20, le lac à l'Anguille avec 350 livres de courrier postal.

L'appareil se dirige vers Redbay. Il inaugure l'établissement d'un service postal aérien entre Rimouski et le détroit de Belle-Isle.

L'hydravion est monté par deux pilotes, le capitaine A. de Niverville, et le sergent Hunter. W.-J. McGill, qui doit installer une station de T. S.F. à Redbay, est parti avec eux.

Feu Mlle M.-C. Belcourt

Notre estimé concitoyen, M. Louis Belcourt, gérant de la compagnie de téléphone Bell, dans le district de Québec, et l'honorable sénateur N.-A. Belcourt, C. R., d'Ottawa, ancien président de la Chambre des Communes du Canada, subissent actuellement l'épreuve d'un deuil profond que leur apporte la mort de leur sœur, mademoiselle Marie-Corinne Belcourt.

Mademoiselle Belcourt est décédée subitement, hier soir, à Montréal, chez sa sœur, madame Louis Lefaivre, 655, rue Champagneur.

La regrettée défunte était la fille aînée de Ferdinand-Napoléon Belcourt et de Marie-Anne Clair, autrefois de Trois-Rivières. Elle laisse, outre nos deux distingués compatriotes susmentionnés, deux sœurs, mademoiselle Blanche Belcourt et madame Louis Lefaivre, de Montréal.

Le "Soleil" prie les membres de la famille endeuillée et plus particulièrement M. Louis Belcourt, de vouloir bien agréer ses plus sincères condoléances.

2 VOLEURS ECHAPPENT A LA POLICE

En sautant du toit d'une maison à six étages à New-York, deux malfaiteurs réussissent à échapper à la police appelée par la radio — Un vol.

New-York, 12.—(Spécial).—En sautant du toit d'une maison à six étages sur le quai de la station de l'Elevated située à la 110ième Rue (c'est la plus haute à New-York), deux individus qui venaient de cambrioler la Briarcliff Dairy, sur l'avenue Amsterdam, ont pu échapper au cordon de policiers appelés promptement par T. S. F. sur les lieux pour les cerner.

La laiterie dévalisée est située près de la 76ième Rue. Les cambrioleurs se sont présentés quelques minutes à peine après l'ouverture de l'établissement, à 8 heures et demie. L'un des deux individus s'est emparé de $25 à la caisse, a pris la montre d'or du gérant, puis a fait signe à ses deux compagnons de le suivre.

Les trois cambrioleurs ont aperçu à la sortie un chauffeur de taxi. Ils sont montés dans sa voiture et lui ont commandé de les conduire dans le nord de la ville.

Deux employés de la Riverside Memorial Chapel ont vu les trois individus remettre leurs armes dans leur poche en entrant dans le taxi. Ils ont suiv la voiture dans leur corbillard. A la 110ième rue ils ont fait monter avec eux l'agent Harris, qui s'est cantonné sur le marche-pied mais n'a pu trouver l'occasion d'envoyer une balle dans la direction du taxi. Les cambrioleurs se sont vite rendu compte qu'ils étaient poursuivis. Ils ont sauté en bas du taxi à la 111ième rue et se sont rués vers l'entrée d'une maison voisine.

Mais un autre agent s'était joint à Harris. Tous deux se mirent de faction à la porte de l'habitation où étaient disparus les cambrioleurs. La T. S. F. avait lancé en même temps un appel et sept autos de patrouille rallièrent la 111ième rue. Les agents formèrent immédiatement le cordon pour empêcher toute tentative d'évasion.

Les agents Harris et Hoban se saisirent de l'un des fugitifs sous un tas de burlap. Il portait un revolver, mais n'avait pas l'argent volé. Les détectives et les agents continuèrent les recherches mais sans résultat. On continua la visite de la maison, mais un voisin vint dire aux policiers que les deux autres cambrioleurs s'étaient sauvés. Il les avait vus sauter du toit de la maison sur le quai de la station de l'Elevated de la 10ième Rue ; la station se trouve tout près des maisons voisines, à trois pieds à peine.

L'individu arrêté par la police a dit se nommer Joseph Surface et a 18 ans. Il est accusé d'aggression, de vol et de contravention à la loi Sullivan.

Une collision

Hier soir, dans une courbe très dangereuse, près de la Rivière-aux-Chiens, sur la route de la Côte de Beaupré, se produisit une collision violente entre une Ford et une Packard. L'automobile Ford fut complètement démolie. Il n'y eut pas heureusement de perte de vie, ni de graves blessures à la personne. Le rapport préalable à l'enquête sur les causes exactes de cet accident fut donné par le propriétaire de la Ford au sergent Bernard, des quartiers-généraux de la Police Provinciale.

L'SYNDICAT DE QUEBEC LTEE ANNONCE...



3 SPECIAUX INTERESSANTS EN
VOILES ET SOIERIES
DONT IL VOUS SERA INTERESSANT DE PREVALOIR

LOCKNIT DE SOIE
de 54 pouces de largeur : Couleurs: rose, pêche, bleu-pâle, jaune, mauve, sand et mais. Valeur de 75c. Extra spécial..... 44c

CHIFFON MARTHA
IMPRIME
dans un bel assortiment de dessins et couleurs pour robes ou costumes d'été Valeur de $1.00. Spécial.. 69c

CREPE IMPRIME
DE FANTAISIE ET CREPE PLAT UNI
dans toutes les couleurs pâles et foncées. Valeurs de $1.25 à $1.50 pour..... 98c

TWINKLE-VOILE
de fantaisie garanti inchangeable dans toutes les teintes d'été pâles ou foncées. Valeurs de 35 à 45c pour..... 28c

1er PLANCHER

LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE

BUREAUX ET SALLES D'ECHANTILLONS A LOUER

Grands et petits bureaux et salles d'échantillons très bien éclairés et comportant toutes les commodités modernes désirables. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "SOLEIL".

Grands et Petits Bureaux

S'adresser au Service d'Information
BUREAU DE L'ADMINISTRATION
Le "SOLEIL"

Chez POLLACK
Nouveauté en Costumes de Bain



Pour Dames et Messieurs, Garçons et Fillettes
Les meilleures marques, — Tous les Styles
MARQUE "JANTZEN"
Modèle "Formal" pour dames, très nouveau..... $6.00
Modèle "Sun Basque" Teintes unies..... $7.50
Modèle "Shouldaire", dos échancré, pour dames..... $5.00
Modèles "Speedaire" pour hommes et garçons en noir, marine ou marron..... $4.50 et $5.00

Le Nouveau Modèle "Jantzen" avec "Zipper" à la ceinture, permettant un ajustage parfait et très rapide pour oter et mettre.... $6.50

MARQUE "MONARCH"
Modèles pour dames et fillettes couleurs assorties..... $1.00 à $2.95
Modèles "Speed Suit" pour hommes et garçons. $1.00, $1.49, $1.95
MARQUE "HOLLYWOOD"
Modèles pour dames et fillettes. $1.95 et $2.50
Modèles pour hommes et garçons
Modèles pour enfants..... $1.29 et $1.59
MARQUE "FLASH"
Modèles pour dames, plusieurs styles..... $1.49
Modèles pour hommes et garçons..... $1.49, $1.95, $2.50

Voir notre autre annonce en page 9

Le Nouveau et Plus Grand Magasin
M. POLLACK LTEE